LA MARINE

EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

EN 1865

Il faut parler souvent marine à notre pays, pour l'intéresser à cette partie si importante et trop peu comprise de notre puissance nationale. C'est un devoir envers la France auquel la *Revue des Deux Mondes* n'a jamais manqué. Sans remonter jusqu'aux anciennes publications par lesquelles elle s'est associée à chacun des progrès faits chez nous depuis vingt ans par la science navale, elle a, dans ces derniers temps, offert sous le titre de *la Marine d'autrefois* les récits instructifs et attachans d'un jeune amiral, écrivain aussi élégant que marin distingué. Récemment aussi, les brillans résultats obtenus par nos vaisseaux cuirassés, création si remarquable du génie de M. Dupuy de Lôme, ont trouvé ici un historien des plus compétens. Nous voudrions, à la suite de ces deux écrivains, entretenir les lecteurs de la *Revue* des intérêts actuels de notre marine, examiner son état plutôt moral que matériel, et voir ce qu'il faut attendre pour elle des changemens considérables survenus de nos jours à la fois dans l'art de la navigation et dans celui de la guerre. Et comme en ce monde rien ne parle aussi haut que les faits, avant d'entrer dans les considérations spécialement relatives à la marine française, nous aimerions à chercher dans une guerre qui sera l'un des plus grands événemens de notre époque, dans la guerre qui vient de finir aux États-Unis, sinon des enseignemens et des exemples, au moins d'utiles sujets de réflexion pour notre pays. Nous allons donc étudier d'abord avec quelque

détail le rôle joué par la marine dans la crise américaine qui a duré de 1861 à 1865; puis, dans une seconde partie, nous essaierons de montrer les nouvelles conditions d'existence réservées chez nous à cette même marine, alors qu'un trop grand nombre d'esprits nous paraissent portés à douter de son avenir. Nous ne tairons aucun des motifs de ce doute fâcheux, ayant quelque espoir qu'il sera plus qu'à demi dissipé lorsqu'on se sera rendu un compte exact de toute la part qu'a eue la force navale des États-Unis dans le triomphe de leur noble cause.

I.

Ce qui fait de la guerre d'Amérique un si utile sujet d'étude, c'est que tous ses développemens sur terre comme sur mer ont répondu à des nécessités imprévues pour un peuple chez lequel une grande guerre n'avait point de précédens. Rien n'avait été préparé par avance en vue d'une crise aussi gigantesque. La jeune république en était encore à l'âge d'or des sociétés nouvelles. Sans ennemis avoués au dehors, sans jalousie de voisinage, sans politique traditionnelle de domination, elle vivait heureusement exempte de toutes les charges qu'une longue et triste expérience a imposées à nos vieilles monarchies. Chez elle, armée et marine étaient à peine suffisantes aux besoins de la paix, à la surveillance des tribus indiennes des frontières, comme à ce service de gendarmerie navale que réclame un commerce maritime très étendu. Jamais les Américains n'avaient eu d'escadres, ni songé à en réunir; jamais ils n'avaient songé à disputer l'empire des mers à telle ou telle nation. S'ils avaient, dans les premières années de ce siècle, entrepris contre l'Angleterre une lutte maritime marquée par de glorieux faits d'armes, c'était pour faire respecter en eux les droits du plus faible contre les abus de la force, et maintenir les principes de liberté des mers que chacun revendique aujourd'hui; mais ils étaient trop jaloux et trop amoureux de leur indépendance pour vouloir porter atteinte à celle des autres et devenir agresseurs. Ils voulaient être respectés, et leur marine, telle qu'elle existait en 1861, au moment de la sécession des états à esclaves, suffisait à ce résultat. Elle se composait alors d'un certain nombre de croiseurs qui allaient les uns après les autres montrer le pavillon et appuyer l'autorité des consuls sur toutes les mers du globe. Un corps d'officiers peu nombreux, mais excellent, rompu au métier et rempli de bonnes traditions, formait les états-majors. L'appât d'une paie élevée attirait les meilleurs matelots de toutes les nations. Tout l'ensemble enfin constituait une force navale numériquement

très faible, mais d'une qualité supérieure, qui s'équipait dans le nord à Boston, New-York, Philadelphie, et dans le sud à Washington, Norfolk, Pensacola.

L'insurrection éclate. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les causes qui l'ont produite, moins encore sur l'histoire de ce triste événement. Il nous suffira de dire que, dès le début, la grande majorité du peuple américain, convaincue de l'impossibilité d'accéder sans péril pour l'ordre social à un principe de séparation qui d'application en application mènerait au chaos, au néant, s'est décidée à combattre l'insurrection et à la vaincre à tout prix. Une fois cette résolution prise, le gouvernement a été armé de toute l'autorité que réclamaient les circonstances, et la lutte a été énergiquement engagée. On sait avec quelle persévérance elle a été soutenue au milieu d'obstacles et de dangers qui ont surgi de toutes parts, à travers la plus extraordinaire alternative de succès et de revers. Pour la consolation de l'humanité, le droit et la liberté ont fini par triompher sur les champs de bataille d'adversaires dignes de défendre une meilleure cause. Les ennemis, les uns patens, les autres cachés, mais tous impuissans, des institutions américaines, les ont vues, avec un humble dépit, sortir plus grandes et plus fortes encore de l'épreuve qu'elles venaient de traverser.

Ce sont là choses d'hier et présentes à tous les souvenirs. Ce qui nous occupe, c'est le rôle joué par la marine dans la lutte, c'est l'enchaînement de nécessités qui se sont manifestées une à une et qui lui ont donné ce rôle, c'est la manière dont elle a réussi dans sa tâche, lorsque au sud comme au nord appel était fait à toutes les créations, à tous les perfectionnemens de la science moderne, non pas dans des expériences de laboratoire et d'arsenal, mais au milieu des réalités et des dangers du combat. Ou nous nous trompons, ou quelque chose d'utile pourra sortir du tableau que nous allons mettre sous les yeux du lecteur. Tout au moins les services rendus à son pays par la marine des États-Unis seront-ils une nouvelle et éclatante démonstration de la nécessité qu'il y a pour un grand peuple d'avoir, quand il le peut, une grande force navale, et les esprits trop aisément enclins chez nous à désespérer de la carrière maritime y trouveront-ils un motif de se rassurer.

Au moment où les hostilités ont éclaté et où l'on a pu juger, à la passion qui animait les gens du sud, qu'ils ne reculeraient devant aucun moyen de rendre leur rébellion triomphante, la première pensée des gens du nord s'est portée sur leur marine marchande. Cette marine couvrait les mers, car la très grande majorité des navires portant le pavillon des États-Unis appartenait aux ports septentrionaux de l'Union. Le sud était le producteur, le nord le né-

gociant. Il fallait, sous peine de pertes immenses, protéger cette marine que quelques croiseurs sortis des ports du sud auraient mise en singulier péril. Pour cela, il importait de mettre au plus vite ces ports en état de blocus. On commença par les plus importans, par ceux qui présentaient quelques ressources d'armement; on y employa des navires de guerre équipés à la hâte, ceux qui revenaient un à un des stations lointaines, des bâtimens enfin achetés par le département de la marine et transformés en navires de guerre. La pénurie d'officiers était très grande; le corps était peu nombreux avant la guerre : la plupart des officiers, originaires des états du sud, avaient donné leur démission et laissé des vides difficiles à combler. On y suppléa tant bien que mal par la création de lieutenans et d'enseignes volontaires ou provisoires, pris parmi les marins du commerce. On eut soin seulement de maintenir un officier régulier dans le commandement des principaux navires et sur les plus grands même d'en conserver deux ou trois.

Une fois les grands ports bloqués et à peu près fermés à l'entrée et à la sortie des corsaires confédérés, on voulut davantage. On voulut empêcher sur toute l'étendue du littoral des états séparatistes l'introduction des armes, munitions de guerre, ressources de tout genre qu'ils pouvaient tirer de l'étranger, en même temps que l'on s'opposait à la sortie du coton, du tabac et des autres produits du sud, dont la vente eût été très profitable aux finances des confédérés. Cette double interruption devait être d'autant plus efficace que, jusqu'à sa rupture avec le nord, le sud avait été une contrée exclusivement agricole, habituée à tirer du dehors par échange tous les objets nécessaires à sa consommation. Séparé du nord par la guerre, de l'étranger par le blocus, on devait non-seulement le réduire, dans un temps donné, à un manque absolu de ressources financières et militaires, mais faire éprouver à la population les privations les plus grandes. C'est ce qui est arrivé, et encore aujourd'hui il y a bien des personnes qui pensent que la rigueur du blocus est la cause première de la soumission des confédérés.

On a donc établi ce grand blocus de toutes les côtes des états du sud depuis la Chesapeake jusqu'au Rio-Grande, à la frontière du Mexique. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir quelle tâche immense ç'a été de le maintenir, et de le maintenir efficace, sur les côtes dangereuses des Carolines, sur les bas-fonds de la Floride, le long des bayous de la Louisiane, hiver comme été, au milieu de la fièvre jaune et des coups de vent de la mauvaise saison, et cela pendant près de quatre ans. Les chiffres seuls peuvent dire combien il fallait de monde pour garder une si vaste étendue de

côtes. En janvier 1865, la marine des États-Unis comptait 671 navires, dont 440 armés, la plupart employés au blocus. Dans l'année qui avait précédé (1864), 40 navires avaient péri, à savoir : 28 par accidens de guerre, 5 par autres accidens, et 7 seulement par naufrages. Quand on pense au danger de cette navigation continuelle sur des côtes comme celles des deux Carolines par exemple, aux environs du cap Hatteras et de Charleston, où les tentatives des coureurs de blocus étaient les plus actives, ce chiffre de sept naufrages seulement en un an est fort éloquent et fait un juste éloge de l'habileté nautique des officiers et des équipages américains. Une fois le cordon de bâtimens, presque tous à vapeur, établi le long du littoral, le blocus était devenu à peu près impossible à forcer, excepté sur deux ou trois points spécialement favorisés par la nature pour ce genre d'expéditions. Tels étaient Charleston et Wilmington sur la côte des Carolines, et Mobile dans le golfe du Mexique. Encore sur ces points-là ne pouvait-on espérer de pénétrer que la nuit et avec des navires à vapeur d'une marche supérieure. C'était donc la nuit que le garde-côte devait les poursuivre à toute vapeur au milieu des bancs et des brisans dont ce littoral est semé. A chaque tentative d'un coureur de blocus, il y avait là des dangers sérieux à braver pour un résultat toujours fort incertain. Bien que l'escadre de blocus ait pris ou détruit environ cent soixante-dix de ces *blockade-runners*, il en passait impunément un certain nombre, et l'on peut dire que de nos jours, avec les facilités que donne l'emploi des navires à vapeur et les bénéfices énormes que présente généralement la violation d'un blocus, la marine la mieux organisée ne saurait le rendre impossible à forcer.

Voici du reste comment les choses se passaient devant Wilmington et Charleston, les deux ports où le *blockade-running* a eu le plus d'activité et de succès. Ce commerce hasardeux était entièrement aux mains des Anglais. Il a procuré au commencement de grands bénéfices et amené vers la fin de la guerre bien des ruines; mais il a incontestablement donné une forte impulsion à l'industrie des constructions navales en Angleterre. Quiconque parcourait la Clyde aux environs de Glasgow au printemps de 1864 pouvait voir les rives du fleuve couvertes de navires en construction de formes et d'apparences à peu près identiques. C'était toujours des bâtimens en fer ou en acier d'une finesse de formes admirable. Des machines à roues d'une grande puissance leur donnaient des vitesses exceptionnelles. On les peignait en gris pour les rendre moins visibles la nuit; deux courtes cheminées s'élevaient seules au-dessus du pont. Pas de mâts, pas d'agrès; à bord, aucun aménagement, aucun logement, rien qui pût ajouter le moindre poids à

ce qui était absolument de nécessité ou de profit, c'est-à-dire le charbon et le chargement. Ces navirés, commandés et montés par des hommes résolus, que l'appât de primes énormes attirait en foule, se rendaient d'Angleterre aux Bermudes ou à Nassau, dans les Bahamas, deux colonies anglaises situées à des distances commodes de la côte américaine. Là ils recevaient leur chargement, apporté par des bâtimens de commerce ordinaires; une fois chargés, ils partaient directement pour le port dont ils voulaient forcer l'entrée, calculant seulement leur vitesse pour arriver à une heure de nuit où il n'y avait pas de lune, devant la première ligne de croiseurs, car la garde était faite par plusieurs ceintures de navires de guerre, les uns tout à fait au large, d'autres plus en dedans, et enfin les derniers à l'ouverture même des passes. Généralement, tous ces croiseurs étaient à l'ancre, mais avec leur chaîne prête à être filée en quelques instans, et toujours sous vapeur. Dès qu'un coureur était aperçu, on se mettait à sa poursuite en annonçant sa présence à coups de canon et avec des signaux. Toute l'escadre de garde était alors sur pied et en éveil comme une meute en face du gibier, chacun cherchant à couper la route au contrebandier. Quelquefois on y réussissait, quelquefois au contraire c'était lui qui parvenait à pénétrer dans le port. Le plus souvent, lorsqu'il avait été aperçu à temps, il ne pouvait échapper à la poursuite qu'en se jetant à la côte; son équipage l'abandonnait, et généralement gagnait le rivage sur ses embarcations. Les fédéraux attendaient alors le jour, soit pour essayer de renflouer le navire, si la chose était possible, soit pour le détruire à coups de canon, s'il était trop enfoncé et trop près des batteries ennemies. La meilleure chance du coureur de blocus était de ne pas être aperçu du tout, ce qui arrivait parfois dans les nuits très obscures; mais enfin ce qui passait n'était qu'une goutte d'eau dans un océan pour les confédérés, partout enveloppés de ce vaste blocus. Ils recevaient quelques canons, des carabines, des accoutremens militaires, des souliers, des médicamens, du café et du sel, mais en très petites quantités, et à peine sortait-il un peu de ce coton et de ce tabac dont l'exportation, si elle eût été possible, leur eût valu des trésors. Ils auraient eu avec cela des *volontaires* pour combler les vides qui se faisaient dans les rangs de leur armée; ils auraient eu du fer pour réparer leurs rails; ils auraient eu enfin, au lieu d'un petit nombre de navires, toute une flotte de bâtimens, cuirassés ou autres, pour aller rançonner New-York et incendier Boston. Le blocus rendait donc un service immense, un service indispensable.

Aussi les gens du sud cherchaient-ils tous les moyens de s'en délivrer, et l'on apprit bientôt qu'ils construisaient dans leurs ri-

vières des navires d'une nouvelle espèce, destinés à aller combattre et disperser les escadres qui cernaient leurs côtes. Ces navires, qui ont apparu successivement sur plusieurs points du littoral confédéré, étaient tous construits d'après le même principe, mais avec quelques modifications de détail. C'était toujours un navire à muraille et à pont cuirassé, très ras sur l'eau; sur le pont était placée une caisse de fer à murailles inclinées vers le centre. Dans la coque du navire se trouvaient la machine, à une ou plusieurs hélices, les approvisionnemens et les logemens; dans la caisse étaient la batterie, la cheminée, la roue du gouvernail. Quatre ou six canons, généralement rayés, en fonte frettée, de 7 à 9 pouces (système Brooks), lançant des projectiles cylindriques du poids de 100 à 150, formaient l'armement. Trois canons pouvaient tirer directement en avant, trois autres en arrière, deux de chaque bord. Les sabords se fermaient à volonté au moyen d'immenses plaques de fer. Enfin il y avait à l'avant un bec formant bélier pour le cas où l'on emploierait le navire lui-même comme projectile contre les bâtimens ennemis.

Ces *rams* (mot anglais qui signifie bélier), pour leur laisser le nom sous lequel ils sont connus en Amérique, étaient des machines de guerre formidables, et dès qu'on apprit au nord leur apparition, on se mit en mesure d'enfanter quelque chose qui fût capable de les combattre. Cette création fut l'engin de guerre nouveau connu sous le nom de *monitor*. C'était, ainsi que les *rams*, un navire cuirassé sur ses flancs, avec un pont recouvert de fer, à fleur d'eau. La différence consistait en ce que le *monitor* ne portait que deux canons enfermés dans une tourelle en fer dont la muraille avait onze pouces d'épaisseur, et qui tournait tout d'une pièce, présentant la gueule des deux canons dans la direction que l'on voulait, de la même manière que sur les chemins de fer on fait pivoter les voitures. Les deux canons étaient non rayés, l'un de 15 pouces de diamètre lançant des projectiles du poids de 400 livres avec une charge de 35 à 60 livres de poudre, l'autre de 11 pouces seulement. Notre marine ne possède aucun canon qui approche en puissance de ceux qui ont été employés des deux côtés, et avec succès, dans cette guerre.

Le premier de ces nouveaux navires qui parut en champ clos fut le *ram* confédéré le *Merrimac*, construit à Norfolk avec la coque d'une grande frégate fédérale abandonnée lors de l'évacuation de cet arsenal et de sa capture par les gens du sud. Son coup d'essai fut un coup de maître : il détruisit à Hampton-Roads deux frégates fédérales, le *Cumberland* et le *Congress*, montrant ainsi le sort réservé aux navires de la flotte de blocus qui se trouveraient sur son

chemin; mais dès le lendemain parut à son tour le premier *Monitor*, qui engagea avec son formidable adversaire un combat resté célèbre, à la suite duquel le *ram* battit en retraite. On affirme qu'il n'avait éprouvé que des avaries de peu d'importance, ce qui fait encore plus d'honneur au *Monitor* et à son hardi capitaine, le lieutenant Warden. Il est juste aussi de dire que dans ce combat le *Monitor* n'avait pas encore à son bord le terrible canon de 15 pouces. La carrière du *Merrimac* s'arrête là. Pour des motifs connus des autorités confédérées, il ne s'aventura plus à portée des canons fédéraux, et peu de temps après, à l'époque de l'expédition de Mac-Clellan contre Richmond, son capitaine le fit sauter, lorsque les troupes sudistes qui tenaient garnison à Norfolk furent appelées à la défense de la capitale. A défaut du *Merrimac*, on voit bientôt paraître un nouveau *ram* non moins redoutable, construit d'après le même principe, mais doué d'une vitesse plus grande, et présentant, par rapport au premier modèle, de nombreux perfectionnemens. Il s'appelait l'*Atlanta*, et le 17 juin 1863 on le vit sortir de la rivière de Savannah, où il avait été construit, et s'avancer dans les bras de mer dont la côte dans ces parages est profondément pénétrée. Cette fois les fédéraux n'étaient pas pris au dépourvu. Avec cette rapidité de décision qui les caractérise, ils avaient mis à profit l'expérience heureuse du premier *Monitor*, et de nombreuses imitations de ce modèle avaient été faites, sans modification importante apportée à la conception originale. Les *monitors* répondaient à toutes les exigences du service qu'on attendait d'eux. Courts et, par suite d'une évolution facile, tirant peu d'eau, ils convenaient très bien à la navigation des eaux peu profondes de la côte d'Amérique. Et cependant ils portaient deux canons du plus gros calibre et rendaient leurs équipages à peu près invulnérables. Un d'entre eux, le *Montauck*, porte l'empreinte de deux cent quatorze boulets de gros calibre reçus impunément dans les nombreux combats auxquels il a pris part, et sur trente et quelques *monitors* que les États-Unis ont eus à flot pendant la guerre, un seul a péri par le feu de l'ennemi, le *Keakuk*. Or, bien qu'il portât le nom de *monitor*, sa cuirasse n'avait qu'une épaisseur de moitié moindre que celle des vrais types du genre, et ne put résister aux canons de 150 et de 200, chefs-d'œuvre de l'industrie anglaise, qui étaient montés sur les remparts de Charleston. Deux autres *monitors* ont péri par l'explosion de *torpilles* ou batteries sous-marines dont nous aurons l'occasion de parler tout à l'heure. Enfin deux, y compris le pionnier de la famille, le premier *Monitor*, ont sombré à la mer. Ces deux naufrages ont servi à propager l'opinion que les *monitors* étaient des navires manqués, incapables de naviguer, une

simple fantaisie du génie aventureux des Américains. Rien n'est plus inexact. Les deux *monitors* qui ont sombré étaient les premiers construits, et avaient des imperfections de détail qui ont été corrigées chez leurs successeurs. Depuis, la flotte des *monitors* a navigué sans accident de l'Océan dans le golfe du Mexique, et, ce qui est plus remarquable encore, lors de l'attaque de Wilmington, elle a *étalé* (pour me servir du mot technique) avec aisance un terrible coup de vent qu'elle a reçu à l'ancre, en pleine mer, à la hauteur du cap Fear, et qui a forcé à prendre le large plusieurs des grands navires de l'escadre. Ne dénigrons pas les *monitors*, ils sont des adversaires dignes d'une sérieuse considération. Sans doute ils ne feront pas les navigations que peuvent faire la *Gloire* et le *Solferino*, et ils ne rendront pas le même genre de services; mais sur les côtes américaines ils sont des moyens de défense très ingénieusement imaginés et très puissans. Si jamais la France ou l'Angleterre étaient engagées dans une lutte, que rien ne donne lieu de prévoir, contre les États-Unis, elles n'auraient rien à leur opposer dans les eaux peu profondes où ils se tiendraient, et il y aurait danger pour le *Solferino* et le *Warrior* à être attaqués dans les passes étroites des mers d'Amérique par un essaim de *monitors*.

Mais revenons au *ram* confédéré que nous avons laissé sortant des passes de Savannah, accompagné de deux bateaux à vapeur chargés de curieux, empressés sans doute d'assister à la déconfiture des *Yankees*. Leur attente devait être déçue. Deux *monitors* fédéraux placés en sentinelle aperçoivent le *ram*, et appareillent immédiatement pour marcher à sa rencontre. Le premier des deux, le *Weehawken*, commandé par le capitaine Rodgers, prend seul part au combat. Sans se soucier de la supériorité apparente de son colossal adversaire, sans s'occuper du feu dirigé sur lui avec les canons rayés de 7 pouces de l'ennemi, le *Weehawken* envoie à 300 mètres un coup de canon de 15 pouces dont les effets sont terribles. Bien qu'il frappe sous un angle aigu la muraille du *ram*, épaisse de 4 pouces de fer et de 18 pouces de bois, et bien que cette muraille soit inclinée de 29 degrés, telle est la violence du choc que fer et bois sont enfoncés, plusieurs hommes tués et blessés, et quarante renversés par la vibration. Toujours marchant en avant, le *Weehawken* lance trois autres boulets dont les effets sont également désastreux, et il s'apprêtait à poursuivre vigoureusement son avantage, lorsque son adversaire se rend après quinze minutes seulement de combat, laissant la victoire au plus petit navire et au plus gros canon.

Nous venons de voir deux de ces formidables *rams* dont on n'a plus rien à craindre, grâce aux *monitors;* mais il s'en construisait

un troisième destiné à opérer dans des conditions exceptionnelles, et dont la carrière est intéressante à suivre.

Il existe le long du littoral de la Caroline du nord une bande de sable derrière laquelle se trouve une véritable mer intérieure de plus de cinquante lieues de longueur, connue sous les noms d'*Albermale-Sound* et de *Pamlico-Sound*. Cette mer pénètre par de nombreux bras dans les terres; au fond des bras de mer se trouvent des rivières profondes sur les bords desquelles des villes se sont fondées, reliées par des chemins de fer à toutes les parties de la confédération. Cette mer intérieure communique avec le Grand-Océan par de nombreuses passes ouvertes dans la langue de sable dont nous avons parlé; mais ces passes sont très peu profondes : elles admettent un coureur de blocus ou une canonnière de faible tirant d'eau, mais le *monitor* lui-même ne peut s'y aventurer. Il y avait là des avantages naturels très grands pour le commerce de contrebande, et pour la répression des difficultés de tout genre à surmonter. Aussi, dès le début de la guerre, les fédéraux s'étaient-ils emparés, après plusieurs combats, de celles de ces passes qui pouvaient être occupées et défendues; aussi avaient-ils fait entrer dans la mer intérieure une flottille qui, aidée d'un corps de troupes, avait fermé tout ce vaste espace à la contrebande. De leur côté, les confédérés étaient très jaloux de se débarrasser de ce voisinage incommode, et, profitant de l'impossibilité où étaient les fédéraux de se servir dans ces parages de leurs bâtimens cuirassés, qui ne pouvaient frauder l'entrée, ils avaient construit dans l'une de leurs rivières, le Roanoke, un *ram* nommé l'*Albermale*, de la même famille que les deux dont nous venons de parler, et ils fondaient sur ce navire les plus grandes espérances. Au mois d'avril 1864, l'*Albermale* apparaît et commence sa carrière en attaquant deux canonnières qui aidaient à la défense d'un poste fédéral appelé Plymouth, alors assiégé par les forces sudistes. Le lieutenant Flusser, qui commandait ces deux canonnières, ne se laisse pas intimider par la vue de son formidable ennemi, et n'hésite pas, malgré sa faiblesse, à marcher contre lui. Si ses deux canonnières sont du plus faible échantillon, elles portent une artillerie puissante : des canons rayés de 100 et des canons lisses de 11 pouces. Peut-être cette artillerie, employée à bout portant, réussira-t-elle à enfoncer la carapace du *ram*. Il se borne à prendre la précaution d'enchaîner ensemble ses deux navires, afin que, si la machine de l'un d'eux est désemparée, celle de l'autre reste pour les mouvoir tous les deux. Cela fait, il se porte à toute vapeur contre l'ennemi, afin de demeurer le moins longtemps possible exposé à son feu. Les deux adversaires s'abordent; le choc est si violent que le *Southfield*, l'un

des deux *gun-boats*, est enfoncé; les chaînes qui le liaient à son compagnon se brisent, et il coule, laissant le *Miami* seul aux prises avec l'*Albermale*. En vain à bord de la canonnière essaie-t-on de fusiller les artilleurs confédérés par leurs sabords, que l'on peut toucher de la main; ils les tiennent soigneusement fermés. En vain le brave Flusser tâche-t-il de décharger son artillerie à bout portant sur la carapace; ses boulets ricochent sur la surface inclinée du navire ennemi, se brisent et reviennent en éclats contre son propre équipage. Lui-même finit par être tué de cette manière, et le *Miami* est trop heureux de s'échapper, sans être détruit, d'un combat aussi inégal. Privé de son appui naval, Plymouth est emporté par les rebelles. Quelques jours se passent; le *ram* paraît sur un autre point de la mer intérieure, accompagné de plusieurs transports à vapeur chargés de troupes, et méditant sans doute quelque nouvelle entreprise. Il est rencontré par quatre canonnières fédérales, bâtimens légers en bois, perméables à l'artillerie du plus faible calibre. Deux d'entre elles cependant sont des navires d'assez grandes dimensions, connus sous le nom de *double-enders*, parce qu'ils ont un gouvernail à l'avant et à l'arrière, et peuvent naviguer dans les passes étroites sans avoir besoin de tourner. Ces navires sont à roues, et, quoique chargés de douze pièces d'artillerie de gros calibre, tirent très peu d'eau et n'en tiennent pas moins bien la mer. Leur tonnage est de 1,000 tonneaux. Les quatre canonnières marchent courageusement à l'attaque de l'*Albermale*, manœuvrant seulement de façon à éviter ses coups de bélier. Comme d'usage, les boulets fédéraux ne font que ricocher sur sa carapace. On essaie alors d'un autre moyen de destruction : le *Sassacus*, un des *double-enders*, prend son élan et vient à toute vapeur frapper le *ram* par le travers. Celui-ci se couche en partie sous le choc; l'eau monte sur son pont; le *Sassacus* continue à marcher à toute vapeur et tient ainsi son adversaire comme sous ses genoux, lorsqu'un coup de canon du *ram* le traverse de part en part et pénètre sa chaudière, d'où s'échappent des flots de vapeur et d'eau bouillante dont est inondé l'équipage. Le coup est manqué, mais le *ram* n'en est pas moins contraint de s'éloigner. On a su depuis que plusieurs boulets avaient percé sa cuirasse, et que la vibration des coups qu'elle avait reçus avait été assez forte pour que toutes les lumières s'éteignissent, et que l'on se trouvât à bord dans une obscurité et par suite dans une confusion complète. Si les canonnières fédérales eussent eu une artillerie plus puissante, lançant de plus gros boulets avec une plus forte charge, il est probable que l'*Albermale* aurait eu le sort de l'*Atlanta*, bien que ses adversaires ne fussent pas cuirassés.

Il fallait pourtant se délivrer de ce terrible navire, si l'on ne

voulait pas voir non-seulement la mer intérieure de la Caroline du nord rouverte aux *blockade-runners*, mais l'armée fédérale qui occupait la partie orientale de cet état privée des ressources qu'elle tirait de la mer et forcée de se retirer. Un jeune lieutenant nommé Cushing se chargea de l'entreprise. Il fit construire à New-York un petit bateau à vapeur de la dimension d'une chaloupe, à l'avant duquel se trouvait une très forte perche mobile et portant à son extrémité une torpille, machine fort semblable à ce qu'on appelle dans notre armée un pétard. En maniant à bord du bateau l'une des extrémités de la perche, on pouvait aller appliquer la torpille où l'on voulait avec l'autre extrémité, et un coup d'étoupille à friction déterminait l'explosion. Par une nuit obscure, le lieutenant Cushing remonta la rivière Roanoke, où se tenait le *ram*, et il l'aperçut amarré à un quai, sous la double protection d'une batterie d'artillerie et d'une estacade de poutres flottantes qui formait le cercle à trente pieds autour de lui. Le lieutenant fédéral, bientôt découvert, est accueilli par un feu de mousqueterie formidable, il a ses habits criblés de balles; il ne s'arrête pas pour si peu et pousse à toute vapeur son bateau, qui monte sur l'estacade. Maniant lui-même le levier de sa torpille, il la place sous les flancs du *ram* et tire la détente. Une explosion terrible a lieu aussitôt; le bateau fédéral reçoit à la fois une colonne d'eau qui le remplit et un coup de canon tiré à quinze pas qui le brise; mais le *ram* au même moment a coulé à fond, et le lieutenant, qui s'est sauvé à la nage avec une partie de ses compagnons, finit, à travers les bois, par rejoindre l'escadre fédérale. Les remerciemens du congrès furent la récompense de cet acte d'intelligence et de courage, récompense exceptionnelle qui n'a été accordée qu'à onze officiers de marine pendant toute la durée de la guerre, et dont la conséquence est une promotion qu'en tout autre cas il faut attendre de l'ancienneté.

L'emploi de ces torpilles (*torpedoes*), soit qu'on les dispose entre deux eaux dans les passes que doivent traverser les navires ennemis, soit qu'on aille audacieusement, comme le lieutenant Cushing, les appliquer aux flancs du navire lui-même, demande une sérieuse attention. C'est un moyen de guerre nouveau et peu dispendieux, arme des faibles contre les puissans. L'histoire maritime de la guerre d'Amérique est remplie d'incidens causés par cette innovation meurtrière. Les confédérés surtout en ont fait un fréquent usage. Ils avaient semé les torpilles par milliers dans leurs rivières et dans les passes de leurs ports, préalablement resserrées par des estacades de pilotis. De ce double moyen de défense résultait pour l'ennemi la nécessité d'aller arracher ces estacades, toujours placées au point convergent des feux d'une foule de batteries armées

de canons d'une puissance inconnue pour nous, ou de se lancer à travers un chenal dans lequel des torpilles invisibles pouvaient éclater à chaque pas. Est-il besoin d'ajouter que rien n'est plus effrayant au monde que ce danger, impossible à prévoir, dont on est menacé à tout instant, comme l'est une colonne d'assaut par la mine cachée sous ses pieds? Forcer des passes, attaquer des batteries et des forts où la science des ingénieurs et l'esprit inventif des artilleurs avaient épuisé toutes leurs ressources, a été maintes fois un jeu pour les marins américains. On savait d'avance, on voyait à quels dangers on s'exposait; mais les obstructions sous-marines ont souvent arrêté les plus braves. En relisant les rapports des officiers fédéraux, je vois dix navires de guerre, sans compter de nombreux transports à vapeur, détruits par des torpilles. Sur ce nombre de dix, neuf ont péri par des torpilles fixes au-dessus desquelles ils passaient. Le dixième est la corvette de guerre *Housatonic*, qu'un bateau torpille semblable à celui du lieutenant Cushing est allé chercher et détruire en pleine mer. Nous en dirons un mot tout à l'heure.

En général, ces torpilles se composaient d'une caisse en métal léger, qui recevait une charge variant de 100 à 2,000 livres (un tonneau) de poudre; retenues au fond par une corde attachée à un poids quelconque, elles flottaient à quelques pieds au-dessous de la surface. L'explosion était déterminée par des moyens très divers : par le choc qui amenait la rupture d'un tube et l'épanchement d'un liquide produisant une inflammation chimique, par une détente que le choc ou une corde faisait partir, par un fil électrique enfin qui communiquait avec la terre, et auquel un observateur caché donnait l'étincelle à l'instant où le navire se trouvait dans un certain alignement. Les ruses de guerre dont on a fait usage dans l'emploi des torpilles se sont multipliées à l'infini. Une des meilleures a été pratiquée sur une flottille qui remontait le Yazoo-River pour coopérer avec l'armée de Sherman. A un coude de la rivière, les marins fédéraux aperçurent une ligne de bouées douteuses, qui montraient leurs têtes au-dessus de l'eau. On s'empressa de *stopper* afin d'envoyer quelques coups de canon contre elles, les défoncer ou les mettre en dérive; mais pendant que l'on se préparait à cette opération et que les navires allaient de ci et de là sans avancer, on voit tout à coup le cuirassé *Cairo*, qui faisait partie de l'expédition, s'enfoncer dans les eaux et disparaître. Les bouées n'étaient qu'un épouvantail destiné à retenir les fédéraux là où se trouvaient placées les vraies torpilles et donner le temps de les faire éclater à ceux qui étaient chargés de ce soin.

Les confédérés essayèrent souvent aussi d'aller détruire à l'aide des torpilles les grands navires de guerre qui portaient le pavillon des

amiraux fédéraux. La première tentative fut faite contre le *New-Ironsides*, grande frégate cuirassée de 3,500 tonneaux, assez semblable à la *Gloire*, par un lieutenant confédéré qui, monté sur un petit bateau à vapeur en forme de cigare, alla l'attaquer, au milieu de la nuit, au large de Charleston. Bien qu'il fût arrivé le long du bord sans être découvert et que l'explosion se fût faite, il n'y eut pas d'autre dommage que la mort de l'officier de quart de l'*Ironsides* et la perte du *torpedo-boat*, coulé lui-même par la colonne d'eau. Le *Minhesota*, le *Wabbash*, le *Memphis*, furent successivement attaqués de même par des *torpedoes-boats* en forme de cigares, surnommés en Amérique des *Davids*; mais ils échappèrent, grâce le plus souvent à l'extrême vigilance avec laquelle on se gardait, et à la promptitude avec laquelle, à la moindre alarme, on était sous vapeur. Le *Housatonic*, grande corvette à hélice, fut moins heureux. Le 17 février 1864, il était paisiblement à l'ancre au large de Charleston, sur la ligne extérieure des croiseurs. Il faisait nuit, tout était tranquille à bord, lorsque, « vers huit heures quarante-cinq du soir, dit le rapport qui mérite d'être cité, l'officier de quart aperçut quelque chose qui se mouvait dans l'eau vers le navire à environ 100 mètres; on eût dit une planche glissant sur l'eau. Cela vint directement vers la corvette et en deux minutes fut le long du bord. Pendant ce temps, la chaîne avait été filée, la machine mise en marche en arrière et l'équipage appelé au poste de combat. Environ une minute après, l'explosion a eu lieu, et le navire, s'enfonçant par l'arrière, s'est incliné sur babord et a coulé. »

Heureusement le temps était beau, et la mer peu profonde; l'équipage put, sauf deux officiers et quelques hommes qui se noyèrent, se sauver dans la mâture. Mais quelle promptitude de destruction! Et jusqu'ici il n'existe aucun moyen de se soustraire à ce danger, qui à la première guerre menacera partout les navires de combat grands et petits! Il suffira d'un tonneau de poudre bien placé, d'un pétard apporté au milieu d'une nuit sombre par un homme déterminé, pour « envoyer par le fond » toute la force navale, tous les millions que représentent des navires tels que le *Solferino* ou le *Warrior*, sans compter les centaines d'êtres humains qui les monteront!

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupés que du blocus, qui a été la principale tâche de la marine fédérale, et nous avons montré comment elle y a pourvu. Les chiffres mieux que toutes nos paroles témoigneront de l'efficacité de ses opérations : le nombre total des prises au 1er novembre 1864 s'élevait à 1,262 navires, dont la vente avait produit 72,000,000 de francs; mais ce blocus, quelque utiles qu'en fussent les résultats, ne valait point la conquête et l'occupa-

tion des ports confédérés. Il n'y avait pas seulement pour le gouvernement des États-Unis un grand intérêt à rentrer en possession du territoire que la sécession lui avait enlevé, il y avait aussi pour lui de nombreux et pressans motifs de fermer d'une manière définitive l'accès de la confédération aux navires étrangers. Le peu de navires en effet qui réussissaient à forcer le blocus servaient de prétexte aux ennemis des États-Unis pour conserver aux sudistes la qualité de belligérans et par suite leur prêter un appui moral d'une grande autorité. Il résultait en outre de cet état de choses des questions de droit international épineuses, irritantes, qui ne pourraient pas être entendues longtemps de la même façon de part et d'autre. Une fois les ports fermés, toutes ces difficultés tombaient; les gouvernemens étrangers ne pouvaient plus avoir de rapports directs avec les autorités de Richmond, les officiers des navires de guerre européens ne pouvaient plus, sous prétexte de communiquer avec leurs consuls, demander à pénétrer dans les ports du sud pour y porter des paroles d'encouragement, le pavillon confédéré enfin ne pouvait plus loyalement être toléré sur les mers.

Toutes ces raisons, d'autres encore qu'il n'est pas de notre sujet d'énumérer, firent résoudre une série d'expéditions destinées à reprendre les ports du littoral des états séparatistes. Ce fut une nouvelle et importante tâche pour la marine, un nouvel appel fait à son énergie et à ses ressources, et qui donna lieu à de nombreux et de brillans combats. Excepté à Charleston, où l'amiral Dahlgreen, malgré de persévérans efforts, ne put réussir à occuper qu'une rive de la large embouchure qui forme la baie, tous les points importans du littoral, Roanoke-Island, Beaufort, le fort Fisher (Wilmington), Port-Royal sur la côte des Carolines, le fort Pulawski (Savannah) en Georgie, Mobile dans l'Alabama et enfin la Nouvelle-Orléans furent successivement repris. Comme il fallait occuper les positions que l'on enlevait, un corps de débarquement joignit presque toujours ses efforts à ceux de la marine; mais à l'exception du fort Fisher, emporté d'assaut, et du fort Pulawski, qui demanda un siége régulier, le rôle de la marine fut partout le principal.

A la Nouvelle-Orléans, les confédérés, confians dans les forts et les ouvrages accumulés sur le bas du fleuve, dans une flottille de *rams* et d'*iron-clads*, avaient laissé la ville elle-même dégarnie de troupes et sans défense. Pendant la nuit et malgré un feu épouvantable, l'amiral Farragut franchit tous les obstacles, disperse la flottille ennemie et paraît devant la ville, dont il s'empare. Les forts qu'il avait dépassés se trouvèrent tournés et durent capituler. A Mobile, nous retrouvons le même amiral Farragut, avec une petite escadre de six corvettes à hélice en bois et non cuirassées, six

canonnières et quatre *monitors*, chargé d'une entreprise plus hardie encore : il s'agit de forcer une passe étroite, que l'on sait remplie de torpilles, sous les feux croisés de forts casematés où l'art de l'ingénieur a de longue main épuisé toutes ses ressources. Ces forts sont armés de canons rayés dont quelques-uns, lançant des projectiles de 170 livres et envoyés exprès d'Angleterre, représentent tout ce que l'art de la destruction a jusqu'ici créé de plus parfait. Enfin, pour compléter la masse des difficultés à vaincre, l'amiral confédéré Buchanan, le même qui commandait le fameux *Merrimac*, se tient à l'issue de la passe avec une escadrille de navires cuirassés et de canonnières dont on ne sait pas d'avance le nombre, mais parmi lesquels figure le *ram* le *Tennessee*, machine de guerre formidable dont les murailles inclinées sont recouvertes de six pouces de fer, deux pouces de plus que le *Merrimac*, un pouce et demi de plus que le *Solferino* et le *Warrior*, et dont l'artillerie se compose de six canons rayés de 100. Comment les faibles corvettes de Farragut, si elles échappent aux torpilles, résisteront-elles à l'artillerie, aux obus lancés par les casemates des forts et du redoutable *Tennessee?* Ce que peuvent l'intelligence et le courage d'un seul homme apparut alors dans tout son éclat.

Qu'on nous permette quelques détails sur ce combat, le plus brillant de la guerre pour la marine des États-Unis. Le 5 août 1864, à la pointe du jour, la petite escadre fédérale donnait dans les passes. Elle formait deux colonnes : à droite se trouvaient les *monitors*, à gauche les six corvettes, chacune liée bord à bord avec une des canonnières. Tout ce qui avait pu être descendu de la mâture, vergues ou gréement, avait été enlevé; les ponts étaient couverts de sacs à terre contre les feux plongeans, dont l'expérience de toute cette guerre avait prouvé l'extrême danger. Suivant son habitude, l'amiral Farragut transmet ses ordres avec un tube acoustique du bout de la grande hune, d'où il peut, par-dessus la fumée, embrasser l'ensemble de ce qui se passe. Ordre est donné de n'employer contre les forts et les batteries que de la mitraille et des obus *Shrapnell*. Le brave amiral a calculé que ce serait un jeu dangereux pour de pauvres navires en bois de vouloir démonter l'artillerie ennemie. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'en éloigner les artilleurs pendant le passage de l'escadre au moyen d'une pluie de mitraille. L'ordre est exécuté comme il a été donné, avec autant de précision que de sang-froid. Les navires de queue, remarquant que la mitraille de leurs devanciers porte un peu court, changent leurs fusées de deux secondes contre celles de cinq, aussi tranquillement qu'ils l'eussent fait à l'exercice; mais tout à coup la tête de la colonne s'arrête, hésite : des bouées inquiétantes sont aperçues dans l'eau, le mot *torpille* est dans toutes

les bouches, et pendant ce moment d'hésitation l'ennemi redouble son feu. Bientôt on voit le *monitor Tecumseh*, qui marchait en tête, s'enfoncer dans les flots, et avec une telle soudaineté que de son vaillant équipage douze hommes seulement peuvent se sauver à la nage. Les torpilles étaient à l'œuvre, l'instant était critique. Le brave Farragut n'était pas homme à s'intimider. Il avait consenti à regret, sur les instances de ses capitaines, à ne pas affronter le premier avec son navire les dangers si multiples que l'on avait à courir. « Mais en voyant le *Tecumseh* disparaître, dit-il dans son rapport, je me décidai immédiatement, comme je l'avais voulu en premier lieu, à prendre la tête, et, après avoir ordonné au *Metacomet* d'envoyer une embarcation pour sauver, si c'était possible, quelqu'un de l'équipage qui se perdait, je portai le *Hartford* en avant, suivi par le reste de l'escadre, dont les officiers croyaient suivre leur chef à une noble mort. Je gouvernai droit entre les bouées, là où on supposait que se trouvaient les torpilles... » Heureusement, comme l'amiral en avait l'espérance, elles avaient été dérangées pour avoir trop longtemps séjourné dans l'eau, et elles ne frappèrent aucun autre de ses navires. Continuant à couvrir de mitraille les batteries ennemies, l'escadre, poussée par sa vitesse et la marée de flot, n'en reçut que peu de dommage. Il n'y eut de sérieusement atteint que le navire de queue, qui eut sa chaudière et sa machine désemparées par l'explosion des obus, et ne dut son salut qu'à la précaution prise d'amarrer les navires deux à deux. Sa conserve l'entraîna hors du danger.

La passe était forcée, mais on se trouve en face d'un nouvel ennemi et d'un nouveau péril : l'amiral Buchanan est là avec sa flottille; c'est contre elle qu'il faut continuer le combat. Farragut détache une partie de ses forces contre les petits bâtimens qui la composent, et concentre les efforts de ses plus grands navires contre le redoutable *ram Tennessee*. Quatre fois, dans l'espoir d'enfoncer son travers, il le fait aborder à toute vapeur par sa propre corvette, le *Hartford*, dont il a garni l'avant d'un taille-mer en fer, et par la *Monongahela* et la *Lakawanna*, armées de même, mais toujours sans succès. D'affreux craquemens se font entendre, le *ram* s'incline sous le choc; les matelots s'injurient des deux côtés, se jettent des pierres *à briquer* par les sabords, et déchargent leurs pièces à bout portant les uns contre les autres. Les résultats de ces décharges sont terribles à bord des navires fédéraux; mais ils semblent à peine sensibles sur le *ram*, qui a reçu sans apparentes avaries toute la bordée du *Hartford*, composée de boulets pleins de 9 pouces, à la charge de 13 livres, à dix pieds de distance. Ces lourds projectiles laissent une marque plus ou moins profonde,

mais ricochent au lieu de pénétrer. Farragut ordonne alors une charge combinée de tous ses navires à la fois contre le *ram*, dans l'espérance que, pris entre de grandes corvettes de 1,500 à 2,000 tonneaux lancées à toute vapeur, il finira par être écrasé. Cependant, bien que rien ne l'indique à l'œil, le *ram* a souffert de tous ces chocs répétés; l'appareil avec lequel il gouverne est brisé; Buchanan a la jambe emportée; enfin les *monitors*, pendant tout ce temps, ont été à l'œuvre contre l'ennemi avec des boulets pleins en fer et en acier de 11 et de 15 pouces. L'un des *monitors*, le *Manhattan*, a successivement augmenté la charge de son canon de 15 pouces de 35 livres à 60, et un boulet de ce calibre a traversé la muraille de 6 pouces de fer et de 25 pouces de bois du *Tennessee* en faisant voler une grande masse d'éclats. Avant que l'attaque générale ait le temps de s'exécuter, le chef confédéré fait signe qu'il se rend. Le succès était complet. Farragut, maître de la baie, pouvait couvrir les opérations des troupes chargées d'assiéger les forts qui en ferment l'entrée. Ces forts se rendirent sans prolonger une résistance inutile.

Il en avait coûté cher pour obtenir cet avantage décisif : sans compter l'équipage noyé du *Tecumseh*, on avait perdu deux cent vingt-deux hommes, dont quatorze officiers, le bâtiment de Farragut avait à lui seul vingt-cinq tués et vingt-huit blessés; mais les Américains avaient accompli un fait d'armes dont ils ont raison de s'enorgueillir, car il n'y en a pas de plus éclatant dans l'histoire navale de notre temps, et l'habileté, l'énergie, montrées dans cette occasion, comme en tant d'autres, par l'amiral Farragut le placent incontestablement au premier rang parmi les marins de toutes les nations. S'il y a un regret à exprimer après ce récit, c'est que l'effusion du sang n'ait pas été diminuée, comme elle aurait pu l'être en plaçant au moins un canon de 15 pouces ou un équivalent à bord de chacune des grandes corvettes.

Mais continuons. Voilà les ports de la confédération fermés, et, comme nous l'avons dit plus haut, le gouvernement fédéral tenait beaucoup à séparer ainsi les rebelles de la mer, afin d'ôter tout prétexte aux droits de belligérans que les nations européennes leur avaient concédés sur mer. De cette concession et de la sympathie étrange, mais avouée, que la cause esclavagiste trouvait en Europe, étaient nés de graves embarras pour l'Amérique. Un certain nombre de bâtimens armés et équipés principalement en Angleterre s'étaient répandus sur les mers, y faisaient la course contre la marine marchande fédérale, et partout étaient traités en navires de guerre, admis à toutes les immunités de droit et de courtoisie qu'il est d'usage d'accorder à cette classe de navires. Parmi ces croiseurs,

dont les noms ont rempli les journaux du temps, il s'en trouvait, comme la *Florida*, dont le cas était douteux. La *Florida*, en effet, avait bien été construite en Angleterre; mais avant de faire la course elle avait été dans un port confédéré, à Mobile, et y avait pris son équipage. Il en était d'autres dont la condition était différente, et parmi eux le célèbre *Alabama*, qui, construit, armé et équipé en Angleterre, monté par des matelots en majorité anglais, n'avait jamais touché à un des ports du sud, ni changé de nationalité depuis le jour où il était sorti de Liverpool sous pavillon anglais. Celui-là n'était et n'a jamais été qu'un pirate; mais, quel que fût le caractère de ces navires, le gouvernement américain eut un nouveau service à demander à sa flotte : celui de poursuivre, de capturer et de détruire ces écumeurs de mer, et cela au plus vite, car leurs déprédations étaient grandes, et plus grande encore la terreur qu'ils inspiraient au commerce. Le mal qu'ils ont fait ne doit pas se mesurer seulement au nombre de leurs prises, mais au nombre bien plus considérable de bâtimens, naviguant jusque-là sous pavillon américain, qu'ils ont amenés à se dénationaliser. Les choses étaient arrivées à ce point que ce pavillon, ne trouvant plus de fret à cause des risques de capture, avait presque totalement disparu des mers, au grand avantage du pavillon anglais qui l'avait remplacé presque partout (1). Il y a même des personnes qui pensent que la disparition, même momentanée, du pavillon américain, rival jusqu'alors plus heureux chaque jour de celui de l'Angleterre, a été pour cette puissance plus qu'une compensation à la gêne causée par la disette cotonnière.

On comprend de quelle importance il était pour le gouvernement fédéral de se délivrer de ces importuns croiseurs, et on est obligé d'avouer qu'il s'est assez mal acquitté de cette tâche. Il n'y a pas consacré assez de navires, et a mis trop peu d'activité soit à en créer qui fussent appropriés à ce service, soit à en tirer parti. Il n'a rien moins fallu, pour réparer ce tort, que le brillant combat du *Kearsage* et de l'*Alabama*, dans lequel a triomphé encore une fois la supériorité des gros canons jointe à celle de la discipline. Ce qui reste acquis pour l'observateur étranger, c'est le résultat du premier emploi des navires à vapeur dans la guerre de course. Les plus grandes puissances maritimes, dans leurs querelles avec des puissances inférieures, si elles ne veulent voir leur commerce détruit par quelques croiseurs à la marche légère, sont obligés de se pourvoir d'une force considérable d'avisos rapides, armés d'une ar-

(1) Dans le cours de l'année 1863, 608 navires américains représentant 328,665 tonneaux se sont faits anglais.

tillerie peu nombreuse, mais d'un fort calibre, aptes à jouer, comme nous le disions, le rôle de gendarmes de la mer.

En suivant ainsi un à un tous les incidens de la guerre américaine qui ont exigé l'emploi de la marine, nous avons omis avec intention tous ces transports d'armée par mer ou par eau fluviale dont il a été fait un si fréquent usage. A cet égard, l'expérience de nos propres guerres en Crimée, en Italie, en Algérie, nous dispense de rien emprunter à l'étranger. Remarquons seulement en passant (nous aurons tout à l'heure l'occasion de toucher ce point avec plus de détails) que la marine militaire n'a jamais été chargée aux États-Unis, pas plus qu'elle ne l'est en Angleterre, du service de transport, regardé dans les deux pays comme contraire à la discipline et ayant à tous égards une fâcheuse influence. Lorsqu'un corps de troupes devait être transporté, un nombre suffisant de bâtimens à vapeur et autres était pour cet usage emprunté au commerce. La tâche des forces navales était uniquement d'y mettre de l'ordre, de les escorter, de prêter leur concours militaire aux expéditions de guerre que l'on avait en vue. Avec de grands cours d'eau navigables comme le Mississipi et ses affluens, la marine des États-Unis devait rendre à l'armée de terre de plus grands services que ne le pourrait faire aucune marine dans une guerre européenne. De véritables batailles navales ont été livrées sur le Mississipi. On a vu de grandes frégates à vapeur détruites par le feu de l'ennemi dans les opérations de l'escadre de Farragut, joignant ses efforts à ceux de l'armée de Grant pour isoler les armées confédérées et amener la reddition de Wicksburg. Parmi plus de deux cents combats livrés par la marine fédérale durant le cours de cette terrible guerre, le plus grand nombre certainement a eu pour but de seconder les mouvemens des armées de terre. On se battait tantôt cuirassés contre cuirassés, tantôt canonnières contre canonnières. D'autres fois on avait affaire à des batteries de côte protégées elles-mêmes par des cuirasses de fer, trop heureux quand on ne trouvait devant soi que la puissance relativement peu redoutable des canons de campagne. Guidée par ses brillans amiraux, Farragut, Goldsborough, Porter, Davis, Foote, Dahlgreen, la marine fédérale a conquis durant cette longue épreuve une haute renommée et une précieuse expérience. Elle a montré quel rôle est réservé à la force navale dans toute guerre sérieuse, soit entre deux nations maritimes, soit entre deux nations, dont l'une a des flottes, l'autre un littoral sans marine. On va voir maintenant à quelle intention nous avons rassemblé tous ces faits et cru devoir les mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, de ceux en particulier qui appartiennent à la marine française.

II.

Si depuis la chute du premier empire l'Europe a joui d'une paix maritime dont tous les amis du progrès et de la liberté doivent désirer le maintien, cet état de choses a tenu à des causes plus profondes que l'accord nécessairement fragile et passager des hommes d'état, souverains et ministres qui ont eu dans leurs mains le pouvoir. Les institutions qui pendant trente ans ont permis à la France de vivre au grand jour ainsi que l'Angleterre, de vivre en un mot comme les peuples libres, ont certainement été la cause principale de l'apaisement des haines et des jalousies nationales. Une autre circonstance cependant est venue, selon nous, contribuer à la durée de la paix : c'est l'état de préparation à la guerre dans lequel chacun s'est tenu, et le respect qui en est résulté de part et d'autre. Ce respect réciproque n'a pas diminué aujourd'hui; mais les erremens de la politique française ne sont plus les mêmes, et de la nouvelle situation faite à la France découle évidemment pour elle la nécessité d'être mieux préparée que jamais à passer de l'état de paix à celui de guerre, d'être en mesure de ne se laisser jamais surprendre par les événemens. On a vu comment ce malheur est arrivé au gouvernement des États-Unis, on a vu aussi par quels prodiges d'activité et d'énergie il a su donner en peu de temps à sa marine une remarquable efficacité. Ou nous nous trompons, ou ce que cette marine a accompli est une démonstration éclatante du rôle plus que jamais important réservé désormais dans les grandes guerres à la force navale. Sans doute nous verrons de moins en moins de nombreuses escadres : le temps des longues croisières et des combats de haute mer entre deux lignes de vaisseaux est passé; mais la forme seule de la guerre est changée, non le fond. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que les mers devinssent une sorte de terrain neutre en dehors de l'arène des passions des hommes, il faudrait changer le caractère de l'humanité tout entière. De même, pour que l'emploi des navires cuirassés allât, comme nous l'entendons dire, jusqu'à rendre la guerre de mer impossible, il faudrait que l'artillerie se fût reconnue à jamais impuissante à les endommager, et que pour la première fois le génie humain eût produit une œuvre achevée, eût inventé un moyen d'attaque contre lequel il n'y ait point de moyen de défense. Écartons ces chimères. Il reste acquis aujourd'hui que non-seulement les forces navales peuvent porter à des adversaires des coups bien plus directs que par le passé, que non-seulement leur concours double la puissance des armées de terre, mais que tout pays ayant des frontières maritimes est maintenant exposé à des dangers qu'une flotte

organisée selon les progrès récens de la science peut seule conjurer.

Plus que jamais donc nous devons nous préoccuper de l'état de notre marine, et il est d'autant plus important de le faire que sous de brillantes apparences se cachent certaines causes de malaise et d'affaiblissement qui, si on n'y portait remède, menaceraient dans un prochain avenir d'avoir de désastreuses conséquences. Rien de plus magnifique en effet que ces apparences. Quel est le point du globe où notre marine n'ait pas rendu d'éclatans services? Grâce à elle, nous avons conquis un empire en Algérie. N'est-ce pas elle qui nous a permis de tourner en Crimée les obstacles contre lesquels, en 1812, s'était brisé le génie de l'empereur? Ne lui devons-nous pas d'avoir pu atteindre en 1859 les plaines de la Lombardie avec une célérité qui nous a donné sur nos adversaires un immense avantage? En Chine, au Japon, au Mexique, partout enfin elle a laissé sa marque et donné la mesure de sa valeur. Pas de fautes, pas d'erreurs, point d'échecs; partout l'emploi de nos forces navales a donné les résultats les plus complets, les plus excellens. Où donc est le mal, que nous sommes les premiers peut-être à signaler au public, mais dont tout le monde dans le corps ressent cruellement la présence? Faut-il le chercher dans l'état de notre personnel ou dans celui du matériel, ces deux grandes branches du service maritime? Notre matériel a bien donné lieu à quelques critiques, mais il suffit d'avoir vu le *Magenta* ou n'importe quelle autre de nos nouvelles constructions, et d'avoir admiré l'élégance de ces redoutables machines de guerre, l'aisance avec laquelle, malgré leur énormité, elles flottent sur l'eau, cet air marin que les expériences ont si bien confirmé, pour être assuré que nous avons dans M. Dupuy de Lôme et ses coopérateurs des hommes qui, en fait de progrès naval, ne nous laisseront jamais en arrière. Si un seul reproche pouvait leur être fait, ce serait d'aller trop vite et de faire trop à la fois. Les inventions, les applications, les perfectionnemens marchent avec une telle rapidité aujourd'hui que ce qui était hier le dernier mot de la science n'est plus de mise demain, et que trop de navires du même type, mis en même temps sur le chantier, risquent de nous doter de coques très coûteuses, mais destinées à être hors de service avant d'avoir affronté l'ennemi. Déjà le *Magenta* et ses frères, si beaux, si bons à la mer, armés de cette double batterie si séduisante à l'œil du marin de l'ancien temps, ne sont plus des instrumens de guerre doués de la puissance irrésistible qu'on leur supposait. Les progrès de l'artillerie les ont détrônés. Il existe aujourd'hui des navires à peu près invulnérables à l'artillerie qu'ils portent et munis de canons contre lesquels leurs cuirasses ne sont plus une protection suffisante, témoin le combat où le *Tennessee* a succombé à Mobile. Et telle est la puissance de cette nouvelle ar-

tillerie, facile à manier, quoi qu'on en dise, avec les moyens mécaniques dont on dispose aujourd'hui, que c'est une question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux, dans un combat, être sur un navire non cuirassé, muni de ces pièces redoutables que sur le bâtiment blindé, tel qu'il existe chez nous, pourvu que le premier des deux eût la supériorité de vitesse. Les grandes vitesses et la grosse artillerie, voilà les deux conditions souveraines de la supériorité à rechercher avant tout; l'importance de la cuirasse est secondaire. La vitesse est nécessaire dans presque toutes les circonstances de la guerre pour forcer l'ennemi au combat ou pour le refuser, pour le rendre décisif, pour garder un blocus contre les *blockade-runners*, pour atteindre les corsaires à vapeur. Je ne la sacrifierais que sur les navires destinés à aller chercher près des côtes, dans les eaux peu profondes, ces résultats précis et définis auxquels l'emploi de la vapeur permet d'aspirer. Il y a là des conditions de tirant d'eau, de dimensions restreintes, qui excluent la vitesse, pour peu qu'on ne veuille pas jouer contre une simple torpille un trop gros capital et surtout la vie d'un trop grand nombre d'hommes. C'est là le cas indiqué pour les cuirasses les plus épaisses; mais dans cette circonstance même, comme en toute autre, le rôle du gros canon est toujours de la première importance. Or c'est en artillerie navale que nous sommes visiblement en retard. Nous n'avons rien qui équivaille aux canons de 15 pouces des Américains, non plus qu'au canon Armstrong, rayé ou non, dit canon de douze tonnes à cause de son poids, que les Anglais commencent à mettre sur leurs navires. Nous nous sommes un peu trop traînés dans les erremens de l'artillerie de terre; celle-ci a parfaitement réussi chez nous dans le renouvellement de son matériel; les canons de campagne et ceux de siége qui viennent de faire leurs preuves avec tant de succès sur le fort Liédot sont des armes admirables, supérieures à tout ce que les étrangers possèdent; mais on ne demande à cette artillerie qu'une grande portée, une grande justesse et un projectile explosible à grand effet. Une fois ces règles bien posées, la fabrication n'offre pas une extrême difficulté. Le problème à résoudre est autre pour le canon de mer, destiné à briser les cuirasses : il s'agit de faire la pièce qui résistera au tir du plus lourd projectile chassé par la plus lourde charge de poudre. Tout est là. L'expérience de la guerre américaine, les essais faits à l'étranger, tout indique que la destruction produite par un canon sur des plaques est d'autant plus grande que la charge de poudre est plus forte. Or ces canons, qui doivent avoir de gros calibres afin de pouvoir consumer une forte charge, sont d'une fabrication très difficile, et nous nous sommes à cet égard laissé devancer par les Anglais et les Américains. Ils ont déjà en service des pièces qui brûlent des charges de

soixante livres de poudre, et dont les effets destructeurs dépassent tous ceux que nous pouvons produire; mais ce n'est qu'un détail : en avance sur un point, nous sommes en retard sur un autre; le péril n'est pas très grand, et nous pouvons être sans inquiétude sur l'état et l'entretien de notre matériel naval.

Il n'en est malheureusement pas de même de notre personnel, soit qu'il s'agisse du corps d'officiers, soit des équipages. Le corps des officiers est atteint d'un malaise que nous éprouvons quelque embarras à définir, qui ressemble (le mot nous coûte à écrire) au découragement, et qui serait alarmant, s'il devait se prolonger. Le recrutement de nos équipages est menacé dans sa source, l'inscription maritime et la marine marchande. C'est sur ces deux points que nous voudrions appeler l'attention du lecteur. Il y va de notre puissance navale et par suite d'un des principaux élémens de notre grandeur, disons-le même, de notre indépendance nationale. Commençons par bien nous rendre compte de la situation de notre corps d'officiers.

Avant la révolution de 89, il appartenait en entier à la noblesse, et l'on sait comment il disparut avec elle, emportant dans l'émigration les traditions de courage et d'organisation qui avaient fait sa gloire depuis les beaux temps de Tourville jusqu'à ceux de Suffren. Le corps d'officiers ne put être immédiatement remplacé, car en marine, on ne saurait trop le répéter, rien ne s'improvise, et malgré des prodiges de dévouement nous payâmes par d'éclatans revers le vide laissé sur nos vaisseaux par le malheur de l'émigration. Ce fut seulement vers la fin de l'empire que la création d'écoles navales spéciales commença de relever l'édifice, auquel on peut dire que chaque année écoulée a depuis ajouté une pierre. Nous devons à un enfantement de cinquante années le corps exceptionnel, réellement supérieur, que nous possédons aujourd'hui et qu'il s'agit de conserver. Depuis les premiers jours de cette renaissance jusqu'à l'époque actuelle, jusqu'à la guerre de Crimée, le rôle de la marine avait été brillant et populaire. Elle avait pris une part active à toutes les opérations militaires dans lesquelles l'armée de terre avait été engagée, en Espagne, en Morée, en Algérie, et elle avait eu de plus l'occasion d'acquérir une gloire qui lui était propre à Navarin, Lisbonne, Saint-Jean-d'Ulloa. De là s'était développé chez nos officiers un sentiment très vif d'amour du métier avec toutes les bonnes conséquences qui en découlent, émulation, ardeur au service, religion du devoir, exaltation des sentimens d'honneur, respect de soi-même. Aucune carrière n'offrait de perspective plus brillante, et l'élite de notre jeunesse se disputait dans les examens avec une sorte d'acharnement l'entrée d'un corps auquel on était justement fier d'appartenir. Il n'était pas rare alors

de voir un de ces jeunes gens, devenu rapidement lieutenant de vaisseau, chargé inopinément des missions politiques et diplomatiques les plus délicates et s'en acquittant avec honneur. Combien aussi, investis avant trente ans de commandemens isolés, traversaient victorieusement cette épreuve de la responsabilité, devant laquelle tant de généraux succombent, et suffisaient à toute l'étendue de leur tâche par la réunion de toute la vigueur du corps et de toutes les forces de l'intelligence la plus cultivée! La carrière navale à cette époque offrait donc aux esprits supérieurs l'occasion de réaliser toutes leurs aspirations, et par suite elle avait un charme puissant qui les attirait à elle.

Survient la révolution causée par l'emploi de la vapeur comme moteur des navires. La flotte se transforme, mais après quelques hésitations on reconnaît que le rôle du marin, de l'officier en particulier, reste à peu près le même sur les nouveaux navires. Rien ne supplée à l'expérience des choses de la mer, au bon et prompt jugement acquis par l'éducation, et à cette science du commandement des hommes au milieu des solitudes de l'océan, dont l'officier de marine fait l'étude de toute sa vie. Les fonctions de commandant d'un navire à vapeur restent donc aussi importantes que celles de commandant d'un navire à voiles; elles exigent seulement quelques connaissances de plus. Contemporain du grand développement de la marine à vapeur, l'usage du télégraphe électrique, si favorable à la centralisation, en étendant le bras du gouvernement là où jadis il fallait qu'il se fît représenter par sa flotte, constitue seul une bien faible diminution de la part d'action réservée aux officiers de mer. Jusqu'ici donc n'est rien changé.

La guerre de Crimée arrive, et avec elle commence un nouvel ordre de choses. Déjà le corps de la marine avait pu s'apercevoir que, ne pouvant prêter le genre d'appui donné par l'armée de terre à un gouvernement nouveau, il n'avait à attendre rien qui ressemblât à de la faveur. Ce n'était pas pour nos officiers une raison de servir avec un dévouement moins patriotique. Ils espéraient qu'une grande guerre allait leur fournir l'occasion de payer noblement leur dette à la France. La flotte porte l'armée en Orient et la débarque heureusement et habilement sur le sol ennemi; mais là se borne sa coopération militaire à la lutte qui recommence, car le bombardement sans résultat du 16 octobre ne peut prendre rang à côté des brillantes batailles de l'Alma et d'Inkerman. Le siége de Sébastopol se prolonge, et pendant deux ans, alors que le monde entier est rempli de la gloire de nos soldats, nos marins sont employés sans repos et sans relâche au service pénible, périlleux même, mais parfaitement ingrat et complétement méconnu des transports militaires. Pendant deux ans, il leur faut journellement

voir entasser sur leurs navires des centaines de blessés, de malades atteints des affections épidémiques les plus dangereuses, ou bien de bestiaux qui apportent avec eux une incurable et méphitique saleté. C'est un va-et-vient continuel que rien n'arrête, ni le mauvais temps, ni les longues nuits d'hiver, et encore est-ce avec des équipages réduits, épuisés, impuissans, démoralisés, qu'il faut, coûte que coûte, remplir ce devoir. Toutes les souffrances, toutes les misères de la guerre sont le partage de nos marins, et beaucoup y succombent. Pas de compensation d'aucun genre : ni l'enivrement du combat, ni les joies de la victoire. On ne se résigne pas aisément à ces obscurs sacrifices au bruit du canon qui procure à d'autres des émotions si vives et si généreuses; on ne se console pas de tout avec sa solde, lorsqu'on appartient à un corps intelligent et brave, animé du feu sacré, brûlant de se distinguer, jaloux d'avoir sa part dans la reconnaissance et les applaudissemens du pays. Aussi le désappointement fut-il cruel pour nos marins dans cette mémorable expédition. Le sentiment de la tâche ingrate qu'ils remplissaient, du rôle inférieur auquel ils étaient condamnés à côté des héros d'Inkerman et de Malakof, fut pour eux d'une extrême amertume. Les opérations dans la mer d'Azof, l'attaque de Kinburn par les batteries flottantes et la brillante conduite des marins débarqués sous l'amiral Rigaud de Genouilly ne consolaient que le petit nombre des heureux admis à jouer là un rôle actif, sans jeter un grand éclat sur le corps en général. Dans la Baltique, pour une foule de raisons tirées surtout de la nature des lieux, la guerre navale avait eu de médiocres résultats, et le succès de la seule opération efficace qui eût été entreprise, la prise de Bomarsund, avait été attribué à la présence d'un corps de troupes de terre. Le rôle de la marine est fini, disait-on; nous ne sommes plus et nous ne serons plus que le *train maritime* de l'armée. Il n'est personne qui n'ait recueilli alors de la bouche de nos officiers cette parole de découragement.

Après la Crimée est venue la campagne d'Italie en 1859, et les choses se sont passées de même. Un moment nos escadres eurent l'espoir de recueillir un peu de gloire devant Venise; mais la promptitude de la paix leur enleva encore cette chance. Au Mexique, à l'exception du bataillon du commandant Bruat, qui a su conquérir une si belle renommée dans les rangs de l'armée au siége de Puebla, à l'exception de quelques détachemens chargés de garder des postes trop malsains pour y compromettre des troupes de terre, on voit encore la marine exclusivement vouée au métier ingrat et plus que jamais périlleux des transports. En Crimée, c'était le typhus en permanence à bord; ici c'est la fièvre jaune. Nos marins n'ont même pas toujours la consolation suprême de penser en

mourant que le pays saura qu'ils se sont sacrifiés pour lui. Il y a peu à s'étonner que des hommes d'intelligence et de cœur souffrent d'un tel état de choses, qu'ils se désenchantent, qu'ils se dégoûtent, qu'ils disent : *C'est une carrière perdue*, qu'ils cherchent à en sortir, et détournent leurs enfans et leurs amis de s'y engager. N'est-ce pas là ce que nous voyons à l'heure qu'il est? N'est-il pas vrai que, dans le seul grade de lieutenant de vaisseau, sur sept cent cinquante officiers, trois cents demandes ont été faites pour quitter le service et passer sur les paquebots du commerce? Et, ce qui est plus sérieux encore, n'a-t-il pas fallu cette année, pour remplir les places jadis si recherchées de l'école navale, descendre sur la liste des candidats bien au-dessous des admissibles?

Nous ne pensons pas qu'un mal aussi patent puisse être contesté; ce qui importe, c'est d'aviser aux moyens de l'arrêter quand il en est temps encore. Bien des mesures sont à prendre dans les plus hautes régions du pouvoir, et il ne nous appartient pas de les indiquer. Bien des petits soins de détail sont également nécessaires, qu'il serait trop long d'énumérer ici; mais il est une réforme radicale, une réforme indispensable, que nous nous faisons un devoir de réclamer avec force, si l'on veut sinon guérir le mal, au moins l'empêcher de s'étendre. Une fois pour toutes, il faut retirer à la marine militaire le service des transports. Elle est perdue, nous ne prononçons pas le mot légèrement, elle est perdue si l'on continue à l'en charger. L'étendue et la continuité de ce service pendant les guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique sont peut-être la cause principale du dégoût et de l'espèce de marasme dans lequel est tombé le corps de nos officiers. Sur le bâtiment de transport, il n'y a pas d'ordre possible, pas de discipline. Après une lutte de quelques jours pour la maintenir, on y renonce de guerre lasse. L'équipage vit dans une sorte de confusion et de pêle-mêle irremédiable; l'officier lui-même finit par se laisser gagner par la contagion, et oublie les leçons sévères et salutaires qu'il a apprises sur le navire de guerre. Plus tard, il rapporte sur le bâtiment de combat les traditions désordonnées du transport, et quand ce dernier service tient une aussi grande place dans la vie de mer, les habitudes en deviennent nécessairement dominantes; l'officier n'a plus le goût et ne donne plus l'exemple de la discipline. Disons les choses sans détour : sur le transport, le soldat et ses chefs se considèrent comme à l'auberge. L'officier de marine est le maître d'hôtel payé pour les nourrir. De là les rapports les plus pénibles et souvent les plus humilians pour ce dernier vis-à-vis de ses frères d'armes. Et comment les rapports généraux de la marine et de l'armée ne s'en ressentiraient-ils pas? Ce qu'il y a de certain, ce dont chacun peut s'assurer, c'est que la répugnance de beaucoup de nos officiers pour

ce service va jusqu'à l'horreur, et qu'ils cherchent à tout prix à s'y soustraire. Il n'est pour cela ni si petit navire ni si pénible campagne qu'on ne recherche; c'est la plus précieuse de toutes les faveurs, c'est le bénéfice des plus hautes protections que d'éviter ce genre odieux d'embarquement, et l'on comprend aussi le mécontentement profond, le sentiment d'aigre jalousie causés par cette préférence à ceux qui n'en sont pas l'objet, lorsque surtout il est de leur destinée d'être envoyés au Mexique, ce qui en certaines saisons équivaut presque à un arrêt de mort.

De quelque côté qu'on envisage la question, il n'y a qu'inconvéniens pour un pays à charger du soin des transports sa marine militaire. Depuis longues années, cette pratique a été abandonnée des Anglais, qui nous ont précédés dans l'art de transporter les armées par mer, et à qui les guerres de la Péninsule, de l'Inde, d'Amérique, ont donné à cet égard une grande expérience. A peine ont-ils aujourd'hui un ou deux *troop-ships*, comme l'*Himalaya*, dont ils se servent parce qu'ils les ont, et qui d'ailleurs sont à leur immense flotte comme la goutte d'eau est à l'océan. Le principe formel chez eux est de ne jamais employer le navire de guerre à un service qui démoralise l'équipage, humilie l'officier, nuit à la discipline, et par suite à la valeur intrinsèque comme à la réputation de la force navale. Il en est de même, nous l'avons déjà dit, chez les Américains. Il n'y a que les Turcs qui, comme nous, entassent encore leurs soldats sur leurs navires de guerre. Je doute que ce soit là que nous ayons à chercher des modèles.

Avec nos grandes armées et les ressources restreintes de notre marine marchande, je conçois qu'en un jour d'embarras et de grande hâte, si la mer est libre et que l'encombrement passager de la flotte de guerre soit sans inconvéniens, on s'aide d'elle pour le transport d'une masse de troupes considérable; mais le principal de la tâche, et surtout le va-et-vient qui s'établit ensuite, devraient être toujours faits, soit par la marine de commerce, soit par une marine de transport spéciale, affectée d'une manière permanente, officiers et équipage, à ce service. Pour moi, je préférerais m'adresser à la marine marchande et aux compagnies de paquebots déjà existantes. Elles devraient avoir un certain nombre de bâtimens supplémentaires que le gouvernement affréterait, en les payant bien, pour ses transports d'hommes et de matériel. Inoccupés ou en retour, ces navires pourraient se livrer à des opérations commerciales. Ce serait un puissant moyen de favoriser le développement de la marine marchande à vapeur, qui est destinée à remplacer « les anciens instrumens d'échange, » et que, pour tant de raisons, on ne saurait assez encourager. Pour les cas imprévus d'ailleurs, l'état ferait bien de garder une réserve de ces grands

transports qu'il possède aujourd'hui, et qu'il pourrait prêter aux compagnies lorsqu'il s'agirait de faire voyager des chevaux, de l'artillerie ; mais son rôle dans cette partie si importante de notre service militaire ne serait plus qu'un rôle exceptionnel. La règle serait de se reposer de tous les mouvemens de troupes et de matériel sur la marine marchande. Si l'on se décidait à faire ce changement dans nos habitudes navales, nous croyons qu'on soulagerait notre corps d'officiers d'une des causes du malaise moral dont il est atteint.

Il y aurait encore à porter remède à une autre plaie, qu'on a déjà signalée avant nous, mais qui depuis ces derniers temps s'est tellement étendue, qu'elle est devenue comme un mal nouveau ; je veux parler du développement extraordinaire pris par tous les corps auxiliaires groupés autour du corps de la marine proprement dite, à mesure que celui-ci se trouvait dans un état de plus en plus maladif. On croirait voir ces plantes qui, s'attachant au tronc d'un arbre vigoureux, finissent par en absorber toute la séve. Ceci demande quelques mots d'explication.

A côté des officiers de marine chargés de conduire nos vaisseaux, de commander nos équipages, d'affronter, avec les chances assez rares des combats, les dangers journaliers de la profession, chargés enfin de remplir toutes les fonctions si diverses de la carrière maritime, ont existé de tout temps d'autres corps concourant à la formation et à la fabrication de cette force navale que manie l'officier de marine. Il y a le génie maritime, qui construit les navires, l'artillerie de marine, qui fait les canons, l'infanterie de marine, qui fournit les contingens aux expéditions de guerre, et enfin l'administration, qui tient les écritures. Or tous ces corps, par une force d'expansion qui leur est propre et qui n'est autre que cette maladie générale du *fonctionnariat* en progrès partout dans notre pays, ont marché de développement en développement jusqu'à prendre chacun une importance exagérée et hors de toute proportion avec leur service effectif. Nous nous garderons bien de fatiguer le lecteur de tous les chiffres dans lesquels cette étude nous a engagés (1). Nous n'entrerons pas non plus dans le détail des inconvéniens financiers

(1) En nombres ronds, l'accroissement dont nous parlons de 1839 à 1865 a été :

Officiers de marine.....	36 pour 100
Administration.....	150 pour 100
Génie.....	150 pour 100
Troupes.....	183 pour 100

Le personnel administratif, y compris les écrivains des ports, est aujourd'hui plus nombreux et coûte infiniment plus cher que le corps de la marine tout entier. Ainsi le personnel qui est chargé d'agir et de combattre coûte moins cher que celui qui est chargé d'enregistrer ses actes. Où s'arrêtera-t-on dans cette absurde progression?

et autres de ce débordement de la force non effective de la marine; nous nous en tenons à ce qui a un rapport direct avec notre sujet. Or la conséquence de l'accroissement sans mesure de ces corps auxiliaires, c'est qu'ils ont travaillé à se rendre nécessaires en attirant à eux chaque jour des attributions nouvelles. Leurs chefs ont rempli le ministère de la marine, les comités, le conseil d'état. Ils sont toujours présens, toujours agissans, et pendant que les officiers de la marine portaient au loin le pavillon sur toutes les mers, ils se sont affranchis de tout contrôle, et du rang subalterne d'auxiliaires ils se sont élevés au premier rang. Comment le corps naviguant n'aurait-il pas été sensible à cet amoindrissement considérable de son autorité et de son importance? Il ne s'agit pas seulement d'une rivalité de corps à corps; un intérêt bien autrement sérieux se trouve ici engagé : c'est la responsabilité de nos officiers devant le pays, c'est leur honneur militaire, c'est leur juste souci de bien servir la France, qui est intéressé dans le nouvel état de choses qu'ils voient chaque jour tendre davantage à s'établir. L'armée de terre s'indignerait assurément si l'on confiait le soin d'étudier, d'expérimenter ses armes, de décider celles qui sont bonnes ou mauvaises, à d'autres que des officiers choisis dans son sein, parmi ceux-là mêmes qui auront à manier ces armes sur le champ de bataille. Il n'en est pas ainsi pour la marine, où cependant les leçons de l'expérience sont plus importantes que partout ailleurs. Cette expérience acquise au marin par l'étude journalière de son navire, de ses qualités et de ses défauts, par les comparaisons qu'il a pu faire sur les rades étrangères avec toutes les marines contre lesquelles il aura peut-être à se mesurer un jour, devrait lui donner manifestement une voix prépondérante dans tous les conseils et comités où se traitent les questions de construction et d'armement. A qui en effet, de ce marin ou du constructeur, est-il réservé de jouer sa vie sur les qualités bonnes ou mauvaises du navire qui vient d'être mis à la mer? Qui de ce marin ou de l'artilleur devra répondre dans un jour de combat du service défectueux des canons? N'est-il pas étrange que là où a été la faute ne soit pas la responsabilité? Le génie maritime livre à nos officiers des navires construits et installés par des ingénieurs qui la plupart du temps n'ont jamais été en mer, sans qu'il soit souvent possible de redresser des erreurs que l'expérience a fait découvrir. Que de fois n'avons-nous pas entendu nos officiers se plaindre de percemens de sabords qui rendaient impraticable le service de l'artillerie, d'aménagemens intérieurs qui entravaient le maniement des canons et la rapide transmission des poudres! Et combien d'autres erreurs, journellement signalées, qui ne s'en reproduisaient pas moins avec une imperturbable régularité de navires en navires,

sans qu'il fût possible de faire comprendre au jeune et irresponsable mathématicien chargé de la construction l'inconvénient sérieux et compromettant de ses savans calculs! Il fallait aller à la mer avec ces imperfections et paraître devant les étrangers, aux yeux de qui, grâce à la paix, on en était quitte pour un peu d'humiliation.

Rien n'est plus éloigné de notre pensée que de prétendre attaquer nos corps spéciaux, génie, artillerie et autres. Ils sont remplis d'hommes remarquables que la marine s'honore de posséder dans ses rangs, et dont les travaux ont droit à toute la reconnaissance du pays. En ce moment même, M. Dupuy de Lôme montre que le génie chez un homme peut se passer avec succès de tout contrôle et défier toute critique; mais le génie, par cela même qu'il est la plus haute des facultés humaines, est aussi la plus rare, et ce ne sont pas les exceptions qui peuvent faire règle. Nous nous plaçons ici au point de vue le plus général. Le déclin du corps principal, combattant, agissant, entraînerait la décadence de la marine tout entière, et bien entendu celle aussi des corps spéciaux. Nous n'hésitons pas à penser qu'une mesure assurant la prépondérance du corps de la marine dans les conseils, les comités où se décident nos affaires navales est plus nécessaire que partout ailleurs en un pays où l'intelligence des choses de la mer n'est pas dans les aptitudes de tout le monde, et où l'on est si souvent exposé à causer à la marine un mal réel par le seul fait de l'ignorance.

Si cette ignorance de tout ce qui tient à la navigation peut avoir dans le détail de l'administration des résultats fâcheux, combien plus graves en peuvent être les conséquences lorsqu'elle menace de tarir les sources mêmes de notre puissance navale en modifiant à la légère l'organisation de cette partie de notre population au sein de laquelle se recrutent nos équipages! Ici nous touchons le point sensible, la cause profonde de la crise que traverse en ce moment la marine française.

Tout peuple en effet peut, avec de l'argent, construire un navire, une flotte même. Ainsi font les Russes, ainsi a fait jadis Méhémet-Ali; mais pour monter ce navire, pour le conduire sur mer, il faut des marins; pour entretenir une flotte qui soit autre chose qu'une création trompeuse et éphémère, il faut une population maritime; pour faire vivre enfin, sinon pour développer une population maritime, il faut une marine marchande. Tel est l'enchaînement de nécessités qu'entraîne le maintien d'une puissance navale. On a souvent cherché à remédier à la pénurie d'hommes de mer en introduisant à bord une certaine proportion d'hommes non marins que l'on employait aux parties les moins spéciales du métier, mais on a vite trouvé la mesure très restreinte dans laquelle ce mélange

était profitable. Un moment on a cru que l'emploi de la vapeur allait diminuer le nombre de marins nécessaires à bord d'un navire, mais on a été vite détrompé. Il suffit de citer à ce sujet l'exemple si frappant de l'escadre anglaise envoyée dans la Baltique en 1854 sous les ordres de sir Charles Napier. Cette escadre, armée à la hâte, dans un moment où les matelots anglais étaient distribués sur tous les points du globe, et alors que l'amirauté britannique ne voulait point avoir recours à la brutale extrémité de la *press*, avait vu ses équipages formés en majeure partie de soldats de marine et d'hommes ramassés de tous côtés, principalement de *landsmen*, hommes de terre. Avec des équipages ainsi composés, l'escadre fut condamnée à l'impuissance. Or les vaisseaux qui la composaient étaient tous des vaisseaux à vapeur, les soldats de marine étaient des hommes habitués à naviguer et rompus à la discipline, enfin les *landsmen* étaient des insulaires de la Grande-Bretagne, où tout le monde est plus ou moins familier avec les choses de la mer. Cependant cela ne suffisait pas : le marin, le vrai marin de naissance, d'éducation, d'habitude, manquait, et rien n'avait pu le remplacer. Ce qui est vrai pour les Anglais l'est à bien plus forte raison pour nous, que la nature n'a pas faits marins. Nous ne remplacerons jamais nos matelots par des soldats. Si nous cessons d'avoir des officiers identifiés par la pratique de toute leur vie avec la navigation, si nous cessons de trouver sur notre littoral assez de matelots de profession pour en faire le fond de nos équipages, nous cesserons de compter parmi les puissances navales, nous cesserons d'avoir la supériorité que l'assemblage de nos forces de terre et de mer nous donne sur les états du continent.

Jusqu'ici, Dieu merci, ni les officiers ni les marins ne nous ont manqué; mais le nombre de ces derniers est restreint. Le chiffre total de notre population maritime, outre l'enfant et le vieillard, est seulement de cent mille hommes. Pour que ces cent mille hommes puissent suffire aux besoins de notre marine militaire, et même de notre marine marchande, il a fallu les placer sous des lois exceptionnelles, qui, pour notre malheur, sont fortement attaquées en ce moment. Et ce sont ces attaques qui jettent dans les rangs de notre marine une vive et légitime inquiétude. Une expérience de près de deux siècles nous a montré que ces institutions qu'on veut détruire ont permis jusqu'ici à la France d'entretenir une force navale considérable, tandis que ce qu'on propose de mettre à la place ne repose que sur de simples opinions, sur des calculs arbitraires. Il est facile de dire : Supprimez l'inscription, et vous verrez se développer à la fois notre navigation marchande et notre population maritime, et s'étendre par suite la pépinière dans laquelle nous recrutons nos équipages; mais la preuve, où est-elle? S'est-il passé

en un lieu ou à une époque quelconque des faits qui puissent servir de base à cette assertion? Et si l'expérience ne réussit pas, si notre marine marchande s'appauvrit, si le nombre de nos matelots diminue avec elle, ce ne sera pas seulement une expérience économique et commerciale qui aura été manquée, ce sera un coup peut-être irréparable porté à la puissance de la France. J'avoue que, malgré l'opinion fort éclairée et fort respectable de quelques Anglais, qu'on a vus dans ces derniers temps sortir de leurs habitudes de réserve et quitter leur pays pour venir dans nos commissions se faire les apôtres des doctrines qui doivent régénérer notre marine et lui donner un nouvel essor, je ne voudrais m'avancer dans une voie offrant de tels hasards qu'avec beaucoup de circonspection. Je demanderais deux sûretés plutôt qu'une avant de faire le premier pas.

L'histoire de cette législation si menacée est fort simple. Lorsque la société européenne, sortant de la barbarie du moyen âge, a commencé à s'organiser, chaque peuple confinant à la mer a bien vite senti l'importance d'une marine marchande comme élément de grandeur et de richesse. Chacun s'est appliqué à en encourager chez lui le développement. De là toute cette série d'entreprises coloniales, de priviléges, de prohibitions, de droits protecteurs, à l'aide desquels les diverses marines marchandes ont été lancées dans le monde et y ont grandi, celle de l'Angleterre plus qu'aucune autre. Une fois les marines marchandes créées, on avait tous les élémens des marines militaires; on avait le plus important de tous, la population maritime nécessaire à la formation des équipages. Seulement la création et le maintien de cette population ont été faciles et naturels dans certains pays, laborieux et artificiels dans d'autres. L'Angleterre, avec sa position insulaire et le génie de ses habitans, était mieux douée qu'aucune autre contrée pour devenir une puissance maritime. L'insulaire, qui ne peut communiquer avec le reste du monde que par eau, est marin par la force des choses. Les Anglais en outre, par des motifs qu'il n'est pas de notre sujet de rechercher, ont le goût de la colonisation. Ils émigrent sans difficulté, la plupart du temps sans pensées de retour, et portent en tout pays leur énergie naturelle. Ils fondent des colonies, centres de consommation et de production, qui conservent avec la mère patrie des liens puissans et fournissent un continuel aliment à la navigation. Nous au contraire, soldats de terre ferme avant tout, peuple militaire et dominateur, nous manquons notoirement de goût et d'instinct pour les choses de la mer. Nous sommes volontiers conquérans, quoique ne sachant pas toujours garder nos conquêtes; mais aucun peuple n'a moins que nous le génie de la colonisation.

Poussés par l'esprit d'aventure, nous allons en guerre au-delà des mers, mais toujours avec la pensée de revenir au pays natal, et si par hasard nous avons emporté avec nous d'autres idées, la nostalgie ne tarde pas à nous avertir de notre illusion. Aussi n'avons-nous pas de colonies à comparer à celles des Anglais en Amérique, en Australie, aux Indes orientales.

Dans cette situation, on comprend que la création d'une marine marchande ait été chose aisée en Angleterre, et que chez nous au contraire la tâche ait été pleine de difficultés. Heureusement quelques hommes d'état ont été donnés à la France, un surtout, Colbert, doué de l'esprit le plus clairvoyant et de la plus énergique volonté. Ces hommes, dans leur noble sollicitude pour notre grandeur nationale, ont voulu nous fournir, par la création d'un commerce et d'une population maritimes, les élémens de cette force navale qui joue un rôle si considérable dans le monde, et à laquelle l'Angleterre doit toute sa puissance. Ils l'ont voulu malgré nous, malgré nos instincts rebelles, et ils ont réussi. Aussi, en même temps qu'à l'exemple du gouvernement anglais ils entouraient la navigation marchande d'une foule de garanties exclusives et protectrices, ils créèrent ce que n'avait pas l'Angleterre, une législation exceptionnelle par laquelle tout le littoral de la France était organisé comme une vaste colonie maritime dont toute la population était enchaînée à la carrière navale. De là l'origine de l'inscription maritime. Moyennant de nombreuses immunités et des avantages de toute nature qui étaient accordés à leurs familles, les gens de mer, par le seul fait de leur naissance, étaient *inscrits* sur des registres et voués au service maritime. Ils devaient se tenir toujours à la disposition de l'état, pour aller, suivant l'étendue de ses besoins, former l'équipage de ses vaisseaux. Il y avait là pour la marine marchande et la marine militaire un égal avantage : à l'une on assurait des matelots, à l'autre le maintien permanent et peu onéreux d'une réserve où elle trouvait à se recruter.

L'inscription maritime, bien que fort ébranlée, est encore debout aujourd'hui. Elle a traversé notre première révolution et tous les régimes divers qui se sont succédé depuis lors, sans qu'on ait jamais songé à porter la main sur une institution qui n'a cessé de répondre admirablement au but que s'est proposé le fondateur. Il y a dans le fonctionnement de tout le système une balance si égale entre les charges et les avantages, qu'il est sans exemple qu'aux époques mêmes du plus grand désordre dans l'état il y ait eu opposition sérieuse au maintien de l'œuvre de Colbert. Beaucoup de peuples étrangers nous envient cette législation et s'efforcent d'y conformer la leur. Les Anglais eux-mêmes, qui viennent l'attaquer

chez nous, les Anglais, si jaloux de leur liberté individuelle, si impatiens de toute contrainte, si ennemis de toute imitation étrangère, ont songé à établir quelque chose de semblable. Qu'on prenne le rapport fait au parlement par M. Lindsay au nom de la commission de la marine marchande en août 1860, et on y lira ce qui suit : « Votre commission appelle spécialement l'attention de la chambre sur la question de savoir si une mesure ne pourrait pas être conçue et formulée par la sagesse du parlement à l'effet de placer les marins et la population *maritime du royaume-uni tout entière* sous un système de règlement assurant l'enregistrement et une période limitée de service. Votre commission pense que les résultats d'une semblable mesure, qui ne pourrait être adoptée avec succès que par l'accord des plus hautes capacités administratives et par le concours patriotique de tous les partis, serait de placer les relations entre armateurs et marins sur un pied juste et satisfaisant, d'établir une réserve navale sur des principes larges, libéraux et nationaux, d'assurer ainsi une plus grande harmonie entre la marine marchande et la marine royale, et par suite de garantir à la nation *les services immédiats et empressés de tous ses enfans en temps de guerre.* »

Ou nous nous trompons, ou l'habile rapporteur de la chambre des communes réclamait là l'établissement d'un régime fort semblable au nôtre. Cependant cette législation, si enviée au dehors, est aujourd'hui vivement attaquée chez nous. Nos *unificateurs* lui reprochent d'être une loi d'exception, comme s'il n'en existait pas d'autres et de moins salutaires en France. Les armateurs ensuite réclament avec force et avec une certaine apparence de droit contre les charges que l'inscription fait peser sur eux, et qu'ils prétendent être injustes depuis qu'on les a privés des avantages commerciaux qui en étaient la compensation.

Le grand argument des *unificateurs* est que l'inscription enchaîne bon gré mal gré à la carrière navale ceux qu'elle atteint. Le fait est incontestable; mais n'en est-il pas de même pour la conscription par laquelle l'armée se recrute? Service à l'armée, service sur la flotte, sont des impôts que la population paie en nature; seulement le chiffre des inscrits aptes à servir sur la flotte n'est que de cent mille hommes, tandis que l'armée se recrute sur la population tout entière de la France, et si l'on voulait recruter parmi ces cent mille inscrits le personnel de la flotte en suivant les mêmes règles que pour l'armée, le contingent se trouverait insuffisant. Il est donc nécessaire, pour avoir une force navale, de pratiquer un autre système, et celui qui a été appliqué jusqu'ici a été d'une heureuse efficacité. Sans doute la charge qui pèse sur la population maritime est lourde, mais elle ne l'est pas plus à bien des égards que celle

de la conscription. Le jeune marin n'est pas enlevé, comme le soldat, à toutes les habitudes de sa vie antérieure; il n'est pas arraché à son industrie. Il continue au contraire à la pratiquer, et il s'y perfectionne pendant son séjour sur les bâtimens de l'état. Et quant à la durée indéterminée de son service, c'est à cette sévère exigence que les dispositions paternelles de la loi accordent de nombreuses compensations. Il faut bien le remarquer d'ailleurs, l'inscrit n'est pas enchaîné par une nécessité inexorable à la navigation; il a le droit de renoncer aux charges comme aux avantages de l'inscription; il peut, à son gré, rester dans le droit commun. Cela se fait très souvent et en particulier sur notre littoral de la Méditerranée. En 1864, le chiffre des *renoncés* s'est élevé à treize mille; mais, hâtons-nous de le dire, c'est un fait bien constaté que les renonces ont lieu en haine du métier de marin, si dur en comparaison de toutes les carrières plus faciles et plus lucratives qui s'ouvrent aujourd'hui de toutes parts. Elles n'ont pas lieu en haine de l'inscription maritime; bien au contraire : l'inscription est regardée par les marins comme une protection. Si elle n'existait pas, ils savent très bien que dans les besoins urgens de la guerre ils seraient levés en masse, comme par la *press* en Angleterre, et n'auraient pas pour dédommagement toutes les garanties, tous les avantages que les règlemens actuels leur assurent pour eux et pour leurs familles.

Les plaintes de notre marine marchande contre ces règlemens, ses réclamations contre la gêne qu'ils apportent à ses opérations sont chose plus sérieuse. Il est très vrai que cette marine est aujourd'hui dans une situation difficile, dans une sorte d'état maladif. Placée en face d'obstacles peut-être insurmontables, elle s'attaque avec violence à tous les embarras de détail qu'elle trouve sur son chemin. Les règlemens de l'inscription, qui l'obligent à concourir au développement de notre personnel naval et à se charger d'une partie des soins qu'il réclame, sont de ce nombre. Aussi, sans examiner si ces règlemens ne lui assurent pas à la longue des avantages plus qu'équivalens aux charges du moment, elle veut à tout prix s'en délivrer, et sans hésiter somme le gouvernement de tuer la poule aux œufs d'or. La question est toute pour nos armateurs une question de gain ou de perte immédiate, et l'on conçoit qu'ils la tranchent résolument; mais à côté des intérêts privés il y a des intérêts généraux qui leur sont supérieurs, et dont un gouvernement prévoyant doit avant tout se préoccuper.

Nous ne voudrions pas que l'on nous crût insensibles aux embarras de notre industrie maritime. Il s'est réuni contre elle un concours de circonstances malheureuses qui ont amené presque partout son déclin, et qui, si elles se prolongeaient, ne pourraient

manquer d'avoir une action funeste sur la puissance navale de la France, car les deux marines, se formant du même personnel, sont forcément solidaires, et l'une ne peut souffrir sans que l'autre s'en ressente. La seule branche de notre navigation qui ne dépérisse pas en ce moment est la pêche. Celle qui se fait sur le littoral voit les chemins de fer assurer un débouché et une plus-value à ses produits par le transport rapide du poisson. Quant à la grande pêche, celle qui arme pour l'Islande et Terre-Neuve, elle se maintient, grâce aux avantages protecteurs dont elle jouit encore. Un des principaux réside dans les traités qui nous assurent un droit *exclusif* de pêche sur la moitié des côtes poissonneuses de Terre-Neuve. Grande et petite pêche font donc aujourd'hui l'emploi de la majeure partie de notre personnel naval, à la différence de ce qui se passe chez les autres peuples marins, où elles ne sont qu'un accessoire. Par contre, le cabotage et la navigation de haute mer, qui ailleurs font presque l'unique objet des armemens maritimes et qui forment de beaucoup les meilleurs matelots, sont chez nous insignifians et sur une pente rapide de décadence. Déjà le grand cabotage entre l'Océan et la Méditerranée a presque complétement disparu. Le petit cabotage, qui va de port à port sur le littoral, diminue aussi, quoique moins rapidement. C'est la conséquence inévitable de la concurrence que font aux transports par eau les chemins de fer. L'Angleterre subit elle-même cette conséquence : malgré l'accroissement rapide de sa population, malgré ses côtes si merveilleusement appropriées à la navigation, malgré ses rapports de plus en plus multipliés avec l'Irlande, malgré le mouvement chaque jour croissant du charbon, elle voit, au milieu du progrès général de son commerce maritime, son cabotage rester stationnaire. Il employait 44,650 hommes en 1849; il en emploie 43,406 en 1862.

Mais si nous passons à la navigation de haute mer, c'est là qu'apparaît tout notre déclin, d'autant plus triste, d'autant plus alarmant que cette navigation est l'école des bons matelots et le principe véritable de la supériorité maritime. Ce déclin a bien des causes : l'état de crise de nos colonies depuis l'émancipation des esclaves, l'admission du pavillon étranger dans ces mêmes colonies naguère ouvertes uniquement au nôtre, enfin toutes les mesures successives que l'on a commencé à prendre en exécution des traités de commerce négociés avec l'Angleterre.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur une question aujourd'hui épuisée par tant d'esprits éminens. Au premier aspect, l'application des doctrines du libre échange doit avoir les plus heureux effets sur notre industrie maritime. Affranchie de toute gêne, de

tout règlement embarrassant, libre de ses mouvemens, stimulée par la concurrence, elle doit, ce semble, trouver toute espèce d'avantages au nouveau système; mais, en y regardant de plus près, ces avantages si séduisans n'apparaissent que dans un avenir lointain et problématique, tandis que les inconvéniens sont immédiats et d'une manifeste gravité. Si, dans l'espoir d'atteindre ces avantages douteux qu'on nous montre à l'horizon et qui doivent compenser toutes nos pertes, nous continuons à sacrifier ce que nous tenons dans le présent de réel et de positif, nous pourrions bien aboutir à l'entier sacrifice de notre puissance navale, résultat devant lequel reculeraient sans doute les plus hardis de nos expérimentateurs. Le pays, son service, sa force, sa grandeur, doivent passer avant tous les principes économiques. Quand ces principes, ce qui est loin d'être, auraient acquis pour tous les temps et pour tous les lieux l'incontestable évidence des axiomes, ils ne sont pas de ceux auxquels un peuple doit immoler ce qui le maintient à son rang parmi les nations. Or, s'il est vrai que nos forces navales, nécessaires élémens de notre puissance et de notre sûreté, même en Europe, soient de si près solidaires de notre marine marchande, il ne faut pas considérer celle-ci comme une industrie de médiocre importance, qui puisse sans danger céder la place à telle autre industrie soi-disant plus profitable; il faut, d'un point de vue plus élevé, l'envisager comme une partie vitale de l'organisation de notre pays, comme une condition essentielle de notre existence nationale. Il n'y a plus dès lors matière à expérience, quand surtout les faits n'ont nulle part encore donné pleinement raison au système.

Qu'est-ce en effet que l'industrie maritime, et quel doit être le résultat pour nous de la libre concurrence en matière de navigation? L'industrie maritime est un service de transports, transports d'hommes et de choses. Les navires vont et viennent avec un chargement, avec des passagers, et c'est le port de ces passagers, de ces marchandises, qui fait le bénéfice de l'armateur. Il en est absolument d'un navire comme d'un chemin de fer. Plus il porte de passagers et de marchandises dans un temps donné, plus ses bénéfices seront grands. Or, décréter le libre échange en marine, ce n'est ni plus ni moins qu'autoriser une ou plusieurs compagnies étrangères à établir un ou plusieurs chemins de fer à côté de celui qu'une compagnie française possède et exploite, entre Paris et le Havre par exemple. Si pour certaines raisons la nouvelle compagnie porte les passagers et les marchandises à plus bas prix et plus vite que la compagnie française, je doute très fort que, malgré tout notre patriotisme, celle-ci fasse ses affaires. Il en est du bâtiment

de mer comme du chemin de fer. Si à côté de lui vient se placer un navire étranger qui parte plus exactement que lui, aille plus vite, exige un fret comparativement moins élevé, le navire étranger sera préféré, et l'industrie maritime française sera ruinée. Or certaines contrées ont et auront sur nous un tel ensemble d'avantages maritimes qu'il nous sera impossible de lutter à armes égales contre elles, et que, les nouvelles lois nous enlevant le peu qui nous était exclusivement réservé, il ne nous restera rien. Adieu alors la population maritime qui n'aura plus d'emploi, adieu nos équipages, nos vaisseaux, notre force navale : nous deviendrons Prusse ou Autriche, mais nous ne serons plus la France d'hier et d'aujourd'hui.

Ce n'est pas la première fois qu'il a été fait chez nous des essais de libre échange maritime. Il y a déjà bien des années, nous avons admis les Américains sur un pied d'égalité avec nous pour le transport du coton. Le résultat a été de donner le monopole de ce transport aux Américains. Aujourd'hui nous commençons à voir les conséquences de notre traité de commerce avec l'Angleterre; nous voyons le mouvement de la navigation anglaise dans nos ports augmenter de jour en jour et dans une proportion bien plus rapide que le mouvement total de ces ports. La raison en est toute simple : c'est que le libre échange par mer donne au peuple exclusivement marin, à celui que sa position géographique, ses instincts naturels et toutes les traditions de son histoire ont fait navigateur et commerçant, des avantages que ne peut balancer un autre peuple qui n'est pas né pour la vie de mer, et chez qui la marine a été une création de la politique plutôt que le développement spontané du génie national. La destinée de notre marine, si l'on n'y prend garde, est de succomber dans cette lutte, comme a succombé déjà la navigation belge, qui a disparu presque complétement avec les droits différentiels qui la protégeaient; mais la Belgique, pour son existence politique, n'a pas besoin d'une marine militaire, tandis que la France, renonçant à la sienne pour l'amour abstrait d'un principe, abdiquerait le rang qu'elle a tenu jusqu'ici parmi les nations.

Et que l'on ne croie pas que nous hasardions une supposition gratuite en affirmant l'impuissance de la France à soutenir sur mer la concurrence du libre échange. Tout nous manque pour cela, les faits le prouvent : nous ne pouvons construire à aussi bon marché que le pays où le fer et le bois abondent; nous ne pouvons faire de navigation à vapeur à aussi bon compte que les contrées qui ont le fer à bas prix et où le charbon tombe de la mine d'où on l'extrait dans le navire qui le consomme; nos équipages sont plus nombreux et coûtent plus cher que ceux des nations naturellement vouées à

la marine; nous n'avons pas le génie, l'instinct commercial des peuples maritimes, insulaires ou autres, ni l'abondance avec laquelle les capitaux anglais et américains se portent sur les entreprises de lointaine navigation. Enfin nous manquons absolument de ce qui fait la base d'une marine marchande, de ce qui donne aux peuples un stimulant continuel à aller faire des échanges par-delà les mers, un produit national de gros volume, partout recherché, ce qu'on appelle en langue de commerce un fret de sortie. Voilà ce qui nous fait défaut. Regardons autour de nous. Quelles sont les marines en progrès? Celles qui ont des frets de sortie : c'est l'Angleterre avec ses fers, ses charbons, ses machines; c'est ou c'était l'Amérique avec ses cotons, ses grains, ses tabacs; c'est la Norvége avec ses bois; enfin c'était la Grèce quand elle avait le monopole du commerce du Levant, quand elle transportait les grains de la Mer-Noire et les produits de l'Égypte, que la navigation à vapeur anglaise lui enlève aujourd'hui. A côté de ces marines à grands frets, quelles sont celles qui, avec des opérations moins étendues, continuent à se soutenir? Ce sont les marines, comme celles d'Espagne et de Hollande, qui vivent d'une part exclusive qu'elles se sont réservée dans le trafic intérieur et colonial. Partout ailleurs il n'y a que déclin et ruine, et il ne peut en être autrement. Nous citions tout à l'heure l'exemple de deux chemins de fer rivaux, dont l'un, transportant plus vite et plus économiquement les passagers et les marchandises, ruine nécessairement l'autre. Comment cet avantage ne serait-il pas assuré au premier, s'il est chargé en allant et en revenant, tandis que son concurrent, obligé d'aller à vide, ne fait d'argent qu'au retour? Allez chercher vos fers, vos agrès et jusqu'aux coques de vos navires à l'étranger, faites table rase de tous les décrets, lois, règlemens, qui gênent l'armateur dans ses opérations; vous ne changerez pas ce fait capital, cause première de notre infériorité. Tandis que le navire anglais part avec un volumineux chargement embarqué en quelques jours, le bâtiment français attend pendant un temps indéfini et avec des dépenses considérables un quart peut-être de chargement. Arrivé au but, les capitaux dont dispose le négociant anglais lui ont assuré le chargement de retour de son navire, et celui-ci est déjà revenu que le bâtiment français s'épuise à grands frais à trouver sa cargaison de retour. Il n'y a pas de concurrence possible dans ces conditions, et il n'est pas étonnant que le commerce préfère se servir de navires anglais, et que les produits du monde entier viennent avec avantage remplir les entrepôts anglais, d'où ils ne sortent que pour offrir un nouvel élément de fret au pavillon britannique et faire à notre navigation lointaine une concurrence ruineuse.

Mais, nous disent les partisans des réformes commerciales illimitées, l'égalité entre les rapports de peuple à peuple, la concurrence toujours si féconde, remettant chaque chose à sa place, développeront chez nous les industries pour lesquelles nous sommes intellectuellement et naturellement préparés, et ces industries nous donneront des produits encombrans à emporter. La chose est possible, et nous ne voulons pas en désespérer; mais ce sont toujours des promesses qu'on veut nous faire accepter pour du comptant, et j'ajoute que, quant à présent, les réformes déjà opérées n'ont pas eu le résultat dont on nous flatte. Ce sont des tissus et autres marchandises de peu de volume dont la production a augmenté ou qui ont traversé nos ports en transit. La différence de volume entre nos exportations et nos importations est de 1 à 3 : 33 millions de quintaux métriques contre 99. Pour que notre marine pût prendre un nouvel essor, il faudrait que l'agriculture, à laquelle notre population et notre sol sont si propres, pût s'affranchir des entraves qui la gênent et se relever de l'appauvrissement que lui ont causé nos erreurs sociales, nos préjugés et ces emprunts soi-disant nationaux qui ont enlevé à nos cultivateurs le peu de capital dont ils disposaient; il faudrait que les produits de notre territoire s'accrussent dans une proportion assez grande pour fournir à nos bâtimens de commerce des chargemens considérables. Il faudrait que le bassin houiller du Rhône devînt le point de distribution du charbon dans toute la Méditerranée. Il faudrait enfin que nos lignes de paquebots à vapeur, soutenues par des subventions qui ne sont qu'une forme moderne de la protection, allassent en se popularisant et étendant leur action, et qu'elles nous donnassent une part de plus en plus grande dans les transports de passagers sur tous les points du globe. Ce sont là les espérances qu'on nous offre; mais parmi les plus confians de nos libre-échangistes, qui oserait répondre qu'elles se réaliseront bientôt? Le plus simple bon sens, la plus vulgaire expérience des choses humaines, ne disent-ils pas au contraire que le temps seul, et un temps bien long, peut accomplir de tels changemens? Je répète ma question, que deviendra en attendant notre marine?

Je suis loin de contester le principe des réformes commerciales; je ne cacherai pourtant pas le regret que j'éprouve qu'elles aient été opérées chez nous d'une manière si prompte et si radicale. Je crains qu'une fâcheuse expérience ne vienne encore une fois nous démontrer une vérité bien triviale et néanmoins bien souvent méconnue, qu'il n'y a de bons fruits que ceux que le temps a mûris. Le peuple des États-Unis, si intelligent en affaires et si riche en avantages naturels, n'en persévère pas moins dans la protection, et

il ne semble pas qu'il s'en trouve mal. Et qu'on nous permette de le redire après tant d'autres, si l'Angleterre s'est avisée un jour de renoncer au système protecteur en matière de navigation, ç'a été lorsque la prospérité de ses colonies, l'abondance de ses frets de sortie et la supériorité bien établie de ses aptitudes maritimes ne lui ont plus laissé de concurrence à redouter. Obtenir le triomphe absolu des doctrines du libre échange, c'est pour les Anglais faire tomber les dernières barrières posées à leur monopole maritime. Nous concevons qu'ils cherchent ardemment à nous entraîner dans cette voie, nous concevons moins que nos hommes d'état se soient si fort hâtés d'y entraîner la France à son insu. Maintenant que nous y sommes entrés, il y a certains pas sur lesquels il est difficile, peut-être impossible, de revenir; mais qui nous oblige à aller plus loin? Quelle nécessité nous presse d'abolir les derniers avantages que les lois conservent à notre pavillon, et de tarir ainsi les sources de notre puissance navale? Dussions-nous fatiguer le lecteur de nos redites, nous répéterons que des mesures radicales, telles que nous les avons entendu proposer, prises à l'égard de l'inscription maritime, auraient ce funeste résultat. Le régime des classes a rendu trop de services jusqu'à ce jour pour être sacrifié à la légère. Sans doute, dans la position fâcheuse où se trouvent placés nos armateurs, il faut autant que possible alléger les charges que ce régime fait peser sur eux : il y a une foule de règlemens, de détails, d'obligations surannées, d'inspections tracassières, de mesures inutilement vexatoires, qui doivent disparaître; mais le principe de cette législation doit être maintenu. N'oublions pas qu'en matière de gouvernement il n'y a règle si générale qui ne comporte quelques exceptions, et certes la marine mériterait qu'il en fût fait une en sa faveur, alors même que la doctrine du libre échange aurait, ce qu'elle n'a pas, le caractère d'une de ces vérités souveraines reconnues par tous les peuples. Cette marine, qui fait le juste orgueil du pays, continuons à la traiter comme une plante difficilement acclimatée parmi nous, qui demande une culture très attentive, nous dirions presque une culture forcée, et qui ne doit pas être livrée au souffle variable des opinions de nos économistes.

Gardons le principe de l'inscription, ayons soin de nos matelots, de leurs femmes, de leurs enfans; chargeons-nous des vieillards, faisons à cette race d'hommes si nécessaires un lit de roses qui ne risquera jamais d'être trop doux, et tenons-les, de peur qu'ils ne s'échappent, dans un enchaînement d'habitudes qui les attache à la carrière maritime. Si nous laissons ces habitudes s'interrompre, si les soins, les secours, les avantages du métier disparaissent pour nos marins, ils n'en verront plus que les chances incertaines et les

dégoûts certains, et les choses se passeront chez nous comme elles se sont passées en Belgique. Nos matelots et leurs enfans chercheront et trouveront à terre des industries plus lucratives et moins pénibles. Le coup frappera d'abord notre marine marchande; mais, à défaut de la navigation sous pavillon national, nos armateurs auront la ressource de faire la commission sous pavillon étranger. Ce sera pour la marine militaire que le coup sera irréparable, qu'il sera mortel. Ce n'est pas dans notre pays en effet qu'on pourra pratiquer ce qui se pratique en Russie, élever des enfans pour le métier de marin et les garder vingt-cinq ans au service. Il est permis à un gouvernement à demi asiatique de se procurer à ce prix des matelots. Encore s'impose-t-il la charge de les garder, de les payer pendant la paix, pour les avoir pendant la guerre, ce qui constitue à la fois pour les populations une loi d'exception d'une dureté sans égale, et pour l'état une lourde charge. Malgré les tendances autocratiques de notre législation, nous n'en sommes pas là : les réclamations qui s'élèvent contre notre inscription maritime s'élèveraient avec une bien autre force contre un pareil régime. Encore une fois conservons le nôtre.

Pris un à un, tous les élémens qui composent la marine française sont excellens. Nos officiers réunissent toutes les qualités du marin : navigateurs, explorateurs, hydrographes également habiles, on les a vus aussi bons à organiser qu'à conquérir la Cochinchine, et menant à la fois et avec le même succès la guerre et la diplomatie en Chine et au Japon. On les a vus soldats en Crimée et au Mexique, faisant l'admiration de l'armée par la variété de leurs aptitudes. Il n'y a qu'à le vouloir pour que les choses soient toujours ainsi, et que notre jeunesse ne cesse pas de rechercher une carrière dont la glorieuse étendue vient d'être suffisamment démontrée par la guerre américaine.

Et pour parler en finissant de nos matelots, qui ne connaît l'intelligence, le dévouement de cette race hardie, généreuse, honnête, dont le seul tort est d'être trop peu nombreuse? Empêchons à tout prix ce nombre de diminuer encore. Ne sacrifions pas précipitamment tout un passé, qui a pour lui la sanction de l'expérience, à des avantages partiels et peut-être éphémères. Ne prenant conseil que du bon sens et de l'intérêt national, sachons reconnaître et éviter les écueils placés sur notre route. Alors nous pourrons non-seulement nous glorifier des services rendus jusqu'à ce jour par notre marine, mais en attendre avec confiance d'aussi grands dans l'avenir.

V. DE MARS.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

V.

RÉFORMES ET FÊTES DE COUR A VERSAILLES ET A STOCKHOLM.

La mort de Louis XV vint modifier gravement les rapports de Gustave III avec la cour de France (1). A l'égard du vieux roi, Gustave ne pouvait naguère espérer d'autre rôle que celui de protégé et de disciple; l'appui qu'il avait rencontré de la part du cabinet de Versailles et l'accueil qu'il avait reçu pendant son premier voyage à Paris étaient autant de liens personnels par où il était obligé à la reconnaissance en même temps qu'au respect. Envers le petit-fils de Louis XV, la situation n'était plus la même. Le roi de Suède, plus âgé que Louis XVI de huit années, fermement assis depuis trois ans sur le trône d'une ancienne monarchie, très fier de la dextérité avec laquelle, dans la journée du 19 août 1772, il s'était emparé du pouvoir, pouvait se présenter désormais à Versailles, pensait-il, comme un allié qui, en faisant honneur aux espérances fondées sur ses talens et son courage, avait utilement servi la cause commune. Si le jeune roi de France se voyait aux prises dès le commencement de son règne, comme il était aisé de le prévoir,

(1) Voyez, sur les rapports de Gustave III avec la cour de France jusqu'à la mort de Louis XV, la *Revue* du 15 février, 1er mars, 1er avril et 15 juillet 1864.

avec des difficultés semblables à celles que la lutte contre les parlemens avait suscitées à son aïeul, il saurait lui enseigner l'art de soumettre des assemblées peu dociles en même temps qu'il lui montrerait l'exemple des réformes libérales, dont il avait pris l'initiative. Il affectait d'autant mieux une sorte de supériorité qu'il avait personnellement connu, pendant sa visite à Versailles en 1771, la timidité extrême du dauphin, et qu'un tel caractère était fort éloigné de son infatigable esprit d'aventures. En outre il n'avait pas plu à la dauphine Marie-Antoinette; la jeune cour n'étant pas en faveur alors, il avait réservé toutes ses séductions pour se faire bien venir de Mme Du Barry, la maîtresse régnante; la dauphine, devenue reine, n'avait pas oublié ses premières impressions, et Gustave s'en était aperçu. De son côté, le cabinet de Versailles, qui continuait à payer des subsides au roi de Suède après l'avoir mis en état d'accomplir sa révolution de 1772, prétendait ne pas renoncer à une sorte de tutelle, dont le joug se fit plus d'une fois sentir. Louis XVI avait d'ailleurs appelé auprès de lui, comme ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, esprit calme et circonspect, qui ne rapportait de son ambassade à Stockholm aucune excessive illusion sur la puissance effective de la Suède et de son roi. Les deux cabinets et les deux cours s'observaient donc. C'était une raison de plus pour Gustave III de se tenir mieux que jamais informé par de nombreuses et intimes correspondances; les intérêts de sa couronne y étaient engagés : tant qu'il aurait besoin de notre aide, il devait surveiller attentivement les diverses influences de nature à modifier la volonté royale ou bien les dispositions ministérielles, d'où pouvait dépendre la continuation des subsides; il fallait qu'il pût prévoir les changemens de faveur à Versailles et qu'il se ménageât sans cesse quelque ouverture auprès des puissans du jour ou du lendemain.

Est-il besoin d'ajouter qu'en dehors de la convenance ou de la nécessité politique un charme renouvelé attirait ses regards vers cette cour et cette société françaises au-devant desquelles s'ouvraient alors de mystérieuses destinées? Elle était universelle, cette émotion que les premières années du règne de Louis XVI faisaient naître; aujourd'hui encore, peu de momens de notre histoire appellent notre étude par de plus émouvans contrastes. C'est en France que s'était accompli pour la plus grande part le travail du XVIIIe siècle, et tout le monde comprenait que ce travail n'était pas fini. C'est aussi en France que les signes de la révolution devaient se montrer tout d'abord, précisément parce que chez nous l'ancien régime, devenu à la fin du siècle moins oppressif que partout ailleurs, s'offrait de lui-même aux attaques. La royauté, sous un

prince d'aussi bon vouloir que le fut Louis XVI, proclamait la première la nécessité des réformes en même temps qu'elle se mettait à l'œuvre, trop tard sans doute, mais non sans un grand mérite. L'élite de la noblesse avait fait précédemment déjà quelques hardis progrès dans la voie des idées libérales, et la cour en un mot, reflétant la nation, s'inspirait du sentiment vague et secret d'un prochain péril pour tenter les routes non encore frayées. On ne se contentait pas de faire bon accueil aux idées que le travail prodigieux des esprits avait enfantées : on offrait la bienvenue, sans esprit d'exclusion, même à des vues et à des mœurs étrangères. C'est le moment où cette société française, naguère presque impénétrable, s'ouvre à de faciles enthousiasmes, à de vives fantaisies, à des imitations naïves. Avec Marie-Antoinette, Gluck nous arrive; l'Allemagne nous envoie en même temps les premiers échos de la gloire de Lessing, de Klopstock, qui vient de terminer *la Messiade*, et de Goethe, qui, la même année (1773), a publié *Werther;* enfin une anglomanie passagère, à la suite des graves réflexions que le spectacle de la constitution anglaise nous avait inspirées, mêle à nos mœurs celles de nos voisins, et la langue elle-même s'élargit pour admettre des mots jusque-là peu usités ou entièrement inconnus. Cette ardeur de l'esprit français à invoquer alors toutes les réformes, à recevoir tous les exemples, devient pour une bonne partie de la nation un enivrement véritable, auquel se mêle la séduction toute-puissante des amusemens et des fêtes, qui reparaît ici à côté des préoccupations les plus graves. Nulle génération peut-être ne s'est plus entièrement livrée au plaisir. Les heureux de ce temps semblent n'avoir plus d'autre souci que de jouir sans inquiétude dans une atmosphère que rien ne saurait troubler, ou bien l'on est tenté de croire que cette cour, cette noblesse, ce monde élégant, ont déjà devant les yeux l'impitoyable image de leur lendemain, et que, si tout est perdu, ils veulent du moins par avance ravir au tourbillon quelques heures insouciantes d'enchantement et de fête. Or ce double aspect d'un louable et actif esprit de réformes et d'un invincible entraînement vers le plaisir, nous allons voir le roi de Suède l'observer avec curiosité en France et le reproduire autour de lui : nouvelle occasion pour nous d'ajouter quelques traits à cette étude, qui s'efforce de suivre l'histoire des rapports entre les deux cours.

I.

Comment Gustave III, désireux de connaître toutes les vicissitudes intimes de la cour de Versailles, sera-t-il exactement informé?

Qui lui rendra les mille agitations d'un monde si complexe et le tableau d'une société charmante dont personnellement il connaît déjà les principales figures? Qui l'instruira des événemens intérieurs par lesquels ses intérêts les plus pressans peuvent être affectés? Il faut se rappeler ici quelles précieuses relations il a su se ménager en France depuis son premier voyage. Accueilli par la haute société française et salué par elle, dans un moment de noble réaction contre l'abaissement du long règne de Louis XV, comme le prince idéal que rêvait la philosophie du siècle, il s'est lié d'amitié avec plusieurs des femmes que leur naissance, leur esprit, leur ascendant moral, plaçaient à la tête des cercles voisins de la cour. Depuis son retour en Suède, il a engagé avec elles une active correspondance en vue d'une constante information. Après l'avoir instruit de ce qu'il recherchait si soigneusement, ces lettres, retrouvées dans les papiers mêmes de Gustave à Upsal et publiées ici pour la première fois, nous ont instruits à notre tour. On y a vu par des témoignages manifestes une louable agitation des esprits animant les hautes régions de la noblesse française, cette agitation engagée dans les voies nouvelles du libéralisme politique et dirigée, — ce que de rares exemples permettaient seulement de soupçonner naguère, — par plusieurs grandes dames de la fin du règne de Louis XV. La célèbre comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, dont le nom ne rappelait qu'une vie toute d'élégance et de fête, s'est montrée dans ces lettres profondément touchée des grands intérêts des peuples. En proie aux premières atteintes d'une mort prématurée, nous l'avons vue, sur son lit de souffrance, dicter à son amie Mme Feydeau de Mesmes, pour convaincre Gustave III, un mémoire contre l'absolutisme royal et en faveur des parlemens; le partage de la Pologne lui a arraché des larmes d'indignation et de désespoir. Les comtesses de Boufflers et de La Marck ont apparu sous des traits analogues dans leurs correspondances, également inédites, et l'on a pu voir avec un patriotique intérêt cet aspect nouveau s'ajouter à la physionomie de l'aristocratie française pendant le XVIIIe siècle.

C'est la comtesse de Boufflers qui nous offre, dans la collection des papiers d'Upsal, les premières informations sur le règne de Louis XVI. Elle écrit à Gustave III, deux mois à peine après la mort de Louis XV, une longue lettre où se reproduit, à propos des mêmes questions qui avaient tant agité les années précédentes, son infatigable ardeur politique, et où se montrent déjà les difficultés naissantes du nouveau règne. Après un rapide moment d'excessif enthousiasme, on accuse déjà Louis XVI parce qu'il n'a pas accompli d'un coup toutes les réformes :

« On avait écrit sur la statue de Henri IV : *Resurrexit*, dit Mme de Boufflers; on vient d'écrire ce même mot sur celle de Louis XV. On se plaint de quelques prodigalités; on accuse le retardement des réformes... La continuation de l'exil des magistrats est un sujet de mécontentement général parmi les gens de bien. On pense qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour finir le malheur de tant de familles qui souffrent sans l'avoir mérité. Plusieurs de ces gens-là ont déjà péri de chagrin, d'autres sont ruinés, tous sont privés de leurs charges et de leur état. On veut que M. de Maurepas rétablisse les choses sur l'ancien pied, sauf la réforme des abus, ou qu'il se retire. Votre majesté ne peut se représenter combien de vexations nous avons souffertes en si peu de temps, faute d'avoir un moyen de réclamation auprès du roi. Le souverain n'a que cette voie du parlement en France pour connaître la vérité et pour entendre quelques maximes saines quand tout ce qui l'entoure est corrompu par l'ignorance, la flatterie ou l'intérêt. Si, dans les provinces, la noblesse ou le peuple éprouvent quelque injustice de la part des intendans, à qui peuvent-ils se plaindre? Le contrôleur-général, qui veut de l'argent à toute force, devient partie dans l'affaire, et n'abandonnera pas ceux dont il a besoin. Des gentilshommes de Normandie, province qui, outre les droits naturels de tous les hommes, en a de plus particuliers à une forme de gouvernement constante et légale, ayant signé une requête respectueuse adressée au roi pour se plaindre d'impositions énormes et arbitraires, ont été poursuivis et emprisonnés. Une jeune fille de quinze ans, accusée d'avoir apporté la requête à Paris, a été mise à la Bastille sans femme pour la servir, quoiqu'elle fût malade. En un mot, sire, la France est détruite si l'administration présente subsiste; nous serons pis qu'en Turquie, où, en place des lois, il y a des usages qu'on respecte; notre inconstance naturelle ne nous a pas même laissé cette ressource... »

Cette dernière parole est grave; elle touche au vrai mal dont souffrait l'ancienne France et dont la France nouvelle n'a pas encore su se guérir, à cette centralisation excessive par laquelle le pouvoir a, depuis plusieurs siècles, absorbé dans notre pays, au profit de lois uniformes et abstraites, les forces indépendantes et vives de la coutume et de la tradition. Savoir distinguer ce péril au temps et dans la situation de Mme de Boufflers, c'était montrer un esprit sagace et politique. Dans ce qu'elle disait du parlement, Mme de Boufflers était l'interprète non pas seulement du prince de Conti, mais de l'opinion publique. Le parlement Maupeou était devenu l'objet de toutes les railleries; on disait, en faisant allusion à la somme payée par Beaumarchais : « Louis XV a exilé l'ancien parlement; quinze louis pourront bien faire chasser le nouveau. » On racontait qu'un plaideur, ayant à se rendre son rapporteur favorable, mais craignant de donner prise au grief de corruption, s'y était pris avec adresse. L'objet de son procès était une contestation de limites; le rapporteur refusait de l'entendre, lui disant qu'il

avait cent fois tort et que son affaire était détestable. « Monsieur, lui dit le plaideur, si vous m'accordez un seul moment d'attention, je vais vous convaincre qu'il n'est pas possible que j'aie tort. Voici ma terre et mon château (il en trace le dessin avec des pièces d'or et figure le château par une colonne de doubles louis). Ceci est mon parc, et voici un grand chemin (longue traînée d'or) qui conduit à un moulin (énorme pile). Là est un bras de rivière (il en fait le Pactole). Ici est la terre de mon voisin (nouveau groupe). Vous voyez clairement à cette heure combien je suis fondé dans mes titres; si vous le permettez, monsieur, je vous laisserai ce petit plan, afin que vous y réfléchissiez plus à loisir (1). » A ces récits, qu'enfantait la moquerie publique, ajoutez les chansons. Si Louis XVI n'avait détruit bientôt le malencontreux parlement créé en 1771, cette cour vénale eût succombé d'elle-même : c'était comme une première Bastille qui ne coûta guère à enlever.

Écrivant plus tard que la comtesse de Boufflers, c'est-à-dire après les deux premières années du règne et quand les difficultés commencent à s'accumuler, la comtesse Noailles de La Marck offre dans ses lettres à Gustave III un parfait contraste avec les pages qu'on vient de lire. Tandis que ces pages réclamaient avec une impérieuse ardeur des libertés ou des garanties nouvelles, Mme de La Marck nous rend un écho déjà attristé des murmures qui accueillent les réformes entreprises par le nouveau roi; elle nous montre le désarroi de l'opinion, inquiète et ne sachant où se prendre, et celui de la cour elle-même, profondément divisée.

« Nous sommes dans l'attente de six ou sept édits de M. Turgot et d'une douzaine d'ordonnances de M. de Saint-Germain, écrit-elle au milieu de 1776; il faut espérer que le bon tempérament de la France supportera sans périr tant d'opérations cruelles. M. de Saint-Germain est un pourfendeur qui va d'estoc et de taille; depuis Volland, nous n'avons rien vu de semblable... Tout va ici comme il plaît à Dieu; le bon sens, la droite raison, le bien public et le particulier sont inconnus; pourvu qu'on fasse des phrases, on est bon à tout... Un roi qui veut le bien, mais n'a ni la force ni les lumières pour y parvenir; un ministre qui était léger et faible à quarante ans, et que l'âge a encore énervé, qui fait les choses les plus étranges et qui se moque de tout; un M. de Saint-Germain qui a tout renversé et qui ôte à la noblesse toute émulation pour le seul état qu'elle peut embrasser; M. de Vergennes, qui est bon homme, que j'aime, mais dont le caractère faible et timide ne peut résister à M. de Maurepas; M. de Sartines, que j'aime encore, mais qui, ministre de la marine, ne connaît pas un bateau; enfin M. de Clugny, qui se charge du plus difficile de tous les départemens sans lumières propres pour s'y conduire : voilà, sire, où nous

(1) Correspondance du ministre de Saxe à Paris, 3 janvier 1774.

en sommes. La reine va sans cesse à Paris, à l'Opéra, à la comédie, fait des dettes, sollicite des procès, s'affuble de plumes et de pompons, et se moque de tout! »

Elle ajoute le 7 août 1777, et puis dans deux lettres d'octobre et novembre 1779 :

« .....Les nouvelles de notre pays sont tristes : enfance, faiblesse, inconséquence continuelle, nous changeons sans cesse, et toujours pour être plus mal que nous n'étions d'abord. Monsieur (1) et M. le comte d'Artois viennent de voyager dans nos provinces, mais comme ces gens-là voyagent, avec une dépense affreuse et la dévastation des postes et provinces, — n'en rapportant d'ailleurs qu'une graisse surprenante. Monsieur est devenu gros comme un tonneau; pour M. le comte d'Artois, il y met bon ordre par la vie qu'il mène. Necker a des vues politiques et veut le bien; reste à savoir s'il pourra nous le procurer. M. de Maurepas est plus léger que jamais.

« .....Monsieur est bien paresseux et bien gras; il serait à souhaiter qu'il prît un genre de vie plus analogue à son caractère : il veut faire le petit émoustillé, et cela ne lui va point... La cour est toujours la même : personne n'y va. Le roi et la reine vivent dans un très petit cercle de monde; on joue un jeu affreux, et le luxe monte toujours. Bientôt il n'y aura plus de riches que les artisans, et la noblesse deviendra pauvre. Le roi, la reine et la famille royale se portent bien; ils sont si jeunes et moi si vieille que je ne vais plus à la cour. Je n'ai conservé de relations qu'avec Monsieur, et votre majesté en devine aisément la raison. »

La comtesse de La Marck faisait allusion ici à l'utile liaison qu'elle avait su ménager entre le jeune roi de Suède et le comte de Provence. La correspondance du comte devait être fort précieuse pour Gustave III, non pas seulement par les informations toutes spéciales qu'elle pouvait contenir, mais à cause des rapports de familiarité qu'elle lui assurait avec un prince qui était encore l'héritier du trône; à défaut de l'amitié du roi lui-même, celle-ci n'était pas à dédaigner. Pour nous aussi, ce qui s'est conservé de cette correspondance dans les papiers d'Upsal est d'un véritable intérêt, parce qu'elle nous fait pénétrer dans l'intime voisinage du roi et de la reine, et nous découvre le futur Louis XVIII. Les lettres du comte de Provence ne sauraient toutefois être citées ici intégralement, car un verbiage insipide, composé de vaines formules de politesse, y occupe une place excessive; quelques lignes d'une première lettre en date du 21 janvier 1775 suffiront à marquer le ton général de ces pages. L'auteur s'est fait plus tard, comme on sait, une certaine réputation de bel esprit, et l'on a dit qu'il savait citer avec à-propos,

(1) On sait qu'il s'agit du comte de Provence, plus tard Louis XVIII.

pillant Quinault avant l'émigration et Horace après : on va voir qu'il eut de bonne heure en effet la manie des citations, ce qui était la preuve assurément d'une louable ambition d'esprit et d'une estime, peut-être intéressée, pour l'esprit des autres; mais il faut en tous cas que l'exil l'ait beaucoup instruit : on avait jusqu'à ce jour peu de documens du temps de sa jeunesse; en voici des plus concluans et des plus authentiques. S'adressant à un jeune roi étranger dans tout l'éclat d'une gloire récente, Monsieur n'aura eu aucune raison de négliger ici l'expression de sa pensée ou de dissimuler ses qualités d'esprit. Voyons par lui ce qu'était l'éducation de ces derniers princes de la branche aînée des Bourbons; voyons par d'incontestables témoignages comment les dynasties finissent.

« 21 janvier 1775. — Ce n'est pas sans quelque inquiétude que j'obéis aux mouvemens de mon cœur, secondés des ordres de Mme de La Marck, en prenant la plume pour rappeler au souvenir de votre majesté quelqu'un qui n'a eu le bonheur de la voir que deux fois, mais qui n'en est pas moins resté un de ses plus zélés admirateurs, j'ose dire plus, de ses plus tendres et de ses plus fidèles amis. *Cet homme-là, sire, c'est moi-même,* comme le disait jadis Marot à François Ier, le restaurateur en France des arts et des belles-lettres, comme Gustave III l'est en Suède du règne des lois et du véritable esprit patriotique. Oui, c'est moi qui ose me dire le plus tendre et le plus fidèle ami du vrai héros de notre siècle. Ce n'est point une flatterie que je vous dis là, c'est l'expression fidèle des sentimens dont je suis pénétré. Ce n'est cependant pas sans inquiétude que je vous fais cette déclaration, car vous est-il encore resté quelque idée de moi, ou, s'il vous en est resté, me trouvez-vous digne du nom de votre ami, que j'ose ici m'arroger?... Moi, l'ami de Gustave! Et qu'ai-je fait pour le mériter? Ah! ne me jugez pas selon mes mérites, et ne voyez en moi qu'un cœur vraiment dévoué. Une autre inquiétude vient me saisir. De quel droit, me direz-vous, vous avisez-vous, au bout de quatre années qu'on n'a pas plus entendu parler de vous que de Jean de Vert, de venir dire que vous m'admirez, que vous êtes mon fidèle ami, et cent autres balivernes dont je ne crois pas un mot? Écoutez ma défense. Étais-je assuré de ne pas vous déplaire? Même aujourd'hui, si je prends la liberté de vous écrire, ce n'est que depuis les assurances de Mme de La Marck que je ne vous déplairais pas. Que je la trouve heureuse de se pouvoir dire votre amie et d'être en relation avec vous! Ce n'est pas qu'elle ne mérite assurément ce bonheur par les qualités de son esprit et par celles de son cœur; mais qui pourrait ne pas envier son sort? J'ai encore une autre crainte, qui est de vous avoir fait une impertinence en commençant ma lettre *ex abrupto.*

« Si vous daignez me faire réponse, je vous supplie de me marquer si vous ordonnez que je vous écrive en cérémonie, ou si vous permettez que je me livre à l'effusion de mon cœur. Rassurez-moi aussi sur l'ennui qu'a dû vous causer une lettre si longue et si bête. Ah! si je n'avais pas eu peur d'abuser de vos momens, je vous en aurais dit bien plus long. Je vous

aurais demandé comment on fait pour être un héros comme vous; je vous aurais confié comment je fais pour être un homme très ordinaire... »

Une seconde lettre, en date du 12 juin 1775, après avoir renouvelé les fades hyperboles de la première, contient pourtant d'intéressantes informations sur l'état de la cour et des différens partis qui la divisent. Assurément Gustave III, en répondant au précédent message par une lettre arrivée à Paris le jour même du sacre de Louis XVI, mais qui nous manque, s'est empressé d'aller au fait par ses questions et de susciter d'utiles réponses. Monsieur lui écrit alors :

« ..... Ma position dans ce pays-ci est assez singulière. Je suis assez bien avec le roi, pas mal avec la reine; mais la cour est divisée en deux factions auxquelles je suis à peu près également suspect. La première, et celle qui inclinerait le plus volontiers vers moi, est celle de M. de Maurepas; mais, tout en me faisant les plus belles protestations du monde, actuellement qu'ils craignent l'autre faction, c'est eux qui m'ont empêché d'entrer au conseil, et s'ils prenaient tout à fait le dessus, ils essaieraient une seconde fois de me perdre. La seconde est celle de M. de Choiseul. Je ne sais si vous en connaissez le chef, mais il est impossible de se détester plus cordialement que nous le faisons. Ainsi, s'il prend l'avantage, je serai encore pis qu'avec les autres. Dans ces circonstances, vous jugerez aisément que j'ai besoin de la plus grande prudence, et si on voyait que nous commençons à nous écrire (ce qu'on sait bien que nous n'avons pas fait encore), de quelque circonspection que nous usassions, cela ne pourrait que faire un mauvais effet, non-seulement pour moi, ce qui ne me toucherait guère à ce prix, mais même pour vous, et c'est ce que je crains. Aussi je pense qu'il sera à propos de nous restreindre aux occasions moins fréquentes, mais plus sûres, que nous pourrons trouver... »

Ainsi engagée, la correspondance entre Gustave III et le comte de Provence devient toujours plus intime. Gustave témoigne du prix qu'il y attache en adressant des cadeaux au prince, qu'on voit s'enhardir et traiter bientôt à la fois la politique étrangère et la politique intérieure au point de vue des intérêts particuliers du roi de Suède.

« On m'avait dit il y a quelque temps, écrit-il le 29 mars 1777, une nouvelle qui m'avait fait grand plaisir pour vous, et dont par conséquent j'ai appris la fausseté avec un véritable chagrin. On disait que l'impératrice de Russie avait eu une attaque d'apoplexie. Si cela était, je vous assure que je serais délivré d'un furieux poids, car je crains toujours qu'elle ne vous tombe sur le corps, et dans les circonstances présentes je regarderais une telle invasion, quel qu'en fût le succès, comme funeste pour vous; car, outre que c'est une bien formidable puissance, la guerre étrangère

occasionne souvent des mouvemens intérieurs, et, comme je vous le mandais il y a quelque temps, *incedis per ignes suppositos cineri doloso*... Pour nous, notre position politique devient meilleure. L'Angleterre est trop occupée contre les insurgens pour qu'on puisse croire qu'elle ait envie de nous faire la guerre, et la mort du roi de Portugal, suivie de la disgrâce de M. de Pombal, fera vraisemblablement changer de système à la cour de Lisbonne; celle de Madrid n'entreprendra pas non plus une guerre où elle nous aurait vraisemblablement entraînés malgré nous. D'un autre côté, le voyage de l'empereur en France, qui est certain aujourd'hui, doit nous rassurer sur les projets contraires à nos intérêts qu'on lui prêtait aussi. Ce n'est pas, soit dit entre nous, que j'approuve infiniment notre alliance avec la maison d'Autriche : je pense au contraire que le cardinal de Richelieu avait grand'raison de vouloir abattre cette hydre; mais, dans les circonstances où nous sommes, je ne voudrais pas seulement que nous eussions querelle avec la république de Raguse. Notre militaire est dans un état très fâcheux par le mauvais succès des opérations de M. de Saint-Germain, et nos finances sont encore pis. Une guerre par là-dessus, nous serions perdus; j'espère que Dieu nous en préservera. — Après de si grands intérêts, oserai-je vous parler des miens? L'amitié m'y encourage. Je vous dirai donc que je continue à être assez tranquille du côté des tracasseries, mais je ne le suis que trop du côté des affaires, enrageant de tout mon cœur de l'inutilité dans laquelle on me laisse, mais prenant patience et vivant d'espoir. Adieu, mon cher ami; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

La situation du comte de Provence devint plus difficile encore lors de la première grossesse de la reine. Il s'en explique, avec un bon sens et une modération qu'il est juste de reconnaître, dans une nouvelle lettre à Gustave III, datée du 5 octobre 1778. De telles ouvertures, dont la sincérité paraît incontestable, sont les meilleurs témoignages de l'intimité qui régnait dans cette correspondance :

« Vous avez su, dit-il, le changement qui est arrivé dans ma fortune. Il n'en a produit aucun sur mon cœur ni sur le vôtre non plus, je m'en assure. Je puis vous dire actuellement comme Zamore :

Autrefois à tes pieds j'avais mis mon empire.

Vous étiez l'ami d'un homme qui pouvait un jour vous être utile par sa puissance : je n'ai plus à vous offrir qu'un cœur tendre et fidèle; mais c'est tout en amitié. Vous pourriez croire d'après ces paroles que je suis désolé de ce revers : je puis néanmoins vous assurer que non. J'y ai été sensible, je ne m'en cache pas; mais la raison, peut-être un peu de philosophie et la confiance en Dieu sont venues à mon secours, m'ont soutenu et m'ont fait prendre mon parti ce qui s'appelle en grand capitaine! Je me suis rendu maître de moi à l'extérieur fort vite, et j'ai toujours tenu la même conduite qu'avant, sans témoigner de joie, — ce qui aurait passé pour fausseté, et ce qui l'aurait été, car franchement, et vous pouvez aisément le

croire, je ne m'en sentais pas du tout, — ni de tristesse, qu'on aurait pu attribuer à la faiblesse d'âme. L'intérieur a été plus difficile à vaincre : il se soulève encore quelquefois; mais, à l'aide des trois secours dont je viens de vous parler, je le tiens du moins en respect, si je ne puis le soumettre entièrement. Je me suis fort bien aperçu que l'on cherchait à me pénétrer dans le commencement de la grossesse de la reine, et je l'ai évité avec soin. La seule réponse qu'on a pu tirer de moi a été celle-ci : j'étais vivement pressé de m'expliquer à ce sujet par une personne que je connais beaucoup et avec qui je suis en grande liaison de société, mais non pas d'intimité de confiance; je lui ai dit : *Deus dedit, Deus abstulit, fiat voluntas Domini,* et depuis ce temps je n'ai plus été questionné. A la vérité, il y a un an, j'aurais bien dit, comme Charles XII : *Deus dedit, diabolus non abstollet a me* (1). »

Quelque résignation qui paraisse dans ces lignes, il est évident qu'elle n'étouffe ni le regret ni sans doute un reste d'espoir. Le comte de Provence écrit bientôt après à Gustave : « Quand ma nièce (Marie-Thérèse, plus tard duchesse d'Angoulême) est venue au monde, j'ai été fort aise, j'en conviens (2). » Et il ajoute : « Ma belle-sœur a bien fait les choses cette fois-ci; mais il est à craindre que cela n'aille pas si bien une seconde fois. » En effet, la naissance d'un premier dauphin en 1781, celle d'un second en 1785, vinrent écarter le comte de Provence pour un temps d'un but vers lequel la fatalité devait le rejeter violemment plus tard. On comprend que, pendant ces premières vicissitudes, les pensées secrètes du prince et de son entourage aient prêté au soupçon, et nous trouvons dans ses lettres plus d'un indice de ces divisions sourdes qui, dès le commencement du règne, avaient assombri la cour de Versailles et créé particulièrement autour de Marie-Antoinette une dangereuse atmosphère de médisance, puis de haine et de calomnie.

Les correspondances que nous venons de citer, qu'elles émanent du beau-frère de la reine ou de la vieille comtesse de La Marck, sont loin d'être bienveillantes, comme on le voit, pour la famille royale; elles relèvent les fautes plus volontiers que les courageuses tentatives au milieu de circonstances toujours plus difficiles. Nous n'oserions pas affirmer qu'elles répondissent ainsi aux secrètes dispositions du roi de Suède; on a vu cependant que Gustave III ne se croyait pas engagé à l'égard de Louis XVI par les mêmes liens de respect qu'il avait acceptés envers Louis XV, et que la brillante dauphine lui avait fait jadis un assez froid accueil. Le seul comte de

(1) *Abstollet* n'est rien moins qu'un bel et bon barbarisme; mais jusqu'où la manie des citations, qui le posséda toujours, n'eût-elle pas entraîné l'auteur de ces lettres!

(2) Fort aise que ce ne fût pas un dauphin.

Creutz, ambassadeur de Suède à Paris depuis plus de dix ans déjà, écrivait au jour le jour, pour l'instruction du roi son maître, des dépêches exemptes de vaines accusations ou de réticences calculées. A tout prendre, c'est par lui que Gustave III était le mieux instruit. Le roi de Suède put avoir à certains momens des confidens plus intimes en vue d'informations toutes spéciales; il n'en connut pas de plus constamment attentif et zélé jusqu'à l'année 1783, où il rappela Creutz à Stockholm pour lui confier son ministère des affaires étrangères. Nous avons dans la correspondance du comte avant cette époque un tableau complet, animé, de toute la première moitié du règne de Louis XVI. Creutz connaît bien chez nous la cour et la ville; son apparente bonhomie, qui recouvre une finesse réelle, le fait partout accueillir. Bel esprit et poète, il traite d'égal à égal avec les gens de lettres; initié aux amitiés utiles que Gustave III entretient chez nous, il sert d'intermédiaire habituel entre le roi son maître et les comtesses de La Marck, de Boufflers, de Brionne, surveille la faveur de ces grandes dames auprès du roi et de la reine de France, auprès des princes ou des principaux ministres, et, suivant les alternatives de cette faveur, suscite ou retarde les messages particuliers de Stockholm. A l'égard de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Creutz est d'autant plus respectueux dans sa correspondance qu'il a réellement une certaine intelligence des difficultés au milieu desquelles le nouveau règne s'est ouvert, et même le sentiment d'un grand danger planant au-dessus de la situation générale. Il exprime les divers reproches qui lui semblent mérités; mais il se garde bien de passer sous silence les traits honorables d'une partie du règne, si pleine d'intentions généreuses et même d'énergiques réformes. Rien n'est plus touchant pour les époques solennelles que la lecture de telles dépêches, qu'on retrouve, après un siècle, chaudes encore de l'émotion du moment. Par les yeux d'un témoin oculaire et bien instruit, on voit chacun de ces jours écoulés apporter son tribut de réalités présentes au développement insensible de grands événemens dont on sait à l'avance la formidable issue. En vertu de cette prescience, on juge plus sûrement les actions humaines, et le sentiment de la pitié grandit à la vue de nobles efforts qui ne détourneront pas une destinée terrible.

« ..... Le roi observe la plus grande économie, écrit le comte de Creutz dès le 15 mai 1774. Il veut que la famille royale n'ait plus qu'une seule table, et l'on dit qu'il réformera le département des menus-plaisirs, auquel sont affectées des sommes énormes. Il réformera aussi deux équipages de chasse, celui du daim et celui du sanglier, ce qui surprend d'autant plus

que c'était son unique passe-temps. Il ne pourra plus chasser que certains jours dans la semaine... Il a ordonné d'ouvrir la porte du bois de Boulogne, contre l'usage ordinaire, et il y fait des promenades à pied, entouré de tout le peuple de Paris, qui ne se lasse point d'y accourir, de le voir et de le bénir. — Le duc de Noailles a voulu se retirer en disant qu'il était trop vieux pour bien remplir les fonctions de sa charge. Le roi lui a dit: « Votre fils les fera pour vous, mais vous ne me quitterez pas; j'ai besoin d'être entouré d'honnêtes gens qui aient le courage de m'avertir de mon devoir. » Cela est d'autant plus beau que le duc de Noailles est connu pour avoir souvent poussé la franchise avec le feu roi jusqu'à la brusquerie. Cette réponse du roi toucha si fort le duc qu'il fondit en larmes et lui dit: « Je ne vous quitterai pas tant que j'aurai un souffle. » — Le roi a dressé une liste de tous les plus honnêtes gens de son royaume, et il l'a toujours sous les yeux pour les choix qu'il doit faire. Il se barricade d'honnêtes gens. — Le roi travaille beaucoup; il s'enferme tous les jours pour parcourir des papiers que le feu dauphin son père lui a laissés, et dans lesquels il a traité toutes les matières relatives au gouvernement. Jeudi dernier il a travaillé onze heures, hier et avant-hier huit heures. A chaque travail de M. de Vergennes, il garde les papiers de son portefeuille, les parcourt, y fait ses observations, et les lui renvoie le lendemain. M. de Vergennes me montra un paquet de plus de soixante lettres que le roi lui avait écrites toutes de sa main. — Comme le roi s'occupe infiniment de la réforme des mœurs, il a voulu sévir contre ceux dont la conduite donne le plus de scandale; mais M. de Maurepas lui a représenté que les princes ne peuvent rien pour cela que par leur exemple et par la sage répartition de leurs faveurs. Il s'est rendu à ce raisonnement. Déjà les fils du comte de Noailles, ceux du duc de Coigny, MM. de La Fayette et de Grammont, se font remarquer par leurs mœurs et leurs connaissances; la jeune noblesse française commence à prendre un esprit tout différent de celui qui régnait il y a quelques années. »

Creutz attribue tout d'abord à l'influence de la reine le rappel de Choiseul, naguère exilé à Chanteloup, et qui reparaît à la cour. C'était une grande question pour Gustave III de savoir si cet homme d'état, qui l'avait jadis encouragé à faire sa fameuse révolution, reviendrait au pouvoir; aussi l'ambassadeur recueillait-il avec grand soin tous les bruits relatifs à cette affaire. Dans ses premières dépêches, il croit que Mme de Marsan, à la tête de ce qu'on nomme le parti des dévots, parviendra à tenir l'ancien ministre éloigné : Louis XVI lui paraît prêter l'oreille aux calomnies de ce parti, qui ne craint pas d'attribuer à de criminelles instigations de Choiseul la mort du dauphin, père du roi; mais enfin la reine, de qui l'ancien ministre de Louis XV a fait le mariage avant de succomber devant les créatures de Mme Du Barry, l'emporte auprès du roi, et la fin de l'exil de Choiseul est un commencement d'apparent triomphe pour Marie-Antoinette.

« 16 juin 1774. — M. le duc de Choiseul est arrivé dimanche soir à Paris. Le lendemain, il a été à la Muette, où il a été reçu du roi médiocrement. Ce prince ne lui a qu'une seule fois adressé la parole, pour lui dire « qu'il avait perdu ses cheveux. » La reine lui a fait un accueil flatteur en lui disant : « Je suis bien aise de m'acquitter envers vous d'une des obligations que je vous ai ; je vous dois mon bonheur, et je m'estime heureuse d'avoir pu contribuer à votre retour. » M. de Choiseul a lieu d'être content. Le peuple a environné son hôtel lorsqu'il arrivait, et l'a reçu avec des applaudissemens et des transports. Tous les princes du sang, tous les ambassadeurs, tous les grands ont été le voir. Son retour d'exil ressemble à un triomphe ; toute la noblesse, les anciens magistrats et le peuple sont pour lui. Toutes les femmes de la cour, excepté Mme de Marsan, travaillent en sa faveur auprès de la reine. Mme de Brionne surtout est le point de réunion de tous ses amis ; il en est toujours très amoureux, et, pendant les deux fois vingt-quatre heures qu'il est resté à Paris, il n'a soupé que chez elle. La princesse de Beauvau a beaucoup engagé aussi la reine dans ses démarches en faveur de M. de Choiseul ; aussi lui ai-je écrit, au sujet de ce retour, un billet dont elle a été infiniment flattée : elle m'a fait une réponse charmante. Votre majesté étant en commerce épistolaire avec Mme de Brionne, une lettre de compliment de sa part ferait un effet merveilleux. — L'abbé de Vermont est le seul homme jusqu'ici qui ait toute la confiance de la reine. Elle vient de lui procurer les entrées de la chambre du roi, ce qui, pour un homme de son état, est une distinction extraordinaire. Cet abbé doit tout à l'archevêque de Toulouse, et ce prélat, ami intime de M. le duc de Choiseul, aspire à entrer dans le ministère ; il est certain qu'il a montré de grands talens dans toutes les occasions : aucune administration n'est aussi parfaite que celle du Languedoc, et c'est lui qui a rédigé tous les projets que les états de cette province ont adoptés depuis dix ans. »

On voit avec quelle attention dévouée le comte de Creutz signale au roi son maître les différentes perspectives qui peuvent servir pour son crédit à la cour de Versailles, et comment il l'invite à se tenir prêt pour chacune d'elles. Gustave ne dédaigne pas ses avis ; il envoie les lettres demandées, et Creutz dit dans une dépêche peu de temps après : « Les différens messages de votre majesté seront remis ou en mains propres, ou par des mains sûres. C'est une chose admirable que votre majesté ait daigné écrire à M. de Choiseul et à Mme de Brionne. Cela fera un excellent effet et préparera bien les esprits dans le cas où quelques changemens surviendraient dans le ministère. » Gustave se montre même tout disposé, si la reine paraît prendre du crédit, à lui écrire pour la disposer en sa faveur ; mais Creutz modère son empressement. « Cela serait su, dit-il, et passerait pour une intrigue. Quoique cette reine se conduise bien, elle est jeune et femme, et par conséquent indiscrète. Le vrai moyen d'entretenir ses bonnes dispositions serait que votre majesté,

dans ses lettres à Mme de La Marck et à Mme de Boufflers envoyées par la poste ordinaire, dît des choses flatteuses de la reine et du roi de France, cela naturellement, sans avoir l'air de vouloir qu'elles fussent montrées. Ces dames les feront toujours voir à la reine, et le roi, qui a le secret de toutes les lettres écrites par la poste, en sera flatté (1). »

Le crédit de Marie-Antoinette n'alla pas, il est vrai, jusqu'à faire remonter Choiseul au pouvoir après l'avoir tiré de son exil; mais le mouvement dont elle avait ainsi donné le signal, et qui était conforme aux tendances de l'opinion, devait du moins amener une autre satisfaction fort désirée, le rétablissement des anciens parlemens, brisés en janvier 1771. L'antique institution, un peu modifiée, revit le jour dans le fameux lit de justice du 2 novembre 1774.

« Le roi, dit Creutz, a prononcé son discours d'une voix énergique et haute, appuyant sur les finales et donnant de l'expression à chaque phrase. La fermeté de ce discours a imposé à tout le monde, et la force avec laquelle il a appuyé sur l'endroit où il menaçait le parlement de toute sa disgrâce en cas de désobéissance a produit le plus grand effet. Il a composé lui-même cette harangue, disant qu'il voulait suivre l'exemple de votre majesté... Quand l'avocat-général, prenant à son tour la parole, a prononcé le nom d'états-généraux, le roi a levé la tête et lancé sur lui un regard foudroyant... Si votre majesté, dans une apostille ostensible, daignait applaudir à tout ceci et dire quelque chose de flatteur pour M. le comte de Maurepas et pour le roi de France, cela produirait le meilleur effet. J'ose même dire que cela devient d'autant plus nécessaire qu'on sait que votre majesté a désapprouvé l'idée de faire revenir le parlement; les dangers qu'elle redoutait se trouvant éloignés par l'organisation nouvelle, elle peut, sans se contredire, relever par son suffrage une opération qui, en rétablissant la confiance et la tranquillité dans le royaume, met le roi de France en état de se faire respecter au dehors et de seconder plus efficacement ses alliés. »

La correspondance de Creutz atteste ainsi à chaque pas que le roi de Suède, non content de suivre avec une attention vigilante les diverses réformes qui signalaient le commencement du règne de Louis XVI, y intervenait même, et indiscrètement sans doute. Gustave ne se bornait pas à donner des conseils; lorsque des émeutes avaient éclaté dans Paris et l'Ile-de-France à la suite des premières mesures de Turgot proclamant la liberté des grains, il avait envoyé au comte d'Usson, notre ambassadeur à Stockholm, un billet écrit à

(1) Creutz savait fort bien, en certaines occasions, soustraire les messages des dames de la cour à l'indiscrétion des postes : « J'ai là, écrit-il le 10 mars 1777, des lettres de Mmes de La Marck, de Brionne et de Boufflers. M. de Klingspor coudra ce paquet dans la doublure de son habit. »

la hâte pour lui demander des détails et lui exprimer sa sympathie. « Il est bien étonnant, disait-il, qu'un pareil événement puisse arriver sous le règne d'un prince tel que la France n'en a pas eu depuis Henri IV... O temps, ô mœurs! » Et il avait fait expédier pour Rouen dix mille sacs de seigle qu'il offrait à Louis XVI : curieux témoignage d'un penchant, que nous signalions tout à l'heure, à affecter désormais envers nous une allure de supériorité protectrice, et premier présage du rôle que Gustave devait jouer à la fin de sa vie en essayant de se placer à la tête de la contre-révolution européenne.

Le comte de Creutz n'eût accompli que la moitié de sa tâche s'il n'eût ajouté au récit des essais de réformes politiques ou sociales le tableau que nous n'avons pas besoin de reproduire, tant il est connu d'ailleurs, des fêtes et des plaisirs qui se multipliaient avec un nouvel essor à la cour ou dans les hauts rangs de la société française. Fêtes et réformes répondaient également, nous l'avons dit, aux ardentes aspirations de ce temps, et l'avénement d'une jeune cour après un si long règne avait encore excité le goût du plaisir. Naturellement le nom de la reine est bien souvent prononcé dans les rapports des ambassadeurs qui rendent compte des amusemens de Versailles; mais leurs correspondances (nous en avons examiné plusieurs) témoignent du peu de fondemens solides que le train de la cour pouvait offrir aux accusateurs de Marie-Antoinette. A vrai dire, la récente publication de M. Arneth, de Vienne, qui donne la correspondance entre elle et sa mère, est encore ce qui la charge le plus, mais sans une réelle gravité. Mariée à quatorze ans et demi à un prince de vingt ans fort incapable d'achever son éducation, la dauphine passe subitement, de la douce condition que la simplicité des mœurs germaniques faisait à sa rieuse enfance, dans l'atmosphère que la corruption des dernières années de Louis XV a empoisonnée; sa tenue est parfaite cependant, — malgré les conseils assidus, nous ne voulons pas dire intéressés, de sa mère, — envers la Du Barry, dont elle subit le contact et la vue avec dégoût. Reine à dix-huit ans et n'ayant toujours d'autre guide que l'impératrice, qui est loin d'elle, trop longtemps privée des impérieux et salutaires devoirs de la maternité ainsi que de la dignité qu'ils confèrent, trouvant dans la famille nouvelle qui l'entoure les piéges les plus cachés et qu'elle pouvait le moins soupçonner ou reconnaître, quoi d'étonnant et quoi de scandaleux si elle a voulu se soustraire à l'odieuse étiquette jusqu'à paraître à mesdames tantes, filles de Louis XV, ou même à l'excellente, mais rigide Mme de Noailles, insubordonnée et légère?

Les dépêches de Creutz, dans ces premières années du moins, ne

lui reprochent que d'inoffensives légèretés. Une fois, charmée du danseur Pick qu'elle a vu dans une représentation de l'Opéra, elle veut qu'il paraisse devant le roi à Trianon. Pick, engagé à Venise, est à la fin de son congé et n'a que le temps de retourner à son poste; cependant la reine s'oppose à son départ. En vain l'ambassadeur vénitien, Mocenigo, le réclame; il n'obtient qu'un mot assez leste de l'intendant des menus-plaisirs (1). Cela fit grand bruit à la cour, il est vrai, mais ne nous brouilla pas avec la république. Une autre fois Marie-Antoinette met son approbation au bas d'une pétition ridicule que les jeunes cavaliers de la cour lui adressent pour obtenir de pouvoir paraître aux bals de la reine avec des plumes au chapeau. « C'est avec une plume que nous demandons des plumes à votre majesté, et, si elle daigne exaucer nos vœux, cette même plume nous servira, tant que nos doigts la pourront soutenir, à célébrer la bienveillance de votre majesté. » Ces belles choses, écrites peut-être avec une intention de parodie, sont signées : de La Marck, Coigny l'aîné, Étienne de Durfort, La Fayette, Ségur l'aîné, comte de Provence, Noailles de Poix, Coigny cadet, Dillon, Noailles et comte d'Artois (2). On a peine à imaginer la futilité dont de pareilles pièces témoignent; on voit par là quel était alors l'entourage de Marie-Antoinette, et l'on accuse moins, après les avoir lues, une reine de vingt ans, mal préparée à deviner les périls et à les fuir, que le malheur d'une époque fatale, assez éclairée pour apercevoir les fautes dont elle avait hérité, pour en réclamer le redressement, et en même temps assez aveugle pour tout sacrifier, ce semble, à une incroyable recherche du plaisir. Quant à Gustave III, la physionomie de Versailles se résumait pour lui dans ces deux traits : il voyait un roi jeune et honnête, après avoir donné le signal des réformes, compromettre par de fâcheux retours le mérite de sa propre initiative, et une reine brillante, alors qu'elle rendait à la plus illustre des cours son ancien éclat, faire naître à son insu mille inimitiés autour d'elle. Également avide, lui aussi, de plaisirs et de réformes, il prétendait, en évitant de telles fautes et de tels dangers, acquérir cette double gloire d'un prince à la fois réformateur et initiateur de son peuple aux délicatesses de la civilisation la plus avancée. Il ne se doutait pas qu'une fois engagé dans les mêmes voies, il serait entraîné, lui aussi, vers de pareils abîmes.

(1) Dépêche du ministre de Saxe à Paris, 27 septembre 1776.
(2) Même correspondance, 19 janvier 1775.

II.

Gustave III avait pris dès son avénement l'initiative des réformes libérales. Le lendemain même de son coup d'état, il abolissait la torture, dont la cruelle pratique avait été récemment renouvelée en Suède pendant la période d'anarchie et de déchiremens politiques à laquelle son règne avait mis fin. Il est clair que le souvenir de Calas et de Labarre dictait à Gustave cette première mesure, et il avait sans aucun doute présens à la mémoire les éloquens plaidoyers de Voltaire autant que les récens excès des factions suédoises. En tout cas, il devançait ainsi la France elle-même dans la voie des changemens nécessaires, car la question dite préparatoire, qu'on appliquait à l'accusé pour lui arracher l'aveu de son crime, ne devait être abolie chez nous qu'en 1780, et la question préalable, qui venait après la condamnation pour obtenir la révélation des complices, devait subsister jusqu'en 1789. Ce fut de Voltaire encore que Gustave III se montra l'élève quand il proclama la liberté de la presse. Le roi de Danemark, Christian VII, l'avait accordée dans ses états dès l'année 1771, et avait reçu de Ferney, à cette occasion, une épître où était à bon droit signalé le contraste de cette concession intelligente avec l'asservissement où la presse était encore retenue chez nous :

Je me jette à tes pieds au nom du genre humain.
Il parle par ma voix, il bénit ta clémence.
Tu rends ses droits à l'homme et tu permets qu'on pense.
. . . . . .
Ailleurs on a coupé les ailes à Pégase.
Dans Paris quelquefois, un commis à la phrase
Me dit : A mon bureau venez vous adresser;
Sans l'agrément du roi vous ne pouvez penser.
Pour avoir de l'esprit, allez à la police !

L'hommage que Christian VII avait obtenu, Gustave III voulut aussi le mériter. Il renouvela, en y apportant quelques modifications, la loi suédoise de 1766, favorable en effet à la presse, et appuya cette démarche d'une déclaration quelque peu fastueuse qui figure dans le recueil de ses œuvres sous ce titre : *Modeste opinion du roi sur la liberté de la presse;* il n'omit pas surtout d'envoyer ce factum à Voltaire. Il y était dit : « La forme constitutionnelle de notre gouvernement est fondée sur la liberté de penser, de parler et d'écrire, pourvu que cette liberté ne porte pas atteinte à la tranquillité et à la dignité du royaume... Il faut que la liberté de la presse, maintenue et protégée, serve à éclairer les peuples sur leurs véritables

intérêts et à découvrir au souverain l'opinion des peuples. Si la liberté de la presse eût éclairé Charles XII sur sa vraie gloire, il eût mieux aimé gouverner un peuple heureux que de régner sur des états vastes, mais déserts. La liberté de la presse n'existait pas en Angleterre quand Charles Ier porta sa tête sur l'échafaud. » De telles paroles sur les lèvres de Gustave III étaient hardies, mais précisément trop hardies sans doute pour devenir autre chose qu'un brillant programme de libéralisme politique.

Disciple des économistes aussi bien que de Voltaire, Gustave III s'était encore engagé dès son avénement à favoriser l'agriculture et le commerce. Il crut leur donner un nouvel essor en créant, le jour même de son couronnement à Stockholm, un ordre de chevalerie qu'il désigna du nom de *Vasa*, soit en souvenir du héros à la descendance duquel la nouvelle famille royale se rattachait, soit parce que le mot *vasa* signifie en suédois une gerbe de blé, et que ce symbole, faisant partie de l'ancienne armoirie royale, devenait facilement le significatif emblème de l'ordre nouveau. Il était dit dans les statuts, les mêmes qui sont encore aujourd'hui en vigueur sans être rigoureusement observés, qu'on ne nommerait dans cet ordre que des personnes ayant rendu de signalés services, soit par leurs écrits, soit par leur pratique, dans le domaine de l'agriculture, de la métallurgie, du commerce ou des arts. Gustave était en cela d'accord avec les maximes du XVIIIe siècle, et son institution fut fort admirée; nous en avons le témoignage dans un petit poème composé en Suède à cette occasion par un Italien nommé Michelessi. Sous le singulier vêtement d'un langage moitié mythologique, moitié technique, ce dithyrambe nous donne un curieux tableau de l'ardeur dont, au commencement du règne de Gustave III, la Suède était animée :

« Viens, Agriculture, déesse couronnée de fleurs et d'épis. Que Flore t'accompagne, Flore, l'amie de Linné, qui enrichit sa parure des fleurs d'Amérique cueillies à Upsal! Sans toi, l'astre du jour n'éclairerait pas le château élevé dans cette île fortunée (Drottningholm) où Ulrique (mère de Gustave) cultive l'arbre qui nourrit le bombyx. Ses fils déliés, nouvelle production de la Suède, deviennent sous la blanche main de Sophie (sœur du roi) ces nœuds élégans, ornemens de l'épée de son frère. De toi, divine Agriculture, est né le Commerce, frère de la Bonne Foi; déjà il enrichit Gothenbourg de ses dons... Le Wener et le Wetter lèvent tous deux du fond des eaux leurs têtes couronnées d'algues; ils attendent le jour prochain qui réunira leurs bras divisés. La nature les a séparés, elle a mis entre eux de vastes terres, elle leur a opposé des rochers escarpés; mais que ne peut l'art des Suédois? Trolhætta, ce second Athos, verra avec effroi des vaisseaux naviguer à travers les rochers, sur le sommet escarpé des

montagnes; Wener lui-même, dont le roc est le plus dur, brisera avec fureur dans le flanc de la montagne le trident destructeur que Neptune lui a prêté... Des Chalybes endurcis fouillent les veines cachées du fer; l'air et le feu tout-puissant le rendent liquide; il s'échappe en mugissant des fournaises suédoises, semblable à ces torrens que Vésuve vomit de sa bouche enflammée. Paraissez, Chalybes! venez, revêtus de cet antique habit sous lequel Gustave Vasa erra dans vos forêts... Chalybes amis des ténèbres! demandez à la terre dans quels replis elle renferme le bronze le plus dur, celui que le temps ne dévore point; le ciel l'a créé pour que vous en fassiez l'effigie de Gustave. Portez-le au Lysippe français (1). Meyer, dont l'art commande à l'air et au feu, le coulera et le versera pour lui. Qu'on place entre les deux Gustave la chère effigie du troisième. — Beaux-Arts, rangez-vous autour de son trône. Si vous ne pouvez crayonner la beauté de son âme, imitez du moins la douceur de ses traits, la sérénité de son front, rendez le vif et brillant éclat de ses yeux, semblables à ceux de sa mère. — Apportez, aimable Architecture, le plan qui doit embellir Haga, retraite que Gustave s'est choisie... »

Nous n'achèverons pas la citation; toute part faite à la boursouflure italienne et à l'abus des réminiscences classiques, ce brillant programme atteste que la Suède se ranimait après sa période de guerres civiles, et que le nouveau règne avait trouvé dans les aspirations contemporaines de quoi s'inaugurer sous d'heureux auspices. Un des premiers étrangers qui reçurent la décoration du nouvel ordre de Vasa fut naturellement le marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*, celui que Grimm appelle, à cause de ses bons dîners, l'amphitryon ou le premier maître d'hôtel de nos économistes. Il remercia le roi de Suède en fêtant le jour de sa naissance par un repas solennel auquel tous les initiés assistèrent « avec beaucoup de dévotion »; le révérend père Le Blanc, un minime conventuel qui était fort à la mode, composa, dit la *Correspondance*, des cantiques pour cette cérémonie.

Mais c'est de Jean-Jacques en particulier que Gustave III fut l'écho, lorsqu'un jour il s'avisa de décréter un costume national. Arrêter les progrès du luxe et ruiner pour toujours l'empire de la mode en imposant aux divers ordres de la nation des vêtemens uniformes, à la fois gracieux et sévères, se prêtant au développement libre du corps au lieu de l'emprisonner et de l'altérer, régler tout cela de par la loi, — absolument comme, dans Salente, Idoménée, sur le conseil du trop sage Mentor, devait séparer les différentes classes de ses sujets par des vêtemens de laine que distinguaient seules des bandes de diverses couleurs : verte, rouge

(1) Le statuaire Pierre Larchevêque, élève de Bouchardon, et qui resta vingt ans — de 1755 à 1777 — au service de la Suède.

pâle, gris perle et jaune aurore, — c'était une rêverie si bien dans l'esprit du XVIIIe siècle, qu'on voit en même temps plusieurs des souverains de l'Europe contemporaine tenter sérieusement de la mettre en pratique. Catherine II l'essaya en Russie. De même que Pierre le Grand, après avoir appris à ses sujets, non sans de longs efforts, à se couper la barbe, leur avait fait adopter le costume européen, Catherine imagina, elle, d'introduire un habit national. Quelques-uns de ses favoris, les princes Orlof et Potemkin, le portèrent, mais ne prêtèrent qu'à rire par cette complaisance et ne trouvèrent pas d'imitateurs. Catherine se le tint pour dit. Son échec même stimula pourtant Gustave III. En vain Catherine, promptement revenue à la raison, lui affirmait-elle qu'on ne changeait pas les mœurs d'un peuple aussi facilement que ses lois : il répondit, avec cette bonne opinion de lui-même que lui avaient donnée ses premiers succès, que rien n'était impossible à un prince aimé de ses peuples, et il promit, comme par une sorte de gageure, de faire réussir en Suède une pareille entreprise. Il se mit à l'œuvre en effet, conçut et dessina lui-même le nouvel habillement national, et ne manqua pas de seconder par un écrit public, lu d'abord devant les sénateurs suédois, la propagande qu'il voulait faire réussir. A partir du 28 avril 1778, jour de la fête annuelle de l'ordre des Séraphins, nul ne dut paraître à la cour sans être revêtu du costume nouveau (1). Ces inventions bizarres échouèrent heureusement, malgré la soumission momentanée de la cour, contre le goût public et l'opinion. De France tout d'abord vinrent une foule de critiques. La fidèle comtesse de La Marck, qui ne craignait pas de parler sincèrement à Gustave III, lui écrivit de façon à le décourager.

« En vérité, disait-elle, je ne puis voir aucun bénéfice à ce qu'on porte un petit manteau au lieu de l'habit reçu dans toute l'Europe, excepté en Turquie, un pourpoint au lieu d'une veste, une cravate au lieu d'un jabot. Je reste persuadée que votre majesté ne persistera pas à changer le costume, et qu'elle veut se distinguer par une conduite sage et raisonnable, non par une futilité telle que celle qu'on lui suppose. Je dois au profond dévouement que j'ai pour elle de lui dire que notre jeune reine s'est per-

(1) Le chargé d'affaires de France le décrit ainsi dans ses dépêches : « pour les hommes, une sorte de veste avec un gilet et des culottes plus longues et plus larges que celles d'à présent, telles à peu près qu'on les portait en France sous Louis XIII; pardessus la veste, un manteau de la même longueur que celui de nos abbés, mais qui couvrira les épaules; chapeau rond, avec rubans et plumes; souliers attachés par des rosettes de rubans. Les personnes de la cour pourront doubler et border ces vêtemens de drap noir avec du satin couleur de feu; mais ces couleurs seront interdites à tout ce qui n'est pas gentilhomme. Pour les femmes, le nouveau costume consistera en une sorte de polonaise entièrement noire, ainsi que la jupe, et sans paniers... »

mis de faire des plaisanteries à ce sujet, et qu'ici tout le monde s'occupe dans le même sens de ce grand changement des modes suédoises. »

Creutz, lui aussi, avait commencé par de pareils témoignages; mais, si Gustave III persistait, il n'avait plus de scrupules et ne demandait pas mieux que d'admirer. Peut-être même était-ce pour flatter le roi son maître qu'il lui avait transmis en 1775 la nouvelle d'un projet analogue, adopté, disait-il, par la cour de France. « La plupart des jeunes gens qui vont au bal de la reine, écrit-il au mois de janvier de cette année, seront en habit de novices de l'ordre, qui est l'habillement de Henri III. Si cet habit réussit, on en fera désormais l'habit de cour, et peu à peu il deviendra celui de la nation. » Et en novembre de la même année : « Le roi pense à nous donner ici un habillement national plus analogue au climat. Cela pourra arrêter le luxe et détruire la frivolité. » Ce qui était vrai, c'est que la reine essayait de bannir ce qu'il y avait de plus gênant dans les costumes de cour, et que, d'autre part, l'esprit du XVIIIe siècle commençait à ne plus respecter les distinctions traditionnelles des classes sociales; on peut lire dans les mémoires de Mme d'Oberkirch comment dès 1784 la noblesse, quittant l'épée, se dépouilla ainsi d'un de ses premiers priviléges : la mode servait d'organe à l'opinion, et il n'y avait pas besoin de Versailles pour ce changement. Quoi qu'il en soit du prétendu projet de la cour de France, Gustave III fut le seul qui persista dans son entreprise; ses favoris portèrent en quelques rares occasions l'habit officiel, mais ce fut tout, et il en fut réduit à réserver pour ses voyages à l'étranger ce prétendu costume national qui fit l'étonnement des cours qu'il visita.

Là où Gustave III se montra le mieux inspiré par la philosophie du XVIIIe siècle, ce fut lorsqu'il décida par ses conseils répétés la diète suédoise de 1778 à proclamer la liberté des cultes, qu'il confirma lui-même par une loi du mois de janvier 1779 et surtout par l'édit royal du 24 janvier 1781. Il n'y avait eu jusqu'alors à Stockholm d'autre chapelle catholique que celles de quelques ambassadeurs dont les aumôniers tenaient leurs pouvoirs d'un comte de Gondola, évêque *in partibus* de Tempé, vicaire apostolique pour le nord, et qui résidait à Vienne. Désormais, à la suite d'une convention avec Rome, un certain abbé Oster, directement institué par le saint-siége, vint s'établir en Suède. Une commission était en même temps nommée par le gouvernement suédois pour préparer une meilleure traduction de la Bible. Cependant l'Allemagne, la Suisse, la France, avaient encore des persécutions religieuses et l'Espagne des auto-da-fé; aussi l'Europe ne lut-elle pas sans surprise l'édit

de Gustave III, la lettre de remercîmens adressée par le souverain pontife à ce roi hérétique, et la réponse latine que celui-ci publia.

Une habile réforme financière en 1773, puis une série d'utiles mesures législatives et administratives achevèrent de signaler heureusement la première moitié du règne de Gustave III. La vénalité de la justice, fléau qui s'était accru pendant la période des troubles civils, fut réprimée avec une sévérité rigoureuse; mais les lois pénales furent d'ailleurs adoucies. La disette et les maladies venaient de décimer les campagnes : Gustave fit faire par les gouverneurs des provinces des distributions de blé gratuites et construisit des greniers; on interdit la mendicité et l'on fonda des établissemens de travail. Les maisons d'orphelins et les hôpitaux, confiés à l'inspection de deux chevaliers de l'ordre suprême des Séraphins, furent surveillés avec une patriotique sollicitude. Pour favoriser l'accroissement de la population, l'on affranchit de toute imposition personnelle les paysans, les journaliers, les manœuvres et les anciens soldats de terre ou de mer ayant au moins quatre enfans. Les nombreux domaines de la couronne furent affermés à bon compte et pour de longs termes; une commission d'agriculture dut s'enquérir des ressources de chaque province et aviser aux moyens de les augmenter; l'abolition de plusieurs fêtes ajouta jusqu'à vingt-deux journées à la somme du travail annuel; enfin le commerce des grains fut déclaré libre. La création d'une compagnie pour la pêche de la baleine et celle de ports francs sur les côtes de Suède encouragèrent le commerce et la marine. Une meilleure exploitation des mines doubla leurs produits; on commença de travailler en Suède le métal brut, qui jusqu'alors avait été façonné à l'étranger, et des ouvriers attirés des différens pays de l'Europe vinrent apporter divers perfectionnemens aux manufactures de fer ou d'acier. Certaines branches de l'industrie suédoise se développèrent même pendant la première partie du règne de Gustave III jusqu'au point d'exciter les inquiétudes des fabricans français.

Nous rencontrons à ce sujet dans les correspondances diplomatiques un curieux épisode qui intéresse l'histoire si peu connue de notre industrie à la veille de la révolution, et qui montre de quelles précautions jalouses elle croyait alors devoir s'entourer. Dès le commencement du siècle, un habile industriel suédois, Jonas Alströmer, avait fondé dans la petite ville d'Alingsos, près de Gothenbourg, plusieurs sortes de filatures. Ses établissemens ayant prospéré, un d'eux fut transporté, vers le commencement du règne de Gustave III, dans un faubourg de Stockholm; c'était une manufacture de bas de soie, qui prit bientôt, dans ces nouvelles circonstances, une extension menaçante pour notre fabrique de Lyon.

Les plaintes redoublèrent en France quand on apprit que l'établissement suédois avait embauché des ouvriers du Languedoc, dont quelques-uns avaient même transporté leurs métiers à Stockholm. Le gouvernement s'émut d'une telle infraction aux lois sévères qui régissaient l'industrie, et, sur la plainte de l'intendant du Languedoc, le contrôleur-général écrivit en 1785 à l'ambassadeur de France auprès de la cour de Suède pour qu'il s'efforçât de faire rentrer dans leur pays deux ouvriers français que les dénonciations lui avaient désignés. Les nombreuses dépêches écrites pendant plus de deux années à ce sujet montrent de quelle importance pouvait être alors une telle affaire, quelle crainte inspirait à ceux qu'on appelait des transfuges leur « crime » découvert, quel intérêt cependant il y avait du côté de la France à leur promettre leur grâce, afin de les enlever à la concurrence d'un marché étranger, et quel secret enfin notre ambassadeur devait garder en face du gouvernement suédois pour conduire à bonne fin cette grave négociation.

Gustave n'aspirait pas seulement au renom d'un roi libéral envers ses peuples; il ambitionnait aussi celui de protecteur des lettres et des arts. Ce titre figurait dans le programme tracé par le XVIIIe siècle aux souverains, et ce n'est qu'être juste envers Gustave III que de reconnaître la parfaite conformité de cette convenance politique avec son propre penchant. Il respectait et aimait les choses de l'esprit. Ayant lui-même voulu payer d'exemple, il figure parmi les écrivains distingués de la Suède, et il a été compté de son temps au nombre des souverains lettrés de l'Europe. Bien plus, nous devons réserver à Gustave une place dans l'intéressante galerie de la littérature française à l'étranger : il a écrit dans notre langue au moins autant que dans la sienne, et si, dans le recueil fort incomplet de ses œuvres imprimées, ses discours politiques et académiques, avec la plus grande partie de son théâtre, se lisent dans l'idiome national, ce n'est pas le cas pour la plus grande partie de sa correspondance, ni pour les œuvres historiques de sa jeunesse. Il devient même douteux, après qu'on a feuilleté l'immense et précieuse collection des papiers de Gustave III à Upsal, s'il se servait plus habituellement de l'une ou de l'autre langue; il est clair que très souvent du moins il pensait dans la nôtre. Que son style français fût toujours à l'abri des reproches pour la construction grammaticale et même pour l'orthographe, il ne faudrait pas l'affirmer; mais il écrivait du moins avec une facilité extrême, qui laissait paraître la vivacité d'esprit et l'enjouement. Tel est surtout le caractère de sa correspondance, d'où l'on pourrait citer beaucoup de billets aimables et de mots heureux. Si dans ses discours la déclamation se montre souvent avec les moralités de lieux communs, il faut bien

dire que ce sont les défauts du temps. Son vrai modèle, c'est la langue de nos encyclopédistes, celle qui n'abdique pas tout souvenir des traditions, et il a pris parti dans la littérature suédoise, malgré quelques velléités contraires, pour l'école toute classique dont le chef était le poète Léopold.

L'établissement d'une académie sur le plan de l'Académie française était un dessein de nature à séduire un tel esprit. La reine Louise-Ulrique, sa mère, avait déjà doté la Suède d'une institution analogue (1); Gustave y ajouta la célèbre *académie des dix-huit*. Les deux compagnies ont continué de rendre d'éminens services sans que la différence de leur inspiration primitive soit entièrement effacée. La première a été fondée dans un temps d'agitation civile : aussi l'étendue de ses attributions, qui comprennent les sciences morales et politiques, atteste encore de nos jours l'ardeur intellectuelle de l'époque où elle est née. La seconde, instituée pour grouper et discipliner les esprits, sert à marquer le niveau de la plus haute culture et le propose toujours à l'émulation commune. Gustave eut le mérite d'appeler dans la nouvelle académie non-seulement les écrivains proprement dits, mais encore les hommes qui avaient donné des preuves de talent par la parole : on le vit y nommer, avec un désintéressement qui lui fit honneur, des adversaires de sa politique, comme le comte Fersen, chef éloquent de l'opposition dans les diètes suédoises. Après avoir rédigé lui-même les règlemens, Gustave se mêla aux premiers concours et fut lauréat à son tour; c'était, dans sa pensée, refaire sur d'autres bases une œuvre semblable à celle qu'avait accomplie le cardinal de Richelieu.

Parmi les branches diverses de l'activité littéraire, le théâtre, dont les séductions variées répondaient si bien à l'insatiable curiosité du XVIIIe siècle, apparaissait surtout à Gustave III comme un puissant moyen d'agir sur les esprits et de transformer les mœurs. Il conçut le louable projet de raviver ou de créer, à vrai dire, la scène suédoise en empruntant des sujets dramatiques aux souvenirs nationaux. Il écrivit plusieurs drames (2), où l'histoire de Gustave Vasa, celle de Gustave-Adolphe et d'autres héros du Nord devait être représentée; mais en même temps une troupe française était rappelée en 1781 à Stockholm, afin qu'on eût les modèles à côté des copies. Le célèbre Monvel en fut le directeur et y apporta, comme répertoire, indépendamment de nos pièces classiques, notre

(1) Il y avait aussi depuis 1738 l'Académie des sciences, illustrée par Linné, l'Académie des arts depuis 1734, et l'Académie de musique depuis 1771.

(2) Une des pièces de Gustave III, *Siri Brahé, ou les Curieuses*, assez mal traduite et arrangée pour notre scène, a été imprimée et représentée à Paris sur le Théâtre-Français le 11 février 1803.

théâtre du second ordre, alors si fécond; la troupe suédoise elle-même ne vécut guère, si l'on excepte les comédies de Holberg, empruntées à la scène danoise, que de traductions d'après Dallainval, Marsollier, Carmontelle et Collé : *la Partie de chasse de Henri IV*, *Dupuis et Desronais*, *l'Amant bourru*, firent les délices des Suédois presqu'à la même époque où ils charmaient nos grands-pères. Monvel, pendant son séjour en Suède, de 1781 à 1787, forma d'excellens élèves, dont le plus célèbre, nommé Hiortsberg, a laissé toute une légende après lui : il parlait admirablement le français; sa mémoire était prodigieuse. Ayant lu à la dérobée un poème d'un bout à l'autre, il fit croire à l'auteur, par ses innombrables citations, qu'il avait lu cela quelque part, et que son ouvrage n'était qu'un plagiat. Il contrefaisait si bien le grand Frédéric qu'un vieux diplomate prussien, ayant fait la guerre de sept ans, mis tout à coup en présence de Hiortsberg, qui l'appela par son nom d'une voix bien connue, se jeta à ses genoux et s'écria : *Mein alter Fritz!* La vraie création de Gustave III fut l'opéra suédois. Dès la première année de son règne, et quelques mois seulement après le coup d'état, le 19 janvier 1773, il faisait jouer le premier opéra écrit dans la langue nationale, *Thétis et Pelée*, dont la musique était du maître de chapelle Uttini, et l'on exécutait sur les diverses scènes des résidences royales les œuvres de Grétry, celles de Haendel, surtout celles de Gluck, avant même que Marie-Antoinette les eût introduites en France. Bientôt la Suède connut à la fois les grandes œuvres musicales de l'école allemande, les deux *Iphigénies*, *Orphée*, *Alceste*, *Armide*, des œuvres italiennes comme le *Roland* de Piccinni, et le genre alors si goûté de l'opéra-comique : *la Serva padrona* de Pergolèse, traduite en français par Bauran, et du français traduite en suédois, *le Tableau parlant* de Grétry, *Nina ou la Folle par amour* et *Camille ou le Souterrain* de Dalayrac, *la Belle Arsène*, *Rose et Colas*, *le Déserteur* de Monsigny. C'est de nos jours à Stockholm qu'on peut revoir le plus souvent quelques-unes de ces vieilles pièces conservées si longtemps dans notre répertoire, et qui ont tant contribué à répandre en Europe le charme de l'esprit français. Le petit théâtre du château royal de Gripsholm, que tous les touristes vont visiter sur les bords du Mélar, offre encore sur sa scène déserte le décor du *Devin de village*.

Gustave consacra ces premiers efforts par la construction d'une salle digne du nouveau règne : en 1782 fut inauguré le Théâtre-Royal, dédié aux muses suédoises, *patriis musis*, et devenu célèbre par le coup de pistolet d'Anckarström. L'architecture et l'ordonnance intérieure, modifiées depuis par des remaniemens devenus nécessaires, en étaient toutes françaises; on n'a pas oublié à Stock-

holm la rare élégance de la salle, avec sa tenture gris-perle; on voit encore aujourd'hui les œils-de-bœuf d'avant-scène, qui datent de la première construction, et la topographie de la fatale soirée du 16 mars 1792 se retrouve sans trop de difficulté. Dès la publication du premier almanach théâtral, faite par les soins de ce même Ristell à qui nous devons le curieux livre des *Anecdotes de la cour de Gustave III*, le personnel du seul opéra monte à près de cent cinquante personnes; le ballet, avec Marcadet et Gallodier, s'est recruté en France, mais les chanteurs sont suédois, comme ce Karsten, qui a laissé le souvenir d'une rare majesté dans l'interprétation des grands rôles de Gluck, et dont la petite-fille, née à Stockholm, a été la célèbre Taglioni. La femme de Karsten, morte à quatre-vingt-quinze ans, vers 1846, a longtemps représenté dans la société suédoise la tradition des beaux jours du roi Gustave : elle parlait avec charme et dignité de ce qu'étaient alors les *menus-plaisirs* du roi, et de M. Monvel, qu'elle appelait « le favori de sa majesté. »

Il suffit d'ouvrir la correspondance imprimée du roi de Suède pour se convaincre de l'ardeur incessante avec laquelle il se préoccupait des intérêts de son théâtre. Engagé dans une guerre contre la Russie sur l'extrême frontière de la Finlande, il ne se sépare jamais du portefeuille qui contient, avec quelques livres agréables, ses propres essais dramatiques. Ses billets sont innombrables au baron d'Armfelt, à qui il avait confié la direction des spectacles, soit qu'il indique à tel auteur dont il renvoie le manuscrit les changemens à faire avant l'admission de son œuvre à la scène, soit qu'il adresse à Léopold un canevas de tragédie composé par lui-même et que le poète saura revêtir de beaux vers suédois, soit enfin que les vicissitudes nombreuses de la troupe française à Stockholm, demandes de congés, actes d'indiscipline, recrutement, occupent son inquiète vigilance.

« Du camp devant Borgo. — Mon cher ami, faites rentrer les acteurs qui ont voulu se retirer : les deux sujets en question m'intéressent comme spectateur et comme auteur. Ce sera le seul plaisir que j'aurai cet hiver, et mon portefeuille est rempli de productions que mes tendres entrailles ne voudraient pas voir massacrer. »

« Voici, mon bon ami, la tragédie que je vous renvoie. Si l'auteur veut faire les changemens que je propose, je garantis qu'elle aura du succès malgré la faiblesse de la versification, et de cette manière-ci elle ne sera pas plus une copie de Lemierre que toutes les Iphigénies possibles ne le sont du théâtre grec. Les changemens sont si légers que je crois que l'auteur pourra les faire dans huit jours. Pressez-le pour qu'on puisse jouer la pièce au plus tôt. Bonsoir. »

« La direction m'a envoyé une pièce intitulée *la Noce de Quickström;* je l'ai lue en voiture. Elle me paraît ressembler à l'épée de Charlemagne : longue et plate. »

« Du camp devant Likala. — Le *Courrier de l'Europe* vient d'arriver. L'opéra de Londres a brûlé; les engagemens des danseurs sont donc rompus. Faites revenir notre Didelot, afin que j'aie le plaisir de le revoir l'hiver prochain; je ne sais pas pourquoi nous le payons quand il danse à Londres... Je vous dirai que mon flanc gauche est assuré par cinq gros bataillons, etc. »

« Mon cher ami, voici les livres que je vous prie de m'envoyer en Finlande : l'*Énéide* de Virgile, le tome de Molière qui contient les fêtes de Versailles, l'ouvrage du père Ménestrier sur les joutes et carrousels, la *Jérusalem délivrée,* l'Arioste et *l'Esprit des Femmes célèbres.* Vous les trouverez dans ma bibliothèque particulière. Demandez aussi à Monvel le manuscrit que je lui ai remis, qui contient un programme de carrousel... Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage : il faut aller à la manœuvre. Adieu. »

Que Gustave III rendit à la Suède un signalé service par la création d'un théâtre digne de ce nom, cela est hors de doute. De là vint en partie cet éclat de la première moitié du règne qui parut effacer les traces des discordes civiles et fit monter la Suède au rang des nations les plus policées. Combien cependant Gustave III et ceux qui l'entourent partagent aussi les faiblesses de leur temps! Quelle passion du plaisir pour le plaisir même, et quel regret bien souvent d'être forcé de vivre loin de cette cour de France où il semblait que les amusemens de toute sorte se donnassent rendez-vous! Le théâtre était chargé d'offrir les illusions en trompant les regrets. Mme de Genlis raconte dans ses mémoires que, lorsqu'elle était enfant, on l'habillait parfois en Amour, et que, ravie, elle conservait son carquois, son arc et ses ailes pendant des journées entières. Gustave III avait de ces jouissances naïves : on le voyait garder, après avoir joué lui-même sur quelque scène de cour, les oripeaux dont il s'était affublé. L'appareil d'un déguisement, les préparatifs d'une représentation, lui étaient des joies suprêmes. Distribuer les rôles, diriger les répétitions, surveiller les costumes et les accessoires, pénétrer les mystères de la coulisse ou du foyer, tout cela le charmait. Bien plus, les plaisirs du théâtre, où il paraissait à la fois comme auteur et comme acteur, ne suffisaient pas à son ardeur infatigable : aux tragédies et aux comédies classiques, aux drames et aux ballets, aux opéras, prologues, divertissemens, scènes héroïques ou lyriques, il fallait qu'il mêlât les tournois et carrousels, les mascarades, les danses à caractères, les jeux de bague et de quintaine, les surprises, les mystifications, tout ce que la frivolité d'alors inventait ou renouvelait. Stupéfaits

devant ce roi comédien, les ministres étrangers ne suffisent pas, en certains temps, à le suivre dans ses rôles innombrables. Le voici déguisé en roi des Gaules, et Mme de Löwenhielm (la belle Augusta Fersen) lui vient offrir une écharpe dont il restera paré longtemps après. Ou bien Diane chasseresse a ouvert une lice : le roi y paraît en Méléagre, tandis que la comtesse Höpken (célèbre aussi par sa beauté) s'y montre à cheval en Atalante. Quelquefois la cour se travestit suivant un programme convenu, sans qu'il y ait de scènes composées à l'avance, et chacun doit observer pendant toute la fête le caractère du rôle qui lui est dévolu ou l'esprit général du déguisement adopté. On figure par exemple la foire Saint-Germain ou bien la cour de la reine Christine; les vêtemens historiques du garde-meuble royal ont été mis en réquisition pour que rien ne manquât à la couleur locale : on voit Chanut, et Pimentel, et le grand Descartes. S'agit-il de fêter Madame Royale, sœur du roi, on représente *la Rosière de Salency*, divertissement paré dont les rôles sont remplis par toutes les personnes de la cour : « le seigneur de Salency (le roi), la dame de Salency (la reine), le bailli (le comte Charles Fersen), le maître d'école, le bedeau, le porte-goupillon, le barbier, l'apothicaire, le suisse, le hoqueton, les joueurs de quilles, les personnages de la bascule, les balanceuses de l'escarpolette, les pâtres et pastourelles, les garçons du village pour le ballet des cerceaux, tous habillés dans le costume. » La rosière choisie, non pas seulement pour sa vertu, mais pour sa beauté, porte finalement sa rose, dans laquelle Gustave III a placé une bague avec un diamant de 10,000 rixdales, à la sœur du roi, en lui récitant ce couplet du poète de cour Oxenstierna :

Je ne perds rien de ma gloire
En cédant à vos attraits;
Si vous gagnez la victoire,
Je m'en trouve le plus près.
Je puis me consoler d'elle :
Nos bergers m'assurent tous
Qu'on peut être plus que belle
Et la seconde après vous.

Ce sont encore ou des fêtes allégoriques, ou des scènes de mythologie, avec allusions piquantes aux faits contemporains, ou de simples impromptus à peine relevés par des fictions bizarres en vue desquelles Gustave III et ses plus intimes courtisans déploient un esprit singulièrement inventif. Les correspondances du temps en contiennent de nombreux récits, dont voici seulement quelques souvenirs, empruntés aux dépêches des ministres étrangers, presque toujours témoins oculaires.

« 11 février 1777. — Il y eut avant-hier chez M. le duc de Sudermanie une fête ingénieusement ordonnée, dont le sujet était le mariage d'un fils de l'empereur de la Chine. Tous les habits et la décoration des appartemens étaient conformes au costume du pays, et M. Beylon, qui faisait le personnage de l'empereur, a soutenu le rôle avec une aisance et un à-propos dans tout ce qu'il a dit qui ont fait le charme de la soirée. »

« 2 mai (de la même année). — Une petite fête a eu lieu, en présence de tous les agens diplomatiques, chez la reine régnante, pour le jour de naissance de la princesse sœur du roi. A minuit, pendant le bal, deux hérauts, précédés d'une musique guerrière et suivis d'un brillant cortége, sont entrés et ont proclamé, au nom du roi Gustave III, un défi, avec les conditions du combat, que M. le duc de Sudermanie, à la tête de tous ses chevaliers, a accepté. Tout cela s'est accompli très gravement, suivant les lois et nobles us de l'ancienne chevalerie. Le tournoi qui doit suivre n'aura pas lieu, dit-on, avant le 28... »

« 14 octobre. — Le prince Frédéric, aussitôt qu'il a été de retour, s'est rendu immédiatement à Gripsholm. Il s'attendait à trouver tout le monde sur son passage; il a été fort surpris de n'apercevoir âme qui vive ni sur les avenues, ni au château même. Chacun, jusqu'aux sentinelles, avait ordre de se tenir caché. Les barrières étaient abattues, les portes fermées, les appartemens sans lumières; tout avait l'apparence d'une habitation abandonnée et déserte. Après avoir appelé et attendu inutilement, le prince et sa suite sont obligés de mettre pied à terre pour lever eux-mêmes les traverses. S'étant mis ensuite à parcourir les appartemens, au lieu des personnes de la cour qu'ils cherchent en vain, ils ne rencontrent que quelques troupes de paysans qui errent çà et là dans un morne silence. Résolus alors, en vaillans chevaliers, à pousser l'aventure, ils pressent ces bandes fugitives à la faveur de quelques lueurs sombres. Tout à coup ils se trouvent arrêtés par un bruit confus de gémissemens et de soupirs plaintifs, comme de gens qui s'éveillent d'une léthargie profonde... C'est qu'en effet la valeur du prince et de ses compagnons a dissipé les mauvais génies et rompu leurs maléfices; la cour recouvre la voix pour remercier son libérateur; le château se retrouve éclairé subitement comme par un coup de baguette, et le bruit du canon, mêlé au son des instrumens, annonce la fin de l'enchantement, auquel succède le plaisir d'un bal. »

« 5 novembre 1782. — La cour, qui est à Gripsholm, continue à s'occuper d'amusemens plus que d'affaires. On s'est plu l'autre jour à y recevoir Mme la princesse Sophie-Albertine dans le goût des fameuses mystifications de Poinsinet à Paris. Comme son altesse n'avait jamais été à ce château, on avait placé dans les environs des sentinelles habillées à l'allemande, qui lui parlèrent en cette langue en arrêtant sa voiture pour lui donner le change sur ce qu'elle pourrait être égarée. Étant ensuite arrivée à Gripsholm, on lui fit tous les honneurs d'une abbesse de Quedlinbourg. Les personnages de la cour les plus corpulens, après s'être travestis en chanoinesses et s'être permis mille singeries, se préparèrent à initier la princesse dans leurs mystères... »

Tels étaient les divertissemens de Gustave III et de sa cour. N'en accusons pas encore l'abus, dont les effets se montreront plus tard; rendons d'abord justice à l'utile éclat qui a signalé les premières années de ce règne aux sympathies du reste de l'Europe. Après avoir conquis tout d'abord, par un louable esprit de réforme sociale, une place distinguée parmi les souverains éclairés du siècle, au-dessous du grand Frédéric et de la grande Catherine assurément, mais à côté de Joseph II, de Léopold, grand-duc de Toscane, du pape Clément XIV et de Louis XVI, Gustave III devait aussi séduire ses propres sujets et plaire à son temps par son élan spontané, si bien d'accord avec le goût des contemporains, vers les brillans plaisirs. La cour suédoise fut longtemps sous son règne le rendez-vous renommé de toutes les fêtes. De la cour même une pareille ardeur gagna la nation, et, parmi les traditions nombreuses qui accompagnent aujourd'hui le souvenir de Gustave III, on rencontre surtout celle d'une époque de mœurs élégantes et enjouées. Aux antiques coutumes, qui subsistaient encore, les meilleurs emprunts qu'on eût faits des usages français étaient venus se joindre. De fréquens voyages avaient familiarisé les hautes classes avec les délicatesses étrangères, et le gros de la nation avait goûté vivement, au lendemain des discordes civiles, les douceurs d'une période tranquille et prospère; c'est d'alors que datent pour le peuple suédois cent joyeuses légendes, et, grâce au talent inimitable du poète Bellman, tout un cycle intéressant de chansons populaires et poétiques.

L'empreinte du règne de Gustave III est restée sur la société suédoise et sur la capitale même de la Suède. Le goût de la langue et de la littérature françaises avaient pénétré dans le Nord, il est vrai, dès le commencement du XVIIIe siècle; mais c'est grâce à Gustave que ce goût est devenu pour les Suédois une douce habitude. La révolution française et les vicissitudes inouies du XIXe siècle sont venues mettre cent fois les différens peuples en contact avec la France; mais le moment du charme et de la séduction a été pour la plupart d'entre eux le dernier tiers du XVIIIe siècle : la Suède particulièrement ne l'a pas oublié. Beaucoup de familles s'y retrouvent où les souvenirs de Gustave III sont vivans encore, et la société de Stockholm continue d'entourer de ses respects quelques rares personnes, comme Mme Marianne d'Ehrenström, témoins de cette époque. Née en 1773, Mme d'Ehrenström, qui avait un frère page à la cour de Gustave III, n'est jamais venue en France; elle parle cependant, — nous prenons plaisir à nous le rappeler, — le français élégant du XVIIIe siècle, et a publié sur la littérature suédoise de ce temps-là deux intéressans volumes dans notre langue. Le poète Léopold a fait en français des quatrains pour elle, et nous avons

ainsi le droit d'inscrire son nom dans une histoire des relations intellectuelles entre les deux peuples.

Bien que les édifices publics élevés sous Gustave III ne soient pas en grand nombre, on peut dire que la capitale de la Suède porte à certains égards son empreinte. Le pont qui unit au continent l'île principale où se trouve le château a été commencé pendant son règne; ce pont conduit à la grande place sur laquelle on voit le théâtre édifié alors avec tant de sollicitude. Le monument funéraire de Descartes, dû au respect de Gustave, prince royal, pour ce grand nom, la statue de Gustave Vasa, — celle que Mme de Staël appelait le *Jupiter olympien* de la Suède, — modelée par un Français, Pierre Larchevêque, et inaugurée en 1774, toute une partie de la ville créée vers cette époque et dont les constructions conservent un grand air; aux portes de la capitale la jolie résidence de Haga; plus loin les beaux jardins français de Drottningholm; dans ces châteaux royaux les présens de Louis XV et de Louis XVI, de riches *gobelins*, des *vieux-sèvres* d'une immense valeur, enfin d'innombrables portraits de nos hommes de guerre, de nos hommes d'état, de nos écrivains, de nos spirituelles grandes dames, — tout cela subsiste pour offrir au visiteur français comme une aimable et chère vision dont il est reconnaissant envers Gustave III.

Ce n'était pas d'ailleurs seulement par légèreté d'esprit ni par pur dilettantisme que Gustave s'était livré si vite à la pente de son siècle. Par le théâtre et par l'éclat des fêtes de cour, il croyait faire naître un luxe nécessaire, exciter les arts, élever le niveau intellectuel de la nation. Il avait encore une autre pensée, toute politique : il espérait, par les séductions d'une cour brillante, attirer et retenir auprès de lui les fils de ces nobles suédois qui avaient été vaincus par le coup d'état de 1772, et qui en conservaient un ressentiment dangereux. Il devait échouer, et en partie par sa propre faute. Ce charme d'une cour qu'il avait voulu créer, et sur lequel il comptait appuyer sa politique intérieure, il parut tout le premier n'y pas assez croire, et le laissa impuissant. Ceux des jeunes nobles qui lui étaient hostiles restèrent à l'écart; les autres, s'ils voulaient mériter sa faveur et ses bonnes grâces, durent continuer, nous le verrons, de venir à Versailles pour faire preuve à ses yeux de bon goût, de talens et d'esprit. Lui-même enfin, trop à l'étroit dans son royaume, le quittera beaucoup trop souvent pour aller demander aux cours étrangères l'appui et la renommée.

A. Geffroy.

HUIT MOIS

EN AMÉRIQUE

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

1864 — 1865

I.

NEW-YORK, WASHINGTON ET L'INVASION DU MARYLAND (1)

2 juin 1864. En mer.

Nous disons adieu à la terre d'Europe. Les montagnes d'Irlande s'abaissent à l'horizon, tandis que la pleine mer s'ouvre devant nous, froide et pâle. Des nuées violettes, mais toutes baignées de lumière, courent sur l'azur doré du ciel. Çà et là un point noir

(1) Arrivé aux États-Unis en juin 1864, à l'époque où la cause fédérale semblait gravement compromise, l'auteur de ces lettres les quittait en février 1865, alors que tout annonçait la soumission prochaine des confédérés. En détachant de préférence ici les pages qui se rapportent aux événemens politiques et militaires, nous avons voulu néanmoins conserver de cette correspondance intime (qui paraîtra plus tard dans son ensemble) la partie morale et pittoresque dans ce qu'elle a de plus caractéristique. On n'a pas non plus effacé de ces notes la trace des fluctuations quotidiennes des opinions et des événemens. Pour ne citer qu'un exemple, les doutes, les impressions diverses qui ont précédé la réélection présidentielle d'Abraham Lincoln s'y retrouvent tout entiers. On a mieux aimé livrer ces pages au lecteur avec l'empreinte des émotions du moment que de lui donner une conclusion faite après coup, qui n'eût montré qu'une des faces de la vérité.

mobile ondoie sur la vague. C'est un phoque venu des régions polaires avec la bise qui nous souffle au visage le froid des glaces éternelles. Le soleil s'éteint vers le nord, au milieu d'une fauve auréole. La nuit tombe, obscure et silencieuse, et nous semblons errer dans le vide. J'aime à entendre, avec le bouillonnement des vagues, les bruits confus de la manœuvre, le sifflet perçant du quartier-maître, le chant âpre et rhythmé des matelots. Cette cadence étrange ressemble à la plainte du vent, aux cris des oiseaux de mer dans la tempête. Mêlée d'angoisse et de joie, elle est comme le cri de guerre, le défi sauvage de l'homme aux élémens.

L'extrême activité qui règne sur le navire fait contraste avec son isolement. Le *City of Washington* porte dans ses flancs de sept à huit cents vies humaines. A Cork, où nous avons relâché deux heures, notre population flottante s'est accrue de quelques centaines d'émigrans. Cette courte visite d'adieu à la terre nous a paru bien riante après une première journée de navigation. Au sortir d'un étroit défilé, le beau golfe arrondit sa coupe d'azur et ses festons de vertes collines. Au milieu, Queenstown se dresse sur une île escarpée, plongeant ses murs dans l'eau limpide. Un capricieux archipel d'îlots et de rochers se mêle aux grands vaisseaux de guerre mouillés dans la rade. Le ciel a les teintes vives et chaudes des climats du midi. Sous cette lumière ardente, on dirait un paysage italien.

Une foule compacte, bigarrée, tumultueuse, nous attendait sur le quai. Nous abordons, et l'assaut commence : deux heures durant, la masse confuse et agitée roula sur l'étroite planche. Le navire en était inondé, et ne semblait pas pouvoir contenir cette fourmilière humaine. Caisses, ballots, besaces, matelas, marmites, s'entassaient pêle-mêle avec les sacs de houille, comme une montagne de débris où grimpait ensuite une cohue bariolée de figures incultes et de haillons éclatans : spectacle curieux et pittoresque dont l'étrangeté faisait oublier la tristesse. L'Irlande envoie ainsi au Nouveau-Monde le trop plein de son peuple. Cette vieille ruche toujours affamée et toujours féconde ne se lasse pas d'enfanter des hommes; chaque année, les jeunes essaims s'expatrient. Peuple vivace, aventureux, qui accepte gaîment la misère et l'exil! D'abord ahuris, dépaysés, un peu abattus, leur nature insouciante se relève. On les entasse la nuit dans l'entre-pont, sorte de cachot fétide où le jour ne pénètre que par des soupiraux submergés. En attendant, ils vont et viennent, ils considèrent curieusement tant d'objets nouveaux; ils se couchent sur les sacs, les cordages, les voiles, font leur nid partout. Ils essaient même de se réjouir. Deux virtuoses déguenillés font les frais de la fête : l'un tient un chalumeau et en tire des notes aiguës

et sauvages dont l'harmonie n'est pas sans charme, l'autre marque et bat la mesure avec frénésie sur un tambourin. Le rhythme agile et régulier s'accélère; l'auditoire rit, gesticule, trépigne de joie; enfin, vieux et jeunes, tout le monde se met en danse. A deux pas de là, un homme et une femme, assis à l'écart, restaient immobiles et silencieux; ils semblaient regarder attentivement la côte déjà lointaine. Leurs habits simples, mais propres, se distinguaient parmi tant de sordides guenilles. L'homme, absorbé dans une méditation douloureuse, portait sur son visage mâle les traces d'une lutte et d'un lourd chagrin; la femme semblait calme, patiente et résignée. Il se tourna vers elle, l'entoura de son bras, l'attira près de lui, et, penchant la tête, demeura l'œil fixé sur la terre natale.

Plus loin, une foule altérée se pressait autour d'une fontaine d'eau douce où chacun faisait dans un vase d'étain sa provision du soir. Triste chose que ces physionomies grimaçantes ou stupides! Une sorte de créature hideuse, échevelée, dégradée par la misère et l'ivrognerie, traînait à la fontaine un enfant demi-nu. Un matelot, posté là pour empêcher le désordre, leur donnait des coups de canne sur les mains en leur disant des injures qui les faisaient ricaner. Voilà pourtant les recrues de l'Amérique! Ce sont les matériaux bruts d'un grand peuple...

11 juin.

Enfin nous sommes au bout de nos épreuves. J'écris, au murmure des conversations étrangères, dans l'unique et étroite salle qui nous sert d'abri. Les cris, les jeux des enfans, les éclats de rire poussés par trois *misses* américaines évaporées, leurs essais de musique barbare sur un accordéon asthmatique, tous ces bruits irritans me sont à la longue devenus familiers. Peut-être l'ennui de notre prison commune me faisait-il paraître mes compagnons de voyage haïssables sans motif. A présent la glace commence à se rompre; on se sent plus de bienveillance pour des gens dont on va tout à l'heure être délivré. Rien de plus cosmopolite et de plus bigarré que notre petite cité ambulante. Les Américains cependant y dominent, et ce sont les seuls qui m'intéressent. Il y a d'abord les trois *misses* turbulentes, à figure sèche et pâle comme des poupées de cire, et qui semblent animées par un ressort d'acier, tant elles sont infatigables. Elles jasent, jouent, chantent, rient aux éclats. Qu'il y ait calme ou tempête, foule ou solitude, la mécanique agile et retentissante tourne, tourne toujours. Du reste, *very nice people!* me dit un grand homme barbu, ancien maître d'hôtel à New-York et meilleur juge que moi des bonnes façons américaines.

Un officier de la marine fédérale, quelques Français grossiers,

un ministre anglican ventru, un Californien tout enivré encore des délices du bal Mabille, dont il remporte un impérissable souvenir, un ancien capitaine héros de Gettysburg, mais désabusé de la gloire, qu'il qualifie de *humbug*, et principalement occupé à soigner une caille apprivoisée qui semble absorber toutes ses affections, quelques Anglais comme on en voit partout, enfin une troupe d'Allemands lourds, naïfs, sourians, laids de cette laideur gauche et ingrate qui devient pourtant sympathique à force d'innocence et de simplicité, complètent à peu près mon petit monde. J'oubliais un Français déserteur de l'armée confédérée et ruiné par la guerre civile. C'est un artisan émigré en Louisiane, qui commençait à y acquérir une modeste aisance et songeait au retour quand la guerre éclata. Quoique étranger, on le força de s'enrôler. Envoyé dans le Texas, au milieu des marais, et rongé de fièvre, il résolut de s'enfuir avec quelques-uns de ses camarades. Construisant un radeau avec des troncs d'arbre, ils y mirent des armes, des munitions et leurs vêtemens; puis, tantôt nageant, tantôt embourbés dans la vase et les herbes, le courant contre eux, l'œil au guet, les balles sifflant à leurs oreilles, ils arrivèrent au bout de dix heures aux avant-postes fédéraux. Ce pauvre homme n'est point emphatique ni raisonneur, il ne parle guère et s'abstient de rien juger. Il faut seulement l'entendre raconter son dénûment et ses souffrances : rien n'est éloquent comme les faits.

13 juin.

La traversée s'achève en partie de plaisir. La mer est brillante et bleue comme la Méditerranée. Tous les visages s'épanouissent à l'espoir de la délivrance. De temps en temps, un voilier nonchalant passe à l'horizon. On échange le salut maritime et la pittoresque cérémonie des pavillons bariolés.

Je me mêle aux groupes, je cause politique, je m'informe de l'élection présidentielle et des chances des partis. Je ne vois guère que des républicains et des amis de Lincoln. Tous parlent mal du général Mac-Clellan, sauf l'ancien maître d'hôtel, homme réservé par métier et qui semble être avant tout du parti de ses pratiques. Tous ont une confiance inaltérable dans le succès du nord. Mes doutes, si poliment que je les exprime, offensent leur patriotisme, et l'un d'eux, le lieutenant C..., doué d'une certaine faconde, entreprend de me faire la leçon. Il faut, dit-il, que le sud soit abaissé. Il a dédaigné le nord, il a cru que le nord ne saurait pas se battre. Qu'il apprenne à le respecter. Le sud a voulu la guerre; il l'a poussée à tel point qu'il faut qu'un des deux partis succombe : qu'il soit

victime de son obstination. L'esclavage peut être un régime commode à l'entretien d'une aristocratie militaire. Les ilotes bêchent la terre, nourrissent le pays, tandis que les maîtres consacrent leurs loisirs aux armes; mais cela ne peut durer : ils ont trouvé au nord des adversaires égaux en courage et supérieurs en force, car le nord produit tout en faisant la guerre; le sud s'épuise et ne se renouvelle pas. L'esclavage, qui l'a rendu redoutable, est à la longue un germe de mort. Il en est presque à son dernier sou et à son dernier homme. Sur un million de soldats, il en a perdu sept cent mille. Tous les hommes de quinze à cinquante ans sont sous les armes; il y a des enfans qui ont déjà vu vingt batailles. Encore un peu de temps, et cette classe arrogante qui se dit l'aristocratie du sud rentrera dans la masse commune. Le sol sera aplani pour une colonisation nouvelle. Des hommes venus du nord, des capitaux venus du nord, régneront sur la terre conquise; l'industrie, incompatible avec l'esclavage, prendra son essor; la prospérité renaîtra en peu d'années, et la conquête s'achèvera par une régénération...

La question des finances ne l'effraie pas plus. Il y a des gens qui menacent les États-Unis d'une banqueroute. Le lieutenant dit que jamais son pays n'a été si riche. Si l'on dépense plus, eh bien! l'on produira plus. L'industrie est plus active et la population plus nombreuse que jamais. Chaque jour d'immenses territoires sont défrichés, peuplés, conquis à l'agriculture et à la civilisation. L'ouest est destiné à être le grenier du monde. Quant aux richesses métallurgiques de l'est et du nord, elles supplanteront bientôt celles de l'Angleterre et de la Suède. La seule récolte du foin de l'an dernier vaut plus que les anciennes récoltes de coton dans tous les états du sud. Il ne faut pas appliquer à l'Amérique les théories surannées de l'économie politique européenne. C'est une immense mine inexploitée qui appelle les capitaux et les hommes. La banqueroute même, dût-on y recourir, serait une perturbation passagère qui retarderait à peine l'essor de la richesse publique. Que seulement l'esclavage, ce germe de discordes éternelles, soit déraciné de la terre du sud; que l'unité nationale soit maintenue et fortifiée à tout prix; qu'on détruise, s'il le faut, le membre malade! Pour une branche coupée, cent autres naîtront à sa place. L'Amérique est comme l'ancienne Rome,

. . . . . Ab ipso
Ducit opes, animumque ferro.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? L'humilité n'est pas, vous le voyez, leur défaut. De tant de forfanteries je peux conclure au moins ceci : qu'ils sont un peuple hardi, obstiné, vivace, peu sujet

à ces découragemens et à ces terreurs vaines qui ailleurs sont devenues chroniques.

15 juin.

Après la thèse l'antithèse. J'ai entendu le son d'une autre cloche, et l'orateur du sud après celui du nord. C'est un Français, ancien possesseur d'esclaves aux colonies, aujourd'hui même propriétaire dans les états du sud, élevé au-dessus du grossier préjugé de ses pareils, qui fait de l'esclavage un principe sacré. Sur la question morale et abstraite, M. d'A... m'accordera tout ce qu'il me plaira. Il parle volontiers du principe antichrétien et antihumain de l'esclavage. Il dira même qu'il s'applaudit de le voir chassé du Nouveau-Monde; mais il n'a pas moins d'indulgence pour le fait que d'horreur pour le principe. « Ce n'est pas tant, dit-il, la question de l'esclavage qui est en jeu que les ambitions des deux sociétés rivales. » Enfin il trouve bien dur de payer du sang d'un million d'hommes et de la ruine de tout un peuple l'affranchissement de quatre millions de noirs. « Il fallait, dit-il, s'en remettre au temps et à la Providence, — non pas que les gens du sud songeassent à l'émancipation des noirs, ni que les esclaves mêmes l'eussent jamais désirée; mais le temps aurait adouci l'hostilité après quelques générations, l'aristocratie territoriale du sud, abaissée par la division des fortunes, serait rentrée dans la foule. Cependant la race noire aurait lentement dépéri. La mort est l'émancipation naturelle qui, sans révolution ni guerre fratricide, devait résoudre et pacifier la question de l'esclavage. Les abolitionistes ne font que hâter l'inévitable destinée d'une race inférieure. On a prononcé en Europe des mots horribles; on a parlé des haras d'hommes de la Virginie : ce sont d'abominables calomnies. Les maîtres sont doux, humains, bienfaisans. Les vrais persécuteurs sont ces philanthropes qui prêchent au nègre les droits de l'homme, et ne veulent même pas lui laisser sa place au soleil, qui dans l'ouest font des lois pour lui défendre de s'établir sur leur territoire, si ce n'est comme domestique et par tolérance, qui le repoussent, le proscrivent, le pourchassent comme une bête impure, et le forcent à chercher un refuge au Canada ou dans les états du sud. »

Quant à l'union, M. d'A... ne la croit plus possible. Il avoue qu'elle n'a de salut que dans la guerre; mais il connaît le sud, qui n'est pas, dit-il, si affaibli qu'on l'imagine. « Ce n'est pas une ville assiégée qu'on puisse réduire à la famine, c'est un vaste pays agricole qui puise en lui-même ses ressources, qui d'ailleurs vend son coton à l'Angleterre pour des armes et des munitions. Il a du fer pour fondre des canons, du salpêtre pour faire de la poudre, une ar-

mée aguerrie de cinq cent mille citoyens, et par-dessus tout l'énergie morale et la discipline. Le nord a d'immenses armées; mais où se recrutent-elles? Parmi ces pauvres hères que ce vaisseau jettera demain sur le quai de New-York, et qui se laisseront séduire par la bonne paie et la bonne viande. Le nord a d'immenses richesses, mais il les gaspille. Au sud, le trésor est vide, la banqueroute faite depuis longtemps; mais chacun s'y dévoue, corps et biens, à la cause nationale. Encore un peu de temps, et le nord fatigué quitte la partie, l'ouest se rend indépendant, le sud répare ses pertes, et la guerre n'a servi qu'à éterniser la division de la république. Elle se flatte vainement d'échapper aux maux de l'ancien monde : la voilà qui entre dans l'ère des révolutions et des guerres civiles. Dieu sait quand elle en sortira! »

Me voilà donc entre les avocats des deux partis qui me débitent ce que j'appellerai les lieux communs de leur cause; mais je ne puis conclure avant de voir moi-même les pièces du procès.

Ce matin, grand émoi, grande joie sur le navire. Le bateau-pilote venait à nous, bercé gracieusement par ses blanches voiles. Il apportait les journaux et les nouvelles. C... comptait sur la prise de Richmond; d'A... croyait plutôt à l'invasion du Maryland. Moi seul, je n'attendais rien, sinon peut-être une ou deux batailles sanglantes sans résultat. On se pousse, on se précipite, on se presse autour du pilote : il nous jette un journal qui est aussitôt saisi, disputé, presque mis en pièces; puis on en fait la lecture à haute voix, d'abord le change de l'or, le cours de l'emprunt, ensuite les nouvelles de la guerre. On lit alors, au milieu des rires, un article injurieux sur le président Lincoln, qu'il accuse de mensonge, d'ineptie, de despotisme, d'odieux attentats à la liberté de la presse, en adjurant le peuple d'en finir avec cet autocrate, ce pourvoyeur de gibets et de prisons, qui a fait jeter aux oubliettes des milliers de citoyens. Ne dirait-on pas Louis XI ou Tibère?...

16 juin, New-York.

Il fait une nuit étouffante et lumineuse, une de ces nuits tropicales où l'air n'a pas un souffle. Je suis à terre depuis vingt-quatre heures, et je veux vous dire l'impression de ma première journée dans le Nouveau-Monde.

Hier matin, comme nous déjeunions gaîment et que les côtes de Long-Island fuyaient déjà sur la droite, le capitaine se lève et nous annonce qu'un cas de petite-vérole s'est déclaré à bord, qu'il n'en a voulu rien dire pour ne pas effrayer les dames, mais qu'il faut nous résigner d'avance aux tracasseries de l'administration sanitaire. Jugez de notre mauvaise humeur. Nous ne vîmes plus ni le

golfe, ni les îles, ni les côtes gracieusement ondulées et les blanches villas cachées sous la verdure ; il n'y avait plus pour nous que cette prison du lazaret dont on apercevait déjà les murailles, et où nous attendaient peut-être les douceurs de la quarantaine. La baie de New-York, que les Américains comparent au golfe de Naples, lui ressemble à peu près comme le lac d'Enghien ressemble au lac de Genève. Il y a pourtant un grand charme dans ce ciel voilé, dans cette eau calme et blanche, dans ces mille voiles silencieuses indolemment balancées par la brise, dans les douces collines qui encadrent ce riant tableau. Çà et là un *steamer* hennissant, effaré, traverse le lent troupeau des voiliers paisibles, comme un cheval échappé dans les pâturages parmi les bœufs endormis.

Déjà nous avions passé l'étroit canal défendu par les forts Tomkins et Lafayette; nous étions dans la rade, en face de la ville, quand le bateau s'arrête. L'ancre est jetée, et nous apprenons que l'autorité compétente a décidé que nous serions tous vaccinés par son médecin spécial aux frais de la compagnie. Après deux longues heures d'attente, le libérateur apparut. Alors commença une scène burlesque qui dérida les plus courroucés. On nous convoqua tous au salon, pêle-mêle, hommes et femmes, et là chacun tendit son bras nu au charlatan officiel, qui de la pointe d'une plume d'oie piquait l'épiderme. Cette cérémonie coûte à la compagnie 500 dollars. L'Amérique est donc aussi le pays des formalités et des exactions officielles?

Une autre tribulation nous attendait à la douane. Le douanier français connaît la politesse lors même qu'il fait de l'autorité; l'Italien est un homme obligeant, qui vous comprend à demi-mot : le *Yankee* est à la fois tracassier et inexorable. Ces messieurs troublent tout, salissent tout et trouvent partout à redire. Mon pistolet, mon pliant, mes gants, jusqu'à un pot de pommade, excitent leur défiance. Un de mes compagnons a deux montres, on lui en prend une. Deux autres sont fouillés. Les Anglais seuls sont un peu respectés : ils savent l'être partout. Je regrettais malgré moi la bénigne formalité du passeport et la douce tyrannie du gendarme. Avouez que c'est un étrange début sur la terre classique de la liberté.

On parle trop des splendeurs américaines. Le premier aspect de New-York est rebutant et vulgaire. C'est un grand village né d'hier, sans monumens, sans souvenirs, sans limites, envahissant la campagne à mesure qu'il lui faut des maisons et des magasins. Les pavés effondrés, les rues boueuses, les squares pleins d'herbes et de broussailles, les omnibus, disgracieux wagons qui roulent sur des voies ferrées, les maisons irrégulières, bariolées d'affiches co-

lossales, enfin la population maussade, affairée, soucieuse, qui se coudoie et s'encombre parmi les camions et les charrettes, ont la laideur négligée d'un bazar en plein vent. Broadway, Wall-street et toute la basse ville sont chaque jour, pendant dix heures, le rendez-vous universel. Ni les boulevards ni le Strand ne peuvent donner l'idée du mouvement tumultueux qui y règne. On n'y voit que bannières flottantes, enseignes monstrueuses, oripeaux flamboyans. La réclame manque de place et déborde jusque dans la rue, sur le rebord des trottoirs, entre le ruisseau et les pieds des passans. Tantôt ce mot sinistre : *blood!* écrit en lettres rouges, tantôt une majestueuse rangée d'affiches toutes pareilles : *on demande dix mille volontaires,* avec le détail des primes offertes et des boissons promises, ou bien encore un large drapeau où se déploie en couleurs brillantes l'image d'une bataille fantastique. Le plumet et la grosse caisse sont l'attirail indispensable de cette grande foire de village.

Je rentre dans le quartier que j'habite; j'y trouve un autre aspect de la grande ville. Là, tout près de Broadway, la foule s'éclaircit, les bruits s'éteignent. Les allées silencieuses sont ombragées d'arbres touffus. Souvent un frêne, un catalpa dans une cour voisine se penche par-dessus la muraille, et envahit la rue, où pendent ses vertes guirlandes. Les maisons rouges, bâties de briques, s'entourent de grilles élégantes et d'escaliers de grès rouge, d'une couleur sévère. Pour la plupart sans ornemens et sans luxe inutile, elles ont pourtant un air d'aisance bien assise et de tranquille solidité. Derrière les hautes fenêtres, on aperçoit des enfans au regard curieux; souvent le soir ils jouent sur le seuil. Alors les balcons s'ouvrent et se parent de fraîches toilettes. Enfin ce quartier respire le bien-être de la vie de famille. C'est là que ces hommes affairés, ces spéculateurs audacieux, ces travailleurs infatigables reviennent jouir de leur *home* paisible et de la richesse acquise dans le tourbillon de chaque jour. On parle de familles riches qui vivent au jour le jour dans les auberges et n'ont jamais connu le foyer domestique. Ce sont les parvenus, les bohêmes de la finance, qui mènent cette vie agitée et incertaine. Il y a pour les fortunes modiques un grand nombre de *boarding-houses,* de pensions bourgeoises où se rassemblent plusieurs familles; mais tout homme riche et « respectable » veut avoir sa maison loin du quartier sale et bruyant des affaires. L'individualisme aventureux du spéculateur américain n'a pas encore étouffé chez lui ce goût du *home* qui est propre à la race anglaise...

Il se fait tard. Tout dort depuis longtemps, sauf le mugissement lugubre du chemin de fer et l'éternelle alarme d'incendie qui tinte

dans le silence nocturne. Est-ce la distance? est-ce la solitude? Hommes et choses, tout m'effarouche, tout est nouveau. Travailleur, commerçant, homme de labeur et de fatigue, l'Américain n'a pas eu ces loisirs où la sensibilité s'aiguise et où l'esprit se raffine : il a gardé toute sa rude écorce. On s'en aperçoit aux complimens que les adversaires politiques se jettent mutuellement à la tête. Hier le *Herald* dressait l'acte d'accusation du sanguinaire Lincoln; aujourd'hui le *Times* rend leur monnaie aux démocrates, à ces serpens venimeux, les *copperheads*. « Ce sont, dit-il, des écureuils enfermés dans leur cage roulante, qui font des efforts surhumains sans avancer d'une ligne. Ils n'en sont pas moins une ignoble et sale vermine. » La presse de New-York abonde en pareilles aménités. J'invite les raffinés qu'irrite la licence de la presse française à venir s'aguerrir en Amérique.

19 juin.

Rien de bien neuf depuis deux jours. Sauf les différences extérieures, dont je vous ai parlé, et les différences sociales, dont je ne puis juger encore, le Nouveau-Monde ressemble beaucoup à l'ancien. Il suffit de la plus courte expérience pour s'en apercevoir. Le duel au canon et la loi de Lynch ont ému nos imaginations craintives, et nous ne nous figurons l'Américain que le revolver au poing et le blasphème aux lèvres, ou du moins la chique à la bouche. Tels sont peut-être les habitués des cabarets, des *bar-rooms;* quant aux gens bien élevés, est-il besoin de dire qu'ils sont les mêmes que partout ailleurs? Suffit-il d'un habit disgracieux, d'un chapeau un peu rustique, d'une mode malheureuse qui veut qu'ils aient une espèce de barbe de bouc au menton, pour nier leurs qualités, j'allais presque dire leurs vertus? D'ailleurs, pour les connaître, ce n'est pas assez de les voir dans la rue, ni même à leur comptoir; ils y gardent une certaine froideur sèche et brève en hommes d'affaires économes de temps et de paroles. C'est chez eux qu'il faut aller pour savoir comment ils pratiquent l'hospitalité. Ils ignorent peut-être les raffinemens de notre politesse; en revanche, ils ont une simplicité franche, affectueuse et cordiale, qui vaut bien notre faux empressement. Nous savons faire des offres chaleureuses, des protestations de dévouement; mais il est convenu que tout se passe en paroles. L'Américain au contraire n'aime pas à être refusé; il n'attend même pas qu'on le remercie. Il vous tend la main, vous invite, et tout est dit. Sa maison, son temps, son argent même, sont à vous. Ainsi le veut la loi de l'hospitalité.

On m'assure que cette largeur se retrouve en toutes choses. Un commerçant entre chez son voisin, lui emprunte 10, 20, 40,000

dollars, et s'en va sans donner de reçu, sans autre garantie que sa parole. Il paie le lendemain ou la semaine suivante, quand ses fonds rentrent, et presque toujours exactement, car c'est une dette d'honneur qui passe avant les dettes légales. Appelez-la imprudence ou sécurité, cette confiance du créancier n'est pas moins surprenante que la ponctualité du débiteur.

Autre exemple, — ce sont les petits détails qui peignent les mœurs : — montez dans un omnibus. Vous entrez librement, nul ne vous surveille, nul ne vous fait rien payer. Il y a seulement une boîte carrée au fond de la voiture, où vous devez mettre le prix de la place. Je suis sûr qu'il n'y a pas d'exemple, je ne dis pas d'une soustraction frauduleuse, mais encore d'un paiement irrégulier. C'est qu'à défaut d'un surveillant titré, l'œil du public est là qui veille. Mettez le public en tutelle, faites étalage d'autorité, et la règle devient une ennemie qu'on a l'envie d'enfreindre; mais l'opinion libre est la meilleure des polices : elle veille à l'honnêteté des petites transactions quotidiennes, elle impose le respect des femmes, elle leur fournit une protection toute-puissante.

Celles-ci ont, je l'avoue, des dehors qui bouleversent toutes nos idées du comme il faut, et qui peuvent exposer un étranger à bien des méprises; mais, quoi qu'on en dise, je ne les ai point encore vues s'asseoir en omnibus sur les genoux des hommes; les hommes, en revanche, se lèvent pour leur faire place. Ainsi le veut une habitude qui est devenue presque une loi. Dans cette ville corrompue comme toutes les grandes capitales, la femme la plus isolée jouit d'une parfaite sécurité. L'opinion, appuyée de la coutume, punit d'une flétrissure certaine quiconque oserait la braver.

On dit qu'en Amérique les femmes sont de beaucoup supérieures aux hommes, et cela se comprend. L'homme vit à son bureau ou à son chantier, occupé de soins vulgaires dont il rapporte toujours quelque chose chez lui. Partagé entre un labeur positif et la jouissance de son bien-être, il n'a ni le loisir, ni même l'envie de cultiver beaucoup son esprit. La femme, au contraire, a des loisirs : elle a lu, elle a pensé, ou du moins elle veut qu'on le croie. Si à la somme assez modique de son savoir il se joignait parfois un peu de pédanterie, il ne faudrait pas s'en étonner. Fille, elle s'adonne à l'enseignement, qui est devenu son domaine; femme, elle est l'ornement et le bel esprit de la maison. Elle est seule, dans ce monde mercantile, à conserver le goût et le dépôt des idées; il est tout simple qu'elle le fasse sentir.

Chez les Indiens, la femme était l'esclave et la bête de somme : l'homme faisait la guerre et fumait sa pipe. Les rôles sont renversés aujourd'hui, et s'il fallait mesurer à l'indépendance des femmes le

degré de civilisation des peuples, la société américaine aurait le pas sur toutes les autres.

20 juin.

Mes amis m'ont mené à Central-Park, vaste bois de Boulogne américain, avec vallons, rochers, cascades, ponts, aqueducs, lacs et montagnes, qui s'ouvre au bout de la cinquième avenue. C'est là, sur une longueur d'une lieue, et dans les rues transversales que demeure le monde élégant. Le parc a des allées sablées, des parterres de fleurs et d'arbustes rares, des terrasses de marbre, une légion de cavaliers et d'équipages. Près de là est situé le grand réservoir des eaux de la ville. C'est un bassin de granit qui a deux milles de tour, et dont l'étendue est presque effrayante. Nos réservoirs de Versailles ne sont auprès que des jeux d'enfans.

Au retour, je remarque çà et là de grands édifices : ce sont des écoles, des églises, des hôpitaux, des asiles, toutes institutions particulières et soutenues par la charité privée. Tout le monde a entendu parler de ces églises en même temps salles de danse et de concert, qui se louent à la séance et entendent les farces du bateleur après les sermons du missionnaire. La construction d'un temple est une affaire comme celle d'une auberge ou d'un théâtre : l'entrepreneur le loue, l'aliène, ou bien vend aux fidèles des bancs héréditaires moyennant des rentes annuelles; mais ces choses se font le plus souvent par dons volontaires, et nul ne les marchande moins que ces hommes avides dont il semble que l'argent soit l'unique passion. Les souscriptions sont aussitôt remplies qu'ouvertes. L'Américain ne donne pas seulement beaucoup, ce qui pourrait s'expliquer par l'ostentation, mais il donne avec bonne grâce et simplicité. Quand le défunt archevêque de New-York voulut bâtir une cathédrale, il fit une liste de cent personnes à qui il écrivit pour leur demander 1,000 dollars à chacune : le soir même, quatre-vingt-dix-neuf avaient répondu.

Voulez-vous l'ombre au tableau ? Il y a entre Broadway et la rivière du nord, autrement dit l'Hudson, un quartier sale et dépenaillé où vivent les Irlandais et les gens de couleur. Rien de plus tristement misérable que ces masures de planches, ces longues avenues boueuses et cette pauvre population. De temps à autre, un lourd wagon roule sur une voie ferrée, traîné par deux chevaux étiques au bruit d'une clochette fêlée, et l'étranger y lit, stupéfait, cette inscription : « voiture permise aux gens de couleur. » Qu'est-ce à dire? Sommes-nous dans l'Illinois? y a-t-il des lois contre les nègres? sont-ils en dehors du droit commun? Non pas; mais le préjugé public les persécute plus tyranniquement qu'aucune loi.

On les chasse des omnibus, on les exclut des églises. Voilà comment ces démocrates comprennent l'égalité, et ces puritains la charité chrétienne. Les catholiques du sud, sous le régime de l'esclavage, admettaient les noirs dans leurs temples : les hommes du nord, qui les émancipent, ne les veulent même pas pour égaux devant Dieu! Les amis du sud ont-ils donc raison? Est-il vrai que l'esclavage ne soit qu'un prétexte et l'abolition une machine de guerre? Sans doute cela ne justifierait pas les gens du sud de s'armer pour la défense d'un odieux préjugé; mais si les principes n'étaient en effet pour les gens du nord qu'une enseigne, un masque ingénieux pour couvrir leur intérêt, il serait difficile de ne pas devenir tiède à la vue d'une inconséquence qui ressemblerait si fort à de l'hypocrisie.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui la destinée de l'esclavage dépend du sort de la guerre, et nul ne doit refuser sa sympathie à une cause qui est l'alliée de la liberté humaine. Qui ne sait d'ailleurs qu'un principe une fois admis porte ses conséquences malgré les hommes? Il s'impose à leur esprit et à leur volonté. Le prétexte qu'on a invoqué, si peu sincère qu'on soit d'abord, devient un engagement auquel on ne peut plus échapper, et le préjugé qu'on désavoue perd toute sa force du jour où l'on n'ose plus le justifier. Hier, une pauvre femme de couleur, veuve du sergent Anderson, des troupes nègres, mort au champ d'honneur, fut outragée et battue par un cocher avec l'aide d'un *policeman;* mais ce soir un journal relève avec indignation cette brutalité. Ceux-là seuls qui connaissent l'Amérique d'autrefois peuvent dire la réaction qui s'est faite contre les préjugés de couleur. Il faudra bien que la logique ait son cours, et que cette grande réforme sociale passe des institutions dans les mœurs. Déjà ces blancs qui ne veulent pas s'asseoir auprès des nègres en ont fait leurs compagnons d'armes. Il est difficile de traiter comme des chiens ceux qu'on appelle ses frères, et d'interdire de prier Dieu à ceux qu'on a jugés dignes de servir la patrie.

New-York est d'ailleurs une ville démocrate et sudiste, où de pareilles scènes sont à leur place. La finance et la populace, qui y règnent ensemble, veulent avant tout la fin de la guerre, l'allégement des taxes, la suppression des levées militaires. Elles ne demandent qu'à s'engraisser seules, et se soucient peu des intérêts de l'Union. C'est que dans cette Amérique, où déjà le lien national est si fragile, New-York est entre toutes une ville sans patrie. C'est le marché cosmopolite, la vaste hôtellerie que l'Amérique ouvre à tous les peuples. Il est naturel qu'on y déteste des sacrifices faits sans dévouement. L'an dernier, à propos de la conscription, l'argent des riches *copperheads* obtint des Irlandais une émeute que

leur archevêque lui-même ne put réprimer. Le signal fut donné au moment où la ville, dégarnie de troupes et privée de sa milice, ne pouvait opposer aucune résistance aux insurgés. Cette guerre des rues, la première qui ait ensanglanté la république, a été une guerre de sauvages. On a tué, pillé, pendu les nègres aux lanternes, mutilé et torturé les prisonniers. La cruauté de la populace était poussée jusqu'au délire; les femmes mêmes donnaient l'exemple de la férocité. Deux officiers, pris dans leurs maisons, ont été traînés dans les rues, sanglans et défigurés, puis hachés en pièces. Enfin les troupes vinrent, on tira le canon, et il y eut douze cents morts. Les Allemands sont en général plus paisibles quand le *whiskey* ne les gouverne pas.

J'ai rencontré ce matin un régiment de milices qui marchait enseignes déployées, musique en tête, à la grande admiration des passans. C'est la première fois que les Américains jouent au soldat, du moins depuis longues années, et, si terrible que soit le jeu de la guerre, les peuples s'en amusent toujours. Moi-même, en voyant l'orgueil patriotique peint sur tous les visages, je m'y associais bon gré, mal gré, tant le bruit du clairon et du tambour va au cœur de l'homme! Ces milices ne ressemblent guère à nos gardes nationales; encore moins rappellent-elles les volontaires anglais : ce n'est ni une parade, ni un *crickett-club;* demain, à toute heure, un ordre du gouverneur peut les jeter dans la mêlée.

Il y a trois ans que la guerre dure; on se forme vite à pareille école, et les Américains sont devenus plus belliqueux qu'il n'est de mode de le penser en Europe. Leur temps d'apprentissage est fait. Il y a loin des vieilles bandes aguerries de l'armée de Grant au ramassis qui s'enfuyait à Bull's-Run. J'ai rencontré çà et là des échantillons peu brillans de cette première armée. Les avocats et les boutiquiers sont rentrés dans la vie civile. Il n'en est resté qu'un noyau de vétérans qui maintiennent l'esprit militaire et forment les recrues nouvelles. Il en est de même des officiers; ce ne sont plus des agens recruteurs récompensés par une épaulette; il n'y a plus ni grades improvisés, ni avancemens à vendre. Les cadres sont encombrés d'officiers méritans qui attendent. D'ailleurs il y a beaucoup de provisoire dans l'organisation de l'armée. Elle se divise en armée régulière, autrefois la seule, et directement soumise au gouvernement fédéral, et en armée volontaire, levée, équipée, organisée par les états particuliers, et mise au service de l'Union. L'armée régulière s'amoindrit chaque jour; elle ne comble pas ses vides, et elle aura bientôt disparu. On la délaisse pour l'armée volontaire, où l'avancement est plus rapide et la solde plus forte. L'engagement des volontaires n'est point permanent; ils s'enrôlent

pour la durée de la guerre, et pour trois ans au plus si la guerre ne finit point. Ils sont l'armée la mieux payée du monde. Je lisais l'autre jour dans Broadway une affiche qui leur promettait une prime d'engagement de 400 dollars et le choix de leur arme. « On peut compter, me dit le général T..., de qui je tiens ces détails, que chaque vétéran a gagné 750 piastres environ depuis le début de la guerre. » On se demande comment le pays suffit à ces dépenses. Il escompte hardiment l'avenir. Hier c'était l'emprunt d'un milliard, dont la souscription n'est pas encore close. Aujourd'hui c'est un nouvel emprunt de deux milliards, dont le congrès discute les conditions. Les états font comme l'Union. Pour fournir leur contingent, ils préfèrent encore l'emprunt à la ressource extrême de la conscription. Le seul état de New-York s'endette de 300 millions, et le pire est qu'il faudra recommencer demain. Cette guerre terrible dévore par milliers les hommes : 400,000 en quatre ans, 300,000 pour les deux derniers mois seulement, sans compter ni les prisonniers ni les malades. Les troupes de couleur forment un corps séparé. Il y a 100,000 nègres sous les drapeaux de l'Union, pour la plupart réfugiés du sud. Ils savent que l'ennemi ne leur fera pas quartier et se battent en conséquence. Leurs officiers, nommés directement par le président, sont choisis parmi les meilleurs après examen. Fidèles, dociles, laborieuses, ces troupes sont peut-être les premières de l'armée.

Quant à la dictature militaire que leur prédit l'Europe, les Américains se contentent d'en rire. Accoutumés nous-mêmes à cette issue des discordes civiles, nous ne nous figurons pas qu'un peuple ait pu s'armer sans s'asservir. La liberté nous paraît être la rançon du salut qu'il doit à un général victorieux. Peut-être quelques milliers de mercenaires étrangers et d'aventuriers sans famille répugneront à poser les armes : on leur ouvrira les portes du *far-west*, et même, s'il le faut, on les poussera au Mexique à coups de canon. Néanmoins la grande masse des citoyens qui composent l'armée fédérale reprendront leur charrue, leur métier ou leur négoce. Quand même un général élevé par l'engouement populaire s'assiérait à la présidence, sa dictature d'un jour finirait avec la guerre, et le lendemain il subirait les lois comme le premier venu. Enfin l'Amérique est si peu menacée d'une tyrannie militaire qu'aujourd'hui, dans le feu de l'action, le candidat désigné pour l'élection prochaine n'est pas même un soldat : c'est le représentant des classes agricoles et laborieuses, le pacifique président Lincoln.

Philadelphie, 21 juin.

Parti ce matin de New-York, je prends, au pied de Portland-

street, le *ferry* de Jersey-City, qui me dépose sur l'autre bord de l'Hudson, à la gare du chemin de fer de Philadelphie.

La grande ville des quakers s'étend au bord du Delaware, dans une contrée agricole, à peine accidentée par les ondulations de quelques douces collines. Quoique riche et somptueuse, son premier aspect est somnolent, silencieux, presque abandonné. Peu de voitures dans les rues; tout le va-et-vient se fait dans les *cars*, tristes et disgracieux véhicules qui roulent lourdement sur deux rails avec un vilain bruit de ferraille. De grands squares plantés de charmilles coupent quelquefois l'uniformité de ses longues rues désertes, proprement alignées entre des maisonnettes roses qui ressemblent, avec leurs entablemens et leurs collerettes de marbre, à une file de jolies quakeresses en bonnet blanc. Cela est coquet, propre, décent, mais fastidieux et insipide. N'en croyez pas trop cette absence de mouvement et de bruit qui donne à ce quartier de la ville un air de cimetière : la vieille cité sommeille, mais elle n'est pas morte. Tournez l'angle de cette avenue, suivez l'une ou l'autre de ces deux grandes rues parallèles, Chestnut et Walnut-street, qui parcourent Philadelphie dans toute sa longueur, de la rivière à la banlieue, et vous êtes entouré d'un luxe de bon aloi qui, pour être moins pompeux que celui de New-York, n'en est que plus solide et plus sérieux. Des magasins vastes, ornés avec art, auprès desquels ceux de Londres ou de Paris semblent des échoppes, de riches étalages d'étoffes, de livres, d'orfévrerie, de hautes et monumentales maisons, s'alignent à perte de vue. Plus loin, Market-street (la rue du Marché), large voie bordée de maisons noircies et irrégulières, offre tout le mouvement, tout le tumulte industriel d'une ville commerçante et populeuse, et cette animation grandit à mesure qu'on descend vers le port. Philadelphie est la seconde ville de l'Amérique; sa population dépasse 500,000 âmes. New-York, qui, tout compris, compte environ 1,500,000 habitans (900,000 dans la cité, 300,000 à Brooklyn, 300,000 à Jersey-City, Hoboken et autres faubourgs), est devenue en peu d'années le port et le marché de l'Amérique entière. Philadelphie est au contraire l'ancienne ville manufacturière et industrielle de l'est, et sa prospérité, déjà séculaire, n'augmente pas en proportion du rapide accroissement de sa rivale. C'est l'histoire de toutes les vieilles villes d'Amérique : elles reconnaissent avec peine la suprématie de leurs voisines récentes, et leur font une sourde guerre d'influence qui a souvent de bons comme de mauvais résultats. Cette émulation, jointe au patriotisme, a produit la grande entreprise qui depuis quinze jours met la ville en émoi : c'est une vente de charité au profit des soldats blessés. Tout le monde m'avait parlé de cette œuvre, qui était à la

fois une entreprise charitable, une manifestation politique et une sorte de fête nationale. Ne vous rappelez ni la bienfaisance des coteries parisiennes, ni cette mendicité fashionable où les billets doux se mêlent aux billets de quête, ni ces bazars où nos dames élégantes rassemblent un petit monde poli, indifférent et raffiné. La charité américaine n'est pas le luxe ou l'amusement des désœuvrés. Figurez-vous une sorte d'exposition universelle où est conviée l'Amérique entière, enrichie par cent mille donateurs, soutenue par le zèle et le dévouement d'un millier de personnes, et suscitant les aumônes par millions de dollars : voilà le miracle accompli par l'initiative hardie de quelques hommes généreux, au premier rang desquels je peux vous citer l'infatigable organisateur de cette entreprise nationale, M. J. Barklay.

La *sanitary fair* se tient sous de vastes hangars de planches, somptueusement décorés, qui occupent un des squares les plus spacieux de la ville. Cinq cents dames se sont volontairement enrôlées dans l'œuvre, et passent treize heures par jour à leurs comptoirs. Rien d'ingénieux d'ailleurs comme leur système d'impôt : elles ont su varier et multiplier à l'infini les tentations et les piéges. Je paie en entrant, je paie en sortant; je paie pour voir un musée où resplendissent à la lumière du gaz les platitudes bien vernies de la peinture indigène; je paierai si je veux prendre part au vote qui décerne un vase d'argent à l'homme politique le plus populaire; je paierai encore si je veux contribuer au choix du général à qui sera offerte une épée d'honneur. Chaque suffrage pèse en proportion de l'offrande qui l'accompagne. Je retrouve là ce génie du négoce, cet art souverain de la réclame, que les Américains portent dans toutes leurs entreprises, et auquel répond si bien la générosité du public.

La *commission sanitaire*, qui recueille les bénéfices de la vente, n'est pas seulement une bonne œuvre, c'est une institution politique. Quand le gouvernement, surpris par la guerre, eut tout d'un coup à improviser une armée, l'initiative individuelle, qui en ce pays ne sommeille jamais, vint bravement à son aide. Les uns formèrent une compagnie, les autres un régiment, ceux-là un simple peloton, et en quelques semaines l'armée fut prête. Ce qui s'était fait pour l'armée, la commission sanitaire le fit pour le service des ambulances et des hôpitaux, et elle s'imposa le devoir difficile de pourvoir au bien-être du soldat. C'est cette association purement volontaire, soutenue d'abord par ses seuls fondateurs, qui bientôt se répandit, s'organisa, et qui continue encore, sans subvention aucune, à remplir la tâche qu'elle s'est donnée. Vous voyez que le peuple américain n'est pas près de la laisser périr. Harrisburg,

Pittsburg, vingt autres villes, imitent l'exemple de Philadelphie. A l'heure même où les impôts sont triplés, les aumônes pleuvent plus que jamais : l'agriculteur envoie son blé, l'artisan le produit de son travail, le financier ses bénéfices, chaque famille son superflu. On ne croit pas avoir payé sa dette à la patrie en satisfaisant aux obligations communes et aux vertus passives du citoyen. Je vous livre le fait sans commentaire; à vous d'en tirer la leçon.

Rien de curieux au musée, si ce n'est des nègres, vêtus en *gentlemen*, qui semblent s'y promener sans scandale. J'avais déjà remarqué avec étonnement quelques négresses assises au comptoir parmi les *ladies* de la ville. On dit qu'à Philadelphie la tradition morale des quakers a toujours adouci les préjugés de couleur. Depuis le temps de William Penn, la cité de l'amour fraternel a pourtant bien dégénéré. Je m'en suis aperçu à un concert d'amateurs donné au profit de l'œuvre par quelques dames de la ville. Il y avait là des toilettes de quakeresses qui n'étaient pas d'une simplicité primitive. Ces dames parlent français, elles ont été à Paris chercher la mode. Elles sont trop de leur temps pour être de leur pays.

L'hôtel d'où je vous écris est neuf et à la dernière mode. C'est toute une ville, tout un labyrinthe. Une foule mouvante encombre son grand vestibule de marbre blanc. Le service est fait par la vapeur, l'électricité et une armée de domestiques noirs. La table est toujours mise pour deux cents personnes. Pas de comptes détaillés qui embarrassent les livres : on paie tant par jour, tout compris. Cela ressemble un peu à un palais et beaucoup à une caserne.

..... Je m'arrête à la vitrine d'un libraire, dans *Chestnut-street*, j'y vois l'annonce d'un écrit en vogue intitulé *Miscegenation* (théorie de la régénération de l'humanité par le mélange universel des races). L'auteur pose en principe que la race blanche est dégénérée, et la noire supérieure, parce qu'elle a dans le sang les ardeurs du tropique. Il ajoute que le type idéal de l'humanité ne s'obtiendra que par l'amalgamation des races, que le plus haut degré d'intelligence et de civilisation appartient aux races mêlées. Qu'on ne parle pas de l'infériorité intellectuelle des noirs : toutes nos religions viennent de leur race; l'homme blanc, matérialiste et borné, a reçu d'elle toutes ses notions de l'idéal. Sans le funeste préjugé qui les sépare, les deux races, comme c'est le vœu de la nature, tendraient à se réunir. Le nègre a du goût pour la blonde, la blonde n'est pas insensible aux charmes du nègre. La sympathie des races du nord pour le nègre n'est qu'une forme épurée de cette attraction des contraires. A quoi tient la supériorité des hommes du sud? A l'éducation, aux lumières? Non pas, mais à

leurs relations intimes avec les noirs, leurs esclaves et amis. Que de romans ignorés dans ces maisons opulentes où les blanches filles du sud vivent parmi les noirs! Que d'inclinations secrètes et opprimées, que de poétiques enthousiasmes dans ces jeunes cœurs pour les aimables compagnons de leur enfance!... Je vous fais grâce du reste. L'auteur conclut en prophétisant l'unification du genre humain, et il en voit le glorieux présage dans la statue de la Liberté, moitié blanche, moitié noire, qui couronne à Washington le dôme du Capitole, image et symbole des générations futures et de la race composite de l'avenir!

Est-ce burlesque, est-ce sérieux? Ni l'un ni l'autre. Demandez à l'écrivain anonyme de ce pamphlet honteux s'il est unioniste ou rebelle : il n'en saura rien. C'est quelque charlatan vendeur de scandale, payé sans doute pour jeter de la boue au rédacteur du seul journal honnête de New-York, M. Horace Greeley. Déjà les démocrates vont imputant au directeur de *la Tribune* cette « œuvre abolitioniste. » N'est-il pas triste de voir travestir la plus juste des causes, et mêler à d'indécentes plaisanteries les nobles paroles d'un Charles Sumner et d'un Wendell-Philipps?

On me montre deux dames du sud qui attendent ici la fin de la guerre, tandis que leurs fils, leurs maris et leurs frères combattent dans l'armée de Lee. Nul ne les voit d'un mauvais œil, et elles ont les meilleurs rapports avec leurs pires ennemis. Les Américains, si violens dans la vie publique, sont tolérans dans la vie privée. D'ailleurs les deux sociétés, si profondément divisées par l'intérêt politique, n'en font qu'une par l'intelligence, les relations et les goûts. Il est souvent difficile d'en fixer la frontière exacte et de dire positivement : C'est un homme du sud, c'est un homme du nord. Il y a des familles que le hasard a divisées encore plus que l'opinion. J'ai vu ce matin le commodore *** qui a quatre fils dans l'armée du sud, un cinquième avec lui dans la marine fédérale. On m'a parlé de deux frères, officiers dans les deux armées, qui eurent un jour à se combattre aux avant-postes. On me nomme sans cesse des nordistes qui vivent au sud, des sudistes qui vivent au nord. Le bas peuple du sud, qui, dit-on, se souciait peu de la guerre et n'a fait que suivre ses chefs, a fini par concevoir une haine mortelle pour ces *Yankees* qu'on lui représente comme des exterminateurs; mais je ne puis guère admettre qu'on me parle de « guerre nationale » quand je vois les classes élevées, qui ont fait tout le mal, se tendre encore en souriant leurs mains rouges du sang de leurs frères.

Washington, 25 juin.

Je suis dans les splendeurs de la capitale des États-Unis, au quatrième étage d'une maison sale, brûlante, étroite, infestée de rats et d'araignées, et si mal établie qu'à certaines heures du jour on fait queue à la salle à manger, à la salle de bains, avec des billets d'entrée comme au théâtre. Là dedans bourdonne une population de raccroc, la plus bigarrée et la plus débraillée du monde : soldats, marins, commis, spéculateurs et surtout chevaliers d'industrie, horde bruyante et vulgaire comme la guerre en rassemble à l'arrière-garde des armées. Si l'on jugeait du peuple américain par sa capitale, on en aurait une triste opinion. A vrai dire, Washington n'est pas une ville, elle n'a ni commerce, ni industrie, ni rien. C'est un camp d'administrateurs et de soldats : la vie politique n'y rassemble quelque société que dans la saison du congrès; encore la plupart des sénateurs, qui sont la classe élevée du monde politique, y viennent-ils sans leurs familles. C'est une ébauche de ville, taillée dans des proportions monumentales qu'elle ne peut remplir. Le Capitole, immense édifice de marbre, a beau élever ses imposantes colonnades et son dôme fastueux dans la solitude : il trône sur sa colline comme une grandeur déchue. Les vastes avenues plantées d'arbres qui rayonnent alentour ne se couvriront sans doute jamais de maisons. En face, à une lieue de distance, un autre portique de marbre, celui du ministère des finances, ressemble dans sa nudité triste et grave à un somptueux tombeau. C'est là pourtant le cœur de la ville, le quartier des affaires, où s'agite un petit peuple affairé de soldats, de marchands et de nègres sur le trottoir nord de l'avenue de Pensylvanie, construite d'un seul côté. Les neuf dixièmes de Washington sont vides, et les trois quarts de ce qui reste sont bâtis en bois. Je ne connais rien de plus morne et de plus délabré que ces longues et larges rues tantôt désertes, tantôt bordées de pauvres baraques, avec la vue lointaine du Post-office, du Patent-office, ou de quelque autre massive montagne de pierre. Certaines habitations isolées dans les terrains vagues ou les fondrières sont littéralement inabordables. On ne voit que convois d'artillerie, caissons, équipages militaires, pelotons de cavalerie galopant à travers la ville, ambulances chargées de malades qui se traînent lourdement vers les hôpitaux. C'est l'aspect d'une place de guerre improvisée et en tenue de campagne. Jamais d'ailleurs on n'y a vu si nombreuse population. L'existence artificielle de la capitale dépend du maintien de l'Union. Si les confédérés ont le dessus, il faudra bien la retirer et l'éloigner de la frontière : alors en dix ans Washington aura disparu.

Je suis venu directement de Philadelphie sans m'arrêter à Baltimore. A mesure qu'on approche de la guerre, on voit changer l'aspect des populations; le chemin de fer est plein de soldats. Quelques-uns portent des lambeaux d'uniforme; leurs figures hâlées, amaigries, attestent leurs fatigues. D'autres, tout de neuf équipés, s'en vont l'air joyeux et martial. Quel contraste entre ceux qui vont et ceux qui reviennent! Dans le Maryland, nous rencontrons à chaque station des soldats par centaines, convalescens, blessés, malades, affreux à voir sous leurs chapeaux déformés et leurs capotes sales, tristes témoins de la partie sanglante qui se joue près de Richmond. En même temps la robuste et brune figure du fermier marylandais ou virginien, le visage osseux, la tête mince et la barbe de bouc de l'homme du nord, dans un coin le mulâtre silencieux et humilié, toute une galerie de types américains défile sous mes yeux. Quant au pays, il devient plus sauvage à mesure qu'on descend vers le sud : d'abord les riches plateaux de la Pensylvanie, de grasses campagnes, de populeux villages, des vallées riantes où coulent des rivières tranquilles, tributaires du grand fleuve, devenu déjà presque une mer; plus loin, des forêts épaisses, une région heurtée, presque montagneuse, dont le versant s'incline à demi noyé sous les eaux calmes de la baie de Chesapeake. Des hêtres, des chênes, des platanes, tous les arbres de nos bois, et mille autres frais feuillages aux nuances tendres, aux fines découpures, s'y disputent le sol et l'espace; c'est pour moi la nature vierge. Quelquefois une cabane apparaît sous la feuillée, parmi les lianes et les herbes fleuries, témoin furtif et comme effrayé de notre bruyant passage à travers la solitude. Ou bien un large pli se fait entre les collines, et l'on traverse, soit un bras de mer environné de forêts baignantes et parsemé de petites îles gracieuses comme des bouquets de fleurs, soit la riante embouchure de quelque large et royale rivière qui serpente à perte de vue vers un horizon de montagnes vaporeuses. On traverse l'une de ces rivières, la Susquehannah, en bateau à vapeur. Nous faisons halte; je me lève : je vois la mer sous nos pieds. Ailleurs de longues lignes de pilotis forment des ponts à jour où l'on roule au-dessus des vagues. Je remarque, au bord de la Susquehannah, un joli village appelé Havre-de-Grâce, sans doute une ancienne colonie française. Ici les bois sont plus sombres, la terre plus riche et plus humide. De grands champs de maïs s'étendent sur les hauteurs, de belles plantations s'abritent sous l'ombrage, dans les vallons. Cette campagne adoucie, mais jeune encore, semble conquise sans peine. Elle déploie une richesse sauvage à deux pas de la demeure de l'homme, qu'elle entoure de sa caressante beauté. Voici enfin Baltimore; on détache les wagons,

on y attelle des chevaux : nous traversons les bas quartiers de la ville; puis le voyageur s'endort jusqu'aux portes de Washington pour ne s'éveiller que dans la plaine aride, blanchâtre, poudreuse, uniforme, où s'alignent majestueusement les baraques misérables de la grande ville avortée.

Je vous entends déjà dire que je mène une vie bien frivole et que j'aurais dû aller voir le congrès. Je l'ai été voir; mais ses dernières séances, consacrées à expédier les affaires, sont d'un mortel ennui. J'ai entendu le sénateur Davis, du Kentucky, vieillard plein d'énergie, qui, vaincu deux fois dans une motion sur l'esclavage, voulait, malgré l'ordre du jour, ramener la question déjà jugée. Le sénat est une assemblée grave, paisible, clair-semée, qui s'élève rarement au ton oratoire, et préfère dans la discussion quotidienne l'allure aisée d'une conversation d'affaires. Peu de solennité et nulle prétention : le président siége en veste grise; une douzaine d'enfans servent d'huissiers. Au côté droit, les fauteuils vides des sénateurs du sud semblent attendre que leurs titulaires les reprennent.

Quant à la chambre des représentans, nous n'avons pas l'idée d'une pareille réunion. C'est bien là une assemblée démocratique, peu soucieuse du cérémonial, dédaigneuse de l'étiquette. Pas de cravates, pas de gilets, des figures vulgaires, incultes, des cris violens, des gestes désordonnés; on dirait les successeurs des clubistes de la révolution plutôt que les héritiers de ces graves personnages dont les portraits décorent le Capitole. Cependant au milieu de ce tumulte la voix du *speaker* retentit nette et forte; les affaires se discutent, se votent, et la chambre a même la patience d'écouter l'apostrophe injurieuse de deux forcenés *copperheads* qui viennent, avec force éclats de voix et imprécations démagogiques, glorifier l'esclavage et la sécession. Voilà peut-être la centième motion qu'ils font pour la paix et le deux-centième discours qu'ils fulminent. Nous ne sommes pas habitués à cette tolérance d'une majorité qui, pour imposer silence à la minorité, n'aurait qu'à le vouloir; mais ces actes d'autorité sont la ressource des assemblées peureuses qui craignent la vérité. Ici la chambre laisse les orateurs véhémens de l'opposition déclamer tout à leur aise; mais quand à bout d'haleine et d'éloquence ils ont repris leur place, personne ne se lève pour leur répliquer, et l'assemblée reprend avec sang-froid le cours des discussions interrompues, leur faisant par son silence même la plus méprisante réponse. Elle est du reste habituée à ces liqueurs fortes, qui ne font pas plus d'effet sur elle que de l'eau tiède.

La question financière préoccupe tous les esprits. Le papier-monnaie, avec lequel le gouvernement fédéral pourvoit depuis trois

ans aux charges de la guerre, et qui la semaine dernière valait encore 50 pour 100, vient de tomber soudainement à 34 ou 35 pour 100. L'or s'est élevé jusqu'à près de 300 sur le marché de New-York. On se demande si ce n'est pas le commencement de la grande débâcle. A supposer même que le cours de l'or doive rester quelque temps stationnaire, il est difficile que le gouvernement ne perde pas bientôt la faculté de battre monnaie avec du papier. Jusqu'ici on a pourvu au présent, mais sans souci de l'avenir. On a emprunté démesurément et sous toutes les formes. Je trouve des optimistes qui me disent d'un air de patriotisme offensé : « En trente ans, la dette sera payée. » Alors pourquoi ces mesures extrêmes qui avouent la détresse? Pourquoi l'emprunt de 200 millions de dollars voté le 9 mars dernier et payable en papier porte-t-il un intérêt de 6 pour 100 en or, c'est-à-dire, au taux actuel, un intérêt véritable de 17 ou 18 pour 100? Pourquoi le remboursement, promis dans un délai de trente ou quarante années au plus, doit-il se faire en or, c'est-à-dire au double ou au triple du capital emprunté? Le trésor fédéral reçoit 200 millions de piastres, un milliard de notre monnaie; mais il les reçoit en papier, c'est-à-dire qu'il aura 400 millions tout au plus pour un milliard dont il se reconnaîtra débiteur. De plus, il lui faudra chaque année 60 millions en espèces pour payer les rentes, ce qui, dans le cas même où l'or redescendrait au cours de 200, ferait 12 pour 100 d'intérêt. A ces déboursés annuels ajoutez l'amortissement du capital fictif que l'on reconnaît au créancier, ajoutez enfin l'immunité privilégiée de l'impôt sur le revenu, et vous aurez une idée des conditions exorbitantes auxquelles se contractent les emprunts des États-Unis. Aussi les pessimistes prédisent-ils qu'après la guerre, quoi qu'il arrive, la banqueroute est certaine. La bonne politique, à défaut de conscience, ordonnerait de sauver à tout prix le crédit et la probité de l'état; mais les Américains n'ont qu'à un faible degré la notion de l'état : ils ne sentent pas leur parole engagée avec la sienne. L'état n'est pour eux qu'un étranger dont ils veulent être indépendans, parce qu'ils n'ont pas besoin de son appui. Le sentiment national existe, mais le lien national n'est pas encore formé. Capable à l'occasion de grands sacrifices, mais plus dévoué à la patrie que fidèle à l'état, l'Américain ne peut le concevoir comme une personne morale dont il ait à conserver l'honneur et à respecter les engagemens. Il est bien à craindre qu'au jour de la liquidation dernière le peuple ne se sente lié par aucun vote des législatures précédentes, par aucune signature de ses magistrats, et ne préfère une banqueroute commode à l'ennui des impôts prolongés. On dit que la guerre est utile pour fortifier l'esprit national, qu'il est bon

qu'il y ait une dette perpétuelle pour unir le peuple dans le sentiment d'une obligation commune. J'ai grand'peur qu'au contraire elle ne l'en dégoûte.

Ne cherchons pas entre nous et l'Amérique des comparaisons impossibles. Chacun de nous sait que sa fortune est inséparable de celle de l'état; mais ici la fortune de l'état et celle des citoyens ne sont point solidaires, et l'on discute froidement lequel serait plus avantageux du remboursement ou de la banqueroute. Ce mot terrible, avant-coureur chez nous de révolution et de ruine, certaines gens voudraient ici en faire le synonyme de délivrance. Si la nouvelle élection mettait le pouvoir dans des mains nouvelles, les maîtres du jour voudraient-ils accepter l'héritage onéreux de leurs prédécesseurs? A quoi bon s'appauvrir en acceptant des charges qu'on peut répudier d'un trait de plume? Les capitaux trouveraient ailleurs un meilleur emploi, et la nation a toujours le droit de se dispenser elle-même de ses propres engagemens. En définitive, la banqueroute n'est qu'une manière plus simple et plus expéditive d'éteindre la dette. Que ce sophisme, déjà trop répété, pénètre dans les esprits, et la répudiation de la dette est certaine.

Voilà ce que me disent des observateurs peut-être un peu chagrins, mais certainement impartiaux. Ils nous reprochent de trop juger l'Amérique d'après ses vertus passées. A les entendre, s'il y reste des habitudes, des souvenirs de son ancienne liberté, elle en a perdu les principes. Ce qu'on admire surtout dans la liberté américaine, c'est qu'elle est non pas un édifice abstrait, fondé sur des théories, mais un fait puissant, enraciné dans la coutume, et le résultat d'une indépendance locale plus forte que tous les pouvoirs. L'heure n'est-elle pas venue où cette indépendance locale va périr? Déjà la guerre civile a rendu nécessaire un lien plus étroit entre les membres indociles de ce grand corps divisé; mais est-il bien sûr que la liberté résiste à cette concentration de pouvoir? Un gouvernement que les lois désarment trouve dans leur impuissance une excuse trop facile à l'arbitraire. Dernièrement deux journaux de New-York, — si je ne me trompe, le *World* et le *Daily News*, — publièrent une fausse proclamation du président qui appelait aux armes 400,000 hommes. Ce n'était pas une calomnie, puisque la nouvelle s'est vérifiée. C'était un faux, le plus odieux des délits de presse. Pourtant comment faire? Il n'y a pas de lois sur la presse. La seule action judiciaire possible est celle en diffamation, réservée aux individus, et dont la tradition constitutionnelle ne permet pas l'usage au gouvernement. Alors que fit-on? On mit la main sur les journaux, sur les journalistes; on laissa huit jours durant les scellés sur les presses, jusqu'à ce qu'on eût trouvé le cou-

pable, qui reste enfermé au fort Lafayette. Les démocrates s'indignent, mais à qui la faute? Il faut bien que l'administration se défende. La faute est de ne pas comprendre que les lois répressives sont moins une menace qu'une protection pour la liberté.

27 juin.

J'ai vu hier M. Charles Sumner, assez connu pour que je me dispense de faire sa biographie. Tout le monde sait le rôle courageux que joue dans le congrès, depuis vingt années, ce généreux et infatigable défenseur de la liberté humaine. Tout le monde se rappelle le scandale de cette séance mémorable où un homme du sud, un député, vint en plein sénat assommer lâchement par derrière, et sur son fauteuil, l'orateur trop éloquent de la cause abolitioniste, — haut fait qui d'ailleurs lui valut de son parti un gourdin d'honneur, à pomme d'or, avec cette inscription : *Hit him again.* C'est par ces aménités parlementaires que le sud préludait à la guerre civile. M. Sumner s'est relevé, grâce à Dieu, plus redoutable et plus honoré que jamais. L'état du Massachusetts l'a réélu sénateur avec une unanimité touchante. Ses collègues lui ont confié les importantes fonctions de président du comité des affaires étrangères, et c'est au milieu des notes et des documens diplomatiques que je le trouvai la première fois, trop occupé pour que je pusse prolonger ma visite. Je suis retourné chez lui hier dimanche; il m'accueillit avec une grande bonté et voulut bien s'entretenir longuement avec moi.

M. Sumner est un homme grand, à traits un peu lourds, à figure intelligente et bonne. Sa manière est flegmatique, simple, cordiale, pleine de droiture et de sincérité. Il a conscience de son mérite, mais sans vanité aucune et sans cette fausse modestie souvent pire que la vanité. Érudit, curieux de toutes les choses nouvelles, sachant sur le bout du doigt notre littérature et notre histoire, il a immensément lu, appris et retenu. Dans notre causerie longue et rapide, il a passé en revue bien des hommes et bien des époques. A vrai dire, il est bien plus philosophe qu'homme d'état. Sous son apparence calme, c'est une sorte d'enthousiaste plein de foi dans sa mission morale et dans l'idée maîtresse à laquelle il a dévoué sa vie. C'est l'homme d'un principe plutôt que le chef d'un parti.

J'entends dire qu'il néglige un peu la diplomatie pour s'occuper de ses chers nègres, dont il est le défenseur attitré et en quelque sorte le père adoptif. Voilà la pensée noble sans doute, mais trop exclusive peut-être, à laquelle il a consacré sa vie. Hier le contentement rayonnait sur sa figure; il venait d'obtenir dans le sénat l'abolition de la loi, odieuse d'ailleurs, qui refusait aux nègres le droit

de témoigner en justice. Sa motion fut repoussée d'abord; il revint à la charge et triompha. Comme il m'exposait sa politique, immobile dans son fauteuil, d'une voix grave et d'un ton presque religieux, il me disait : « L'homme d'état doit se guider par la lumière immuable des principes, comme le marinier par l'étoile du matin. » Et ce langage solennel tombait naturellement de ses lèvres comme la langue intime et familière de ses pensées. Je crois que ce seul mot suffit à le peindre. Vous le voyez maintenant, cet homme d'esprit élevé et de loyale conscience, ce philanthrope convaincu, propagateur, j'allais presque dire prédicateur persévérant de la grande réforme morale dont le triomphe est son unique ambition. On le blâme d'aller toujours droit devant lui, guidé, comme il le dit lui-même, par la lumière des principes, sans faire aux préjugés les concessions que la politique exige, et de ne pas assez louvoyer parmi les écueils qui menacent les libertés publiques. On ajoute même qu'il sacrifie parfois au droit des nègres les droits essentiels des citoyens. Quand cela serait, c'est le défaut commun des idéalistes : comme ces soldats de Villars qui jetaient leur pain pour courir plus vite à la bataille, ils oublient le bien nécessaire de tous les jours pour la glorieuse conquête d'un bien superflu; mais en vérité est-ce donc un bien superflu que d'en finir avec l'esclavage et de réhabiliter l'Amérique parmi les nations du monde? Plût à Dieu que la république eût compté dès l'origine beaucoup de *fanatiques* de son espèce !...

28 juin.

..... Je retrouve ici mon premier maître de politique américaine, le lieutenant C. Ce n'est pas seulement un républicain, c'est un radical, et nous avons déjà rompu quelques lances. Comme tous les Américains, il pousse l'infatuation nationale au-delà des limites polies et permises. La démocratie est son oracle, son dieu, et il ne permet pas qu'on la distingue de la liberté. Si je lui réponds que la volonté populaire doit encore avoir des limites, et que si elle exerce en Amérique le règne absolu dont il parle, elle assure moins la liberté qu'elle ne prépare la tyrannie, il me réplique brutalement que je suis Français, que je n'entends rien à la liberté, et que je n'ai pas le droit de juger son pays. Bref, il m'a fait une profession de foi, celle de son parti, où je vois un signe curieux de l'esprit public. — Les Européens, me dit-il, sont nés esclaves; ils l'ont toujours été, et ils le seront toujours. L'Amérique seule connaît la liberté.

— Oh! lui répliquai-je, rabattez un peu de votre hauteur. Il sied mal d'être arrogant quand on n'est pas sans reproche. Il y a

bien des ombres à votre merveilleux tableau de la liberté américaine. — Là-dessus je lui énumérai la suspension de l'*habeas corpus*, la violation de la liberté de la presse, la suspension de la justice légale au profit des tribunaux militaires, les arrestations secrètes, les emprisonnemens arbitraires, et toutes ces usurpations qui sont le triste cortége de la guerre civile. Je lui demandai si c'était là ce qu'il appelait la liberté. — C'est la liberté, si nous l'avons voulu. Nous avons le droit de suspendre l'*habeas corpus*; la constitution nous le donne Nous suspendons le jugement par jury, parce que nous sommes sous l'empire de la loi martiale et sous un régime d'exception. M. Seward se vante de n'avoir qu'à agiter sa petite sonnette pour faire emprisonner n'importe qui. Cela est vrai, mais derrière lui il y a le peuple américain qui le dirige. Laissez frapper les rebelles et les traîtres, n'invoquez pas pour eux l'impunité. Nous voulons la loi martiale, entendez-vous? Nous la voulons, et voilà pourquoi nous sommes libres.

— Je ne vous le reproche pas : je crois la loi martiale nécessaire. Je vous reproche de ne pas sentir la grandeur de votre sacrifice. C'est un germe de dictature qu'un pouvoir révolutionnaire. Prenez garde que la mauvaise herbe ne s'enracine. Vous refusez de voir le danger : peu vous importe la liberté du voisin! C'est le moyen de perdre la vôtre, et d'aller quelque jour donner tête baissée dans le despotisme.

— Ne parlez pas de despotisme : c'est nous qui avons voulu, nous qui avons voté l'abdication temporaire de nos libertés. C'est la preuve que nous sommes libres, et que vous ne le serez jamais.

J'objectai les droits de l'individu. — Il ne s'agit pas, reprit-il, des droits de l'individu, mais des devoirs du citoyen. Le droit d'un seul ne doit rien peser dans la balance contre le bien public et la volonté nationale.

— Allons, lui dis-je, finissons-en. Je connais vos théories. Nous les avons pratiquées sous la convention nationale. Vous croyez découvrir une idée neuve, et vous ne faites que bégayer les sophismes du comité de salut public.

Voilà, n'est-ce pas? une opinion curieuse dans la bouche d'un Américain, et qui conviendrait mieux à un républicain d'Europe qu'à un whig du Massachusetts. Nous croyons les Américains fous de leur indépendance individuelle, et voici qu'une école s'élève qui la nie au nom du salut public, et qui met la liberté dans l'obéissance à la multitude. Une longue paix énerve les vertus militaires d'un peuple, peut-être une trop facile indépendance énerve-t-elle ses vertus politiques...

2 juillet.

Je connais enfin M. Seward. Il m'invita l'autre jour à venir le voir au ministère. On me fit entrer dans un salon aux murailles nues, aux meubles dépareillés, orné de l'indispensable pot d'eau glacée américain, de là dans un cabinet encombré de meubles de toute sorte, bureaux de chêne et d'acajou, sphères terrestres et célestes, fauteuils de cuir et de soie. Puis M. Seward entra. Figurez-vous un petit homme souple et leste malgré son âge, avec une broussaille de cheveux blancs mal peignés, un nez aquilin et narquois, une bouche édentée, mais ironique et spirituelle, qui vous regarde avec deux yeux noirs pleins de bonne humeur et de malice. On l'appelle ici un jésuite; il est vrai que ni dans son esprit, ni dans ses manières, il n'a rien de la rudesse ni de la raideur américaines. Il y a dans ses gestes, dans ses vêtemens négligés, dans son accueil plein de bonhomie, une désinvolture, un laisser-aller plébéien où perce toujours une nuance de distinction naturelle. Sa conversation n'est ni très originale, ni très brillante; elle a gardé l'allure de son pays, c'est-à-dire une lenteur, une solidité un peu massive de pensée, et une simplicité un peu terne dans l'expression. Cependant il circule à travers tout cela un fil souple et délié, une veine de finesse native qui donne du piquant à des choses fort simples. La nature lui a donné toutes les qualités subtiles que nous appelons l'esprit français; mais l'éducation américaine, les coutumes démocratiques du pays, le terre-à-terre général des intelligences, l'ont bien forcé de se mettre au niveau. On le compare à lord Palmerston, dont il n'a pourtant ni la *scholarship* achevée, ni les élégances mondaines. Avec l'étoffe d'un aristocrate, M. Seward garde l'apparence du vieux politique américain sans raffinement, sans prétentions, et claquemuré dans *sa partie*. Il n'est pas besoin cependant d'un œil bien sagace pour découvrir sous ces allures bourgeoises une largeur d'idées trop rare parmi les élèves et les favoris de la démocratie américaine.

Aussi ne l'aime-t-on guère. On l'accuse d'être un Machiavel, un homme sans croyances ni principes : reproche vulgaire des esprits bornés aux esprits supérieurs. On se fonde sur ce qu'ayant été dans le sénat le chef et l'orateur du parti abolitioniste, il se montre au ministère le plus prudent et le plus modéré des ennemis de l'esclavage, comme si cette union d'une politique tolérante à une opinion ferme ne lui faisait pas honneur. On lui reproche aussi d'avoir accepté le ministère d'état du président Lincoln, dont il avait été le concurrent aux élections dernières, comme si un antagonisme personnel ne devait pas céder à une foi commune. Le fait est qu'il

ne ressemble pas assez à ses compatriotes pour les satisfaire; il a des vues trop hautes, un sens critique trop fin, trop de douceur naturelle et peut-être aussi d'indulgence calculée pour flatter les passions brutales d'aucun parti. De tous les Américains, c'est peut-être le plus capable de porter avec dignité le portefeuille, aujourd'hui si incommode, des affaires étrangères, et, passez-moi le mot, de servir de tampon entre l'humeur malveillante des puissances européennes et la rudesse agressive de ses concitoyens. Il ne partage ni leur monstrueuse vanité nationale, ni leur insupportable admiration d'eux-mêmes, ni leur confiance belliqueuse en leurs propres forces. Sa politique extérieure, sans être humble ni servile (il l'a bien prouvé par sa verte réponse aux accusations de la chambre des lords), se résume en un mot : la paix. Vous ne voyez ici que brûlots prêts à se lancer sur l'Angleterre et sur la France. Quant à lui, il pense que l'Amérique a bien assez de sa guerre civile pour ne pas chercher de nouveaux ennemis. Je m'attendais du moins à le trouver violent et intraitable sur la question du Mexique; mais il m'a dit : « Tant que ce métier coûteux plaira à la France et aux Mexicains, tant pis pour eux; ce n'est pas à nous de nous en plaindre, à nous qui du reste avons pareil péché sur la conscience. » Quand les envoyés du sud furent pris sur le *Trent*, M. Seward seul insista pour qu'ils fussent rendus, jouant sa popularité pour le bien public. L'outrecuidance *yankee* ne lui a jamais pardonné cet acte de bon sens et de patriotisme. Il est là comme isolé dans son ministère d'état, mais au fond tenant, je crois, tous les fils de la marionnette appelée gouvernement. Il lui importe peu que son pouvoir soit caché, pourvu qu'il soit réel. Les trois quarts des Américains croient ou feignent de croire que M. Lincoln est son maître, que la volonté ferme, persévérante du président met en mouvement cet ingénieux et subtil instrument. Quelques autres pensent au contraire que M. Seward est la petite bête intérieure et invisible qui anime la charpente plus lourde du président. C'est un de ces hommes qui ne cherchent leur satisfaction ni dans le bruit ni dans l'exercice fastueux de l'autorité, mais dans le spectacle que leur donne à eux-mêmes, au fond de leur cabinet, le rôle qu'ils jouent devant le monde. Il consent volontiers à passer pour dupe et à rester confondu dans la foule; le demi-sourire malicieux qui lui échappe trahit seul l'ironie intérieure et le sentiment calme d'une supériorité discrète. Jamais il ne se donnera le sot plaisir d'humilier les autres; il lui suffira de savoir qu'il les domine. Ouvert, facile, accessible à tous, sachant plaire, mais sans se livrer, il les traite avec cette aisance familière des hommes heureusement nés à qui leur bonne humeur fait prendre leurs semblables en pitié plutôt qu'en

haine : figure attachante, originale, et que je définirais volontiers un diplomate aristocrate dans la peau d'un bourgeois américain.

Je compte sur M. Seward pour me présenter à M. Lincoln et me faire serrer la main du président des États-Unis. C'est une faveur qui ne se refuse guère, le magistrat suprême de la république ayant pour fonction le *shake hands* avec tout le genre humain. On dit que l'année dernière, rendant visite à un corps d'armée, il passa tout le jour à distribuer cinquante mille poignées de main. Telle est l'unique, mais impérieuse formalité de l'étiquette républicaine.

La discorde est dans le ministère. Il n'est question que de la rivalité du ministre d'état et du ministre des finances. M. Lincoln a eu jusqu'à présent l'habileté d'unir et de faire vivre en harmonie dans le cabinet les deux fractions opposées du parti républicain. M. Seward y représente les modérés, et M. Chase l'abolitioniste, l'inventeur du papier-monnaie, y représente les radicaux. On le regarde ici, à tort ou à raison, comme le premier financier du monde. Il me semble que toute sa science a consisté à maintenir la barque à flot en jetant les provisions à la mer. L'épreuve difficile n'est pas tant d'emprunter que de rendre, et je crains que M. Chase ne laisse une rude tâche à ceux qui le suivront. Toujours est-il que son crédit chancelle, et que la discorde des deux chefs, qui a longtemps troublé le cabinet, vient d'éclater au dehors. La débâcle financière et l'échec d'un bill sur l'or qu'il vient de proposer au congrès ont décidé M. Chase à offrir sa démission. L'opinion publique le presse de la reprendre. M. David Tod, gouverneur de l'Ohio, refuse le ministère, et nul ne paraît d'humeur à lui succéder. Rentrera-t-il? C'est la question. S'il rentre, l'influence de M. Seward en sera amoindrie. Ce serait un grand malheur si jamais le secrétaire d'état quittait le ministère.

3 juillet.

J'ai fait hier une excursion dans la Wilderness, aux *Great-Falls* du Potomac. J'ai loué une de ces petites voitures légères, aux roues fines comme des dentelles, aux ressorts minces comme des aiguilles, et cependant si solides qu'on les fait bondir dans les mauvais chemins par-dessus les grosses pierres et les fossés, sans qu'elles se brisent jamais. Mon conducteur était un nègre, ancien esclave de la Virginie, du type africain le plus prononcé. Jamais je n'ai vu mâchoires plus saillantes, bouche plus béante, lèvres plus épaisses, râtelier plus semblable à des dents de chevaux.

La route des *Great-Falls* ou plutôt celle de *Harper's-Ferry* traverse le faubourg de Georgetown, et suit l'aqueduc qui fournit les eaux de Washington. Elle longe d'abord un grand bras de mer qui

s'enfonce profondément dans les terres, plus semblable à un lac qu'à un golfe. La colline en face de nous baignait son frais manteau de verdure dans l'eau dormante, et la teignait à ses pieds d'un long reflet d'émeraude. Sur sa pente escarpée, des trains de bois roulaient, comme dans les Alpes de gros troncs d'arbres dépouillés, jusqu'à la rivière. De notre côté, de belles prairies s'inclinaient jusqu'au rivage, peuplées de grands troupeaux rassemblés sous des groupes de chênes. Le long du chemin courait un canal bordé de platanes. C'était déjà la solitude, mais envahie par les travaux militaires qui entourent partout la capitale; çà et là quelques maisons blanches, et surtout des fourgons, des équipages, des campemens de soldats, des pelotons de cavalerie; plus haut, sur les plateaux élevés et déserts, des postes semés de place en place et embusqués sous des huttes de feuillages.

Bientôt nous quittons la vallée, le chemin raboteux s'engage dans un étroit ravin dont j'admire la végétation luxuriante : de hauts chênes de toute forme, de toute couleur et de tous feuillages, soit lustrés et sombres, soit tendres et cendrés, soit aux feuilles larges et charnues, soit aux feuilles minces, légères et délicatement ciselées, ceux-ci droits et décidés, ceux-là languissans et pleureurs; puis des platanes, des hêtres, des érables, beaucoup d'autres arbres qui me sont inconnus. Plus haut, nous vîmes s'étendre à nos pieds la vallée, où la rivière n'était déjà plus qu'un large et gracieux torrent mêlé d'îles vertes. Nous les suivîmes longtemps à mi-côte, dans une forêt maigre, mais fraîche, et capricieusement mêlée de tous les arbres de la création : il y avait là ceux de nos pays et les arbres de Virginie, une sorte de pin aborigène aux touffes grises, le chêne nain à côté du chêne monumental, et au milieu de ce désordre la foule parasite des vignes et des lianes passait d'arbre en arbre et de buisson en buisson. Nous montions toujours (quand je dis nous, je veux parler de moi et de mon nègre, oubliant qu'en ce pays un nègre est une chose neutre et ne se compte pas); nous marchions sans voir âme qui vive, sans entendre autre chose que les cris des oiseaux de proie ou le murmure lointain du Potomac, dont nous apercevions quelquefois au fond de la vallée la nappe blanche et bleue, les rives verdoyantes et les îles chevelues. Nous gagnâmes un plateau désert, coupé de broussailles et de maigres prairies, où nous retrouvons à peine la route. Ici la solitude absolue, de toutes part un vaste horizon de forêts, de temps en temps une clairière, une maison ruinée servant d'étable et d'abri nocturne à quelques bestiaux abandonnés. Nous nous lançons sur un chemin rapide qui se glisse dans un vallon, sous un bois de pins, puis sous des châtaigniers en fleur. Enfin voici le village, une sorte de terre-

plein déblayé, deux ou trois baraques de planches, un canal, une écluse, et des bateaux qui passent : c'est le hameau des *Great-Falls*, composé d'un cabaret et d'un corps de garde. J'y laisse cheval et voiture, et seul avec mon nègre, guidé par le bruit des cataractes, je m'engage à travers bois.

Rien de gracieux et d'agreste comme cette libre végétation, ces fourrés épais où la serpe n'a pratiqué que des brèches capricieuses, aussitôt réparées par la nature vierge. Les fleurs y foisonnent; de brillans papillons et de petits oiseaux y butinent. Le magnolia s'y épanouit au soleil dans les lieux humides, avec le chèvre-feuille sauvage et ces beaux bignonias grimpans à fleurs de lis que nous cultivons dans nos jardins. Le fracas grandit : encore un pas, et nous sommes au bord de la coupure profonde où la lourde rivière a creusé son lit. Elle tombe de marche en marche au milieu d'un pêle-mêle de roches immenses et déchirées. J'ai longtemps admiré ce combat terrible des eaux et de la montagne. Le tonnerre de la cascade semblait la clameur immense de mille voix confondues; je croyais parfois y démêler le cri d'une poitrine humaine, et dans les jets d'écume qui bondissaient au sein du tourbillon il me semblait voir s'élever et disparaître des bras humains convulsivement tordus. Le Potomac vient d'une vallée large et riante, bordée de forêts épaisses, et s'enfonce dans un ravin tortueux, non cependant inaccessible, où je suis descendu en m'aidant des pieds et des mains. J'ai trouvé là, à l'abri d'une falaise de granit, une petite plage douce où le remous limpide vient s'endormir à deux pas de la chute. Je suis resté trois heures dans le désert, suivi toujours de mon fidèle Africain, qui était bien le plus patient, le plus discret serviteur du monde. J'aurais pu y errer bien des jours sans voir d'autre figure humaine. Nulle part je n'avais senti cette impression solennelle de la solitude et ce plaisir sauvage de la liberté...

Un orage nous mit en fuite, et tout à l'heure je dînais à Willard-Hôtel, gravement assis près d'une figure noire, attentive à chasser les mouches en éventant ma seigneurie. Je vous écris dans une chambre étouffante, au souffle empesté des cuisines, au bruit d'une machine à vapeur située sous mes fenêtres. Je suis souffrant, la chaleur est toujours la même. Chacun me conseille de fuir cette ville malsaine et brûlée, où viennent aboutir toutes les immondices de l'armée. J'abandonne Washington, sauf à y revenir plus tard, et je m'achemine demain vers New-York.

New-York, 5 juillet.

C'était hier le 4 juillet, l'anniversaire de l'indépendance, le grand jour de fête nationale. Réveillé de bon matin par la pétarade et la

canonnade, je maudis un peu l'Amérique et son bruyant patriotisme. Washington est en liesse : quelques âmes religieuses vont au temple et rendent des actions de grâces; on lit publiquement la déclaration de l'indépendance; des bandes de musiciens parcourent la ville. On dirait le vacarme de la nuit de Noël à Naples. Partout cette scène de carnaval nous accompagne. Nous traversons les villes au milieu des pétards et des drapeaux déployés. Une multitude avinée nous salue de ses acclamations. J'admire encore, en passant, les forêts du Maryland, leurs buissons fleuris de roses sauvages, leurs petites mares sombres, qui dorment sur un lit de feuilles mortes, enfouies sous les nénuphars et sous les branches des aulnes. A Philadelphie, je me trompe de wagon, et je traverse la ville juché sur le *car* des bagages, au grand ébahissement des familles paisibles qui passent ce jour de fête assises au frais sur leur petit perron de marbre : c'est leur façon grave de se réjouir. Dans la banlieue de New-York, une foule endimanchée nous envahit. Les femmes s'appuient sur mes épaules, les enfans me grimpent sur les genoux. J'arrive à demi mort à Jersey-City, où la cohue se rue sur le *ferry-boat*. Enfin j'aborde à New-York vers minuit, échiné, affamé, nourri à l'américaine d'eau glacée pour tout potage, au bruit des feux d'artifice, des fusées qui font pleuvoir sur la rivière des gerbes d'étoiles, et à la lueur d'un formidable incendie planant sur la ville comme un immense feu de joie...

Une crise financière peut d'un jour à l'autre réduire à néant le papier-monnaie. Tout repose sur l'espérance de la prise de Richmond; mais comme Grant tourne et retourne sans avancer, comme Petersburg, cette ville défendue « par des enfans et des maîtres d'école, » tient bon devant 100,000 hommes, comme les confédérés, bien loin de se rendre, menacent le Maryland d'une invasion qui oblige le président à mobiliser les milices, comme en un mot nul n'entrevoit la fin de la guerre, la confiance publique diminue. La spéculation, qui se risque partout, s'empare du marché de New-York, elle y fait faire au cours de l'or, presque d'heure en heure, des bonds insensés : les variations sont de 20, 30, 40 pour cent dans la même journée. Les commerçans sérieux aiment mieux garder leurs marchandises que de les livrer en échange d'une valeur si mobile et si menacée. Le gouvernement même, obligé de payer en or l'intérêt de la dette, exige que tous les droits de douane soient acquittés en or. Rien ne déprécie plus la *currency* que cette espèce de défiance du trésor envers lui-même. Jusqu'à présent les *greenbacks* (1) ont plus de valeur dans le commerce qu'au cours officiel

(1) Littéralement *dos verts*. C'est le nom donné en Amérique aux assignats de M. Chase. L'usage en a fait un nom générique pour désigner toute espèce d'assignats.

du marché de l'or. Qu'une fois les petits commerçans refusent de les prendre, qu'ils cessent d'avoir cours parmi le peuple, et ce pauvre M. Fessenden, qui vient de succéder à M. Chase, n'aura pris la direction des finances que pour associer son nom à la ruine publique.

Vous vous demandez peut-être ce que signifient ce changement partiel du ministère et cette retraite isolée de M. Chase. Défaites-vous, pour le comprendre, de toutes vos idées parlementaires de solidarité ministérielle. Le gouvernement ressemble ici à la cour du roi Pétaud. Sans la suprématie nominale du président, élu du peuple, — élu *temporaire*, bien entendu, — qui couvre ces querelles et donne à ce désordre quelque unité, on verrait clairement qu'il n'y a pas en Amérique un gouvernement, mais autant de gouvernemens qu'il y a de ministères et d'armées. Voilà un an que les ministres n'ont tenu conseil. Quand le général Grant fait la sourde oreille, il n'y a pas de porte-voix qui le force d'entendre. Chacun est maître dans son département, et tous ces lambeaux divisés du pouvoir ne cherchent à se rejoindre que pour se dominer. La guerre veut usurper sur l'intérieur, les finances veulent usurper sur les affaires étrangères. Le congrès est le seul juge avec lequel on compte, parce qu'il faut bien lui demander les lois. C'est lui qui, en rejetant le *gold bill* de M. Chase, a décidé le ministre à la retraite. Et remarquez en passant que si le système parlementaire de la responsabilité collective des ministres met, comme on le dit, le gouvernement dans les chambres, le système contraire les assujettit plus étroitement encore dans une république où chacun d'eux se trouve exposé isolément aux coups du despotisme représentatif.

Revenons à M. Chase. Il avait une idée fixe : étouffer la spéculation et faire baisser le cours de l'or. Il croyait qu'il suffirait pour cela de relever par ordonnance le crédit du papier-monnaie, et que les intérêts pouvaient se manier comme des machines. Il proposa donc une loi qui interdît les opérations à découvert, les achats et les ventes fictives qui se résolvent en paiement de la différence. Vous jugez si le coup de baguette du ministre a eu le pouvoir magique qu'il en attendait. Dès le lendemain, la spéculation effrayée se concentra dans un petit nombre de mains; elle se poursuivit en secret, sans concurrence, et sur-le-champ cette espèce de monopole éleva l'or de 40 pour 100. Le congrès voulut retirer le bill. M. Chase insista pour qu'il fût maintenu, et ce fut lui-même qui se retira. Vous savez quelle peine on a eue à lui trouver un successeur. Enfin le sénateur Fessenden, président du comité des finances, s'est laissé vaincre par le vœu de ses collègues et les prières du président. Je ne sais s'il a un système, et je souhaite qu'il n'en ait

pas d'autre que l'honnêteté. Il annonce l'intention de recourir aux emprunts et aux taxes plutôt qu'au papier-monnaie. Si l'on sait s'arrêter, je ne crois pas que le peuple abandonne le papier-monnaie. La banqueroute porterait plutôt sur la dette et sur une réduction du remboursement promis. Songez que le nouvel emprunt récemment voté de 100 millions de dollars se négocierait à 30 pour 100 au cours actuel de l'or; mais le papier lui-même peut chavirer dans une panique, et rien alors ne le remettrait à flot. Le jour où la crise l'aurait jeté dans les mains du petit nombre, le peuple ne songerait plus qu'à s'en défaire, et l'Amérique offrirait doublement au monde le spectacle de la « hideuse banqueroute. »

Quand je vous disais qu'on la voyait venir sans crainte, et que les ressources étaient assez grandes pour que la richesse privée pût braver la ruine publique, j'exagérais l'invulnérabilité financière de ce grand pays. J'entends parler de misères que je n'avais pas soupçonnées sous leur apparence de prospérité. Sans parler des fortunes que la guerre civile a directement atteintes, il y a des familles dont l'épargne est anéantie. La richesse commerciale est gravement ébranlée : elle tomberait dès la première secousse; mais il restera toujours des fondations, des matériaux préparés, et surtout un ouvrier fort, ingénieux, persévérant, qui ne se laisse pas décourager. L'agriculture demeurera florissante, l'industrie active, la vie abondante et facile pour le travailleur. Quant au capital englouti dans le désastre des grandes maisons commerciales, l'Amérique, pour en tenir lieu, demanderait une nouvelle mise de fonds à l'Europe. Une terre fertile ne devient pas inculte parce qu'un orage ou un incendie a détruit une récolte, brûlé une maison de ferme. L'Amérique a ceci de remarquable, que son avenir matériel ne dépend pas des hommes et qu'elle puise en elle-même sa prospérité. Elle peut changer de mains, changer d'institutions, se morceler en plusieurs peuples, cesser d'être le grand et heureux pays qui s'offre en exemple au monde; ce sera toujours une terre qui appellera les hommes, et qui aura pour elle l'avenir.

7 juillet.

J'ai vu le grand asile municipal de l'île Randall, où la ville élève gratuitement huit cents enfans pauvres ou abandonnés, puis les prisons, les hôpitaux, la maison de refuge. Mon guide était M. Isaac Bell, le secrétaire et le membre le plus actif du comité directeur. Un bateau à vapeur attaché à l'établissement nous attendait aux environs de la 30e rue. Nous y montâmes, M. Bell, quelques religieuses françaises bien reconnaissables sous leurs habits de ville, moi-même enfin, et derrière nous, à distance respectueuse, une foule

de pauvres gens qui allaient faire visite aux habitans de l'asile, de la prison ou de l'hôpital.

Chemin faisant, notre hôte nous expliquait le mécanisme de l'institution. La commission dont il fait partie, et qui dirige à la fois tous les établissemens charitables et pénitenciers de la ville, se compose de quatre membres aux appointemens de 3,000 dollars. Autrefois elle sortait directement du vote populaire : nommés par le suffrage universel, les commissaires se trouvaient quasi indépendans du maire et des autres pouvoirs municipaux. L'élection leur confiait un pouvoir isolé, dont personne ne surveillait l'usage. Sans comptes à rendre, maîtres de tout faire, nommant, destituant leurs subalternes, ils usaient largement des commodités de l'arbitraire, puis, leur terme expiré, devenaient les esclaves de la popularité. Cette administration n'avait ni le contrôle qui corrige, ni la durée qui fortifie. Aujourd'hui les commissaires ont encore la haute main sur l'institution, mais le corps municipal les nomme et les surveille. Cette réforme laisse l'autorité où elle doit être, en l'assujettissant à une responsabilité sévère. L'expérience est décisive : que ne l'applique-t-on à toute l'administration municipale? Pour la réformer, il suffit d'un peu plus de cette hiérarchie qui lui manque, d'un peu moins de cette simplicité de mécanisme qui semble plaire si fort aux démocraties. Qu'une fois une direction suprême se substitue à l'exercice anarchique de plusieurs pouvoirs isolés et parallèles, que le peuple se contente d'être le maître sans choisir directement tous ceux qui le servent, et ce n'est certes pas la liberté qui en souffrira.

La ville ou le comté de New-York, — car le comté et la municipalité s'y confondent, — a rassemblé toutes ses entreprises charitables sous la direction de ce comité. Dans un grand état, les mêmes hommes ne pourraient mener de front les détails et l'ensemble; c'est l'avantage des petites sociétés qu'elles n'éloignent pas la tête qui dirige du bras qui exécute. M. Bell visite deux fois par semaine tous les établissemens commis à sa garde. Le principal, celui qui fait l'orgueil de ses directeurs et de la ville, est situé sur la rivière de l'est, en face de Long-Island, sur deux îles riantes incessamment égayées par le mouvement des navires. Nous débarquons à l'île Randall en face d'une petite armée de cent cinquante garçons que nous passons en revue avec tous les honneurs militaires. Propres, gais, bien portans, on ne les caserne pas dans une cour étouffée, on ne les accable pas de travail et de fatigue. Ils ont l'île entière pour s'ébattre. Ils vivent par troupes choisies dans de jolis *cottages* aux larges fenêtres, aux planchers blancs et polis, entourés de galeries couvertes. Les plus grands s'occupent de travaux agricoles; les plus petits restent dans la *nursery*, et jouent sous la surveil-

lance des *matrones*. L'école les reçoit chaque jour pendant un nombre d'heures qui varie suivant leur âge. On leur apprend à lire, à écrire, à calculer, à chanter; on leur fait même un cours d'histoire et de politique qui commence à la révolution, finit à la guerre civile, et où ces deux grands événemens sont sans cesse et patriotiquement rapprochés. Un Français s'étonne toujours de voir des petites filles de dix ans parler politique et expliquer la constitution. Cela paraît indispensable en Amérique, car si les hommes y font les affaires publiques, ce sont les femmes qui les enseignent. En entrant dans la grande salle de l'école, nous cherchâmes vainement la figure d'un homme : une femme tenait le piano et conduisait le chant. Des femmes assises près d'elle semblaient être les docteurs de l'université enfantine. Toutes les petites têtes blondes, encadrées dans leurs tabliers blancs, fixaient avidement les yeux sur l'estrade où nos seigneuries venaient de paraître, et après la formalité des trois *hurrahs* obligatoires tout retomba dans un profond silence. Alors on entonna le *God save the Queen*, puis l'air national américain; enfin un jeune garçon décoré de l'épaulette, un des chefs de l'armée qui venait de manœuvrer devant nous, monta sur une sorte de tribune, et nous adressa un compliment en forme de discours. Un second récita une pièce de vers; puis deux petites filles vêtues de blanc, représentant l'une l'Amérique, l'autre la France, s'avancèrent leurs drapeaux à la main et nous dirent un dialogue politique sur les causes de la rébellion. Elles conclurent par un vœu patriotique qui fut vivement applaudi, et nous sortîmes comme nous étions entrés, au bruit des *hurrahs* et des *cheers*.

C'était le plus joyeux de notre visite. On nous mena ensuite à l'hôpital, où les petits malades succombent plus souvent qu'ils ne guérissent, exténués qu'ils sont d'avance par la misère et les privations. Les uns, pâles et silencieux, mouraient sans plainte; les autres, convalescens, nous souriaient d'un air étonné, et essayaient quelques petits jeux pour charmer leurs longues heures d'ennui. Il m'a paru que l'insouciance enfantine recevait quelque atteinte de ce continuel voisinage de la mort.

Il y a dans l'île un grand nombre d'enfans rachitiques : ce sont ceux que leurs parens abandonnent le plus volontiers à la charité publique. Il y a aussi beaucoup d'idiots et de fous. Rien n'est plus triste que le riant cottage qui leur sert de demeure. Là une sorte de singe à tête d'oiseau est venu nous tendre la main, et, les yeux stupidement fixés sur les nôtres, répondre à nos questions par des grimaces. Un pauvre enfant mince et frêle, à tête énorme et pleine d'eau, penchait son cou faible et ouvrait à peine ses yeux appesantis, tandis que son bras tremblant étendait vers nous sa main

crispée. Quelle vie que celle des malheureuses qui leur servent de mères! quels regards tristes! quels visages abattus! L'intérêt n'explique pas cette abnégation. On ne saurait voir figures plus douces, plus honnêtes, sollicitude plus attentive et plus simple, enfin plus grand amour de l'ordre et de la propreté que chez ces *teachers*, ces *nurses*, qui pourtant font profit de leur métier. L'éducation est ici pour beaucoup de femmes sans famille à la fois une ressource honnête et un apostolat. Les directeurs ne font entre elles aucune distinction de croyance; les ministres de tous les cultes trouvent la porte ouverte à toute heure; ils célèbrent tour à tour leur service devant leurs fidèles. Si un abus se produit, l'administration ne prend parti pour personne : elle renvoie la plainte au supérieur du coupable, et ne demande que ce qu'elle donne à tous, l'ordre et la tolérance.

Les enfans de l'île sont au nombre d'environ huit cents. Tous sont admis; mais on se montre sévère pour les parens qui les réclament : on exige des preuves de leurs ressources et des témoignages de leur moralité. Trois mois, c'est le temps le plus court que les enfans puissent passer dans l'asile. On n'a pas voulu qu'il fût une hôtellerie gratuite où les parens les déposassent pour un jour. La plupart du reste n'ont pas de famille et sont vraiment les enfans de la ville. On en envoie chaque année un grand nombre en apprentissage chez des artisans ou en service chez des fermiers. Les parens adoptifs viennent les choisir eux-mêmes, et, pour ne laisser aucun prétexte aux mauvais traitemens, la maison leur offre de les reprendre dès qu'ils n'en voudront plus; elle exige même qu'ils lui soient rendus si le maître ne tient pas ses engagemens. Beaucoup de ces abandonnés font fortune. On me racontait l'histoire touchante d'un ancien enfant de l'île qui, adopté par un fermier de l'ouest, avait épousé la fille de son maître, et demandait à son tour à s'y choisir un fils.

Je ne vous parle pas de la maison des fous, située en face de l'asile, sur l'île Blackwell, ni du *workhouse* ou maison de refuge pour les vieillards et les infirmes, entourée de vastes jardins où ces bonnes gens occupent leur oisiveté par l'apparence d'un travail inutile, ni de la prison des femmes, qu'on emploie à fabriquer des cigares, ni enfin des prisonniers, voleurs, faussaires et autres condamnés de la justice du comté que je vis revenir du travail et se jeter sur leur repas du soir comme une bande de loups faméliques, puis rentrer dans leurs donjons fortifiés à double enceinte, derrière des grilles de fer. Depuis la guerre, on fait remise d'une partie de leur peine aux *bons sujets* qui s'enrôlent pour trois ans dans l'armée.

Tous ces établissemens n'ont aucune rente, et sont soutenus par des taxes. La dépense est d'environ 500,000 dollars par an, soit 2,500,000 francs. Elle dépend du vote de chaque année, et cependant n'a jamais souffert de la parcimonie des citoyens. C'est que les comptes sont rendus publics. On ne connaît pas en Amérique ce système ingénieux de l'*abonnement* qui fait de l'impôt une sorte de redevance féodale, et du vote de l'impôt une abdication; on ne croit pas que les taxes, une fois recueillies, soient la propriété des administrateurs. Aussi le principe de la spécialité s'applique-t-il dans les budgets municipaux non-seulement aux dépenses, mais aux taxes elles-mêmes. Il y a l'impôt des rues, l'impôt des écoles, l'impôt des hôpitaux, l'impôt des prisons, tous discutés chaque année et réglés sur les besoins actuels. On donne plus librement quand on sait que l'argent destiné à nourrir les pauvres n'ira pas grossir le traitement d'un maire ou enrichir la demeure d'un préfet.

10 juillet.

Je lis dans un journal un article qui signale assez bien la différence de nos traditions politiques et de celles des Américains. Il s'agit de certaines visites domiciliaires faites à Paris et de notre loi préventive sur les associations, chose incompréhensible pour des Américains. Ils exercent volontiers un acte de violence isolé; mais que l'arbitraire soit ordonné, légalisé, qu'il y ait des règles permanentes qui le font peser constamment sur tout le monde, cela confond leurs idées. Ils ont en revanche des procédés nouveaux et sans façons. Veut-on tuer un journal, on ne lance ni accusation ni décret, on ne recourt pas toujours à la force, car il peut se trouver un gouverneur démocrate, comme M. Seymour, pour traduire en justice l'imitateur hardi du général Dix (1). Voici comment on s'y prend. On dit à la poste : « Vous refuserez de servir ce journal. » L'administration de la poste, qui est républicaine, se prête à la chose, et le journal est tué du coup. Est-ce le gouvernement qui le tue? Non pas; c'est la poste, qui dans son libre arbitre, et par scrupule de conscience, a cessé de prêter son concours à des ennemis de l'état.

Le grand mal de la démocratie américaine n'est pas tant cet arbitraire, toujours rare, contenu d'ailleurs par l'habitude ancienne d'une liberté sans limite, que l'abstention des honnêtes gens. Vous vous figuriez peut-être que c'était un fléau inconnu aux républiques, et

(1) On sait que le général Dix commandait alors le département militaire dont le siége est à New-York, et usa quelquefois contre la presse des pouvoirs extraordinaires qui lui étaient confiés.

que le tumulte du *self-government* guérissait de cette langueur les classes respectables, mais timorées, qui s'y abandonnent. On conçoit que l'individu appelé de temps en temps à formuler une opinion abstraite et vague par un vote silencieux se dégoûte d'une formalité qu'il regarde comme inutile; mais dans une démocratie il paraît singulier que les hommes éclairés et influens se tiennent à l'écart des affaires publiques. C'est pourtant un fait avéré, avoué des Américains eux-mêmes : on abandonne la politique aux intrigans et aux subalternes, et l'on se fait une distinction, presque une vertu, de ne s'en pas mêler, de sorte qu'en général, et sauf des exceptions brillantes, elle tombe aux mains d'une classe obscure, sans considération comme sans fortune, et qui s'en fait un métier. Les hommes qui ont un nom et une fortune n'aiment pas, disent-ils, à les compromettre en les livrant aux hasards de la popularité. Les partis changent tous les jours; ce n'est pas le parti qui suit les chefs, ce sont les chefs qu'on traîne à la suite du parti. Cela est possible; mais le secret de leur inaction est bien plutôt cet égoïsme qui se développe toujours au sein des classes parvenues, et qui leur fait redouter avant tout les charges de la liberté.

Vous savez le rôle important du jury dans la justice américaine. Il juge tous les procès, civils et criminels, excepté les questions de loi pure, et les Américains en vantent l'institution comme une des plus sûres garanties de leur liberté. La loi prononce contre les jurés réfractaires une amende de 25 dollars à chaque absence. Eh bien! l'usage a prévalu de la réduire à 25 dollars, payés une fois pour toute la session, et il n'est pas un homme « respectable » à New-York, pas un commerçant, pas un boutiquier, qui ne s'exempte à ce prix de ses devoirs de citoyen, abandonnant les hautes et solennelles fonctions de juge à de pauvres hères trop heureux de s'en faire un gagne-pain. Le juré n'est plus un citoyen qui exerce un droit public, c'est un corvéable qui se libère à prix d'argent. Ces capitulations sont funestes, elles corrompent les institutions et altèrent la moralité des peuples...

En revanche, il est admirable de voir avec quelle soumission courageuse les Américains acceptent les charges toujours croissantes de la guerre. Quand on songe que les États-Unis n'avaient pas d'armée, ou peu s'en faut, et qu'ils font aujourd'hui coup sur coup des levées de deux, trois et quatre cent mille hommes, qu'ils ne payaient rien, ou presque rien, au gouvernement fédéral, et qu'en trois ans ils se sont soumis, sans rien diminuer de leurs charges locales, au plus rude système d'impôts qui fut jamais, on ne peut méconnaître leur grand esprit d'ordre et de ténacité. C'est peut-être le seul pays au monde qui eût assez d'empire sur lui-

même pour improviser si vite ce que d'autres ont mis tant de siècles à fonder. Aujourd'hui l'Américain paie à toute heure, directement ou indirectement, pour tous les actes de sa vie; il ne peut faire un pas sans laisser quelques flocons de sa laine aux mains de l'état : impôts fonciers et mobiliers, sur la consommation et sur le revenu, sur les échanges et sur le luxe, toutes les inventions fiscales de l'Europe sont adoptées à la fois. La viande paie, le vin paie, et l'eau-de-vie, et le sucre, et l'huile, et le tabac, et le sel, et le papier, et l'habit que vous portez, et le piano qui est dans votre salon, et le cheval qui est dans votre écurie, tous les produits du sol, tous les produits des manufactures, sauf le pain et les journaux. Les douanes frappent l'importation et l'exportation indistinctement. Le timbre est imposé au moindre contrat, au moindre billet, à la moindre signature ou quittance, et sous peine de nullité, pour toute somme au-dessus de 10 dollars. Il atteint jusqu'aux petites transactions qui se font de la main à la main : une bouteille d'encre, un pain de savon, un paquet de plumes, une boîte d'allumettes, paient le timbre. Et ce n'est pas tout : le gouvernement, qui puise à toute heure et sous tous les prétextes dans votre bourse, vous exploite encore en grand par cette dîme appelée l'impôt du revenu, qui vient d'être portée de 3 à 8 pour 100, augmentée d'un tribut supplémentaire de 5 pour 100 sous le nom d'impôt rétrospectif et de complément des années dernières, et aggravée par l'obligation de payer double taxe pour les citoyens qui vivent à l'étranger. Ajoutez-y les charges locales, municipales, les impôts des états, l'entretien des villes; souvenez-vous enfin que toutes les taxes réunies n'arrivent pas à payer la moitié de la dépense, et vous serez comme moi épouvanté. C'en serait assez pour lasser un peuple éprouvé au joug, à plus forte raison une nation neuve, qui semblait tenir à ses immunités pécuniaires comme à une part de sa liberté.

12 juillet.

Si j'étais resté à Washington, j'y aurais été enfermé par l'ennemi. Si je m'étais arrêté à Baltimore, le gouverneur m'aurait, comme les autres, mis à contribution pour les travaux de la défense. L'incursion dont les confédérés menaçaient la frontière a pénétré jusqu'au cœur du Maryland. Il était curieux de suivre le progrès de la nouvelle et de voir l'incrédulité lâcher pied peu à peu. Washington était si loin de se croire en danger, qu'on y attendait la dernière bataille qui devait faire tomber Richmond. On glorifiait le général Grant, sa prudence hardie, ses inventions napoléoniennes, sa campagne semblable à celle d'Austerlitz. Il courait des bruits de

victoire chaque matin. Trois fois Petersburg fut pris par la renommée; trois fois on apprit que cette place, « si misérablement défendue, » tenait bon contre toute l'armée. On s'en consolait en disant que Petersburg était la clé de Richmond. Cependant le général Sherman se laissait battre dans l'ouest; le lendemain venait la revanche obligée. Grant aussi « changeait de base » avec de grandes pertes. Était-ce victoire ou défaite? C'était un « mouvement, » disait la dépêche, mot de mauvais augure dans les rapports officiels. N'importe, la confiance publique n'était pas ébranlée. Le 4 juillet, jour anniversaire de l'indépendance, on avait distribué aux soldats plusieurs millions de pommes de terre, navets et oignons, et « les garçons avaient eu une joyeuse journée. » L'attention s'était détournée de la guerre, et les variations de l'or absorbaient de nouveau tous les esprits, quand soudain la bombe éclate. Les rebelles ont franchi le Potomac, tourné la capitale; le président appelle aux armes les milices des états de New-York et de Pensylvanie. Que croire? Il y a ici comme ailleurs des spéculateurs haut placés qui tiennent le sac aux nouvelles. Le bruit est nié, la proclamation du président démentie; l'invasion n'est qu'une ruse de guerre; les confédérés, qui étaient vingt mille il y a une heure, sont à présent quelques centaines, une troupe de pillards qui prendra peur à la première vue du drapeau fédéral. New-York, un instant troublé, se rassure.

Le lendemain, c'était bien pis : Baltimore menacée, Baltimore, la ville sudiste, qui peut-être ne résistera pas. Stupéfaction, puis incrédulité nouvelle. — Les rebelles coupent les chemins de fer. Ils n'oseront détruire celui de Washington... Ils l'ont détruit, la capitale est bloquée; ils ont battu le général Wallace, ils sont maintenant quarante mille hommes. Ils ont franchi le Potomac sans qu'on se doutât de leur approche; ils dévastent le Maryland sans résistance. Les villes effrayées se replient sur elles-mêmes. Washington, Baltimore, regorgent de familles fugitives; Philadelphie elle-même a tremblé. Nul n'espère plus de salut que dans l'arrivée du général Tyler, détaché de l'armée de Grant au premier bruit de l'expédition.

Ici tout est calme. L'étranger qui débarque ne se doute pas de la gravité des événemens. On attend les nouvelles avec impatience, mais sans tumulte; l'intérêt personnel poursuit son règne tranquille. On s'aborde, on se raconte les bruits incertains; puis chacun s'en retourne à son bureau ou à sa boutique. Ces grands coups de théâtre n'excitent plus ni alarme ni chagrin; on en a tant vu qu'on y est accoutumé.

Ce n'est pas que les Américains manquent de patriotisme; ils

sont persévérans et obstinés. Ils engloutiront dans cette guerre l'épargne du passé et le gain de l'avenir. Ils se ruineront pour payer des mercenaires, mais ils protesteront contre la conscription; ils consentiront sans peine à creuser le gouffre de la dette, de la banqueroute peut-être, mais ils ne s'indigneront pas si l'ennemi insulte le territoire et dévaste les états voisins. Enfin ils n'ont rien de commun avec ce peuple de badauds aimables, toujours prêts à regarder la première mouche qui vole, et à s'en faire un prétexte de trouble et d'oisiveté. La mouche est une montagne qui menace de les écraser. L'anxiété règne au fond des esprits, mais on vaque aux affaires avec tout le sang-froid accoutumé...

La justice de la cause fédérale est trop évidente pour que j'hésite encore à prendre parti. Je me décide enfin à vous faire ma profession de foi. On dit que l'esclavage sert de prétexte à l'ambition du nord, que son humeur envahissante, sa tyrannie inconstitutionnelle, sont les causes véritables qui ont poussé à l'insurrection les populations désespérées du sud. On travestit les fédéraux en despotes étrangers, les confédérés en défenseurs de la patrie et de la liberté. Cela n'est pas exact : l'abolition n'est pas un prétexte; le gouvernement fédéral n'a pas donné l'exemple de la violation des lois. L'exemple est venu des rebelles : tout en se disant les champions de la constitution déchirée, ils ont été les premiers à y porter les mains. Les causes véritables de la guerre sont l'esclavage, l'antagonisme des deux sociétés rivales, surtout l'ambition des hommes du sud, qui prétendaient rester les maîtres en dépit de l'opinion publique, et qui ont levé le drapeau de la révolte le jour où la présidence leur a échappé.

Tandis qu'au sud l'esclavage, lié à la propriété foncière, développait au sein des institutions républicaines les défauts de l'aristocratie, au nord il était frappé de mort et de stérilité. Il ne se propageait point parmi les fils des *pèlerins* et des *quakers*, ni dans les contrées peuplées sous leur influence. L'air de la démocratie lui était funeste, la force des choses le repoussait du territoire que lui ouvraient les lois. C'est dans ce sens que l'esclavage est le principe de la guerre. Je ne prétends pas qu'elle se soit engagée sur la question morale et philosophique de l'abolition. Qu'on me montre un peuple ou un parti qui ait combattu pour une idée pure, et chez qui la question de principes n'ait pas touché à une question d'intérêt. L'esclavage a été attaqué d'une part, défendu de l'autre, comme l'allié et pour ainsi dire le symbole de l'aristocratie, comme le seul appui sur lequel elle pût en Amérique se fonder et se maintenir. Je sais des hommes convaincus qui ont dévoué leur vie à l'idée de l'abolition; mais, quand ces hommes-là joueraient un rôle,

ils n'en rendraient pas moins service à l'humanité, et l'on ne peut comprendre que l'esclavage compte encore pour défenseurs des hommes qui ont foi à l'Évangile.

Quant au sud, il a bien raison de l'appeler son *institution sainte* et d'en faire dépendre sa vie. Tout le terrain perdu par l'esclavage est aussitôt envahi par la démocratie. En revanche, la société sudiste mesure ses conquêtes aux progrès de l'esclavage. Son influence dans le gouvernement de l'Union a toujours dépendu du nombre des états à esclaves. Voilà pourquoi ses chefs ont prétendu à l'indépendance le jour où, la majorité leur manquant, ils n'ont pu prétendre au pouvoir.

On dit que le nord dépouille le sud. Où voit-on qu'il ait porté avant la guerre la moindre atteinte aux propriétés? Il ne s'agissait alors ni de confiscation ni d'affranchissement. La querelle s'est élevée à propos de l'introduction de l'esclavage dans les territoires et de la loi des esclaves fugitifs. Vous savez qu'à côté des états déjà formés il y a des *territoires* soumis à l'autorité fédérale en attendant qu'ils soient élevés à la dignité d'états. La plupart de ces grands états de l'ouest, qui pèsent aujourd'hui d'un tel poids dans les destinées de l'Amérique, étaient encore, il y a peu d'années, soumis à ce régime. La question de l'organisation des territoires fut de bonne heure le champ de bataille accoutumé du nord et du sud : ils comprenaient l'un et l'autre que de l'avenir des territoires dépendait la prépondérance de la ligue des états à esclaves ou de celle des états libres. Aussi, tandis que le nord voulait en exclure l'esclavage, le sud cherchait par tous les moyens à l'y propager. Sous peine de perdre sa majorité compromise, il fallait bien qu'il inoculât son mal aux territoires et prît la tutelle de cette pépinière d'états futurs. La guerre civile qui désola le Kansas il y a peu d'années ne fut qu'un effort impuissant du sud pour arracher ce sol libre aux émigrans du nord. Longtemps avant l'élection présidentielle, les esclavagistes avaient menacé de s'insurger si elle tournait contre eux.

La loi des esclaves fugitifs était l'autre condition de leur fidélité. Je n'hésite pas à dire qu'elle était une honte pour le gouvernement fédéral. Les gens du sud se plaignent qu'on leur ait fait la loi; ce qui est vrai, c'est qu'ils ont voulu la faire aux autres, et que les autres ont résisté. Du jour où ils ont cessé d'être une majorité oppressive, ils sont devenus une minorité rebelle, et leurs théories constitutionnelles ont changé au gré de leurs prétentions. Vous vous figuriez peut-être qu'un pouvoir central, reconnu par des gouvernemens locaux, était souverain dans la limite de ses attributions légales : défaites-vous de cette erreur anti-libérale; les gens du

sud ont changé tout cela. Ils ont découvert que les fondateurs de l'Union ont fait la constitution pour être violée, le pouvoir souverain pour le mettre à la discrétion des états, le lien national pour être rompu sans forme de procès. Ils ont tourmenté les articles de la constitution pour en tirer la théorie démocratique des *states-rights;* on a décidé que l'Union n'était pas la souveraine, mais la servante des états; puis de cette doctrine commode on a déduit toute une série de principes qui ne tendent à rien moins qu'à annuler le gouvernement...

On reproche au nord les mesures extrêmes prises depuis la guerre. Quelques-unes peuvent être regrettées; mais elles sont la conséquence naturelle de l'état de guerre et le châtiment de la rébellion. Le sud n'avait pas tant de scrupules lorsqu'en pleine paix il préparait traîtreusement la révolte, lorsque ses chefs, ministres du gouvernement qu'ils voulaient détruire, usaient de leur pouvoir pour dérober à l'Union son argent, ses vaisseaux, ses munitions, et pour remplir des dépouilles du nord les ports et les arsenaux des états insurgés.

14 juillet.

Les rebelles gagnent du terrain; ils pillent les villages, brûlent les ponts du chemin de fer, arrêtent les trains, dévalisent les voyageurs, fusillent les employés, détruisent le télégraphe. La maison du gouverneur Bradford du Maryland a été brûlée, et sa femme chassée de chez elle. On dit que l'ennemi en veut surtout aux montres, aux bijoux et à l'argent. De temps en temps il court des bruits sinistres; on annonçait hier dans Wall-street la prise de Washington; on affirme ce matin qu'un combat a été livré aux portes de la ville. D'autres disent que les rebelles ont pris le chemin du Potomac, emmenant leur butin et un immense convoi de chevaux. Voilà tout : New-York d'ailleurs ne s'est pas ému. Le gouverneur et le maire, aux appels du gouvernement qui demandait des troupes, ont répondu par des protestations malveillantes. Là-bas la terreur, ici l'indifférence, nulle part des mesures énergiques. Les milices s'organisent lentement. Cependant l'or baisse jusqu'à 260. Pourquoi? Nul ne le sait. Qui peut rien entendre à cette confusion?

Les rebelles ont au nord beaucoup d'amis et de complices. On se demande même si cette incursion audacieuse n'a pas été guidée par la trahison. On nomme ceux des chefs du parti démocrate qu'on soupçonne d'y avoir trempé. C'est du moins par la connivence passive de ce parti que partout l'incurie est si grande. Le gouvernement fédéral donne les ordres; mais qui les exécute? Ses ennemis, investis par l'élection de toutes les magistratures locales et muni-

cipales de New-York. Ainsi s'explique cet étrange et triste spectacle d'un grand peuple impunément insulté par une poignée de malfaiteurs résolus.

L'approche de l'élection est une autre cause de faiblesse. La campagne présidentielle commence, et chaque jour qui s'écoule enlève quelque chose au pouvoir du magistrat détrôné. La constitution, qui a limité à quatre ans la durée de sa charge et permis néanmoins qu'il fût réélu, le réduit pendant les derniers mois au rôle de suppliant et d'accusé. Le chef de la république devient un candidat qui se prosterne devant l'idole populaire et ne songe plus qu'à mendier des voix. Il y a alors une sorte d'interrègne et de suspension de l'autorité. Les *meetings* et la presse font une guerre brutale au malheureux titulaire de ce gouvernement décapité. On imprime, on débite ouvertement sur son compte des plaisanteries indécentes, de grossiers libelles. Il suffit d'en citer les titres : *Lincolniana, les Farces du père Abe, l'Honneur du vieux Abe, Abe faux monnayeur, Abraham Africanus Ier ou les Mystères de la Maison-Blanche.* D'autres prennent l'air indigné, et l'accusent sérieusement d'être un parjure, un meurtrier, un traître. On ne respecte même pas sa vie privée. Et c'est le même homme qui est investi par la loi martiale de pouvoirs presque illimités!

Cette crise est toujours dangereuse dans les républiques où à jour fixe l'existence même du gouvernement est mise en question. Les partis s'agitent, se combattent, s'absorbent dans leurs ambitions rivales, et pendant ce temps le bien public est oublié. La nation, divisée en plusieurs camps ennemis, néglige jusqu'au soin de sa défense; il peut même arriver que les partis voient des alliés dans l'ennemi public, et qu'ils se réjouissent de ses victoires comme d'autant de chances de succès. Je ne parle pas des démocrates, qui sont trop souvent les secrets amis du sud; je connais de zélés partisans de l'Union, des abolitionistes radicaux, qui se consolent des derniers désastres en songeant qu'ils peuvent chasser Lincoln de la présidence et en ouvrir la porte au général Fremont. L'autre soir, dans un *meeting* radical tenu à *Union square*, on s'est plus occupé d'injurier le président que de porter secours à la patrie menacée. L'unique question est de savoir qui sera élu. C'est qu'en vérité la destinée de l'Amérique dépend du choix qu'elle va faire. Jamais élection n'a été si périlleuse, ni division si profonde entre les partis; jamais par conséquent la présidence expirante n'a eu plus de causes de faiblesse qu'à l'heure même où se fait sentir le besoin de sa force.

Voilà donc trois partis en présence : les radicaux, les républicains et les démocrates. Qui sera vainqueur? Je n'affirme rien, et

ne veux pas m'exposer au danger d'une fausse prophétie; mais il paraît certain que les radicaux, qui sont l'aile avancée du parti républicain, n'ont aucune chance de succès. Leur candidat préféré est le général Fremont, surnommé le *pathfinder* ou le trouveur de chemins, à la suite d'une exploration des Montagnes-Rocheuses, et qui fut en 1856 le candidat du parti républicain contre M. Buchanan. M. Fremont, qui est le représentant des maximes de la centralisation européenne, est regardé ici comme un révolutionnaire, car, soit dit en passant, le radicalisme est européen en Amérique, s'il est américain en Europe. Il a de nombreux partisans dans les populations allemandes de l'ouest, récemment venues de la mère patrie, et plus sensibles aux idées absolues qu'aux prudences de la politique. M. Chase, qui est l'autre candidat possible des abolitionistes et qui certainement vise à la présidence, convient peut-être mieux à une fraction plus ancienne et plus nationale du parti. Dans tous les cas, ces candidatures radicales ne sont bonnes qu'à servir les démocrates en divisant à leur profit le grand parti républicain.

Les démocrates sont en théorie les partisans des *states-rights*. Ils doutent de la justice de la guerre, inclinent à l'indépendance des états rebelles, et recommandent la paix avant tout. Ils ont pour chefs les hommes les plus influens et les plus riches des villes, pour armée la plèbe irlandaise, et pour alliées les populations des états déjà reconquis. On les distinguait jadis en démocrates de la paix et démocrates de la guerre (*peace democrats* et *war democrats*). Ces derniers, qui ne poussaient pas jusqu'au mépris de l'Union la vénération des *states-rights*, se confondent presque avec les républicains. Les *peace democrats* au contraire se rapprochent du sud, et la paix quand même devient de plus en plus leur politique. En réalité, beaucoup de démocrates sont des sudistes égarés dans le nord et obligés de servir la cause d'une majorité qu'ils détestent. Ils affectent d'être dévoués à l'Union; mais leur joie éclate lorsqu'ils disent: « Nous sommes battus. » Craignant d'avouer leurs sympathies, ils récriminent sans dire précisément quelle politique ils veulent suivre. Aussi leur a-t-on donné le nom d'un serpent venimeux qui mord sans bruit, le *copperhead*.

A vrai dire, les démocrates n'ont pas encore de candidats. On se répète le nom du général Mac Clellan comme celui du Messie inconnu qui doit surgir à la dernière heure; mais ce candidat représente imparfaitement les démocrates, et rien mieux que ce choix timide ne dénote leur faiblesse. Quand le général partagerait leurs secrètes pensées et ne serait pas sincèrement dévoué à l'Union, pour laquelle il a combattu, sa situation, son passé, son opinion, déclarée hier encore à West-Point dans un discours officiel, lui interdi-

raient de consentir au démembrement de son pays. Il faut dire qu'il s'est exprimé avec une réserve qui ressemble à de l'indécision. Dans ce pays où l'on parle si haut et si fort, il semble avoir pris à tâche d'envelopper d'ornemens littéraires une pensée fort ambiguë. Il fait plutôt la critique du passé que le plan de l'avenir, et l'on ne sait en définitive s'il veut la paix ou la guerre. Ce n'est pas là le langage d'un chef de parti, qui doit avant tout formuler nettement son programme, et de qui l'on exige bien moins des vues impartiales qu'une politique positive. Du reste, le « jeune général » paraît être singulièrement délaissé de la faveur populaire, et sa fortune a déjà bien pâli depuis le temps où on l'appelait « le Napoléon de l'Amérique. » On lui conteste à présent jusqu'à ses talens militaires, tant l'Amérique est le pays des étoiles filantes et des brillans météores soudainement éclipsés!

Je ne crois pas au succès des démocrates; leurs manœuvres occultes ne peuvent que leur nuire. Le pouvoir, dans un pays libre, n'est pas le prix des conspirations : on y arrive tête haute et visière levée. C'est donc le président Abraham Lincoln qui sera réélu. Quand un peuple a déjà dépensé 10 milliards et 500,000 hommes, il n'est pas naturel qu'il abandonne la partie à l'heure où elle va devenir décisive et le payer de ses sacrifices. Les Américains ont trop de bon sens pour ne pas comprendre que la crise présidentielle est par elle-même un assez grand trouble, et que tout changement les affaiblirait. N'eussent-ils pour président qu'un soliveau, le plus sage serait de le garder jusqu'au bout de la guerre et de s'en remettre à ses ministres; mais M. Lincoln a su remplir quatre ans avec dignité la tâche difficile du gouvernement, il appartient à ce parti de l'abolition modérée qui est le plus en faveur, il représente mieux que personne la politique de la guerre et le principe de l'Union. Peu importe aux Américains le ridicule injuste qu'on s'est plu à jeter sur celui qui les représente devant les nations du monde. Ils choisiront l'homme le plus capable, ou de poursuivre l'œuvre commencée, ou d'y renoncer honorablement, si elle échoue.

15 juillet.

Les rebelles, dont on avait fort exagéré le nombre, ont enfin quitté le Maryland après une attaque simulée sur Washington; on s'est mis à leur poursuite. Ils se retirent avec un ample butin de chevaux, de bétail et de vivres. En définitive, ils ont réussi; ils sont venus en maraudeurs et s'en retournent en conquérans. Les journaux d'ici chantent victoire : ils sont contens à bon marché.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

(*La deuxième partie à un prochain n°.*)

DEUX NÉGOCIATIONS

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

POLOGNE ET DANEMARK. — 1863-64.

Denmark and Germany, correspondence respecting the affairs of the duchies Holstein, Lauenburg and Schleswig, presented to both Houses of Parliament (mars-juin 1864). — *Protocols of conferences held in London relative to the affairs of Denmark, presented to both Houses of Parliament* (juillet 1864). — *Exposé de la situation de l'empire* et *Documens diplomatiques*, etc. (novembre 1863, mars 1864 et février 1865). — Papiers d'état communiqués au *rigsraad* de Copenhague (1864). — Pièces inédites, etc.

VI.

LE DÉMEMBREMENT D'UNE MONARCHIE.

I.

Le spectacle que présentait l'Europe au mois de février 1864 était à coup sûr l'un des plus bizarres et des plus affligeans qu'ait offerts l'histoire contemporaine. Deux grandes puissances, à la fois stimulées et décriées par toute une ligue des princes et des peuples de la Germanie, attaquaient un état faible, mais qui fut une monarchie antique et glorieuse, et dont l'existence était proclamée par tous les cabinets comme nécessaire à l'équilibre du monde (1); elles l'attaquaient sous le prétexte le plus futile, au nom d'une cause que le chef même de la coalition avait qualifiée jadis « d'éminemment inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire. » Elles

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1865.

avaient commencé par arracher au roi Christian IX une province fédérale pour mieux faire reconnaître la souveraineté de ce roi par la confédération; elles avaient ensuite prétendu saisir pacifiquement, et comme gage matériel, une autre de ses provinces, déjà extra-fédérale, et elles devaient bientôt s'avancer dans la troisième, pour avoir *le gage de leur gage*. Elles n'en affirmaient pas moins toujours respecter les obligations internationales et ne porter aucune atteinte à l'intégrité de la monarchie scandinave. C'est d'ailleurs pour punir le roi de Danemark de sa désobéissance au *Bund* que les deux puissances s'étaient chargées de cette œuvre de « justice, » et cette œuvre, elles l'inauguraient par une déclaration formelle de leur propre désobéissance envers le même *Bund;* elles agissaient en « mandataires de l'Allemagne, » et l'Allemagne entière protestait contre l'usurpation du mandat! — Toutes ces choses monstrueuses, l'Europe les regardait et les laissait faire, l'Europe, qui dans cette année de grâce 1864 ne manquait pas certes d'armées nombreuses et bien disciplinées, ni de gouvernemens forts, doués d'initiative et se proclamant même volontiers les défenseurs providentiels des faibles, les vengeurs des opprimés. Et pourtant l'Europe avait jadis su empêcher l'iniquité de s'accomplir, alors que la tentative en avait été faite pour la première fois par la brave et généreuse Allemagne en 1848, au moment d'une tourmente universelle, où les peuples étaient en délire et les gouvernemens dans le désarroi et dans un état voisin de l'impuissance absolue. Les défenseurs ne firent pas défaut en 1848 à la monarchie de Frédéric VII, et l'empire des Habsbourg lui-même était du nombre. Sourde aux appels de la *grande patrie*, l'Autriche s'était alors opposée de toutes ses forces à la convoitise prussienne, et son ambassadeur n'avait pas quitté Copenhague pendant que se poursuivait sur l'Eider la « guerre de délivrance. « La Suède s'était jetée résolûment dans la mêlée et avait envoyé ses soldats au secours d'un peuple qui lui était uni par tant de liens de race et d'histoire. L'empereur Nicolas avait su, de son côté, s'affranchir de tout égard envers son beau-frère le roi de Prusse; il avait été même le plus ardent à provoquer contre l'agresseur un concert des grandes puissances, et la flotte russe avait paru un jour dans les eaux de la Baltique comme une menace à l'adresse de l'effervescence tudesque. L'Angleterre, cela s'entend, s'était montrée, comme toujours, prodigue de remontrances et de semonces, et les circonstances avaient empêché heureusement de dévoiler ce que ce goût si marqué pour la parole cachait alors déjà peut-être de défaillance pour l'action. Enfin il n'est pas jusqu'à la France, si éloignée du théâtre de la lutte, et si absorbée à cette époque par des déchiremens intérieurs et les

angoisses d'une guerre sociale, qui n'eût cru devoir prêter au Danemark tout son concours moral, qui n'eût même songé un instant à lui donner une assistance matérielle (1).

Aujourd'hui la situation était singulièrement changée, et l'indifférence, la perplexité ou une inimitié plus ou moins avouée et active avait remplacé la sollicitude si générale de 1848. Aujourd'hui la France se balançait dans une expectative mystérieuse à laquelle elle s'efforçait de donner les allures d'une philosophique impartialité. Cette attitude du cabinet des Tuileries frappait d'avance de stérilité toutes les timides démarches de l'Angleterre, qui faisait à chaque instant virer de bord sa redoutable flotte du canal, et le dissentiment ainsi déclaré entre les deux puissances libérales de l'Occident rendait l'Autriche plus « patriotique » qu'elle ne le voulait, la Suède plus sage qu'elle ne l'ambitionnait, et la Russie aussi complaisante envers M. de Bismark que pouvait l'exiger l'état toujours alarmant de la Pologne. L'Autriche n'avait plus, comme en 1848, sa jalousie séculaire contre la Prusse pour se maintenir dans le chemin du droit des gens et des traités solennels; elle marchait maintenant de concert avec son rival pour la délivrance des « frères allemands. » Elle marchait à contre-cœur, il est vrai, avec maintes réticences et retours, et trahissant de temps en temps la violente envie de rentrer au plus vite dans le giron de l'orthodoxie internationale. Le 31 janvier encore, au moment même où les troupes autrichiennes franchissaient l'Eider et échangeaient les premières balles avec les Danois, le comte Rechberg suppliait le cabinet de Saint-James de ne pas interrompre ses efforts pour la paix. « Son excellence, écrit lord Bloomfield, insiste sur la réunion d'une conférence à Londres durant même les opérations militaires; M. de Rechberg me prie de bien recommander cette considération au gouvernement de la reine; il est *évidemment* très désireux de voir les négociations commencer le plus tôt possible. » La semaine d'après, et le Danevirk pris, le ministre autrichien acceptait avec empressement le projet d'un armistice, et l'ambassadeur anglais mandait le 8 février de Vienne que « son excellence désirait *évidemment* qu'il fût mis fin, et le plus tôt possible, aux opérations de la guerre... » Il est vrai que le 12 février tout de nouveau se trouvait

(1) Il a été réservé à ces derniers temps de faire pleinement ressortir ce côté honorable du gouvernement provisoire, et voici le curieux passage qu'on lit à ce sujet dans les *state papers* anglais : « M. Drouyn de Lhuys me dit, raconte lord Cowley dans une dépêche datée du 13 février 1864, qu'en 1848 le Danemark avait demandé la protection de la France, et que M. Bastide, alors ministre des affaires étrangères sous la république, avait chaudement (*warmly*) pris la cause, et qu'il fut même question d'envoyer dix mille hommes pour assister les Danois dans la défense de leur pays... »

changé. « Le comte Rechberg m'a dit aujourd'hui, écrit à cette date lord Bloomfield, qu'il a reçu de Berlin une réponse défavorable à notre proposition d'armistice, et son excellence m'a fait observer que l'empereur son maître ne pouvait se séparer de la Prusse, ni faire dans ce moment un pas sans elle, malgré son désir ardent de voir les hostilités cesser. — Je répondis à son excellence que j'étais désolé de ce que les avis venus de Berlin eussent produit un tel changement dans les opinions personnelles qu'il m'avait exprimées avant-hier... » C'était, comme on le voit, toujours la même situation, toujours les « avis » de Berlin venant stimuler à point la chancellerie aulique aux momens de défaillance, et c'est ainsi, et par une suite non interrompue d'élans *passifs*, que le cabinet de Vienne devait être mené jusqu'au bout, jusqu'à cette « copossession » des duchés, la plus embarrassante des acquisitions sans contredit qui soient jamais venues accabler un conquérant marri et involontaire!

Ce fut tout le contraire avec un autre des anciens défenseurs du Danemark, avec ce royaume de Suède qui finit par ne pas bouger du tout, après avoir longtemps tenu le monde en haleine par ses velléités d'aller en avant. Le gouvernement de Charles XV s'était beaucoup remué en 1863 dans l'intérêt de Frédéric VII, et M. de Manderström n'avait négligé aucune occasion de faire l'apologie du cabinet de Copenhague, de recommander le royaume ami à la sollicitude des puissances, et de laisser entrevoir l'intervention indubitable de la Suède dans le cas d'une agression allemande contre le Danemark. « Nos intérêts les plus chers, disait entre autres une note de Stockholm du 19 juillet 1863, ne pourraient guère nous permettre de voir d'un œil tranquille écraser nos voisins sous des prétextes qui plus tard pourraient mettre en danger notre propre indépendance... » Vers le même temps (juillet 1863), les souverains de Suède et de Danemark se rencontraient personnellement à Skodsborg et à Malmö, et l'Allemagne eut raison de considérer ces entrevues royales comme les préliminaires d'une alliance défensive. Les pourparlers de Skodsborg et de Malmö n'avaient-ils même pas une portée plus grande encore, et n'y combinait-on pas une union tout autrement décisive et qui eût rappelé le glorieux jour de Calmar? On prétendait en effet, on prétend encore dans certains cercles de Copenhague et de Stockholm, que Frédéric VII caressait, vers la fin de son règne, un projet grandiose : que, mû par un patriotisme généreux et inquiété des « sympathies germaniques » de son successeur désigné, le duc de Glucksbourg, il n'aurait songé à rien moins qu'à léguer son royaume au prince Oscar, l'héritier du trône suédois. Il est sûr, dans tous les cas, qu'un traité d'alliance avait été convenu dans ses principaux points entre M. Hall et le

comte Hamilton, ambassadeur de Suède à Copenhague, dès le mois d'août 1863 (1); il est également sûr que la mort subite de Frédéric VII changea d'une manière notable les dispositions de la cour de Stockholm, qui dès lors ne voulut plus « mettre le comte Hamilton en état de procéder à la signature définitive du traité, » et il n'est pas non plus douteux que des « conseils » venus de Paris eurent une grande part dans ce refroidissement du roi Charles XV (2). Rien de plus curieux du reste que les raisons que crut alors devoir donner M. de Manderström pour expliquer son soudain revirement. Dans sa dépêche au comte Hamilton du 2 décembre 1863, le ministre de Suède commençait par convenir qu'un traité d'alliance avait été préparé à la veille du nouveau règne; il prétendait toutefois « que la situation avait subi un immense changement, *non par suite du décès du feu roi*, mais par d'autres circonstances qui l'avaient suivi ou qui en étaient résultées. » Jusque-là, argumentait M. de Manderström, il ne s'était agi que d'une exécution fédérale dans le Holstein, et la Suède avait bien pu songer à porter secours; mais aujourd'hui c'était au démembrement complet de la monarchie danoise que visait l'Allemagne. « Peut-on dire, demandait victorieusement la dépêche suédoise, que le cas actuel soit le même, et que la situation soit identique à celle d'alors?... » — « Il est vrai, ajoutait avec candeur le ministre du roi Charles XV, que du côté du Danemark on peut répondre que le cas actuel est plus extrême et plus dangereux encore. Nous ne le nions pas; mais aussi le Danemark peut-il compter sur un appui *plus prononcé*, » c'est-à-dire sur l'appui des grandes puissances signataires du traité de Londres? En d'autres termes, M. de Manderström avait trouvé juste et utile de prêter une assistance matérielle à la nation « amie » alors qu'elle n'était menacée que dans le Holstein et que le concours des grandes puissances n'était point à espérer; mais, aujourd'hui que l'on s'attaquait à l'existence même de la malheureuse monarchie, « que le cas devenait plus extrême et plus dangereux

(1) On en trouve la *minute* dans la curieuse et importante publication qui a paru cette année même (1865) à Copenhague sous le titre *Aktstykker vedkommende den danske-tydske strid* (t. Ier, p. 87 *seq.*). C'est au même recueil que sont empruntées les citations suivantes des dépêches suédoises.

(2) Le comte de Scheel-Plessen, envoyé du Danemark près la cour de Stockholm, écrit ce qui suit à M. Hall, en date du 16 novembre 1863 : « Je sais par rapport à ce traité que le roi (Charles XV) a dit avant-hier (le 14, la veille du décès de Frédéric VII!) que des instructions partiront sous peu pour mettre le comte Hamilton en état de procéder à la signature; *je sais aussi que mon collègue de France conseille de ne rien précipiter à cet égard*. Je me permets de mander à votre excellence ces données, puisqu'elles me semblent dessiner assez bien la situation du moment... » — Voyez *Aktstykker*, p. 87, note.

encore, » il s'abstenait : c'était maintenant aux grandes puissances d'agir, comme si l'on ne savait pas très bien à Stockholm que le seul moyen encore possible d'entraîner ces grandes puissances dans l'action, c'était précisément d'y entrer hardiment soi-même et le premier! Comment toutefois accuser la Suède de n'avoir pas su déployer un courage qui fut inconnu même à la fière Angleterre? Comment reprocher son humilité à l'hysope du mur, lorsque le cèdre du Liban lui-même pliait devant le souffle de M. de Bismark? Reconnaissons plutôt que le gouvernement de Charles XV se déclarait « toujours prêt à se joindre à n'importe quelle grande puissance qui viendrait au secours du Danemark. » Reconnaissons aussi que, si le gouvernement de Stockholm s'associait volontiers aux diverses démarches de l'Angleterre dans l'intérêt de la paix, il ne jugea cependant pas de sa dignité de seconder le noble lord Russell dans ses sommations à l'adresse de Copenhague, et ne crut jamais devoir presser le roi Christian de se soumettre aux exigences allemandes, « d'en finir » même avec la loi fondamentale du pays (1).

D'ailleurs, et pour rendre la Suède très circonspecte dans ses mouvemens, il y avait encore d'autres raisons que le peu de sympathie que lui inspirait le successeur de Frédéric VII, que les timidités de l'Angleterre et les recommandations de la France. Il y avait surtout la Russie, la voisine redoutable sur le compte de laquelle on était loin de partager à Stockholm les étranges illusions de la candide diplomatie britannique. Cet empire des tsars, qui en 1848 s'était montré un des plus fermes soutiens de la monarchie danoise et qui, dans le cours ordinaire des choses, aurait dû en effet être le plus intéressé à empêcher Kiel de devenir un port allemand, cet empire était maintenant détourné forcément de sa politique traditionnelle dans la question des duchés par suite de la solidarité impérieuse que l'insurrection de Pologne avait établie entre lui et le cabinet de Berlin. Les craintes qu'inspirait au gouvernement russe cette insurrection toujours persistante, les appréhensions alors générales d'un branle-bas pour le printemps, décidèrent le prince Gortchakov à passer à M. de Bismark toutes ses fantaisies sur l'Eider, à lui prêter même un concours absolu et d'autant plus efficace qu'il prenait les dehors d'une neutralité affairée en quête d'un arrangement pacifique. La connivence de la Russie dans l'odieuse spoliation de la monarchie danoise n'était déjà plus, dès le mois de décembre 1863, un secret pour tout esprit judicieux et tant soit peu

(1) Voyez la dépêche du comte Russell à lord Cowley du 26 décembre 1863 et la corespondance de M. Jerningham, ministre britannique à Stockholm, des 6, 13 et 19 janvier 1864.

initié aux affaires; la publication des *state papers* au mois d'avril 1864 rendit cette connivence manifeste et palpable pour quiconque avait des yeux. On put constater dès lors que le prince Gortchakov n'avait cessé de favoriser le cabinet de Berlin dans ses desseins, de lui tendre avec empressement, et bien qu'à la dérobée, une main secourable à toute traversée difficile. En vérité, dans ce passage de l'Eider, le vice-chancelier russe joua le rôle de la biblique *colonne de nuée* « qui était ténébreuse d'une part, et de l'autre éclairait; » — elle éclairait cette fois M. de Bismark marchant vers la Mer du Nord, et enveloppait de ses ténèbres le malheureux lord John dans sa poursuite effarée! Des révélations piquantes (1) sont venues depuis marquer dans ses moindres détails une conduite qui, encore une fois, ressortait déjà avec une clarté suffisante des rapports officiels de la diplomatie britannique publiés dans le *blue book*. On connaît maintenant le langage intime qu'avait parlé le gouvernement russe aux cabinets de Berlin et de Vienne au sujet des affaires du Danemark. Le 23 janvier 1864, c'est-à-dire au moment même où lord John Russell demandait à la Russie « concert et coopération » pour le maintien de l'intrégrité de la monarchie scandinave, le comte de Thun, ambassadeur d'Autriche à la cour de Saint-Pétersbourg, mandait à M. de Rechberg que le prince Gortchakov lui avait « de nouveau donné l'assurance que, dans cette question, la Russie continuerait d'être sympathique à l'Allemagne, et que dans le cas où la Suède voudrait assister le Danemark, on concentrerait un corps d'observation en Finlande, » — car, ajoutait le vice-chancelier, « il est très à craindre que la Suède ne devienne le foyer principal des intrigues, si l'insurrection polonaise n'est pas promptement étouffée. » Le 3 février, et la guerre sévissant déjà dans le Slesvig, le prince Gortchakov déclarait à l'envoyé prussien, M. de Redern, « que la résistance armée du Danemark *déliait jusqu'à un certain point* l'Autriche et la Prusse des engagemens du traité de Londres, et que dans tous les cas l'empereur Alexandre continuerait d'être favorable aux deux puissances allemandes. » La semaine d'après, le Danevirk étant pris et l'Angleterre s'échauffant jusqu'à parler cette fois de protéger sérieusement la nation assaillie, de la

(1) Les fameux extraits de dépêches publiés par le *Morning-Post* les 4 et 5 juillet 1864. A la suite d'un long entretien avec M. Drouyn de Lhuys au sujet de ces révélations de la feuille anglaise, le comte Moltke-Hvitfeldt, ministre du Danemark à Paris, écrit à l'évêque Monrad en date du 12 juillet 1864 : « Personne ne met plus en doute l'authenticité de ces documens, ou tout au moins l'existence des tendances politiques dont ils contiennent la révélation... » (Papiers d'état communiqués au *rigsraad*.) En effet, et malgré les démentis des gouvernemens intéressés, personne parmi les initiés n'a mis un seul instant en doute le fond authentique de ces documens, — et M. Drouyn de Lhuys moins que personne.

protéger « même par les armes, » le cabinet de Saint-Pétersbourg voulut bien (10 février) écrire ostensiblement une note assez ferme à l'adresse de Berlin, pour insister sur « les intérêts de la Russie dans la Baltique » et son « devoir » d'empêcher tout démembrement des états de Christian IX. Communication « amicale » fut faite de ce document à Paris et à Londres; mais en même temps et dans une lettre *confidentielle* à son chargé d'affaires à Berlin, M. d'Oubril, le vice-chancelier russe exprimait l'espoir que M. de Bismark « saurait apprécier et approuver » les motifs qui avaient dicté un pareil langage officiel. « Nous avons cru de l'intérêt de la Prusse et de l'Autriche de *paralyser* l'action de l'Angleterre et de prévenir, au moins momentanément, son intervention armée, qui était tout à fait probable. C'est dans cette intention que nous avons adressé la dépêche ci-jointe après l'avoir communiquée à lord Napier. » Le vice-chancelier voulait *paralyser* encore autre chose par sa dépêche ostensible du 10 février, qui contenait aussi le passage significatif suivant : « Le démembrement du Danemark pourrait amener la formation d'un grand état scandinave, c'est-à-dire l'accomplissement de l'union scandinave; mais nos intérêts sont formellement contraires à une telle combinaison, et je dois vous déclarer que nous nous y opposerions de toutes nos forces... » L'avis allait directement à la Suède, indirectement aussi à la France et à certaines « solutions » qui commençaient alors à avoir de la vogue dans diverses régions de Paris.

C'est par un tel enchaînement de circonstances fatales que le Danemark se trouva sans défenseurs en ce mois de février 1864, et la plus grande de toutes ces fatalités, ce fut sans contredit le profond désaccord des deux puissances libérales de l'Occident. On se trompe généralement, il est vrai, lorsqu'on croit qu'à ce moment encore la France et l'Angleterre n'auraient eu qu'à faire cesser leur dissentiment pour faire cesser aussi, et d'un coup, l'agression allemande. A ce moment, la situation était déjà trop compliquée pour se dénouer à si bon marché; ce qui aurait pleinement suffi en septembre 1863 fût resté sans effet dans l'hiver de 1864, et pour arracher à la Germanie la proie tant convoitée il aurait fallu maintenant quelque chose de plus qu'une note identique des deux cabinets de Paris et de Londres, quelque chose de plus même qu'une simple « démonstration maritime » que devait bientôt proposer lord John Russell. Il n'est pas douteux toutefois qu'une action énergique de la France et de l'Angleterre, fortement unies dans un sentiment de solidarité et de confiance mutuelles, aurait fini par triompher des desseins de M. de Bismark et donner satisfaction au droit outragé. Et à cet égard la conduite tenue alors par le gouver-

nement français a été depuis l'objet de récriminations bien nombreuses. Des deux côtés du détroit, on n'a cessé de reprocher à ce gouvernement d'avoir cédé dans ces graves occurrences à un mouvement d'humeur et de rancune peu digne d'une grande politique. La France, a-t-on prétendu, aurait dû faire plus de cas des propositions du cabinet de Saint-James; elle aurait dû saisir avec empressement l'occasion d'une guerre juste dans ses motifs, exempte de tout péril, et qui eût raffermi pour longtemps l'alliance avec l'Angleterre, si malheureusement compromise. Quelque autorité qu'on doive reconnaître aux voix qui ont porté ce jugement, et si généreux que pussent être les motifs de ces regrets souvent exprimés, il nous semble cependant qu'un examen attentif arriverait aisément à des conclusions de tout point différentes. Un esprit impartial, et qui voudrait se rendre un compte exact de la situation de l'Europe en 1864, ne saurait partager les opinions généralement accréditées en cette matière, et, loin de se plaindre de l'abstention du cabinet des Tuileries dans le litige sur l'Eider, il s'aviserait peut-être de regretter que cette abstention n'ait pas été plus complète encore et surtout plus franchement dessinée.

Il faut bien le dire tout d'abord : dans cette question danoise, si grave et si douloureuse qu'elle fût, il n'y avait pour le gouvernement français aucune de ces obligations morales, aucune non plus de ces considérations de sûreté ou d'influence qui commandent impérieusement à un grand pays le recours aux armes. La France n'avait pas, comme l'Angleterre, contracté à l'égard du Danemark ces engagemens d'honneur qui défendaient d'assister, les bras croisés, à la ruine d'un client malheureux; elle n'avait pas pris sous sa tutelle la monarchie scandinave, dirigé ses conseils, imposé des démarches et des concessions sous peine d'abandon : elle avait, dès l'origine, gardé une sage réserve dans le différend, se bornant à rappeler de temps en temps le droit incontestable plutôt en témoin impartial qu'en champion décidé à mettre son épée dans la balance. Sans doute le cabinet des Tuileries avait apposé jadis sa signature à ce traité de Londres qui proclamait l'intégrité des états de Frédéric VII; mais cet acte international, le gouvernement français l'avait signé au même titre que plusieurs autres puissances européennes, au même titre que la Russie par exemple, qui assurément était loin maintenant de vouloir le défendre à tout prix, au même titre que l'Autriche et la Prusse, qui le déchiraient ouvertement à la pointe de leurs baïonnettes. La France avait laissé protester plus d'une stipulation européenne au bas de laquelle se trouvait son nom, elle avait, entre autres, toléré la confiscation de la république de Cracovie, souffert pendant quarante ans la vio-

lation constante du premier article du grand pacte de 1815, sans que son gouvernement eût jamais cru devoir pour cela déclarer la guerre, sans que le pays le lui eût jamais sérieusement demandé. Et de même il serait malaisé de prétendre que l'agrandissement de l'Allemagne par le Slesvig constituait un déplacement de forces, un changement d'équilibre général de nature à inquiéter l'empire français, à l'affecter dans sa sécurité et à lui imposer des résolutions extrêmes. Au fond, de toutes les grandes puissances non germaniques il n'y avait que la Russie de vraiment intéressée à la conservation de Kiel dans les mains d'un état faible et ne visant à aucun rôle dans l'avenir; quant à la France, jusqu'à quel point devait-elle prendre ombrage de la création possible d'une marine allemande qui, ajoutée à d'autres marines secondaires, pourrait un jour servir de contre-poids utile à la prépondérance britannique sur les mers? Il y aurait là dans tous les cas une question à débattre. Pour le dire d'un mot, et en employant les termes mêmes qui, appliqués par le discours impérial du 5 novembre 1863 à la Pologne, avaient rencontré un assentiment presque universel, « ni son *honneur*, ni ses *intérêts* n'obligeaient la France à prendre les armes dans la cause du Danemark, » et ce n'est point à coup sûr une des moindres bizarreries de notre temps et de ce pays que l'opinion libérale, qui s'y est si vite consolée et même réjouie de l'abandon de la Pologne, ait toujours gardé quelque rancune au gouvernement de son abstention dans les affaires des duchés, abstention qui lui était cependant commandée par la plus saine et la plus prévoyante des politiques.

Ah! certes, et sans vouloir examiner si l'honneur et les intérêts de la France étaient complétement dégagés dans la question polonaise, il sera au moins permis de rappeler qu'il s'agissait là d'un très vaste problème de politique et de civilisation, et que c'est tout un nouvel ordre de choses qu'embrassait l'hypothèse de cette alliance austro-française dont le prince de Metternich était allé porter la pensée à Vienne en mars 1863. L'alliance ainsi comprise impliquait le rétablissement sur les confins de l'Europe occidentale d'un état antique, libéral et chrétien, « dont le partage avait été le prélude, en partie la cause et jusqu'à un certain point l'excuse des bouleversemens ultérieurs du continent (1). » On brisait de la sorte à jamais la ligue absolutiste du Nord, cimentée depuis un siècle par le sang de la nation démembrée. On relevait en même temps dans le monde germanique, comme dans le monde slave, ces inté-

(1) Expression de M. de Talleyrand dans sa note célèbre au congrès de Vienne du 19 décembre 1815. La phrase est d'autant plus significative qu'elle vient de l'homme qui fut précisément alors le plénipotentiaire du roi Louis XVIII.

rêts catholiques qui, quoi qu'on ait dit, seront toujours des intérêts français. On préservait les peuples déshérités du Danube et du Balkan de la propagande délétère du panslavisme tsarien, et la solution de la terrible question d'Orient était préparée dès lors par les voies et au profit de la civilisation véritable. On abaissait la monarchie rapace de Frédéric le Grand, et on éloignait de la France les très réels périls d'une future unité allemande que seule la Prusse est en état de constituer. On rachetait pour l'Italie la perle de l'Adriatique au moyen de compensations alors devenues possibles, et on procédait dans les deux hémisphères à la régénération de la grande race latine. — Voilà ce qu'impliquait une entreprise commune de la France et de l'Autriche en faveur de la Pologne, et l'esprit demeure confondu devant les perspectives radieuses qu'une pareille alliance ouvrait à l'humanité. Les dieux jaloux et les Anglais, plus jaloux encore que les divinités de l'Olympe païen, ont empêché une telle combinaison d'aboutir. Il se peut qu'elle fût mal engagée, ou bien prématurée, ou bien encore tout à fait impraticable; mais elle fut dans tous les cas d'une grandeur singulière, et mérita d'être tentée, d'être désirée avec ardeur, avec dévouement et dévotion, — *devoutly to be wish'd*, comme dit le poète immortel.

De tels et si hauts intérêts, on l'avouera, n'étaient point en jeu dans la question du Danemark : ni les destinées de l'Europe ni les grands problèmes de la civilisation ne se trouvaient liés au sort des duchés. Il y avait là sans doute une agression inique et violente, l'oppression d'un faible par les forts, un acte de brigandage international accompli en plein XIXe siècle, et certes il était permis de souhaiter que la France prît une part active à l'empêchement d'un tel méfait, — à une condition toutefois : c'est que cette participation n'amenât point pour la France elle-même des inconvéniens très graves ou de véritables périls. On ne le supposait guère, il est vrai, et l'opinion libérale dans ce pays penchait assez généralement à voir dans une intervention française en faveur du Danemark une entreprise aussi facile que dépourvue de tout danger. Là étaient cependant l'illusion et l'erreur, — erreur profonde, et qu'il importe de bien préciser.

Parmi les divers raisonnemens plus ou moins spécieux que contenait la note au prince de La Tour-d'Auvergne (1), dans laquelle le cabinet des Tuileries expliquait son refus de s'engager avec l'Angleterre dans la question des duchés, on trouve un argument dont la parfaite justesse ne saurait être contestée par aucun esprit

(1) Celle que lord Russell a résumée dans sa dépêche au comte Cowley du 30 janvier 1864. Voyez la *Revue* du 15 juillet.

sérieux. « Ce serait une chose comparativement facile pour l'Angleterre (ainsi s'exprimait M. Drouyn de Lhuys) de faire à cette occasion une guerre qui de sa part se limiterait toujours à des opérations maritimes, au blocus et à la capture des navires. Le Slesvig et l'Angleterre sont bien loin l'un de l'autre; mais le sol de l'Allemagne touche au sol de la France, et *une guerre entre la France et l'Allemagne serait la plus calamiteuse et la plus hasardée que l'empire pût engager.* » Cette considération irréfutable, le ministre des affaires étrangères de France devait la reproduire plus d'une fois dans le cours de la négociation, et encore le 10 juin 1864 dans une très curieuse dépêche au prince de La Tour-d'Auvergne. « Une démonstration maritime, y lit-on, qui nous amènerait à tirer le canon entraînerait pour nous la guerre sur terre comme sur mer. Nous ne serions pas libres, ainsi que l'Angleterre, de limiter nos opérations selon notre seule volonté. Malgré nos efforts pour localiser les hostilités, nous réussirions difficilement à les empêcher d'éclater sur nos frontières. En admettant même que l'on ne dût pas s'attendre à une agression armée de l'Allemagne contre nous, il se produirait inévitablement, dans une question où l'amour-propre national est engagé à un tel degré, des manifestations que leur caractère ne nous permettrait peut-être pas d'endurer. » Ce n'est pas toutefois qu'une telle guerre, nécessairement agrandie, eût complétement répugné au cabinet des Tuileries : bien au contraire, elle le tentait, mais il pensait avec raison qu'il ne saurait s'y engager sans avoir obtenu l'assurance formelle d'un concours loyal et jusqu'au bout complet, — *throughout*, comme on dit de l'autre côté de la Manche, — de la part d'un allié aussi capricieux que méfiant; il pensait en outre qu'à l'importance de l'entreprise devait naturellement répondre l'importance du résultat. « Une pareille entreprise, disait M. Drouyn de Lhuys dans la dépêche déjà citée, exigerait de nous le déploiement de toutes nos ressources et nous imposerait des efforts immenses. Devant une éventualité de cette nature, l'Angleterre serait-elle disposée à nous prêter un *appui illimité?* Le gouvernement de l'empereur, en demandant aux grands corps de l'état leur concours, aurait à leur expliquer pour quels avantages le sang de la France va couler : le cabinet anglais nous mettrait-il à même de répondre à cette question, la première assurément qui nous serait faite?... » La pensée de ces pièces officielles était claire et précise malgré le style diplomatique, et le gouvernement français la développa du reste à plusieurs reprises et avec une sincérité parfaite dans divers pourparlers confidentiels avec les différens hommes d'état de la Grande-Bretagne. Vers la fin de janvier 1864 notamment, le sou-

verain de la France était très circonvenu par les principaux personnages qui, de l'autre côté du détroit, avaient leur voix dans les affaires publiques, whigs aussi bien que tories, — car ces derniers se croyaient alors sur le point de succéder au cabinet Palmerston-Russell, fortement ébranlé, et avaient un grand intérêt à sonder avant tout le terrain à Paris. Lord Malmesbury, MM. Fitzgerald et Disraeli y firent tour à tour une courte descente : on affirma même dans le temps que M. Disraeli jugea opportun d'introduire la haute politique jusque dans un bal masqué de la cour, et que c'est en costume de domino qu'il entretint un auguste personnage des espérances et des vues du parti conservateur en passe de rentrer au pouvoir. A ces adversaires comme aux amis de l'administration Palmerston, on tint à Paris invariablement le même et clair langage : c'est que la participation active de la France au différend dano-allemand entraînerait de toute nécessité une grande guerre, qu'à la grande guerre devrait par conséquent répondre un grand but, un résultat proportionné aux sacrifices, — et on laissait à l'Angleterre la liberté d'opter dans ce cas entre une restauration plus ou moins complète de la Pologne, ou l'affranchissement de la Vénétie, ou la promesse du Rhin... Certes on pourrait trouver que c'était là donner trop de choses à choisir, faire preuve aussi d'un éclectisme quelque peu pyrrhonien; la mention du Rhin surtout fut un excès de franchise que les ministres britanniques ne manquèrent pas de dénoncer discrètement, doucement, et du haut de la tribune. Toutefois cette alternative même du Rhin était trop clairement indiquée par la situation et la nature même des choses pour qu'elle ait pu être passée sous silence sans éveiller des soupçons encore plus forts. Il y avait de la loyauté et de la prévoyance à poser le problème sous toutes ses faces et d'une manière aussi explicite que possible; — seulement il y avait aussi quelque naïveté à croire (si tant est qu'on le croyait!) que l'Angleterre pût jamais consentir à une entreprise décisive quelconque contre l'Allemagne.

Les relations naturelles, les rapports nécessaires, comme dirait Montesquieu, entre la Grande-Bretagne et les principaux états sont aussi simples que constans. Avant toute chose, l'Angleterre redoute, jalouse et surveille la France; elle s'inquiète aussi par momens des progrès de la Russie dans l'Orient, sans que cette disposition lui suggère toutefois jamais le désir de voir l'influence du tsar diminuer en Europe; quant à l'Allemagne, les hommes d'état britanniques y voient la barrière précieuse, providentielle, qui empêche un contact immédiat entre la France et la Russie; ils y voient de plus leur grand point d'appui pour toute action sur le continent, le grenier d'abondance, l'*officina gentium* où l'Angleterre a de tout temps

trouvé des mercenaires à enrôler, des armées à solder et de vastes coalitions à former au moment du péril. Ajoutez encore les affinités de race et de religion entre la nation anglo-saxonne et les peuples de la Germanie, puis cette autre circonstance, qui n'est point certes à dédaigner, que c'est en Allemagne que prend son origine et se renouvelle sans cesse la maison régnante du royaume-uni. Aujourd'hui même on parle allemand dans l'intimité du château de Windsor, et ce n'est un secret pour personne non plus qu'en février 1864 sa gracieuse majesté la reine Victoria se soit dite plutôt prête à l'abdication qu'à une rupture avec la Prusse. Les Allemands savaient tout cela très bien, et dans cette certitude ils puisaient leur audace. Ils se rappelaient l'indulgence extrême, la patience vraiment angélique dont fit preuve à leur égard lord Palmerston dans cette question des duchés en 1848 même, à l'époque où la France bouleversée dans son intérieur n'inspirait guère d'inquiétude au dehors : ils comptaient, en l'année 1864, sur l'humeur d'autant plus conciliante du *civis romanus* que maintenant, lorsque celui-ci jetait ses regards au-delà du canal, il voyait un Napoléon à la tête de la nation *welche*, toujours redoutée et devenue plus belliqueuse que jamais. « J'apprends, écrivait le 2 janvier 1864 sir A. Malet de Francfort au principal secrétaire d'état, j'apprends qu'un des membres les plus importans de la diète, et qui exerce une influence prépondérante sur la question (M. de Pfordten évidemment), ne cesse de prétendre qu'il n'y avait aucune complication sérieuse à craindre, et qu'une opposition efficace de la part de l'Angleterre aux aspirations et aux vœux de la Germanie *n'était point une chose admissible...* » L'ambassadeur de Prusse à Londres, le comte Bernstorff, s'exprimait de même en face de lord Russell, et en effet une guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne, une guerre sérieuse, véritable, et de concert avec un Napoléon, c'est là une extravagance que ne saurait rêver le plus échevelé même des enfans d'Albion, le membre le plus folâtre de l'*excentric-club*.

Sans doute, à la première nouvelle du passage de l'Eider, le sentiment intime de l'Angleterre reçut une forte commotion. On fut irrité au plus haut point de l'insolence et de la perfidie prussiennes; dans les cercles du West-End, on parla avec indignation de M. de Bismark, avec dégoût du prétendant Frédéric, le « *Dis*gustenbourg, » ainsi qu'on se plaisait à l'appeler alors. Dans la chambre des lords surtout, où ne domine pas encore absolument l'esprit de l'école de Manchester, dans cette aristocratique assemblée qui n'a pas tout à fait oublié l'ancienne fierté des Chatham et des Canning, la douleur fut vive et éloquente. A ce moment, comme plus tard, à chaque nouveau pas que faisait l'Allemagne dans

le chemin de la violence, le cabinet de Saint-James se redressait, donnait des ordres à la flotte du canal, et proposait à la France une *démonstration maritime*, une simple démonstration, « une mesure d'intimidation, » ainsi qu'il avait toujours soin de le bien établir. Si cependant M. de Bismark ne se laissait point intimider, ce qui était plus que probable? Si, ce qui était non moins probable, à l'apparition du drapeau français devant Kiel, l'Allemagne s'avisait de répondre par quelque provocation sur le Rhin, par des actes plus ou moins directs et hostiles, mais toujours très blessans pour l'amour-propre et la dignité d'un grand pays?... Dans une telle éventualité, la conduite du cabinet de Saint-James était toute tracée et pouvait se prédire d'avance avec une précision presque mathématique. En pareille occasion, le *foreign office* aurait su arranger tant bien que mal les affaires des duchés, dont bientôt on n'aurait même plus entendu parler, et l'Angleterre se fût retirée du jeu. La France alors serait demeurée seule engagée dans une guerre continentale formidable, où elle aurait eu contre elle les états du *Bund*, l'Autriche, la Prusse et la Russie, et ce n'est point certes la chevaleresque Albion qui aurait tout sacrifié pour faire sortir son allié avec honneur et profit d'une si terrible épreuve. « L'Angleterre est, en fait de politique extérieure, un pays à la fois égoïste et téméraire : il peut s'engager dans des mesures par lesquelles il ne serait pas du tout compromis lui-même, mais qui nous compromettraient fort, nous, sur le continent. » Ainsi s'exprimait déjà en 1840 M. Guizot dans une curieuse lettre datée de Londres (1); voilà ce qu'entrevoyait aussi très bien le gouvernement impérial dans cette crise de 1864, et voilà ce dont ne tiennent guère compte ceux qui s'obstinent à lui reprocher son inaction en cette triste occurrence. — En supposant même l'impossible, en admettant qu'aucune de ces prévisions ne se fût réalisée, qu'aucun incident ne fût venu jeter une étincelle du côté du Rhin, que les *Welches* eussent conservé une sagesse miraculeuse, que l'Allemagne, elle aussi, eût fait preuve d'une réserve et d'une délicatesse surnaturelles, que M. de Bismark eût lâché pied à la première sommation, — que tout en un mot se fût passé selon le programme bénin du bénin lord John, — s'imagine-t-on bien la situation que se serait créée la France dans l'avenir par cette sublime équipée? Elle aurait amassé contre elle des trésors de haine dans les cœurs robustes et implacables de toute la race germanique; c'est à la France et à elle seule, « à l'ennemi héréditaire, » que les braves Allemands auraient fait remonter la responsabilité de leur échec et

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier, p. 16.

de leur mécompte, et une occasion prochaine ne les aurait plus trouvés certes ni aussi hésitans ni aussi désunis qu'à l'époque de la guerre de Crimée ou de la guerre d'Italie : le « grand tout » dont parlait en 1859 M. de Beust dans sa dépêche platonique au prince Gortchakov serait alors devenu une vérité...

En thèse générale donc, — et abstraction faite de certains procédés, de certaines arrière-pensées, — le gouvernement français est parfaitement justifiable de s'être refusé aux sollicitations de lord Russell pour « des mesures d'intimidation. » Il y avait à ce refus une cause des plus rationnelles, une nécessité absolue, et, si nous ne craignions pas qu'on se méprît sur le sens de nos paroles, nous dirions même qu'il y avait à cela aussi une haute moralité historique. « L'attitude que l'Angleterre prend relativement à vous est *tristement curieuse*, » disait dans l'été de 1864 M. Drouyn de Lhuys à l'ambassadeur danois près la cour de France (1). Hélas! c'est l'attitude que depuis la mort de Canning a prise trop souvent cette riche et puissante Angleterre dans les grandes questions dont s'est émue l'Europe. Pour avoir témoigné d'abord plus de sympathie au régime du 2 décembre qu'au régime de 1830, la libérale Grande-Bretagne n'en poursuivit pas moins toujours une politique d'égoïsme et de rancune. Ce n'est qu'à son corps défendant qu'elle est entrée dans l'expédition de Crimée, où ses intérêts étaient cependant bien plus engagés que ceux de la France, et c'est bien sa faute si cette guerre, qui aurait pu devenir vraiment sainte, a été stérile pour la liberté et la civilisation. Elle n'aurait pas demandé mieux, il est vrai, que de détruire encore la marine russe dans la Baltique après l'avoir anéantie dans la Mer-Noire; mais elle se refusa péremptoirement à toute action aussitôt que le cabinet des Tuileries voulut poser le débat sur le terrain de la justice, sur « la terre des tombeaux et des croix, » comme appelle sa patrie le grand *poète anonyme*..... Plus tristement curieuse encore fut l'attitude du gouvernement britannique dans cette cause italienne que les voyages de lord Minto n'ont pas certes peu contribué à agiter, les écrits de M. Gladstone à enflammer, mais qui ne valut plus « ni un homme ni un shilling anglais » aux yeux du ministère Derby alors que vint le moment décisif et que sonna l'heure de l'affranchissement. On dut s'estimer heureux alors que le ministère *libéral* qui remplaça celui de lord Derby déclara vouloir garder dans cette question une neutralité absolue, qui ne fut pas cependant de bon aloi, et qui entra même pour beaucoup (les initiés le savent bien)

(1) Dépêche du comte Moltke-Hvitfeldt à M. Bluhme, du 14 juillet 1864 (papiers d'état communiqués au *rigsraad*).

dans les considérations qui firent brusquer la paix de Villafranca. Après la paix, et quand on n'eut plus ni un homme ni un shilling à risquer, lord John Russell voulut bien prendre la nation affranchie sous sa verbeuse tutelle : il poussa de toutes ses forces à l'unité italienne, qu'il savait être importune au cabinet des Tuileries, il reconnut hautement les annexions dans sa célèbre dépêche à M. Hudson; mais dans cette même dépêche il déclara renoncer généreusement pour la péninsule à la délivrance de la Vénétie!... Sans nous arrêter à cette tragédie de Syrie, où la pieuse et philanthropique Angleterre prit fait et cause pour ceux qui versaient à flots le sang chrétien, sans parler de l'aventure du Mexique (il se peut en effet que la créance Jecker fût par trop véreuse), ne suffit-il pas de rappeler en dernier lieu les négociations au sujet de la Pologne? « C'est selon moi, disait à ce sujet lord John Russell avec candeur et avec un trait détourné contre la France (1), c'est selon moi une des choses *les plus cruelles du monde* que d'encourager un peuple à prendre les armes dans l'espoir qu'on lui viendra en aide, quand on n'a pas l'intention de le faire. » Comme si le gouvernement britannique n'avait pas été le premier à encourager les malheureux combattans des bords de la Vistule par cette mémorable campagne diplomatique qu'il inaugurait avec tant de bruit, dans laquelle il entraînait le cabinet des Tuileries, d'abord très récalcitrant, et qu'il devait clore en se déclarant *satisfait* du régime de Mouraviev et en rétablissant « heureusement » et contre la France la parfaite harmonie entre les trois démembreurs de la Pologne!... Qu'après tout cela, après tant d'expériences amères et de déceptions cruelles, et rien que pour tirer l'Angleterre d'embarras, la France eût bénévolement consenti à exaspérer contre elle l'Allemagne comme elle avait déjà exaspéré la Russie, à faire une « démonstration maritime » qui pouvait aisément, qui devait même infailliblement faire éclater une guerre continentale des plus dangereuses, c'eût été là non-seulement de la part du cabinet des Tuileries la plus colossale des duperies, mais une véritable prime d'encouragement donnée à l'égoïsme brutal, heureux, qui aurait fini par se trouver sublime! Les nations, aussi bien que les individus, ne doivent jamais être soustraites à la sainte loi de la responsabilité morale, et il y avait justice à le rappeler enfin à la Grande-Bretagne, dans cette question danoise du moins, que le *foreign office* avait soulevée lui-même par sa déplorable dépêche de Gotha. Il y avait justice à renvoyer cette fois la puissante Albion à ses propres ressources, plus que suffisantes du reste pour le cas dont il s'agissait, à lui laisser le choix

(1) Séance de la chambre des lords du 4 février 1864.

absolu entre la gloire d'une protection efficace et le déshonneur d'un abandon.

On connaît le choix auquel s'arrêta l'Angleterre et on n'insistera plus ici que sur les deux principaux argumens qu'elle a fait valoir depuis pour se disculper, et que lord Russell notamment a exposés tout au long pendant la fameuse discussion du *vote of censure*. « Nous n'avons pas fait la guerre pour le Danemark, disait-il en se résumant, d'abord parce que la France nous a refusé son concours, ensuite parce que nous n'avons jamais donné au gouvernement de Copenhague l'assurance formelle de l'assister... » Il est vraiment pénible de voir une grande nation et un homme d'état qui a bien mérité de la cause libérale dans son pays s'abaisser à une pareille plaidoirie. Qu'est-ce qui empêchait la Grande-Bretagne de faire à elle seule sa démonstration maritime? L'abstention de la France ne lui rendait-elle même pas sous quelques rapports l'action plus facile, moins hérissée de certains dangers qu'on semblait tant redouter de l'autre côté du détroit? Déclarer des blocus, capturer des navires, bombarder même Stettin, Dantzig ou Hambourg, la flotte du canal pouvait le faire tout à l'aise sans le concours de la France; la Suède était là, toute prête pour offrir même au besoin une base d'opération à un débarquement de troupes, et il est impossible d'admettre que dans ce cas M. de Bismark n'eût fini par entendre raison. Quant aux promesses faites au Danemark, il n'y a que l'esprit judaïque qui pût arguer du défaut d'un engagement par écrit à l'absence de toute obligation morale. Les ministres britanniques avaient pendant seize ans intercédé, parlé, traité pour la monarchie scandinave; ils avaient dirigé tous ses pas, imposé à son gouvernement toutes les concessions, ils s'étaient même en dernier lieu portés garans du changement de la loi fondamentale de ce pays! « Quoi qu'il puisse arriver, disait au mois de janvier 1864 sir A. Paget à l'évêque Monrad, le gouvernement de Copenhague aura toujours la *consolation* d'avoir agi d'après le conseil de ses meilleurs amis... » Et il est triste de penser que ce devait être là aussi la seule *consolation* laissée au Danemark par ses meilleurs amis! « Si le gouvernement du roi Christian repoussait notre conseil, disait un autre jour l'envoyé officiel britannique lord Wodehouse à M. Hall, l'Angleterre devrait laisser le Danemark s'engager dans la lutte avec l'Allemagne sous sa propre responsabilité. » Si la langue humaine a encore une logique et le cœur humain une bonne foi, cela ne signifiait-il pas que, si le conseil était suivi (et il le fut!), l'Angleterre prendrait sa part de responsabilité dans la lutte? Et que dire de la déclaration solennelle de lord Palmerston dans l'été de 1863 et en plein parlement, qu'au moment du danger

le Danemark ne serait pas seul à combattre? Il combattit cependant seul au Danevirk, seul à Düppel, seul aussi à Fridericia! Les brillans budgets de M. Gladstone ne doivent pas faire oublier la grande faillite morale du peuple anglais en cette année 1864. Elle pèsera certainement sur son honneur, sur son crédit politique, et même sur ses destinées futures, car, quoi qu'on ait dit, ce n'est point de pain seul que vivent les nations chrétiennes, celles surtout auxquelles il a été tant donné.

II.

Ce qui, pour tout esprit réfléchi, constituait la profonde et désolante gravité des événemens de 1864, ce n'était pas seulement l'odieuse agression contre un peuple indépendant et inoffensif, c'était aussi et surtout l'état d'anarchie morale dont l'Europe révélait à cette occasion les déplorables symptômes. Dans l'ordre politique comme dans l'ordre physique, dans le monde des états comme dans celui des êtres, il y a eu de tout temps, il y aura toujours des forts et des faibles, et par conséquent la fatale tendance au *bellum omnium contra omnes*. Ce qui empêche l'axiome de Hobbes de s'exercer dans toute sa funeste liberté, ce ne sont pas tant tels traités ou arrangemens internationaux que la présence d'une autorité quelconque qui en assure l'exécution, la formation en un mot d'un groupe puissant et compacte de gouvernemens à la fois intéressés au maintien de ces traités et résolus à donner au besoin force à la loi. A ce point de vue, il est même indifférent qu'une telle autorité soit exercée par une ligue absolutiste ou libérale, pourvu qu'elle existe et qu'elle soit efficace, et c'est ainsi que, depuis 1815, la sainte-alliance comme l'entente anglo-française ont tour à tour contribué à conserver l'équilibre général. Or en 1864 il devenait évident que l'Europe manquait cette fois de ce noyau de puissances capables d'imprimer une volonté et un but déterminé aux événemens; il n'y avait plus ni ligue libérale ni ligue absolutiste, il n'y avait que des monades politiques emportées par le premier vent qui soufflait, car « l'harmonie » renaissante entre les trois cours du Nord » était elle-même plutôt une connivence pour laisser faire qu'une tentative pour diriger. C'était l'anarchie, et comme dans toute anarchie la direction des affaires n'appartenait plus ni à la vertu, ni à la sagesse, ni même à la force véritable; elle appartenait à cette chose éminemment révolutionnaire et précaire qui s'appelle l'audace. Les destinées du monde, c'était la Prusse maintenant qui semblait les tenir dans ses mains, — une monarchie qui depuis bientôt un siècle n'avait plus joué de rôle indépendant, qui, dans

les dernières assises de l'Europe, au congrès de Paris, avait même eu de la peine à se faire une petite place dans le conseil des empires, un état de second ordre au fond, et qu'on ne nomme « grande puissance » que par politesse, à peu près comme on donne le titre de seigneurie à certains membres de la chambre des communes, *lords by courtesy*. Comme dans toute anarchie aussi, les grandeurs véritables, les positions acquises, les influences légitimes, s'effaçaient subitement devant l'audace révolutionnaire, reniant leurs principes, renonçant à leurs traditions, agissant même contre leur propre intérêt. L'Autriche faisait une guerre de nationalité et conquérait deux provinces pour le compte des Hohenzollern; la Russie s'employait complaisamment pour procurer à l'Allemagne le principal port de la Baltique, et l'Angleterre laissait tranquillement passer à la portée de son canon, devant Helgoland, une flottille partie de Trieste pour aider à la prise de l'île d'Alsen! Enfin il n'est pas jusqu'à la France qui n'eût, et de propos délibéré, gâté une position excellente et inattaquable par ce besoin d'agiter et d'agioter qui devient une dangereuse tentation même pour les esprits supérieurs à certaines époques tristement marquées par le désordre moral.

Rien de plus facile, de plus honorable que l'attitude que pouvait prendre la France dans ce drame traversé de tant d'audaces et de défaillances. Tout en pratiquant l'abstention la plus absolue, elle n'avait qu'à maintenir théoriquement le droit, à le professer hautement et sans ambages. Elle devait cette déclaration à la justice, à la vérité, à la signature qu'elle avait jadis apposée au traité de Londres, enfin au souvenir de la fidélité constante dont le Danemark avait donné les preuves au premier empire, et que le captif de Sainte-Hélène rappelait encore avec reconnaissance quelques jours avant sa mort. En agissant ainsi, la France serait restée à l'abri de toute critique, et elle n'aurait fait qu'ajouter à la confusion de l'Angleterre... Professer la justice sans se charger de l'exécuter immédiatement envers et contre tous, nommer un chat un chat et M. de Bismark un violateur de la foi publique sans le terrasser à l'instant, renoncer à jouer en toute chose le rôle de la divine Providence, s'en remettre même humblement à elle du soin de venger les injures et les crimes, mais reconnaître franchement, fermement, qu'il y avait là en effet des injures et des crimes, — notre époque décidément n'a ni la simplicité ni la modestie voulues pour une résolution pareille! On s'y arrêta aussi peu dans les affaires danoises que dans les affaires polonaises, et on aima même mieux cette fois laisser mettre en question le droit que son propre prestige. On eut donc subitement des doutes sur le droit de

la malheureuse nation, on se demanda si le Danemark ne pouvait pas avoir des torts, on fut le premier parmi les signataires du traité de Londres à dénoncer comme « une œuvre impuissante » le grand pacte de l'Europe avec la monarchie de Frédéric VII! L'œuvre de 1852 ainsi solennellement condamnée, on ne s'en tint même pas au seul projet juste et sensé que la diplomatie française eût recommandé à cette époque, en 1852 (la cession absolue du Holstein à l'Allemagne et la réunion également absolue du Slesvig aux provinces extra-fédérales). On voulut en appeler au suffrage universel, on proposa de consulter « les vœux des populations » dans les deux duchés. Et comme il était impossible de se dissimuler qu'une pareille consultation, dans une pareille crise, achèverait d'emporter le malade, qu'il ne resterait rien de viable après une telle opération électorale, on invitait généreusement la Suède à recueillir les épaves de la nation « amie » et appartenant à la même race! Dans certaines régions officielles et dans certains organes officieux, on faisait bon marché de la royauté de Christian IX, et on parlait avec emphase d'un futur grand état scandinave : c'était, prétendait-on, le moyen de tout concilier, de contenter aussi bien les Allemands que les Danois, de satisfaire à toutes les « aspirations de l'avenir... » C'était simplement laisser sa proie à M. de Bismark pour courir après une ombre, l'ombre respectable de Calmar. La combinaison fût-elle de tout point réalisable et désirable, le moment, on l'avouera, était mal choisi pour venir conseiller au peuple assailli cette autre manière de *self-immolation*, pour parler le langage de sir A. Buchanan. Et puis n'était-il pas évident qu'un pareil arrangement ne pouvait avoir lieu qu'après une grande guerre européenne, et le prince Gortchakov ne déclarait-il pas bien haut que la Russie s'opposerait de toutes ses forces à la moindre tentative d'une union scandinave?...

Ce qui est certain, c'est qu'à Paris on croyait en effet à la guerre, à la grande guerre; c'est qu'on y demeura longtemps sous l'impression que John Bull finirait par s'émouvoir aux provocations de l'Allemagne, par se mettre en colère et en mer, qu'il « nagerait. » Or pour cette éventualité on voulait « se réserver toute liberté d'action. » On s'étudiait donc à ne s'engager à rien et à ne décourager personne, à sourire à toutes les hypothèses et à multiplier les cordes à son arc. On traitait avec les tories tout en s'avouant qu'une administration Derby vaudrait autant ou encore moins qu'une administration Palmerston-Russell. On parlait union scandinave à Stockholm, on *soignait* quelques « incidens » dans les principautés danubiennes, on savait qu'on pourrait toujours en faire naître en Italie; mais on gardait surtout en vue deux choses : l'agitation des

états secondaires allemands, qui recommençait, et l'insurrection polonaise, qui continuait de donner des signes de vie, — faibles roseaux pourtant, que le souffle de M. de Bismark devait complétement briser et déraciner encore avant le printemps. L'importance qu'on attachait alors à Paris aux menées et aux velléités de la Bavière, de la Saxe ou du Wurtemberg, a vraiment de quoi étonner. Il est permis à la diplomatie française de badiner autour de la « troisième Allemagne » dans ses heures de loisir, et il y eut même un moment, — lors de la *journée des princes* à Francfort, dans l'été de 1863 (1), — où on aurait dû en tenir plus de compte et ne pas trop s'effaroucher d'un mouvement qui tendait à rendre incurable l'antagonisme entre les Habsbourg et les Hohenzollern. Dans les temps difficiles toutefois, comme le furent les trois ou quatre premiers mois de l'année 1864, à un moment où l'on voyait se remuer de grands corps comme l'Autriche, la Prusse et la Russie, n'était-ce pas un vain amusement que de chercher dans les fractions mobiles du fédéralisme germanique les élémens d'une force et d'une situation nouvelles? La vertu qui, dans le commerce régulier et ordinaire de la vie, consiste à ne pas dédaigner les petits postes ne touche-t-elle pas à la puérilité, si elle s'obstine à s'exercer à une époque de grande crise, où toute la fortune est en jeu et où l'on ne doit plus opérer qu'avec des sommes fortes et rondes? — Quant à l'insurrection polonaise, comment ne voyait-on pas que son arrêt avait été déjà prononcé depuis longtemps, qu'à la rigueur il fut même prononcé dès le mois de mars 1863, lors de l'avortement de la mission du prince Metternich, et bien définitivement, dans tous les cas, au mois de novembre de la même année, à la suite de la proposition du congrès? Le jour où il devint manifeste que l'Autriche ne se laisserait ni entraîner ni engager dans une action en faveur de la Pologne, il n'y avait plus rien à faire de ce côté; il y avait de la sagesse à se le dire à soi-même, de la charité à le dire aux autres, à le dire hautement, péremptoirement, et à ne pas laisser se prolonger une situation qui, sur les bords de la Vistule et de la Wilia, se traduisait chaque jour en massacres, en supplices, et dans l'extermination systématique de toute une race!...

C'est ainsi qu'en voulant « se réserver toute liberté d'action » on perdit toute liberté d'allures, et, placé entre la Prusse et le Danemark, on rappelait quelque peu le don Juan de Mozart dans la fameuse scène avec doña Anna et doña Elvire. On protestait devant chacune de ces nobles dames de ses sentimens dévoués; on confiait

(1) Voyez la troisième partie de cette étude : *M. de Bismark et l'alliance du Nord* (*Revue* du 1er janvier 1865).

à chacune tout bas que l'autre, la rivale, avait la tête quelque peu montée (*è pazza!*). En réalité, on n'était préoccupé que de la sémillante petite Zerlina, de cette « troisième Allemagne » pudibonde, mais évidemment flattée des attentions d'un si grand seigneur! On la courtisait avec un air de protection, on lui chantait des duos *sotto voce*, et on ne désespérait pas de pouvoir encore à un moment donné, au moment de la *danse*, l'emmener à l'écart, à la barbe du gros Mazetto, le Gros-Jean tudesque... Il serait malaisé de nier que la politique française n'ait contracté à ce jeu une apparence bien fâcheuse. Elle avait des félicitations pour les vaincus comme pour les vainqueurs des bords de l'Eider; elle faisait des vœux pour l'intégrité du Danemark et des propositions qui ne pouvaient qu'amener le démembrement de cette monarchie; elle se disait toujours prête à seconder le cabinet anglais dans ses efforts pour la cessation des hostilités, tout en déclarant qu'elle ne croyait pas à la paix, et en faisant même assez voir qu'elle ne la désirait guère. Rendant compte un jour (le 14 février) d'un entretien avec M. Drouyn de Lhuys au sujet de l'armistice que proposait alors l'Angleterre, lord Cowley rapporte au comte Russell les paroles du ministre français, « que le concours du gouvernement impérial à toute mesure qui tendrait à arrêter l'effusion du sang était assuré d'avance; » mais l'ambassadeur a soin d'ajouter : « *La valeur d'une pareille déclaration* dépend tellement de *la foi dans son efficacité*, que je crus de mon devoir de demander à M. Drouyn de Lhuys, dans le cours de la conversation, s'il croyait que notre proposition serait acceptée. Son excellence répondit que dans l'état présent de l'excitation il n'avait pas l'espoir de la voir réussir... » Le passage est significatif à coup sûr, mais que dire de cet autre passage encore qu'on trouve dans une dépêche de l'ambassadeur danois près la cour de Saint-James? « Le cabinet anglais, y lit-on en toutes lettres, n'est pas tout à fait convaincu que la France n'a pas une *entente secrète avec la Prusse* relativement à nos affaires (1)... » Ainsi lord John Russell, qui s'obstina jusqu'au bout à croire au « concours cordial » que lui prêtait la Russie, ne fut pas éloigné par momens, et encore au milieu de juillet 1864, de supposer une connivence entre le cabinet des Tuileries et M. de Bismark!

Certes la supposition fut toute gratuite, elle fut seulement une preuve curieuse, ajoutée à tant d'autres, de l'anarchie morale qui régnait alors dans les conseils de l'Europe : on se croirait parfois transporté au beau siècle de Louis le More à voir les profondes noir-

(1) Dépêche de M. Torben-Bille à M. Bluhme du 15 juillet 1864 (papiers d'état communiqués au *rigsraad*.)

ceurs dont on se faisait ainsi mutuellement les tristes hommages! La vérité est que, pendant ces deux années 1863 et 1864, la politique française n'a pas eu d'adversaire plus systématique, plus vigilant et plus habile que le ministre du roi Guillaume Ier. Attentif à étudier toutes les démarches du gouvernement français et à en pénétrer les vues, il ne se lassait pas de les contrecarrer en toute occasion, tantôt de les dénoncer à l'Europe en les défigurant, tantôt de les discréditer bien plus encore en se donnant l'air de les partager. Au moment où ses armées s'emparaient du Slesvig et s'avançaient jusque dans le Jutland, M. de Bismark n'eut au fond d'autre préoccupation que de faire pièce à la France dans toutes les combinaisons qu'elle semblait plutôt vouloir laisser se nouer d'elles-mêmes que resserrer d'après un plan fermement arrêté, de la devancer dans toutes les positions aperçues de loin, et, d'un regard bien plus curieux que pénétrant, de déblayer en un mot le terrain diplomatique de tous les « accidens » avant l'arrivée de ce printemps qu'on s'accordait alors à considérer comme l'époque qui devait mettre une fin à l'attitude purement expectative du cabinet des Tuileries.

Le souci principal et immédiat du ministre de Guillaume Ier fut, on le conçoit, cette *troisième Allemagne*, qui, momentanément abasourdie, mais non terrassée par l'impérieuse signification austro-prussienne du 14 janvier, commençait à se redresser et à compter ses blessures. Un seul trait suffira pour peindre l'état des esprits à cette époque : c'est que les troupes autrichiennes destinées pour le Slesvig durent faire le détour par Breslau et Berlin, par les provinces jadis ravies à Marie-Thérèse, pour ne pas traverser la Bavière et la Saxe, dont on redoutait les manifestations populaires et hostiles! Quelques mois auparavant, à la *journée des princes*, à Francfort, François-Joseph avait été salué avec des transports de dévouement et d'enthousiasme par les rois, ducs, landgraves et burgraves du Mein, du Rhin, du Lech et du Neckar; Bavarois, Saxons, Wurtembergeois et Lichtensteinois crurent voir revenir les *saturnia regna* et les jours de Barberousse, et M. de Bismark invoquait le secours de l'Europe contre le saint-empire romain en train de renaître. Qui aurait prédit alors que bientôt les *Kaiserliks* éviteraient des contrées qu'enchantait naguère encore le nom des Habsbourg? Ces *Kaiserliks* allaient pourtant à la délivrance des « frères » allemands sur l'Eider! C'est que la situation faite aux états secondaires de la Germanie était vraiment intolérable. Ils avaient toujours été les premiers et les plus ardens à pousser à la grande œuvre nationale de la Baltique, ils s'étaient déclarés prêts à former une armée slesvico-holsteinoise sur le territoire de Cobourg, ils avaient com-

battu en Goliath contre le *little giant* lord John Russell. Eh bien! au moment décisif, on les écartait dédaigneusement du champ de la politique comme du champ de la guerre; on ne leur permettait ni de ceindre le front de leur Augustenbourg du diadème ducal, ni de se couronner eux-mêmes des lauriers de Missunde! Il est vrai que, pour adoucir le trait et « rassurer les esprits, » les deux grandes puissances allemandes avaient déclaré, immédiatement après le grand coup du 14 janvier, que, tout en prenant « en leurs propres mains » la conduite des affaires dans le Slesvig, elles entendaient ne gêner en rien et respecter en tout les autorités et les troupes fédérales dans le Holstein. La satisfaction ainsi accordée n'avait pas précisément de quoi trop exalter l'âme, car c'était condamner les soldats de la Bavière, de la Saxe et du Hanovre à demeurer l'arme au pied de ce côté de l'Eider, tandis que de l'autre côté, et à deux pas, les Autrichiens et les Prussiens « se couvraient de gloire; » mais M. de Bismark s'appliquait en outre à rendre cette position, déjà peu enviable, aussi humiliante que possible. C'est ainsi que dès le 21 janvier 1864 l'armée prussienne commença de traverser le Holstein sans même que notification courtoise en fût faite aux commissaires du *Bund*, et à mesure que se développaient les faits de guerre dans le Slesvig, les Prussiens occupaient tel point « stratégique » dans le Holstein, pour « s'assurer » leurs communications et narguer les soldats fédéraux. Le 9 février, le maréchal Wrangel mettait le comble à ses empiétemens comme à ses procédés en écrivant au commandant fédéral Hake de lui livrer les places les plus importantes du duché, et entre autres la ville de Kiel. M. de Wrangel ne doutait pas qu'on ne mît cette fois à satisfaire ses désirs « le même empressement (*willfaehrigkeit*) dont on avait déjà souvent donné les preuves. » Le pauvre général Hake protesta et en appela au *Bund*; le *Bund* délibéra, M. de Beust proposa d'augmenter l'effectif fédéral dans le Holstein, et le 14 février le maréchal Wrangel... occupa Kiel!

L'exaspération des états secondaires allait croissant. Dès le 20 janvier, une grande assemblée populaire à Munich conjurait le roi Maximilien Ier « de jeter l'épée de la Bavière dans la balance du destin. » Une autre assemblée, à Augsbourg, ne voyait que dans « l'intervention énergique (*thatkræftiges Eingreifen*) des gouvernemens demeurés fidèles au *Bund* le moyen de préserver l'Allemagne de l'esclavage et du déchirement. » — « Que fait la confédération? s'écriait, dans son adresse au roi, une assemblée tenue le 17 février à Nuremberg. Que font les états fidèles au *Bund* et leurs princes? Depuis tant de mois, pas un acte! On reste immobile, semblable au peureux (*der Furcthsame*) qui du vaisseau en

flammes n'ose pas sauver sa vie par un saut courageux dans les ondes écumantes de la mer, pour atteindre le rivage prochain!... » C'est vers Munich en effet qu'étaient maintenant tournés les regards et les vœux du patriotisme tudesque. Des trois monarques de la *triade*, celui de Wurtemberg était trop vieux et trop prudent pour faire le saut dans les ondes écumantes; le roi Jean de Saxe, l'érudit profond qui, sous le nom de *Philalethes*, avait doté le monde d'un commentaire archéologique sur Dante, « étudiait » les droits du duc d'Augustenbourg avec toute la conscience d'un « président de la société des antiquaires » qu'il était (1). Seul, Maximilien de Bavière, bien que savant lui aussi (il avait travaillé toute sa vie à une réfutation complète du système de Hegel), semblait ambitionner un rôle actif. Aussi est-ce de Bavière que vint maintenant le signal d'une grande levée des boucliers. On devait battre M. de Bismark sur le terrain légal aussi bien que sur le terrain des faits, en brusquant le vote dans la « question de succession » et en mettant sur pied une force armée respectable. Sur cette « question de succession, » M. de Pfordten, le plénipotentiaire de la Bavière près de la diète, préparait depuis longtemps un rapport formidable, vrai monument d'érudition en matière de droit féodal, œuvre immense, œuvre gothique, mais qui, comme tout grand monument de l'âge gothique, comme la cathédrale de Cologne et la *Somme* de saint Thomas, semblait destinée à ne devoir jamais être achevée. Au mois de février 1864, l'homme d'état légiste n'en était encore qu'à la moitié de son travail. N'importe, le temps pressait, et on résolut de saisir le *Bund* du *premier demi-rapport de M. le baron de Pfordten*. En même temps le gouvernement de Bavière invitait les états secondaires à se réunir en *conférence ministérielle* à Würzbourg, pour aviser à la situation. Le Wurtemberg, la Saxe, Bade, Hesse-Darmstadt, Nassau, Brunswick, Weimar et Cobourg-Gotha se rendirent à l'appel (18 et 19 février), et on résolut à l'unanimité de demander au *Bund* un vote décisif et prompt dans la question de succession, la convocation des états provinciaux dans le Holstein et l'augmentation considérable de l'effectif de l'armée fédérale dans le même duché. Ce dernier point était surtout significatif. « Comme il est impossible d'admettre, écrivait avec une certaine candeur lord Loftus en date du 17 février, que les troupes fédérales aient à redouter une attaque soudaine dans le Holstein de

(1) Lord Loftus écrivait le 23 décembre 1863 : « Le baron Schrenk (le ministre de Bavière) me dit que la Bavière et la Saxe se trouvaient sur la même ligne dans cette question, la seule ombre de différence entre les deux gouvernemens étant que le roi de Bavière a déjà exprimé sa conviction personnelle quant aux droits légitimes du prince Frédéric, tandis que le roi de Saxe *est encore occupé à les étudier*... »

la part des Danois (alors déjà refoulés vers l'extrémité du Jutland!), la mesure projetée ne peut être regardée que comme une précaution à l'égard de l'Autriche et de la Prusse... »

On se doute bien que M. de Bismark ne resta pas inactif devant la coalition qui essayait de se former. Dès le 13 février, des notes des deux grandes puissances germaniques mettaient les diverses cours allemandes en garde contre le « premier demi-rapport » du plénipotentiaire bavarois. Le ministre prussien ne niait pas la valeur scientifique de ce travail, il y reconnaissait même « des matériaux estimables (*schaetzbar*); » mais il pensait que la question exigeait « un examen profond et solide » (comme si M. de Pfordten, un ancien professeur de Leipzig, n'était pas suffisamment profond et solide!), et il croyait qu'il fallait attendre une meilleure occasion pour aborder un tel examen. Pour lui, il venait précisément de trouver des matériaux bien plus « estimables » à Saint-Pétersbourg et d'engager à ce sujet une négociation secrète qui fut un véritable coup de maître. Le président du conseil de Berlin se souvint à point que la maison régnante en Russie pouvait, le cas échéant, faire valoir des prétentions très sérieuses sur les duchés, et puisque le prince Gortchakov n'avait rien à lui refuser, il en appela sans hésitation à sa bienveillance accoutumée. Ce n'est pas que M. de Bismark voulût demander au vice-chancelier russe de transférer tout simplement les « droits » de la maison de Holstein-Gottorp sur la tête du roi Guillaume Ier : le jeu eût été trop grossier et n'aurait pas manqué de soulever des protestations; mais il y avait tout près un grand-duc d'Oldenbourg, un membre de la branche cadette de la maison de Gottorp, et c'est à son profit que se poursuivait la transaction. Proche parent de l'empereur de Russie et voisin du roi de Prusse, le grand-duc d'Oldenbourg présentait des avantages précieux; on pouvait au besoin tenter avec lui quelques échanges (1). Avant toutes choses, il était dans l'intérêt évident de la Prusse de multiplier les compétiteurs autour de la « succession; » l'abondance des prétentions et l'obscurité des titres ne devaient laisser en fin de compte d'autre droit clair et précis que celui de la conquête, comme le déclarait en effet plus tard la fameuse consultation des syndics de la couronne. Ce n'est que pendant les conférences de Londres que ce ténébreux arrangement avec la Russie éclata au grand jour et à l'étonnement de quelques naïfs; mais, dès l'époque dont nous parlons, le ministre prussien en fit un usage discret, dans

(1) Dès cette époque en effet circulèrent des bruits sur un traité d'échange conclu entre la Prusse et l'Oldenbourg (voyez les dépêches de sir A. Buchanan du 19 et du 20 février). Le gouvernement d'Oldenbourg opposa à ces bruits une dénégation absolue, mais que l'avenir seul pourra confirmer.

la mesure qu'exigèrent les circonstances. A une députation du Slesvig, qui vint, le 13 février, à Berlin plaider la reconnaissance du duc d'Augustenbourg, M. de Bismark répondit par une suggestion de plus surprenantes : il fit entendre « que le grand-duc d'Oldenbourg serait un candidat bien plus convenable, puisque l'empereur de Russie serait certainement disposé à lui céder les droits très réels qu'il avait sur une portion du Holstein. » Interpellé au sujet de cette sortie subite par sir A. Buchanan (dépêche du 20 février), le ministre répondit qu'il avait fait la « suggestion » seulement pour le cas où « les droits du roi de Danemark viendraient à être écartés, » — ce que naturellement le bon sir A. Buchanan ne put guère admettre.

C'est là le terrain légal que se préparait M. de Bismark pour l'avenir. Sur le terrain des faits et pour les besoins pressans du moment, il ordonna tout simplement (16 février) la mobilisation du 6e corps d'armée dans la Lusace (sur les frontières du royaume de Saxe), et envoya le général Manteuffel en « mission extraordinaire » à Dresde et auprès de divers autres souverains de l'Allemagne. L'apparition de cet aide-de-camp du roi de Prusse dans les différentes petites cours germaniques y produisit cet étrange effet qui charme le spectateur au quatrième acte de *Robert :* comme ce duc de Normandie quelque peu infernal, le général diplomate n'eut qu'à secouer son rameau magique, — une lettre plus ou moins autographe, — pour amener partout un assoupissement instantané. La persuasion du Hanovre n'exigea même pas le moindre effort de la part de M. de Manteuffel, et rien de plus curieux que de suivre les évolutions successives de ce petit royaume dans le conflit dano-allemand. Le Hanovre avait d'abord employé tous les moyens pour arranger le conflit et éloigner des duchés une « délivrance » prussienne. La délivrance devenant inévitable, il eut un moment l'illusion qu'elle pourrait se faire par les états secondaires à l'exclusion de la Prusse, et il trempa dans les conciliabules de Munich. Revenu bientôt de son erreur et complétement édifié sur la puissance irrésistible de M. de Bismark, il n'eut plus qu'un seul souci, celui de complaire au cabinet de Berlin dans toutes ses exigences. Le ministre hanovrien, comte Platen, se tint loin des conférences de Würzbourg, il en détourna même la Hesse électorale, qui avait d'abord montré quelques velléités d'action *énergique*. « Je me garderai bien, disait-il dès le 13 février à l'agent britannique, M. Howard, de tomber dans la faute de M. de Beust... » Avec M. de Beust naturellement, la négociation fut plus rude, on dut même employer la menace : on fit clairement entendre que le sixième corps d'armée pourrait bien « occuper » Dresde, et le bruit courut un

moment que le gouvernement saxon avait ordonné de vider les célèbres « caveaux verts » (*Gruenes Gewoelbe*) et de transporter les diamans de la couronne et les autres trésors dans la forteresse de Kœnigstein (1)... Poursuivant ainsi avec succès sa tournée terrifiante, le général Manteuffel arrivait le 22 février à Vienne.

Les propositions que venait apporter l'aide-de-camp du roi de Prusse dans la capitale des Habsbourg étaient d'une nature aussi délicate que complexe. Dès l'origine, la cour de Vienne n'avait pas été trop charmée de la tournure que prenaient les affaires des duchés. A ce moment, elle était plus mal à l'aise que jamais. Ces pauvres petits états allemands, que le cabinet de Berlin irritait et exaspérait à plaisir, ils étaient cependant les seuls soutiens des Habsbourg dans la *grande patrie!* Ils avaient voulu se porter au secours de Giulay et de Hess en 1859; ils avaient été prodigues d'enthousiasme pour l'empereur François-Joseph à la *journée des princes* à Francfort; ils n'avaient pas demandé mieux aussi que de voir le petit-fils de Marie-Thérèse « se placer à la tête de l'élan national contre le Danemark. » Comment permettre l'abaissement d'alliés si dévoués? comment surtout y contribuer de ses propres mains? Et de même la politique générale de M. de Bismark convenait aussi peu à l'Autriche que sa politique allemande, car enfin où en voulait-il venir avec des audaces et des pétulances dont la chancellerie aulique n'était pas coutumière, et dont l'Europe pourrait bien à la longue se fatiguer? Le but qu'on s'était proposé par la guerre sur l'Eider (si tant est que l'on se fût jamais proposé un but clair et défini), il était atteint, dépassé même depuis bien longtemps. Dès le 5 février 1864, les Danois ne possédaient plus dans tout le Slesvig que la position de Düppel-Alsen; dès lors aussi le comte Rechberg avait accepté avec empressement la proposition d'un armistice, la perspective d'une bonne conférence. Le cabinet de Berlin avait péremptoirement rejeté tout cela, et, sans même en prévenir le ministre d'Autriche, il avait fait avancer (19 février) ses troupes jusqu'à Kolding, dans le Jutland! Interpellé sur cette « invasion » par l'Angleterre, M. de Bismark avait répondu (lord Palmerston le racontait bientôt à la chambre des communes) « que l'occupation de Kolding avait été effectuée sans ordres et même contrairement à des instructions précises, *mais qu'elle n'en serait pas moins continuée!...* » Les périls d'une telle situation, le comte Rechberg était assez clairvoyant pour les mesurer, et la diplomatie anglaise ne manquait pas du reste de les faire ressortir avec beaucoup de dé-

(1) Voyez surtout les dépêches de lord Loftus du 24 février et de M. Murray du 2 mars.

veloppement. — On allait à un bouleversement général, ne cessait de répéter lord Russell au comte Apponyi à Londres; la France seule y trouverait profit, et l'Autriche, si évidemment menacée dans ses possessions hongroises, polonaises et italiennes, était la puissance du monde la plus intéressée à un prompt rétablissement de la paix.

Ces argumens mêmes n'en furent pas moins ceux dont se prévalut l'envoyé extraordinaire du roi Guillaume Ier pour rallier le cabinet de Vienne à la politique de son gouvernement! Il posa seulement en principe ce fait, qu'on ne put guère lui contester, à savoir que l'Angleterre ne ferait rien, absolument rien, qui pût sérieusement menacer l'Allemagne. Cela bien établi, M. de Manteuffel convint qu'il y avait en effet de très grands et de très réels dangers du côté de la France, de cette France qui gardait en main, comme une ressource de son jeu, les deux cartes de l'insurrection polonaise et de l'agitation des états secondaires de l'Allemagne, et qui, dans tous les cas, chercherait très certainement dans les plaines de la Lombardie la revanche de son échec de l'année précédente; mais tout cela n'indiquait-il pas précisément la voie qu'on avait à suivre? Tout cela ne devait-il pas impérieusement engager l'Autriche à aider efficacement la Russie dans ses efforts contre la Pologne, à étouffer également dans son germe une confédération du Rhin près de renaître, et à se ménager ainsi des *alliances sûres* pour le cas d'une guerre en Italie? La Russie ne demandait pas mieux que de favoriser l'Allemagne dans ses « légitimes » revendications. Et par exemple cette pointe poussée dans le Jutland, qui irritait tant le cabinet britannique et inquiétait le comte Rechberg, le prince Gortchakov en prenait aisément son parti. « Il la considérait simplement, écrivait lord Napier le 20 février, comme une *opération militaire* sans conséquences. » Pour peu qu'on lui donnât un vigoureux coup de main en Galicie, le cabinet de Saint-Pétersbourg passerait l'éponge sur certaines velléités et certaines « connivences » de l'année 1863. Pour peu aussi qu'on donnât satisfaction pleine et entière aux vœux de la *grande patrie* par une politique « nationale » dans les affaires des duchés, le patriotisme tudesque se consolerait bien vite de certaines leçons infligées aux petites cours; il approuverait même des rigueurs qui auraient en définitive servi à sauvegarder « le Rhin allemand. » Quant aux éventualités d'une attaque en Italie pour le printemps, il était tout juste que le cabinet de Vienne reçût à cet égard des assurances très positives. « Il était tout naturel, devait dire le mois suivant M. de Bismark à sir A. Buchanan (dépêche du 12 mars), il était tout naturel (*of course*) que *la Prusse ne pourrait abandonner l'Autriche,* si cet empire était exposé aux hostilités

des autres puissances par suite de la guerre avec le Danemark, » et le ministre ajoutait que les dangers pour l'Autriche venaient non de la Hongrie, mais bien de l'Italie et de la Pologne. Il est vrai que le président du conseil maintenait en même temps devant sir A. Buchanan le caractère « purement militaire » de la mission de M. de Manteuffel. Toutefois ces « arrangemens militaires » étaient en réalité aussi politiques que possible. L'aide-de-camp du roi Guillaume apportait à Vienne un projet de convention qui fut à la fois quelque chose de moins et de plus que cette « garantie » que l'Autriche n'avait cessé de demander depuis 1860 à tous ceux qui l'abordaient. Le projet stipulait la mobilisation de l'armée prussienne dans le cas d'une attaque sur la Vénétie de la part des Italiens seuls, sa coopération effective dans le cas où la France leur prêterait son aide, et une assistance militaire (si l'Autriche la demandait toutefois) contre tout soulèvement dans les provinces non allemandes de l'empire. Un quatrième et dernier article de la convention réservait pour la Prusse le commandement de l'armée fédérale, si le *Bund* devait être appelé à participer à la guerre (1).

Le général Manteuffel prolongea son séjour à Vienne jusqu'au 7 mars; mais les effets de sa mission par rapport aux états secondaires se firent sentir dès le 25 février. Ce jour-là, l'Autriche et la Prusse présentaient au sein de la diète de Francfort « la déclaration-proposition » (*Erklaerung und Antrag*) par laquelle elles annonçaient prendre le commandement militaire et civil *dans le Holstein*, c'est-à-dire dans un pays fédéral, dans le seul coin de terre où s'exerçât encore l'exécution du *Bund!* Telle était la réponse de M. de Bismark au demi-rapport de M. de Pfordten, aux résolutions « énergiques » de la conférence de Würzbourg et aux projets de M. de Beust d'augmenter l'effectif fédéral dans les pays de l'Eider... La prétention était vraiment exorbitante, l'humiliation était sans bornes; mais la tournée de M. de Manteuffel avait déjà répandu une terreur si grande que lorsque vint le moment du vote définitif (le 3 mars), la Bavière, le duché de Bade et la 13e *curie* (un *ambigu* de quelques petits principicules qui n'ont ensemble qu'une seule voix) osèrent seuls se déclarer formellement contre l'usurpation austro-prussienne. M. de Beust lui-même fit défection, et

(1) Lorsque plus tard, à la suite de la convention conclue entre la France et l'Italie au mois de septembre 1864, le cabinet de Vienne rappelait à M. de Bismark les stipulations apportées par le général Manteuffel, le ministre de Prusse répliqua que ces arrangemens n'avaient eu évidemment qu'une signification temporaire, pour le cas d'une guerre qu'auraient amenée les événemens dans les duchés. Les récriminations devinrent alors violentes à Vienne contre M. de Rechberg pour sa conduite « imprévoyante » dans les négociations avec M. de Manteuffel, et c'est surtout à ces récriminations qu'est due la chute du ministre des affaires étrangères d'Autriche.

la déroute des alliés de Würzbourg devint complète. Le roi de Bavière Maximilien Ier ne put survivre à une pareille honte. Il tomba malade le 8 mars; il mourut deux jours après, « le cœur brisé (*am gebrochenen herzen*), » ainsi que s'exprimait la presse officieuse de Munich, et ce fut là peut-être le seul trait émouvant et respectable de l'histoire allemande dans ce piteux imbroglio... Chose triste à dire, il semblait que la mort se fût mise au service de M. de Bismark pour lui aplanir les voies. En frappant au mois de novembre le roi Frédéric VII de Danemark, elle avait ouvert à l'heureux ministre les riantes perspectives de la conquête; elle le délivrait maintenant d'une ligue embarrassante, sinon dangereuse, des princes allemands en leur enlevant le chef désigné.

Le décès de Maximilien Ier sonna le glas funèbre de la *troisième Allemagne*, qui dès lors ne vit plus autour d'elle que l'abandon et le vide. Ce n'est pas certes le prince Gortchakov qu'elle pouvait invoquer, le désir constant de la Russie étant, ainsi que l'écrivait déjà lord Napier le 11 janvier, « que l'Autriche et la Prusse *réassumassent* leur contrôle sur le *Bund*. » L'Angleterre n'avait pas non plus de raisons pour s'intéresser à ces états secondaires qui l'avaient tant irritée, malmenée même, et puis, avec son ordinaire sagacité, la diplomatie britannique voyait dans la « déclaration-proposition » du 25 février un événement « favorable » pour le Danemark. « Cette motion, écrivait M. Howard à lord Russell le 27 février, est sans nul doute une *contre-mine* pour la conférence de Würzbourg, et elle peut avoir un résultat important, si l'Autriche et la Prusse sont honnêtement disposées (*if they are honestly disposed*). » Restait le *Welche*, la grande puissance voisine, bienveillante, à ce qu'on affirmait, — dangereuse pourtant, — éminemment suspecte au patriotisme teuton et plus apathique en apparence que jamais! On se décida pourtant à faire une tentative de ce côté, et le duc de Cobourg vint le 11 mars 1864 à Paris. Ce singulier personnage, qui avait commencé par incorporer ses soldats dans l'armée prussienne et par prôner l'hégémonie de Guillaume Ier, qui ensuite s'était déclaré « démocrate et ne comptant tenir son rang que de la volonté du peuple, » qui plus tard avait de nouveau acclamé l'empereur François-Joseph le restaurateur de la *grande patrie*, ce protecteur du *National Verein* et « des mangeurs de glands et de Français, » venait maintenant demander à un Napoléon de sauver les libertés de l'Allemagne! Et, retour plus étrange encore des choses d'ici-bas, les « mangeurs de glands » ne s'offusquaient pas de cette démarche faite auprès « de l'ennemi héréditaire; » seul, le vieux Wrangel parlait d'arrêter le *déserteur* à son retour, — car le prince était toujours général prussien! Reçu dans la capitale de France avec

tous les égards qui lui étaient dus, le duc démocrate n'eut pas cependant lieu d'être bien satisfait des résultats de son voyage malgré l'affirmation contraire de la gazette *officielle* de Gotha. On commençait enfin à Paris à voir clair dans les affaires d'outre-Rhin, à se dire que la troisième Allemagne, pour ne pas être précisément une vertu, n'en était pas moins un rêve. En même temps on apprenait que M. de Manteuffel venait de réussir encore sur un autre point de sa mission militaire, qu'il venait de faire sauter « la seconde carte, » et de porter à l'insurrection polonaise un coup décisif et mortel.

Objet, dans l'origine, d'un assez vif intérêt de la part de l'Europe et depuis destiné à s'épuiser et à s'éteindre au milieu d'une indifférence presque générale, le mouvement polonais n'avait pas cessé cependant de préoccuper plus ou moins gravement les cabinets, malgré la grande diversion qu'avait créée le conflit dano-allemand. Rejetée sur l'arrière-plan par les événemens qui éclataient sur l'Eider, resserrée de plus en plus par les rigueurs croissantes de la saison, de la répression moscovite et de la police autrichienne, l'insurrection se maintenait néanmoins au prix de milliers de vies humaines et d'effroyables calamités sociales. C'est sur l'hiver qu'avait compté le gouvernement russe pour y mettre une fin; elle survivait à l'hiver, et comptait à son tour sur le printemps pour échapper à l'étreinte mortelle. Les « incidens » que le cabinet des Tuileries avait vainement attendus ou voulu provoquer dans l'été de 1863 s'étaient multipliés depuis l'automne; une guerre générale devenait probable pour le mois de mai ou de juin, et la guerre, c'était le salut! Du reste, et pour leur malheur, les Polonais savaient très bien que la France n'avait pas complétement abandonné leur cause, ni renoncé à toute espérance de pouvoir leur porter secours. En effet, et malgré la froideur survenue à la suite du discours impérial du 5 novembre 1863, le cabinet français essaya encore à diverses reprises, vers la fin de 1863 et le commencement de 1864, de renouer les négociations avec Vienne au sujet de la Pologne; il se prévalut même de son attitude « sympathique » dans le différend sur l'Eider, pour insister sur l'adoption d'une ligne de conduite « commune et énergique » dans les affaires polonaises. De temps à autre, M. Drouyn de Lhuys entretenait confidentiellement le prince Metternich de « l'utilité » qu'il y aurait à reconnaître aux Polonais les droits des belligérans, de l'impossibilité où l'on serait de ne pas s'occuper de leur sort, si le printemps les trouvait encore sous les armes. « L'harmonie » cependant était déjà trop parfaite entre M. de Rechberg et M. de Bismark pour que ce dernier n'eût pas connaissance immédiate de pareilles suggestions, et il ne man-

qua jamais d'en faire grand bruit à Londres et à Saint-Pétersbourg. Cela ne lui servait que trop à augmenter les perplexités de lord Russell et les complaisances du prince Gortchakov dans la question des duchés. Vers la seconde moitié de janvier 1864, le gouvernement français s'inquiéta avec plus de sollicitude qu'à l'ordinaire de l'état de l'insurrection en Pologne. Un agent spécial envoyé sur les lieux fit un rapport assez favorable : il affirma que l'insurrection pourrait tenir de longs mois encore, pourvu que les mesures ne devinssent pas trop rigoureuses du côté de la Galicie. Les rares, mais chaleureux amis de la Pologne dans les régions du pouvoir reprenaient courage et semblaient même retrouver de l'influence. C'était le moment où l'Angleterre redoublait d'instances pour obtenir un « concert et une coopération » dans le conflit dano-allemand. Le cabinet des Tuileries fit une faible tentative pour lier la cause polonaise à celle du Danemark, et le prince de La Tour-d'Auvergne dut sonder les ministres britanniques sur une reconnaissance éventuelle des Polonais comme belligérans. Le comte Russell s'y refusa en termes catégoriques, il eut même hâte d'en informer le cabinet de Berlin et de le « rassurer » pleinement à cet égard, — car ce fut un des bonheurs innombrables de M. de Bismark que, tout en étant en « dissidence » avec les hommes de *Downing-street* sur les « droits allemands » dans les duchés, il pouvait toujours compter sur leur concours loyal et empressé dès qu'il s'agissait d'empêcher des « complications » nouvelles, dès qu'il était question de « déblayer le terrain » en Pologne, dans les états scandinaves ou dans les états germaniques. Le chef du *foreign office* à cette occasion poussa la bonne volonté jusqu'à faire un appel au cœur du prince Czartoryski et lui représenter qu'il devrait, « dans l'intérêt de l'humanité, » engager ses compatriotes à ne pas prolonger « une effusion inutile du sang. » Le principal secrétaire d'état eut même la naïveté d'ajouter que la persistance du soulèvement pourrait « amener de sérieux embarras pour l'Europe! » — « Nous promettez-vous du moins, demanda le prince, de poser notre question aux conférences qui vont s'ouvrir à Londres, d'y appeler les engagemens de 1815, ne fût-ce que les promesses faites par l'empereur Alexandre II pendant le congrès de Paris? — Certainement non, répondit lord Russell; nous sommes au mieux avec la Russie, et puis M. de Brunnow m'affirme que l'empereur Alexandre est plein de bienveillantes intentions envers vos compatriotes... »

On saurait difficilement se faire une idée de l'ardent désir qui animait alors les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg de voir la Pologne « apaisée » avant le printemps, avant que la France

pût tenter quelque « coup » et la Suède de son côté « devenir un foyer d'intrigues, » ainsi que s'exprimait le vice-chancelier russe selon la dépêche confidentielle du comte de Thun. Pour atteindre ce but, M. de Bismark n'hésita pas, lui non plus, à faire un appel indirect au prince Czartoryski, et même à entamer avec lui, par un intermédiaire officieux, une négociation des plus piquantes, où le président du conseil de Prusse fit voir les inépuisables ressources d'une fantaisie aussi brillante que hasardeuse. Tantôt le ministre du roi Guillaume Ier demandait au prince de formuler lui-même des conditions *raisonnables* et indiquait « une amnistie générale et des concessions larges et sérieuses dont sa majesté le roi de Prusse se porterait garant sur l'honneur; » tantôt il parlait des quelques palatinats limitrophes et « tranquillisés » qu'on pourrait laisser aux Polonais pour y faire « l'essai d'une administration nationale, » et pourvu qu'ils voulussent contribuer à la pacification immédiate. Dans d'autres momens, l'ingénieux ministre insinuait tout à coup que « ni les Russes ni les Polonais ne pouvaient bien administrer ce pays, » que des troupes prussiennes seraient les plus propres à y maintenir l'ordre « *sans le bouleverser,* » à « *s'interposer* entre l'insurrection et la répression, » et il parlait de M. de Mirbach, un ancien président de gouvernement dans le grand-duché de Posen, comme de l'homme le plus capable « d'organiser quelques provinces de ce côté de la Vistule. » Toutefois cette dernière combinaison, « la plus avantageuse pour les Polonais, » ajoutait le ministre, la Prusse ne saurait guère la proposer directement au cabinet de Saint-Pétersbourg; c'était au prince Czartoryski « et à quelques notables du pays » d'en faire la demande auprès de l'empereur Alexandre!... Dans ces diverses suggestions, plus étranges les unes que les autres, le président du conseil de Prusse poursuivait-il seulement la prompte reddition d'un soulèvement qui ne laissait pas de l'inquiéter, ou bien y cherchait-il encore par-dessus le marché l'occasion « d'arrondir » la monarchie de Frédéric le Grand, de lui procurer « des frontières *moins défavorables,* » pour rappeler l'expression fameuse de cet homme d'état dans un comité de la chambre, — et reprenait-on ainsi avec le prince Czartoryski la célèbre conversation ébauchée, juste une année auparavant (février 1863), à un bal de la cour avec le vice-président M. Behrend (1)? — Le prince Czartoryski ne jugea pas devoir mettre trop vite fin à un jeu qui, tout compte fait, ne pouvait qu'ajouter un « incident » de plus à tant d'autres; mais, M. de Bismark devenant de plus en plus pressant et demandant une « démarche décisive avant le 8 mars » (le

(1) Voyez sur cette conversation la *Revue* du 15 septembre 1864.

jour où commença plus tard l'invasion totale du Jutland!), le prince répondit (le 24 février) avec une entière franchise : « Il conviendrait assurément au souverain d'une nation civilisée de s'offrir comme médiateur dans une lutte acharnée où toutes les lois de l'humanité sont constamment violées. Ce rôle ne manquerait ni de grandeur ni d'habileté; mais les propositions faites jusqu'à présent n'ont pu dissiper la crainte qu'on ne veuille mettre à profit nos malheurs pour s'enrichir de quelques nouveaux lambeaux de notre territoire... »

Il y avait un moyen plus prompt et infaillible d'amener la « pacification » de la Pologne, et M. de Bismark n'eut garde de le négliger. Il savait mieux que tout autre que la « connivence » de l'Autriche en Galicie avait été la principale et presque unique cause du développement et de la longue vitalité de l'insurrection polonaise, et ce fut là aussi un des principaux objets recommandés à toute la sollicitude du général Manteuffel lors de son départ pour Vienne. Certes cette connivence de l'Autriche s'était bien ralentie et affaiblie avec la marche descendante de la négociation diplomatique, et la bureaucratie galicienne ne ressemblait plus guère en février 1864 à celle de février 1863. On était bien plus scrupuleux maintenant sur les « devoirs internationaux, » parfois même on était tracassier au plus haut degré. Depuis le discours du 5 novembre notamment, les instructions du comte Mensdorff-Pouilly, alors gouverneur de la province, s'accentuaient chaque jour davantage dans le sens de la vigilance et de la répression. Si rigoureux que devînt le régime, il permettait cependant encore de rares échappées; une trouée se faisait de temps en temps dans le *cordon*, et les insurgés recevaient en armes et en munitions une petite « fourniture. » Dans les grandes occasions, et lorsque la frontière se fermait trop violemment, une représentation « amicale » de M. Drouyn de Lhuys au prince Metternich opérait de nouveau un relâchement de quelques heures, *ad augusta in angustiis!* Toutefois il devenait évident pour les hommes d'état qu'une telle situation ne pouvait guère se prolonger, qu'il fallait prendre un parti décisif, et M. de Manteuffel trouva sous ce rapport le terrain bien mieux préparé que dans la question des états secondaires et dans celle du Jutland. On se disait à Vienne que la politique « aventureuse » de 1863 avait fait son temps, qu'on en avait retiré aussi tout l'avantage désirable, — la fin de l'entente franco-russe, — qu'il fallait faire la paix avec « l'ennemi intime » et rentrer décidément dans le bon et vieux système de la « stabilité, » dans cet accord presque séculaire des trois cours du Nord, qui avait bien aussi ses inconvéniens, il est vrai, mais des inconvéniens lointains, et avec lequel on était au moins à l'abri des

« surprises » et des principes nouveaux et subversifs. « L'Autriche avait besoin d'*alliances fortes et sûres*, » disait le général Manteuffel, et cet aphorisme devint le mot d'ordre de la situation; il se retrouve jusque dans la dépêche confidentielle qu'envoyait M. de Rechberg le 7 mars à son ambassadeur près la cour de Rome, — la seule cour qui élevât encore à cette époque, avec la France, sa voix à Vienne en faveur d'un « peuple catholique persécuté dans sa foi. » Certains esprits honnêtes et loyaux de la *Burg* poussaient à la mesure que recommandait l'aide-de-camp du roi de Prusse par des motifs de pure charité. Puisqu'à tort ou à raison on ne voulait rien entreprendre pour les malheureux insurgés, c'était un devoir d'humanité, pensaient-ils, de ne pas continuer un jeu cruel et d'empêcher l'effusion du sang. Ils pensaient juste, mais ils auraient dû également veiller à ce que « l'ordre » qui allait maintenant régner en Galicie n'eût pas du moins d'effet rétroactif, qu'on ne condamnât pas en 1864 des hommes et même des femmes au *carcere duro* et « aux fers avec jeûne » pour des actes commis en 1863 au vu et avec la garantie du gouvernement apostolique, que la justice impériale et royale, qui s'était si pertinemment et si longtemps enfoncé le bandeau sur les yeux, ne se mît pas tout à coup à rechercher avec le regard du lynx et à punir sans merci tous ceux des habitans qui avaient « aidé et contribué à la dernière rébellion dans un état voisin et ami. » Quoi qu'il en soit, un rapport solennel, contre-signé par tous les ministres, dénonçait à sa majesté l'empereur, avec force développemens et avec tous les argumens usités en pareil cas, l'état « déplorable et anarchique » qui régnait depuis un certain temps dans la province limitrophe du royaume de Pologne, — et le 29 février la loi martiale était proclamée en Galicie.

Le soulèvement dans le royaume de Pologne ne devait pas survivre un mois au coup qui venait ainsi de le frapper, et M. Drouyn de Lhuys ne put cacher au prince Metternich « le pénible sentiment de surprise » que lui avait causé la résolution « si inattendue » du gouvernement impérial et royal. Le ministre de France fit ressortir « la contradiction de cette attitude nouvelle avec les déclarations favorables à la Pologne que le cabinet de Vienne n'avait cessé de faire jusque-là, » et son excellence ajouta que ce changement imposait désormais à la France « une plus grande réserve et une politique plus conforme à ses intérêts dans les questions pendantes... » On dut désormais rayer définitivement l'insurrection polonaise de la liste des « éventualités » pour le printemps (1); mais ce qui frap-

(1) Il est permis de voir dans la correspondance secrète du prince Czartoryski avec

pait surtout le cabinet des Tuileries dans la situation, c'était l'alliance du Nord qui venait de se reformer, et dont la mesure du 29 février était le symptôme irrécusable. Les effets de cette nouvelle situation ne se firent pas du reste attendre, et dès le 7 mars, le jour même où la mission de M. de Manteuffel se terminait à Vienne, les deux gouvernemens germaniques annonçaient dans une communication identique aux puissances intéressées « que d'importantes considérations stratégiques avaient motivé l'autorisation donnée au commandant en chef de l'armée austro-prussienne d'*avancer dans le Jutland...* » Toutefois les deux cabinets de Vienne et de Berlin avaient soin d'ajouter « que l'*extension* donnée aux opérations militaires ne changeaient rien à leurs déclarations ultérieures, et afin de mieux prouver que ces *dispositions conciliantes étaient sincères*, ils se déclaraient prêts à entrer en conférences avec les puissances intéressées pour aviser aux moyens de rétablir la paix... »

III.

Bien courte et désastreuse avait été la première campagne que les Danois eurent à soutenir dans le mois de février contre un ennemi supérieur en nombre comme en matériel de guerre et qu'aidait encore puissamment la saison d'hiver, et dès le 5 le Slesvig était perdu pour eux par suite de la prise ou plutôt de l'abandon du Danevirk. Ce dernier fait de guerre, encore aujourd'hui enveloppé de ténèbres, faillit même coûter cher au roi Christian IX; à toutes les angoisses des ministres britanniques vint s'ajouter pour un moment la crainte de voir le peuple de Copenhague, exaspéré et criant à la trahison, se débarrasser de Gluksbourg (le père de la gracieuse princesse de Galles) et proclamer Charles XV ou le prince Oscar de Suède. Un pareil dénoûment, qui aurait pu avoir des conséquences incalculables, fut cependant évité : la politique cauteleuse de M. de Manderström n'était pas de nature à inspirer à la nation en détresse un tel acte « d'immolation de soi-même. » On se contint dans un désespoir morne, mais exempt de tout empor-

le gouvernement insurrectionnel de Varsovie le reflet des dispositions du gouvernement français pendant cette crise. Au mois de février 1864, et tout en ne dissimulant pas ses doutes et ses appréhensions, le prince croyait encore à des « événemens » et à une tournure « peut-être meilleure. » Dans les derniers jours de mars, le prince écrivait « qu'il devait considérer sa mission comme finie, » que toute action était désormais impossible, et que le gouvernement français avait même dû renoncer à l'idée d'introduire la question polonaise dans les conférences de Londres. Le prince conjurait le gouvernement insurrectionnel de se dissoudre et d'engager le pays à suspendre une lutte sans espoir.

tement. Une circulaire du ministre des affaires étrangères annonçait le 12 février la ferme résolution de continuer énergiquement la lutte, et en même temps le gouvernement de Copenhague adressait aux signataires non germaniques du traité de Londres la demande formelle d'une assistance. Dans la note que l'ambassadeur danois remettait à ce sujet le 11 février au *foreign office*, M. Torben Bille rappelait toutes les concessions faites jusqu'ici par son gouvernement dans l'intérêt de la paix et « sur les conseils pressans du cabinet de Londres, » ainsi que les déclarations diverses du ministère anglais, qui ne laissaient pas de doute sur son devoir. « Dernièrement encore, ainsi finissait la note, le cabinet de Londres a fait entendre à Francfort que, dans le cas d'une attaque du Slesvig, le Danemark ne serait point laissé seul dans la lutte; mon gouvernement a dû y voir l'expression d'une détermination à laquelle le gouvernement britannique donnera suite *avec toute l'énergie qui caractérise la nation anglaise!...* » Outre le traité de Londres, — et surtout par égard pour le cabinet des Tuileries, qui avait décidément pris en aversion « l'œuvre impuissante » de 1852, — le gouvernement de Copenhague, dans sa demande d'assistance, invoquait encore un ancien traité de 1720, par lequel l'Angleterre, la France et la Russie avaient garanti « à sa majesté le roi de Danemark, ses héritiers et successeurs, la possession paisible du Slesvig, » en promettant de « les y maintenir *contra quoscunque* qui voudraient les y troubler soit directement, soit indirectement. »

Le cabinet de Saint-James fut d'abord assez curieux de savoir comment la France se tirerait de cette réminiscence d'avant le déluge, — de soixante-dix ans avant la révolution! Mais on n'avait pas moins d'érudition à Paris qu'à Dresde, et M. Drouyn de Lhuys « étudiait » au besoin telle question pour le moins aussi « consciencieusement » que le roi Jean de Saxe. Le ministre des affaires étrangères de France expliqua donc clairement à lord Cowley que la « garantie » qu'on invoquait se rapportait seulement à certaines parties « ducales » du Slesvig, nullement à ses parties « royales, » et il put même montrer une petite carte, faite proprement et à point, qui représentait les divisions du Slesvig en parties *ducales* et *royales* très enchevêtrées, et telles qu'elles étaient en cette mémorable année 1720. « Si la carte est exacte, écrit l'ambassadeur britannique le 13 février, et si la garantie de la France s'étend en effet seulement à ce qui fut alors des parties *ducales*, on ne saurait nier qu'il serait extrêmement difficile d'exécuter maintenant une telle garantie... » Une fois engagé dans ces fouilles historiques, M. Drouyn de Lhuys fit même une véritable *trouvaille*. « Son excellence me dit tout dernièrement, écrit lord Cowley en date du 23 février, qu'en parcourant de vieilles paperasses (*old papers*) en rap-

port avec ce sujet, elle a découvert qu'un article 5 d'un traité signé entre *la Prusse* et le Danemark le 24 mai 1715 *garantissait* à cette dernière puissance la possession du Slesvig... » Quel thème pour l'école des chartes! Au fond, il n'y avait rien de sérieux dans cette archéologie diplomatique : aucune des grandes puissances ne songeait à secourir le Danemark, et le comte Russell, dans sa réponse au gouvernement de Copenhague du 19 février, déclarait ne pouvoir faire de « nouvelles démarches » sans en être d'abord convenu avec la France et la Russie! Quant à « la garantie de 1720, » le noble lord pensait que, « l'Autriche et la Prusse ayant fait la déclaration solennelle qu'elles n'avaient pas l'*intention* de troubler (*disturb*) l'intégrité du Danemark, il n'était pas *nécessaire* pour le moment d'examiner la question en principe, c'est-à-dire la validité de la garantie en elle-même... » Le principal secrétaire d'état n'avait qu'un seul souci, celui de faire cesser les hostilités. La Prusse ayant rejeté la proposition d'armistice, il finit par s'accrocher avec désespoir à cette pensée des conférences que les deux gouvernemens germaniques, ainsi qu'on l'a vu plus haut, voulaient bien admettre, tout en continuant de « donner quelque extension aux opérations militaires » dans le Jutland.

Une grave question se présentait ici tout d'abord. Sur quelles bases allait se réunir la conférence projetée? « Sur les bases du traité de Londres, répondait naturellement le cabinet de Copenhague, sur le principe de l'intégrité de la monarchie danoise! » La demande était d'autant plus justifiée que les deux puissances germaniques elles-mêmes, d'après l'affirmation toute récente de lord John, n'entendaient point « troubler » cette intégrité... Il est vrai que dès le mois de décembre M. de Bismark avait hasardé un singulier aphorisme : c'est *que la guerre annulait tout traité*, et cet aphorisme était depuis devenu le thème favori de la diplomatie tudesque; mais les ministres anglais n'avaient cessé de protester avec énergie contre une pareille doctrine : lord Palmerston la qualifiait d'*insensée* encore le 8 février et en plein parlement. « Si jamais une telle théorie s'établissait, déclarait à cette occasion le noble vicomte, une grande puissance ayant conclu un traité avec une puissance faible n'aurait, pour se débarrasser de ses engagemens, qu'à faire une attaque injustifiable, sans provocation, et à dire ensuite : « La guerre a éclaté, et la guerre met fin aux traités! » C'est là une doctrine qu'aucun gouvernement qui se respecte lui-même ou qui respecte les principes de la bonne foi ne défendra sérieusement (1). » Eh bien! MM. de Bismark et de Rech-

(1) L'Allemagne arguait en 1864 de la guerre pour s'affranchir de toutes ses obligations *européennes* à l'égard du Danemark, comme la Russie se prévalait depuis longtemps de l'insurrection de 1830 pour se prétendre déliée de ses engagemens de Vienne

berg la défendirent néanmoins sérieusement, très sérieusement même et à outrance, — au point que lord Russell dut proposer la conférence (23 février) sans parler des « bases. » Vaine fut la protestation du Danemark, qui se doutait bien du sort que lui préparait une pareille prétérition; vainement aussi le ministre britannique revint-il sur ses pas et parla-t-il derechef des « engagemens de 1852 : » il en parla « au moins comme d'un point de départ » dans une note identique à Vienne et à Berlin du 17 mars. Ce fut de nouveau le tour des puissances allemandes de protester. Pendant un long mois, et alors que le sang coulait dans le Jutland et devant Düppel, le principal secrétaire d'état épuisait toutes les combinaisons que présentaient ces trois mots de conférence, armistice et « bases; » il demanda le 23 février une conférence *sans armistice*, puis le 11 mars une conférence *avec armistice*, ensuite le 17 mars une conférence *avec bases*, et il finit par se contenter, le 21 mars, d'une conférence *sans armistice et sans bases*, devant se réunir « dans la simple intention de trouver les moyens de restaurer au nord de l'Europe les bénédictions (*blessings*) de la paix! » C'est le 12 avril, et à Londres, que le chef du *foreign office* donnait aux puissances rendez-vous pour cette espèce de *meeting* diplomatique sans point fixe, sans programme tracé, — cours libre de droit des gens expérimental. Admonesté, pressé et acculé comme à l'ordinaire par son « meilleur ami, » le Danemark dut céder cette fois comme toujours. La France, qui depuis la mission militaire de M. de Manteuffel se rapprochait quelque peu de l'Angleterre, « n'eut pas d'objections, » tout en pensant « que le plus naturel eût été de prendre pour base le vœu des populations. » La Russie trouva naturellement bon tout ce qui agréait à la Prusse et à l'Autriche. La Suède fit comme tout le monde. Quant à la confédération germanique, que lord Russell n'avait eu garde d'oublier, elle fut longue à se décider, et le cabinet de Saint-James se vit même forcé, par suite de ce retard, de renvoyer la réunion jusqu'au 20 avril. C'est que la confédération voulait d'abord bien s'assurer que l'Autriche et la Prusse n'accepteraient rien de ce qui pourrait léser « le droit et l'honneur allemands; » c'est qu'elle aurait même voulu décider la « question de succession » avant tout arrangement avec l'Europe! On dut cependant renoncer à cette dernière pensée. D'ailleurs, et depuis le coup

concernant la Pologne. A cela il y avait à répondre et il fut répondu en effet que l'insurrection de 1830 ou la guerre de 1864 dégageait tout au plus soit la Russie, soit l'Allemagne, de leurs obligations *directes* envers la Pologne ou envers le Danemark, mais qu'elle ne les affranchissait nullement des stipulations faites *avec l'Europe* par rapport à l'un ou à l'autre de ces pays. L'argumentation est irréfutable; seulement, pour lui laisser toute sa force, il ne fallait pas déclarer soudain que les traités de 1815 « avaient cessé d'exister, » ou que l'arrangement de 1852 était « une œuvre impuissante... »

d'état du 3 mars et la mort du roi Maximilien Ier, le *Bund* ne développait plus d'autre force que celle de l'inertie, et menait l'existence que Dante assigne aux ombres des justes qui ont vécu avant la venue du Sauveur : une existence rongée par le désir et dénuée d'espoir, *senza speme, in disio*... La diète dut même enterrer sans pompe (13 mars) le « deuxième demi-rapport » de son illustre baron de Pfordten, et elle finit (14 avril) par désigner le baron de Beust comme son représentant à la conférence, en ne lui donnant pour tout viatique que le saint commandement de ne jamais reconnaître le traité de 1852.

On aurait pu croire un instant que les deux grandes puissances libérales de l'Occident allaient mettre à profit l'intervalle causé par tous ces retards pour se rapprocher et former une entente qu'on semblait maintenant souhaiter des deux parts. L'arrivée de lord Clarendon à Paris (13 avril 1864) fut en effet l'indice de rapports meilleurs. L'homme et le moment paraissaient on ne peut mieux choisis. Déjà l'entrée de ce noble lord dans le cabinet britannique au commencement d'avril avait été considérée comme de bon augure. En s'adjoignant ce membre distingué, le cabinet Palmerston-Russell n'avait pas songé seulement à fortifier sa position à l'intérieur, il voulait aussi évidemment faire une avance au souverain des Français après les débats tout récens et irritans de la malheureuse affaire Stansfeld. Lord Clarendon avait été ministre des affaires étrangères du temps de l'alliance intime des deux cours et de la guerre de Crimée, il avait été le plénipotentiaire anglais du congrès de Paris, l'hôte toujours bien vu aux Tuileries et le compagnon aimable des chasses de Compiègne. Il est vrai que lord Clarendon était aussi l'homme de Windsor, le diplomate selon le cœur de la reine Victoria, et on savait depuis longtemps les dispositions de sa gracieuse majesté dans le conflit dano-allemand. Du reste, et comme toujours dans les grandes affaires de la vie, les difficultés tenaient bien plus aux choses qu'aux hommes, et il était impossible de se dissimuler que les choses n'avaient point changé, ou plutôt qu'elles avaient empiré. On n'était plus en ce mois d'avril 1864 aux idées qu'on avait caressées pendant l'hiver; on ne pensait plus à une « liberté d'action, » à quelque grande entreprise pour le cas où John Bull se déciderait à « nager. » On avait perdu successivement toutes les positions sur lesquelles on avait compté, — en Allemagne, en Pologne, dans les états scandinaves et dans les principautés danubiennes. — L'alliance du Nord s'était fortifiée et accusée dans des traits qu'on ne pouvait guère méconnaître : au lieu de nouer ou de se laisser nouer les vastes combinaisons, on se tenait à Paris sur ses gardes et déjà sur la défensive. Le gouvernement français était moins libre que jamais de suivre le cabinet de

Saint-James dans une vaine campagne diplomatique qui n'aurait fait qu'exaspérer l'Allemagne et resserrer le nœud entre les trois cours du Nord; il pouvait moins que jamais aussi prendre part à une « démonstration maritime » sans s'être assuré de l'*appui illimité* de ceux qui la proposaient. Certes il y avait cette demi-vérité qui, selon le proverbe oriental, est encore pire que le mensonge entier, dans l'assertion que les ministres britanniques, et lord Clarendon comme tout autre, devaient bientôt produire au sein du parlement, — à savoir que la France avait demandé une compensation territoriale pour le prix de son concours dans le salut d'une nation malheureuse. Énoncée ou plutot dénoncée ainsi d'une manière tellement abrupte, la thèse prend un caractère peu honorable et même odieux, qu'elle perd complétement lorsqu'on la considère dans l'ensemble de circonstances où elle fut présentée. Cet ensemble de circonstances a été développé plus haut : à lord Clarendon comme à ses devanciers dans la tentative d'amener une action commune, il fut répondu que l'action de la France entraînerait une guerre sur mer et sur terre, une grande guerre avec de graves conséquences, et qu'une de ces conséquences les plus immédiates, les plus probables, serait une rectification de la frontière du Rhin. Lord Clarendon pouvait aussi peu qu'aucun autre Anglais bien avisé accepter de pareilles conséquences ou même admettre de pareilles prémisses, c'est-à-dire une guerre sérieuse contre l'Allemagne, — et, telles étant les constellations, il ne restait pour le gouvernement français qu'une marche à suivre. Il devait autant que possible améliorer ses rapports avec l'Angleterre sans trop irriter le sentiment tudesque, afin de ne pas contribuer ainsi à une entente encore plus intime des trois cours de la sainte-alliance. Déjà une dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 4 avril 1864 à M. le baron Forth-Rouen, ministre de France à Dresde, avait fait pressentir la légère inflexion que le cabinet des Tuileries entendait maintenant donner à sa politique dans la question des duchés. La dépêche ne condamnait plus d'une manière aussi absolue « l'œuvre impuissante » de 1852. « Si, disait-elle, le rétablissement pur et simple des transactions de 1851 et 1852 est reconnu possible, *nous le soutiendrons de préférence.* » Ce n'est que pour le cas où le traité de Londres serait abandonné que M. Drouyn de Lhuys se réservait de plaider la cause du suffrage populaire sur les bords de l'Eider. On prenait ainsi le même point de départ que l'Angleterre, tout en indiquant une déviation, si elle devenait impérieuse : on maintenait le vote possible des populations, par principe sans doute, mais quelque peu aussi par calcul. M. de Bismark avait l'esprit bien assez large pour admettre au besoin le suffrage universel, alors surtout qu'il serait convenablement « dirigé » par des caporaux prussiens; mais

on savait que l'Autriche et la Russie répugnaient à cette manifestation du « droit nouveau, » et il parut utile d'introduire cette première et légère divergence entre trois cabinets qui ne s'entendaient que trop. Dans la situation générale créée par la politique anglaise de 1863 et la situation spéciale qu'on s'était faite à soi-même par la circulaire qui avait déclaré le traité de 1852 « une œuvre impuissante, » c'était là peut-être en effet la seule attitude qu'on avait à prendre. Elle ne fut cependant ni des plus commodes ni des plus pratiques, et tandis que toutes les autres puissances arrivaient au *meeting* diplomatique de Londres avec une pensée ou du moins avec une arrière-pensée très claire et très précise, la France y apportait un *sine ira et studio* qui sied mieux assurément à ceux qui écrivent l'histoire qu'à ceux qui la font.

« La conférence de Londres a duré six semaines, juste l'espace d'un carnaval, et ce fut en effet une affaire de masques et de mystifications, » disait M. Disraeli dans son étincelant discours du 4 juillet 1864. En train de faire des épigrammes, le caustique orateur aurait pu ajouter que le « carnaval » fut cette fois précédé, au lieu d'être clos, par une véritable descente de la Courtille : nous voulons parler de cet excentrique « pèlerinage de Stafford-House » qui eut lieu à la veille même de la conférence et contribua à la retarder. Quelle ironie du destin que l'enthousiasme des Anglais pour Garibaldi et pour le peuple qu'avait affranchi la France à l'heure même où la Grande-Bretagne s'apprêtait à abandonner si lestement le Danemark, son client et son protégé! Que de bouffonne impertinence aussi dans la naïveté avec laquelle John Bull se disait et se laissait dire à ce moment que c'est à lui qu'était due la résurrection de l'Italie! Et quelle amusante réminiscence de la *Buona sera* du *Barbier* que la brusque fin de toute cette pièce grotesque, l'accord des *gentlemen* pour faire entendre tout à coup au *lion* qu'il était malade, pour le renvoyer au plus vite à Caprera, dès que l'on sut que certains représentans des puissances commençaient à prendre ombrage, et que l'*enthusiastic exhibition* pourrait nuire aux négociations!... Ce n'est qu'après le départ de Garibaldi que les plénipotentiaires se réunirent et inaugurèrent la conférence (25 avril). Les trois premières séances (25 avril, 8 et 9 mai) furent exclusivement consacrées à la question de l'armistice. Il se trouva que les plénipotentiaires allemands manquaient à ce sujet d'instructions; ils durent en référer à leurs gouvernemens respectifs, et en attendant « les alliés » prenaient d'assaut Düppel, s'emparaient de Fridericia, finissaient d'investir complétement le Jutland jusqu'à la baie de Limfjord. Pour faire hâter l'envoi des instructions, la flotte du canal dut jeter l'ancre aux Dunes : on les reçut enfin, et un armistice fut conclu (9 mai) pour un mois. Le Dane-

mark dut plier en tout, rendre les vaisseaux capturés et lever même le blocus, sans que les « alliés « aient eu seulement à évacuer le Jutland, une province sur laquelle eux-mêmes cependant déclaraient n'avoir pas la moindre prétention.

Les débats véritables, sur le fond du litige, ne commencèrent qu'avec la quatrième séance (12 mai); mais dans l'intervalle la question avait fait des progrès notables... en Prusse. Le 21 avril, le roi Guillaume Ier avait fait une petite excursion dans le Slesvig-Holstein en compagnie de M. de Bismark et du général Manteuffel, et la vue des belles provinces tout récemment conquises par la valeur allemande ne put manquer de produire une grande impression sur l'esprit du monarque. « Je regarde comme sacrée la cause des duchés, dit-il aux bourgeois de Rendsbourg; la chose a été commencée *sérieusement*, elle doit être terminée de même. » Sérieusement aussi, la presse libérale de Prusse, très en désaccord en cela, il est vrai, avec le reste de l'Allemagne libérale, demandait de « terminer la chose » par une annexion pure et simple; des adresses écrites dans ce sens se couvraient de milliers de signatures; les Prussiens voulaient à leur tour avoir combattu pour une idée... avec toutes ses conséquences territoriales : l'idée fut même mise en vers qui parurent vers la fin d'avril à Berlin et à l'*imprimerie royale* de Decker! — Donc à la quatrième réunion de la conférence (12 mai) le plénipotentiaire de la Prusse donna lecture d'une déclaration portant « que les puissances allemandes regardaient le terrain de la discussion comme *libre de toute restriction* résultant d'engagemens qui pouvaient avoir existé avant la guerre entre leurs gouvernemens et le Danemark. » Lord Russell tenait enfin le mot de cette note identique et énigmatique du 31 janvier dont il avait donné lecture, trois mois auparavant, à la chambre des lords, « en laissant au temps et à leurs seigneuries le soin d'en *déchiffrer* le sens! » Les puissances allemandes se considéraient comme complétement dégagées du traité de Londres : la guerre l'avait « annulé! » Le plénipotentiaire russe, le baron Brunnow, qui en 1852 avait plus que tout autre contribué à la confection de ce traité, ne put décemment renier son enfant, il le défendit même avec une force et une chaleur qui pouvaient faire croire à sa sincérité. Peut-être bien aussi le prince Gortchakov jugea-t-il en effet utile de ne pas initier son ambassadeur au fin mot de la comédie, pour qu'il pût jouer son rôle avec plus de succès. Lord Clarendon essaya de la méthode insinuante : on devrait au moins, pensait-il, accepter le traité de 1852 comme point de départ, l'adopter pour type, sauf à y introduire les variantes devenues nécessaires! « Vous avez donc quelques combinaisons arrêtées pour remplacer le traité de 1852, demanda à son tour le prince de La Tour d'Auvergne aux Allemands?

— Oui, fut la réponse, mais avant de les produire il faut que la question préjudicielle soit décidée et que *le terrain soit libre!* » Dans la séance qui suivit (la cinquième, du 17 mai), les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Prusse produisirent enfin leur combinaison pour une paix « solide et durable : » c'était « l'indépendance politique complète des duchés. » Cela signifiait-il l'indépendance sous le sceptre de Christian IX, c'est-à-dire *l'union personnelle?* L'Autriche et la Prusse ne s'expliquaient que vaguement à ce sujet : elles semblaient seulement admettre l'hypothèse d'une union personnelle, et « sans porter préjudice aux droits acquis; » mais M. de Beust protesta clairement contre l'union personnelle au nom de la compétence légale du *Bund*, du *nexus* du Slesvig avec le Holstein et de la « question de succession. » D'ailleurs tout cela n'était qu'une fausse manœuvre : on savait que le Danemark ne pourrait accepter « l'union personnelle; » mieux valait pour lui en effet perdre définitivement même tout le Slesvig que de mener l'existence hybride que lui préparait une pareille solution. Aussi les plénipotentiaires danois refusèrent-ils d'accepter la proposition, ne fût-ce qu'*ad referendum*, et on se sépara en se donnant rendez-vous après les vacances de la Pentecôte.

On se racontait dans le même temps à Londres qu'immédiatement après cette cinquième séance les ministres britanniques s'étaient réunis au grand complet, que lord Palmerston avait proposé dans ce conseil d'assister matériellement le Danemark, mais que la reine avait refusé péremptoirement de sanctionner une telle politique. « Plutôt abdiquer! » aurait-elle répondu cette fois encore à lord Clarendon... En enfant terrible qu'il était, le comte Ellenborough se fit même bientôt au parlement l'écho de ces bruits. « On croit volontiers en Allemagne, dit le noble lord le 26 mai 1864, on croit sur le continent que les ministres de sa majesté, dans toutes les questions publiques relatives à l'Allemagne, ont autant de difficulté à suivre une politique *purement anglaise* que les ministres en éprouvaient autrefois sous les deux premiers souverains de la *maison de Hanovre*. Cela est évidemment faux, car cela est *contraire à la constitution*, et il est à espérer qu'une politique purement anglaise prévaudra dans les conseils du cabinet anglais... » A des paroles si peu voilées et qui visaient si haut, lord Russell ne put naturellement répondre qu'en revendiquant toute responsabilité pour les conseillers de la couronne. Il affirma que sa gracieuse majesté était une reine constitutionnelle, « bien qu'elle pût, comme les autres monarques, avoir ses affections personnelles, étant alliée par mariage avec des princes d'Allemagne et ayant avec des familles allemandes des liens de parenté. » Quoi qu'il en fût, et l'idée d'assister matériellement le roi Christian IX ayant dû être abandon-

née, le cabinet de Saint-James profita des vacances de la Pentecôte pour se mettre d'accord avec le cabinet des Tuileries sur un moyen de pacification, qui ne fut autre que... le partage du Slesvig! Qu'on se garde toutefois de faire à la France ou même seulement à l'année 1864 l'honneur de cette initiative : dès 1848, lord Palmerston avait proposé le partage du Slesvig pour se tirer d'affaire (1), — si prompt était alors déjà le gouvernement anglais à sacrifier le Danemark, si peu soucieux surtout d'en venir avec l'Allemagne aux extrémités! Du reste, — la moralité et la dignité du principe une fois écartées, — il est juste de reconnaître que le plan combiné dans les vacances de la Pentecôte présentait certains avantages. On séparait pour toujours les affaires danoises des affaires allemandes; on cédait, il est vrai, au *Bund* la partie méridionale du Slesvig (qui, réunie au Holstein et au Lauenbourg, aurait ainsi fait partie de la confédération germanique sous un souverain laissé au choix des populations), mais on pourvoyait à l'intérêt stratégique de la monarchie écourtée en demandant pour elle une frontière (celle de la Slei), qui se rapprochait de l'ancienne ligne de défense du Danevirk. Enfin, et dans un intérêt d'équilibre, on demandait à la confédération « de ne pas ériger ni maintenir de forteresses, ni établir de ports fortifiés (Kiel) dans le territoire cédé par le Danemark... »

C'est avec ce plan que lord John Russell aborda la sixième réunion des plénipotentiaires (28 mai). Les Allemands lui opposèrent immédiatement un contre-projet décisif. Ils ne parlèrent plus d'une « union personnelle » possible : ils demandèrent « la séparation complète des duchés de Slesvig et de Holstein du royaume de Danemark, et leur réunion dans un seul état sous la souveraineté du prince héréditaire le duc d'Augustenbourg! » Ainsi l'Autriche et la Prusse reconnaissaient cette fois pleinement les prétentions du duc d'Augustenbourg, les mêmes prétentions qui, au mois de novembre 1863, d'après M. de Rechberg « ne pouvaient soutenir un examen sérieux, » et qui devaient bientôt être jetées par M. de Bismark aux orties. M. de Beust fut dans le ravissement. Il fut doublement heureux de cette séance du 28 mai, car d'un côté les deux puissances germaniques embrassaient enfin la cause du « champion de l'honneur et du droit allemands; » de l'autre, l'Angleterre abandonnait à son tour le traité de Londres et cédait déjà une portion du Slesvig! « L'aigle » de Dresde ne put s'empêcher d'épancher sa joie dès le surlendemain dans une longue note à l'adresse du comte Russell. M. de Beust tint à y prouver, entre autres choses, qu'il sa-

(1) La proposition en fut faite par lord Palmerston dans une note à M. Bunsen du 23 mai 1848, et rejetée par les Allemands comme par les Danois. Voyez aussi la note de M. de Beust au comte Russell du 1er juin 1864.

vait concilier en lui les contraires, être docte Allemand et homme d'esprit en même temps, et il fit un jeu de mots *en latin*. « Vous voilà donc revenu, s'écriait-il dans sa note du 1er juin 1864 au chef du *foreign office*, vous voilà donc revenu à l'idée de 1848, à l'idée de partager le Slesvig! *Post tot discrimina... verum!* » Non moins heureux, on s'en doute bien, fut le prétendant. Il eut hâte de venir à Berlin et de tomber dans les bras de M. de Bismark (1er juin); mais là de grandes déceptions l'attendaient (1). Le ministre de Guillaume Ier mettait des conditions à son cadeau : il demandait à pouvoir fortifier et occuper pour la Prusse tels points importans dans les duchés, Kiel entre autres; il présentait une convention militaire qui incorporait les troupes du nouvel état dans l'armée prussienne et une convention maritime qui livrait à la Prusse les matelots nécessaires à sa future flotte; il exigeait la cession du canal de navigation projeté d'Eckernförde à Brumsbuttel, c'est-à-dire l'empire sur les deux mers du Nord; en un mot, il produisit le programme qu'il ne s'est pas lassé depuis de vouloir imposer à l'Autriche et au *Bund*... Le fier prétendant trouva les *servitudes* un peu lourdes, « il ne pouvait accepter des conditions *honteuses*, on devait tâcher de gagner *son cœur* plutôt que de le lier par des argumens invariables : dans ce cas, il ferait de la politique prussienne. » M. de Bismark riposta « qu'il avait espéré avoir déjà gagné le cœur du prince! » Le duc objecta « qu'avec un pareil système il ne pourrait se présenter à la diète et au peuple, » qu'il ne voulait rien promettre qu'il ne pût tenir, et il finit par demander à réfléchir. Sur une observation du président du conseil, que la Prusse pourrait bien se refroidir pour le champion du droit et de l'honneur allemands par suite de sa « conduite, » le duc répondit avec assurance que « sous ce rapport il n'avait aucune inquiétude, vu que l'affaire était déjà trop avancée pour qu'il fût possible de la ramener en arrière... » Ainsi le croyait le pauvre prétendant! Il connaissait bien peu les ressources de M. de Bismark; mais il ne tarda pas à les apprendre dès le lendemain.

Le lendemain en effet (12 juillet) eut lieu la septième réunion de la conférence de Londres. Le télégraphe avait eu le temps de jouer, et M. de Brunnow demanda à faire à ses collègues une « communication » importante. Faisant son deuil du traité de 1852, qu'il

(1) M. de Bismark mit par écrit cet entretien pour le roi dès que le duc l'eut quitté. Tout récemment même, il a publié dans le *Moniteur prussien* du 1er juillet 1865 ce document intime, qui se termine ainsi : « L'impression générale de cette conversation se résume pour moi dans cette pensée, c'est que le prince ne nous voit pas avec un sentiment de reconnaissance, et qu'il nous considère comme des créanciers désagréables auxquels il est disposé à donner la moindre satisfaction possible en mettant en jeu l'appui des états des duchés et celui de l'Autriche. »

avait encore naguère si chaleureusement défendu, le plénipotentiaire russe déclarait subitement que l'empereur, son auguste maître, « désirant faciliter autant qu'il dépendait de lui les arrangemens à conclure, » avait cédé ses droits éventuels, comme chef de la maison de Gottorp, à son parent... le grand-duc d'Oldenbourg! Voilà comment répondit M. de Bismark à l'assurance du naïf duc d'Augustenbourg! Il lui montrait qu'il y avait encore un autre prétendant que lui, le grand-duc d'Oldenbourg, un cousin de l'empereur de Russie. Bientôt il devait même s'en présenter un nouveau, également cousin de l'empereur Alexandre II, le prince Frédéric de Hesse (1)! Avec le souverain légitime, avec le roi Christian IX, cela faisait donc quatre *successeurs* dans la « question de succession, » sans compter les futurs « copossesseurs » l'empereur François-Joseph et le roi Guillaume Ier!... Du reste, et aux yeux de lord Russell notamment, la communication de M. de Brunnow ne formait qu'un *incident* de la séance du 2 juin, où il ne fut plus parlé du tout du « prince héréditaire » le duc d'Augustenbourg, et très peu même de la proposition anglaise du partage. Dans cette séance, comme dans la suivante (9 juin), on s'occupa presque exclusivement de l'affaire de l'armistice. La suspension d'armes, convenue un mois auparavant, allait expirer dans quelques jours : il fallut donc aviser pour assurer encore un peu de temps aux délibérations sur une paix « durable. » Les Allemands voulaient bien prolonger l'armistice, le prolonger même autant que possible, pour deux ou trois mois par exemple; en réalité, ils voulaient s'assurer contre toute opération maritime jusqu'à l'automne, saison où la Baltique devait se fermer. Le Danemark ne voulut accorder que quinze jours de trêve, et il finit par l'emporter.

La situation devenait de plus en plus critique : on n'avait plus que quelques jours à soi, et les Allemands rejetaient la proposition anglaise. Ils ne voulaient rien entendre de la clause qui interdisait la construction ou l'entretien des forteresses militaires ou maritimes dans les territoires qu'on allait concéder, et, quant à la ligne de démarcation, ils la reculaient jusqu'à Aspern-Tondern, et ne laissaient au Danemark qu'une lisière du Slesvig! Dans cette crise, la flotte du canal fit de nouveau un mouvement vers Spithead, dans la direction de la Baltique, et le comte Russell vint derechef proposer à la France une « démonstration maritime, » une simple démonstration qui intimiderait peut-être l'Allemagne sans effaroucher la reine Victoria, et qui, dans tous les cas, ne manquerait pas de produire son grand « effet moral!.. » L'idée fut assurément étrange

(1) Voyez la déclaration adressée par le prince Frédéric-Guillaume de Hesse au comte Russell, président de la conférence de Londres, du 18 juin 1864.

de renouveler la proposition tant de fois déclinée, et cela juste au moment où l'*incident* Brunnow dans la conférence du 2 juin, où l'entrevue prochaine et annoncée déjà des trois souverains du Nord à Kissingen, révélaient si bien et aux plus aveugles l'entente parfaite des cours de la sainte-alliance! Dans sa dépêche au prince de La Tour d'Auvergne du 10 juin, dont il a été déjà parlé plus haut, M. Drouyn de Lhuys prit la peine d'expliquer pour la dernière fois au chef du *foreign office* qu'une démonstration maritime à laquelle participerait la France tournerait très probablement à la guerre, que la guerre, si elle éclatait, serait des plus sérieuses, et pour la dernière fois aussi il demanda si dans ce cas l'Angleterre serait disposée à prêter au gouvernement de l'empereur un *appui illimité?* Quant à « l'effet moral » dont lord John espérait tant, le cabinet des Tuileries ne put s'empêcher de faire un douloureux retour sur un passé encore récent et saignant, et on entendit de nouveau le refrain triste et saisissant qui clôt presque toujours chaque phase décisive de ces incessantes négociations entre la France et l'Angleterre au sujet du Danemark. « Avant le résultat regrettable qu'ont eu nos démarches communes dans l'affaire de Pologne, — ainsi finissait la dépêche française du 10 juin, — l'autorité des deux puissances n'avait subi aucune atteinte, elles pouvaient l'exposer sans hésitations; mais aujourd'hui des paroles non suivies d'effet et des manifestations vaines seraient fatales à leur dignité... »

Dès lors il devint évident pour les hommes d'état britanniques qu'ils ne sauraient plus arrêter par des palliatifs la marche triomphante de M. de Bismark. Dans la réunion de la conférence du 13 juin, ils cédèrent encore une nouvelle portion du Slesvig et proposèrent la ligne de Gelting-Bredstedt comme frontière entre l'Allemagne et le Danemark; mais ils furent déboutés. Le débat ne portait cependant presque plus que sur une simple bande de terre, le différend était concentré dans les plus étroites limites. La France (18 juin) émit son vœu constant et philosophique, elle proposa de consulter les populations dans les districts en litige, ce qui n'agréait guère à aucun des gouvernemens intéressés. L'Angleterre, de son côté, opina pour un arbitrage qu'elle destinait évidemment à l'empereur des Français. Les plénipotentiaires allemands accueillirent (22 juin) cette dernière ouverture par une adhésion dérisoire, en demandant une prolongation d'armistice jusqu'à l'hiver et en se réservant la faculté de ne pas acquiescer à la sentence arbitrale. Tous les moyens d'amener un arrangement se trouvaient épuisés, et lord Russell dut enfin clore les conférences (25 juin) et laisser parler le canon... des autres. Malice étrange du sort! Le même homme d'état qui, au mois de novembre 1863, avait si supérieurement démontré à la France que son projet de congrès n'était qu'une

chimère, qu'il n'y avait pas de congrès possible sans bases, pas de congrès efficace sans moyens de coercition prévus d'avance, le même homme devait au printemps de l'année suivante provoquer, présider et enterrer un aréopage qui, pour être modeste et relativement mesquin, n'en avait pas moins réuni tous les défauts reprochés à « l'adroite manœuvre » du 5 novembre 1863, car la conférence de Londres avait, elle aussi, manqué de bases comme de moyens de coercition, et elle ne pouvait même se dire, comme consolation, le *in magnis voluisse*. Sans doute le sens pratique anglo-saxon préférera toujours la culbute mortifiante, mais nullement mortelle de l'astronome de la fable à toute chute d'Icare mythologique et olympienne; mais c'est peut-être le cas de rappeler le mot de Chateaubriand, qui comprenait bien qu'on donnât de la tête contre le mur, mais qui ne comprenait guère qu'on élevât le mur de ses propres mains et *ad hoc*...

Les négociations étaient rompues, les hostilités avaient immédiatement commencé (26 juin), et, après avoir essuyé les ennuis des six semaines de ce *meeting* diplomatique, il restait encore aux ministres anglais à subir le jugement des représentans de la nation. Rouvert au moment même où éclata la guerre sur l'Eider (4 février), le parlement n'avait cessé depuis cette époque d'interpeller à chaque instant les conseillers de la couronne : il avait l'appréhension de la gravité des choses, il s'irritait de la marche des affaires, s'étonnait de l'ignorance où on le laissait, et demandait des éclaircissemens, des *blue-books*, des *papers*. « Des papiers? répondit un jour (en février 1864) dans la chambre des communes lord Palmerston avec le sans-façon qui lui réussit si souvent, oh! vous en aurez, et je souhaite que vous y trouviez de l'amusement (*joy of them*)! » Les papiers furent distribués en effet, mais tardivement (avril et mai), avec une abondance « suffocante, » avec une profusion et avec une confusion savamment calculées. La richesse même des matériaux devait cacher la pauvreté de la politique. Pendant que les membres studieux de l'opposition s'enfonçaient avec courage dans ce « noir labyrinthe, » et que M. Disraeli notamment débrouillait avec une rare sagacité « la plus importante correspondance (comme il le dit plus tard) que des ministres britanniques aient déposée sur la table du parlement depuis la rupture du traité d'Amiens, » on calmait tant bien que mal les impatiences par la perspective d'un arrangement satisfaisant qui sortirait des délibérations de la conférence. Les délibérations ayant misérablement échoué, les ministres vinrent le 27 juin faire l'exposé de la situation et de leur conduite devant les chambres, et ils ne craignirent pas de récriminer contre le peuple malheureux qui à ce moment poursuivait *seul* sa lutte suprême. Ils accusèrent le Danemark de l'in-

succès de leurs efforts : le cabinet de Copenhague avait en grande partie causé tout le mal par son obstination et son indocilité! il n'avait fait ses concessions ni à cœur-joie ni à temps! C'est pourtant l'ambassadeur britannique, sir A. Paget lui-même, qui avait dit à M. Hall qu'il resterait dans tous les cas au gouvernement de Copenhague la *consolation* d'avoir agi selon le conseil de ses « meilleurs amis. » C'est aussi au sujet de ces récriminations pour le moins déplacées que M. Drouyn de Lhuys adressa au comte Moltke ces paroles déjà citées : « L'attitude que l'Angleterre prend relativement à vous est tristement curieuse ; elle vous accuse d'obstination et d'ingratitude... » Ingrats ou non, les Danois allaient succomber s'ils devaient cette fois encore lutter seuls, et les ministres eurent aussi à s'expliquer sous ce rapport. Ils le firent avec simplicité et franchise : ils déclarèrent catégoriquement qu'ils abandonneraient la monarchie de Christian IX à son sort. Dans un seul cas, celui où les Allemands seraient disposés « à prendre d'assaut Copenhague, à mettre la ville à sac et à faire le roi de Danemark prisonnier, » lord Palmerston réservait la possibilité de l'intervention de l'Angleterre. Encore, et pour *illustrer* complétement ces belles paroles, lord Russell eut-il la naïveté de raconter le même jour dans la chambre haute que le comte Apponyi lui avait donné l'assurance formelle que l'Autriche et la Prusse ne comptaient pas pousser leurs conquêtes sur le Danemark au-delà de la terre ferme! Il est vrai que le noble lord eut en même temps le soin d'ajouter que, quelque respect qu'il eût gardé jusqu'alors pour l'Autriche et pour la Prusse, il était maintenant convaincu qu'on ne pouvait plus désormais se fier à leurs déclarations! Et certes ce dernier trait d'un grand gouvernement proclamant ainsi à la face du monde qu'il n'était plus possible de croire à la parole d'honneur de deux autres grands gouvernemens n'est pas un des moins saillans : il achève le tableau de l'anarchie morale où se trouvait alors l'Europe!

Une telle conduite et un tel programme ne purent cependant passer sans toute contradiction dans un pays libre. L'opposition se réunit en plusieurs conciliabules, et une motion fut déposée dans les deux chambres pour voter une adresse à la reine exprimant un blâme énergique contre le ministère. Les débats sur ce *vote of censure* s'ouvrirent dans les deux chambres le 2 juillet, et ils durèrent jusqu'au 9. Les orateurs les plus illustres et les hommes d'état les plus expérimentés prirent part à cette discussion ; mais c'est M. Disraeli surtout qui la sillonna des éclairs d'une éloquence marquée de la double empreinte des informations les plus sûres et des sarcasmes les plus mordans. Sur les bancs des ministres, la palme d'une apologie insinuante, adroitement menée et témérairement soutenue, appartient sans contredit au sous-secrétaire d'état M. Layard. Le

ministère succomba dans la chambre haute, il eut une majorité suffisante en sa faveur dans la chambre des communes; mais ce qui fut surtout caractéristique et instructif, ce fut la pensée dominante de ces débats, qui ressortait avec une clarté lumineuse, et dans des termes identiques, de l'un comme de l'autre côté du *speaker* et du *lord chancellor*. Qu'on veuille bien le remarquer en effet, ce n'est pas une assistance à porter au Danemark que poursuivait l'opposition dans son projet de *censure* contre le ministère. L'abandon de la malheureuse nation! tout le monde était d'accord à en reconnaître la nécessité, la « sagesse; » M. Disraeli le proclamait aussi haut que lord Palmerston, le comte Derby aussi haut que lord Russell, — ce noble et savant comte Derby qui l'année passée pourtant avait si fièrement déclaré que, « si le Danemark se trouvait en péril, personne ne saurait hésiter sur le *devoir* qu'aurait alors à remplir l'*Angleterre!...* » On ne reprochait pas non plus aux conseillers de la couronne d'avoir par hasard négligé une occasion précieuse, laissé échapper tel moment où il leur eût été peut-être donné de secourir le Danemark d'une manière efficace et facile. Bien au contraire : on leur reprochait d'en avoir seulement conçu la pensée, d'avoir eu une velléité quelconque d'agir; on leur faisait un crime de s'être mêlé des affaires de cette monarchie comme de celles du continent en général, de s'être trop *remués* et d'avoir trop agité, — *medle and mudle*, comme l'avait déjà dit lord Derby dès l'ouverture de la session. On ne saurait trop insister sur la grande leçon qui sortit de ces débats mémorables, sur la pleine justification aussi qu'y a trouvée l'abstention qu'avait pratiquée le gouvernement français dans le différend dano-allemand, abstention nécessaire, impérieusement commandée par les circonstances, et à laquelle, encore une fois, on aurait tout au plus le droit de reprocher de n'avoir pas été encore plus absolue et plus franche!

Et toutefois c'est précisément à l'époque où se poursuivaient ces débats si instructifs dans les chambres britanniques, c'est alors que la France eut soudain la pensée de renoncer à son abstention et de se jeter dans la mêlée. Il y eut un moment, — une semaine, — où la France fit jouer tous les ressorts pour entraîner l'Angleterre dans une action commune, où le Danemark assailli eut une lueur d'espoir, — et ce n'est pas là certes un des moins curieux épisodes de l'étrange drame... Depuis le mois de mars, lors de la proclamation de l'état de siége en Galicie, le cabinet des Tuileries avait abandonné toute idée d'une entreprise guerrière en dehors d'un concert avec le cabinet de Saint-James; depuis la mission de lord Clarendon, il avait aussi renoncé à l'espoir de toute entreprise de même nature en commun avec l'Angleterre. Enfin, devant l'alliance du Nord, qui commençait à se dessiner dans le lointain, il résolut

d'améliorer ses rapports avec la Grande-Bretagne, tout en évitant de blesser les puissances allemandes pour ne pas précipiter la situation. Telle est la clé de l'attitude gardée par la France pendant les conférences de Londres. Eh bien! vers la fin de ces conférences, le cabinet des Tuileries vit clairement qu'il était loin d'avoir atteint son but, qu'au lieu de se disloquer, l'entente des trois cours devenait chaque jour plus intime, et les entrevues successives entre Alexandre II, François-Joseph et Guillaume Ier à Berlin, à Kissingen, à Carlsbad, dans le mois de juin (du 9 jusqu'au 23), étaient à cet égard des indices peu trompeurs. Les niais seuls pouvaient dire et se laisser dire que de pareilles rencontres en de pareilles circonstances n'avaient point de but ou même de signification politique, que l'empereur de Russie cédait seulement à un bon mouvement de cœur en se ménageant un rendez-vous avec ce souverain de l'Autriche qui avait osé l'année passée lui faire des remontrances au sujet de la Pologne, et dont les employés avaient pratiqué en Galicie la « connivence » qu'on sait. Vers le milieu de juin, un auguste personnage disait à Fontainebleau au prince Metternich qu'on était très bien renseigné sur les propositions que l'empereur Alexandre avait faites à Berlin et devait aussi faire au souverain de l'Autriche, que la France saurait garder son attitude calme, impartiale, et aussi défendre énergiquement au besoin son influence légitime. La vérité est que les trois cours du Nord étaient très sérieusement travaillées en ce moment par l'idée d'établir entre elles une forte solidarité. Une fois rentrée dans l'ancien giron et renonçant à des « aventures, » l'Autriche crut devoir exploiter autant que possible la situation, obtenir surtout cette « garantie » qui était devenue sa pensée fixe depuis la guerre de Lombardie. Et de même, si d'un côté la mission « piémontaise » de la Prusse entretenait toujours un antagonisme latent entre les cours de Berlin et de Vienne, de l'autre cependant les intérêts « conservateurs, » les traditions et les préjugés de ce *parti de la croix* qui lui donnait sa seule force à l'intérieur poussaient M. de Bismark à « la grande trinité politique fondée en 1815 sous l'invocation de la trinité chrétienne et sur les ruines du paganisme moderne qu'on nomme la révolution, » pour parler le langage de M. de Gerlach. Quant à la Russie, il semble qu'elle aurait dû être la puissance la moins disposée à engager l'avenir et à rechercher des appuis : elle était sortie triomphante de son « combat aérien » avec l'Europe libérale et sentimentale au sujet de cette Pologne qu'elle avait écrasée, et, bonheur ineffable, elle avait en même temps, dans la même année, extirpé à jamais les populations montagnardes et guerrières de la Circassie, conquis définitivement le Caucase et ouvert devant ses légions la route

de l'Asie centrale, de Bokhara et de Tachkend, où elles ne cessent depuis de s'avancer. Eh bien! la peur causée par la réapparition du nom de la Pologne dans les conseils de l'Europe avait été si grande et avait laissé un souvenir si amer, l'exaspération nationale du peuple moscovite avait été poussée si loin, que le cabinet de Saint-Pétersbourg était prêt à sacrifier à ce sentiment plus d'une considération politique comme il y avait déjà sacrifié le port de Kiel. Le renouvellement solennel de la convention de München-Graetz, une signification hautaine et péremptoire aux auteurs des notes et des remontrances de 1863, déclarant que la question polonaise n'était point et ne saurait plus jamais devenir une *question européenne*, qu'elle était du domaine exclusif des trois puissances copartageantes et sujette à tous les arrangemens ultérieurs qu'elles pourraient trouver dans leur intérêt de prendre, — un pareil coup d'éclat tentait alors l'imagination et l'orgueil des hommes politiques de la Russie, et c'étaient là les propositions que l'empereur Alexandre essayait de faire réussir pendant son voyage en Allemagne.

Le gouvernement français s'émut devant l'œuvre qui se tramait à Berlin, à Kissingen et à Carlsbad, et qui ne pouvait manquer d'avoir aussi ses conséquences sur les bords du Rhin et du Mincio; il se demanda s'il ne serait point possible d'opposer à cette coalition une alliance sérieuse et éclatante avec l'Angleterre, si les libéraux de la Grande-Bretagne ne partageraient pas son émotion en présence du rétablissement projeté de la sainte-alliance, — et puisque le Danemark luttait encore et que le parlement bouillonnait d'amertume et de dépit, s'ils ne se décideraient pas, à cette dernière heure, à faire quelque chose de sérieux? Les fameux extraits de dépêches publiés à ce moment même (2 juillet) par le *Morning Post* semblaient venir à point pour donner le branle à l'opinion; le cabinet des Tuileries attacha à ces révélations une valeur que ne leur prêtait que trop réellement l'ensemble de la situation; mais il en espéra aussi une impulsion sur l'esprit public en Angleterre qui ne s'est guère produite, et qu'il était même assez étrange d'attendre. Quoi qu'il en soit, il n'est point douteux que la France n'ait fait quelque tentative du côté du cabinet de Saint-James vers la fin de juin et les premiers jours de juillet. « On m'assure, écrivait à son gouvernement M. Torben Bille, le ministre danois à Londres, en date du 6 juillet (1), que des avances plus ou moins directes ont été récemment faites par le cabinet de Paris pour amener une entente intime, ou même une alliance, avec le cabinet de Londres, en face de la coalition probable des trois cours du Nord. Le cabinet de Paris désire, dit-on, un accord pour toutes les éventualités générales

(1) Les dépêches danoises et suédoises qui sont citées dans la suite sont toutes empruntées aux papiers d'état communiqués au *rigsraad*.

d'une guerre; son vœu est que des engagemens mutuels et formels soient pris à ce sujet. » Et, de son côté, l'ambassadeur danois à Paris, le comte Moltke-Hvitfeldt, s'exprime encore ainsi le 14 juillet : « L'accord, dont personne ne doute, qui s'est récemment établi entre les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin semble devoir amener une entente entre les deux puissances occidentales; les deux gouvernemens se donnent mutuellement des preuves de confiance qui sont grosses d'heureux pronostics pour l'avenir... »

Malheureusement ces dépêches sont traversées par d'autres qui montrent un horizon bien moins souriant. « Les avances françaises n'ont pas été accueillies favorablement, mande de nouveau M. Torben Bille de Londres. Tout en désirant une bonne entente avec la France, le cabinet anglais ne se soucie pas de se lier les mains ni de s'engager formellement pour l'avenir. » — « Nous souffrons en ce moment, écrit le comte Moltke de Paris le 7 juillet, de la situation générale de l'Europe. Il paraît hors de doute que la sainte-alliance, que la France avait réussi à briser par la guerre de Crimée, est maintenant un fait plus ou moins accompli, devant lequel l'empereur, abandonné par l'Angleterre, ou tout au moins ne pouvant pas compter sur son concours, a résolu de garder une attitude plus réservée que jamais... » Hélas! on ne pouvait même plus compter sur la Suède maintenant, cette Suède qui avait cependant tant parlé et tant fait parler d'elle. « Le comte Manderström m'a fait remarquer, lisons-nous dans une dépêche du comte de Scheel-Plessen de Stockholm (10 juillet), que la France paraissait s'émouvoir un peu. Il n'a pas dissimulé néanmoins que la Suède ne se regardait en aucune façon obligée, par ses promesses antérieures, à se joindre à la France pour le cas où cet état se déciderait à prendre les armes, afin de poursuivre un but qui serait dans son intérêt *particulier!...* » — « Il n'existe pas, s'écrie avec désespoir M. Torben Bille dans sa dépêche du 15 juillet, de rapprochement réel entre le cabinet (de Londres) et celui de Paris : tous deux continuent d'avoir de la méfiance... » Comment en effet le gouvernement français espérait-il encore entraîner l'Angleterre dans une action quelconque? Le seul enseignement que l'heureuse Albion avait su tirer de sa dernière mésaventure, n'était-ce pas celui-là même que proclamait avec conviction lord Wodehouse, l'envoyé extraordinaire qui, revenu de sa mission et de ses illusions, pensait « qu'on devait à l'avenir éviter autant que possible de se mêler des affaires continentales? » Et que lui importait, à l'île « triplement cuirassée par sa mer, ses rochers et son fer, » l'entente plus ou moins intime des cours du Nord, voire la résurrection de la sainte-alliance? Elle avait bien su s'accommoder de la sainte-alliance aux temps des Liverpool, des Castlereagh, sans que cela l'empêchât d'aug-

menter sa fortune et ses libertés! Quant aux « ennuis » qu'avait causés la Germanie avec son *Dis*gustenbourg, ils étaient aussitôt oubliés qu'avoués, et le 28 juillet, — la veille même du jour où le Danemark écrasé signait les préliminaires de Vienne, — lord Russell déclarait au banquet du lord-maire « que l'attitude de l'Angleterre n'avait jamais été *plus fière*, que son influence sur les affaires du monde n'avait jamais été *plus grande* qu'à l'heure présente!... » — « Être grand, a cependant dit le sublime tragique anglais, être vraiment grand, ce n'est pas seulement *remuer* de grosses affaires; c'est savoir défendre jusqu'à un brin de paille et à outrance, alors que l'honneur est en jeu... » Et comment ne pas saluer en passant le génie vraiment divinatoire de Shakspeare, qui a su mettre précisément dans la bouche d'un prince fictif du *Danemark* des paroles d'une application si nette et si directe à la Grande-Bretagne de nos jours?

La dernière tentative de la France avait échoué, et avec elle s'était évanoui aussi le dernier espoir du Danemark. Il est vrai que les appréhensions nées des conciliabules des trois souverains du Nord ne tardèrent pas non plus à s'apaiser, sans toutefois complétement disparaître. Il n'est pas douteux que certains arrangemens furent pris à Kissingen et à Carlsbad au sujet d'une politique commune dans les provinces polonaises pour l'avenir; mais il n'y eut point de coup d'éclat ni de stipulations précises pour toutes les « questions pendantes. » C'est que les exigences étaient trop grandes de part et d'autre; c'est que M. de Bismark de son côté tenait à « consolider » sa conquête sur l'Eider et à évincer doucement « le copossesseur; » c'est enfin que notre temps, il faut bien le dire, semble être non moins inerte pour la grandeur dans le mal que pour la grandeur dans le bien. La diplomatie française résolut elle-même d'attendre les événemens et de laisser passer les velléités de coalition. *Inertia sapientia*, disait à ce moment un personnage auguste, et il n'est pas jusqu'à cette convention au sujet de Rome, à laquelle on commençait à penser dès lors, qui ne doive être comptée parmi les mesures de prudence plutôt que de vigoureuse initiative. De toutes les « questions pendantes » en effet, la question romaine était la moins propre à resserrer, la plus capable même de relâcher les liens entre ces cabinets du Nord, dont l'un est catholique, l'autre protestant, et le troisième orthodoxe. C'est par de telles habiletés qu'on est arrivé à empêcher l'alliance de se manifester *in actu*, bien qu'elle n'eût cessé de subsister *in potentia*. Quant au Danemark, son arrêt était prononcé depuis longtemps. « Je suis sûr, disait M. Drouyn de Lhuys au comte Moltke-Hvitfeldt (dépêche du 12 juillet), que, dans la situation actuelle des affaires, il est de votre propre intérêt que vous vous adressiez directement à l'Allemagne.

Une résistance prolongée de votre part serait un acte de véritable folie... » Écrasé par un ennemi supérieur, abandonné de tout le monde, le Danemark finit en effet par s'adresser à ses vainqueurs et par céder sans condition aucune, dans les préliminaires signés à Vienne le 27 juillet, le Holstein aussi bien que le Slesvig tout entier. *Sic vos non vobis!* car ce n'est point l'Allemagne qui hérita de ces « duchés-unis. » L'Allemagne de MM. de Beust et de Pfordten, la confédération germanique, le *Bund*, ne figurèrent même pas parmi les comparses de la paix de Vienne. C'est François-Joseph et Guillaume Ier qui devinrent les « copossesseurs » du Slesvig-Holstein « enlacé par la mer, » — et la semaine même qui précéda la cession, le 21 juillet, un ordre brutal d'un prince prussien avait déjà chassé le pauvre général Hake de Rendsbourg, le seul point qu'occupait encore l'armée du *Bund* dans le duché « fédéral » qu'elle avait si bien *exécuté*. Le commandant fédéral fit comme lord Russell envers la Russie et l'Allemagne dans ses deux campagnes diplomatiques de 1863 et 1864 : il laissa au prince Frédéric-Charles « toute la responsabilité de ses actes, » et se retira.

Ainsi fut accompli le démembrement d'une antique et glorieuse monarchie, en plein XIXe siècle et en face d'une Europe unanime à blâmer et à tolérer en même temps « cette entreprise éminemment inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire. » *The rest be silence:* le reste, les démêlés entre les « copossesseurs » du bien ravi, est une affaire tout intérieure et tudesque, ce n'est plus ou ce n'est point encore une *question européenne*. Quant à la moralité à tirer de cette douloureuse histoire, on peut la résumer en deux mots, et sans sortir même des pièces diplomatiques qui nous ont constamment guidé dans cette pénible étude. Elle se trouve indiquée et prévue, dès le début de la catastrophe danoise, par le plus berné pourtant et assurément le moins *voyant* des diplomates. « Les événemens qui se passent en Pologne, — écrivait sir A. Buchanan au comte Russell le 28 novembre 1863, — malgré la réprobation des trois grandes puissances, ont amené les Allemands à croire que personne ne s'opposerait par les armes à une œuvre de spoliation contre le Danemark... » Si, au lieu d'être divisées et méfiantes l'une envers l'autre, les deux puissances libérales de l'Occident avaient été unies en ces années 1863-1864, que de bien on eût pu faire, que de mal on eût empêché sur les bords de la Vistule, de l'Eider, et peut-être même du Potomac!

JULIAN KLACZKO.

LE ROMAN

D'UNE

HONNÊTE FEMME

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Vous êtes fâché contre moi, monsieur l'abbé. Vous me grondez sur ma paresse, que vous taxez tout uniment d'ingratitude; vous me reprochez avec amertume d'avoir été trente mois sans vous écrire. Vos sévérités m'affligent. Gardez-vous de soupçonner mon cœur, n'accusez que les distances. Non, je ne vous ai point oublié; *Isabelle la Sérieuse* (vous souvient-il de ce nom que vous m'aviez donné?) saura toujours ce qu'elle vous doit. Pendant des années, vous avez été mon conseil, presque mon oracle, le refuge de mes tristesses et ma plus chère amitié; mais vous êtes parti, soldat de Dieu, pour les forêts du Canada. Que nous sommes loin l'un de l'autre! Vous avez mis entre nous les mers et les tempêtes. Hélas! j'avais beau vous interroger, rien ne me répondait que le bruit confus des vagues qui nous séparent. Prêtres et femmes, nous sommes à la merci de l'imprévu. Vraiment vous flattiez-vous de gouverner de si loin tous les accidens de ma vie? Mon père, les trente mois dont vous me demandez compte, je les ai passés à plaider contre la destinée. Peut-on suivre du fond du Canada un procès qui s'instruit en France?

Mais vous le voulez, vous saurez tout. Comme autrefois, Isabelle va répandre son âme devant vous. Ses combats et ses faiblesses, ses défaites et ses douteuses victoires, elle ne vous taira rien. L'aimerez-vous encore, ou seulement la reconnaîtrez-vous? Je vous entends dire : Est-ce elle? est-ce là cette enfant, l'objet de mes complaisances? Soyez indulgent, mon père. Avant de partir, que ne donniez-vous vos ordres à la Providence? Que ne disiez-vous aux orages d'un ton de maître : Passez loin d'elle! — et aux rochers de notre vallon : Cachez-la à tous les yeux et rendez-la moi telle que je vous la laisse!

Notre dernier entretien,... ce jour ne s'effacera jamais de mon souvenir,... le soleil se couchait, un soleil d'automne. Vous et moi, nous arpentions en tête à tête la grande allée du jardin. Vous me contiez vos projets, votre prochain départ, les difficultés de votre mission, les hasards que vous alliez courir, les mœurs des Indiens, les plages inconnues où Dieu vous appelait. Vous parliez avec feu, et je voyais briller dans vos yeux l'ardeur de votre zèle et la joie des âmes fortes qui se possèdent. Je vous écoutais, je vous regardais, et je pensais qu'il est plus facile d'oser que d'attendre, plus aisé de se dévouer que de s'oublier. Je me représentais votre longue traversée, et je vous voyais, à peine débarqué, vous enfonçant dans les déserts sans autre escorte que votre Dieu, à qui vous offriez d'un œil serein vos lassitudes et vos détresses. Alors, comme enivrée de vos futures souffrances, quand je reportais les yeux sur nos tristes rochers, éternels témoins de ma vie, et sur le bouquet de hêtres jaunissans qui frissonnaient au vent du soir, un soupir mal étouffé venait expirer sur mes lèvres.

Enfin nous nous assîmes sur le banc de pierre :

« Ma chère enfant, me dites-vous, il m'est amer de vous quitter. Une seule chose adoucit pour moi la tristesse de cette séparation, c'est le sentiment que je ne vous suis plus nécessaire. Qu'ai-je encore à vous apprendre? Quelles leçons, quels conseils puis-je vous donner, sans que votre cœur m'ait prévenu? Aussi bien vous ai-je rien appris? Jamais votre innocence ne connut les vanités du monde, ni ses maximes. L'austère devoir, la piété filiale, furent vos plaisirs. Quand votre mère mourut, la vue d'un père désespéré calma subitement votre propre douleur. « Je vivrai pour lui, vous êtes-vous écriée, et je le consolerai. » L'amour de l'étude, des goûts d'anachorète que rien ne combattait plus, étaient ses seules passions. Vous lui avez persuadé que ses préférences étaient les vôtres, et vous vous êtes ensevelie avec lui dans la retraite de son choix. Il vous aime, votre bonheur lui est cher. Un seul mot, une plainte, et il eût changé sa vie pour vous complaire; mais, maîtresse de vos

désirs et de vos regards, rien ne l'avertit, et votre dévouement lui demeura caché. Qui dira vos attentions, vos tendresses, vos sourires, qui rassuraient son inquiétude, ce front toujours serein si habile à le tromper? Que dis-je? Non, il ne s'est point trompé. Son contentement fait le vôtre, et vous avez trouvé le bonheur dans l'amertume du devoir accompli. Aujourd'hui rêves, regrets, tout s'est évanoui, et votre âme se réjouit dans la paix. Mon enfant, pourquoi vous louerais-je? Les cœurs purs vont au bien, comme les eaux des fleuves à la mer. Aussi vous quitté-je non sans tristesse, mais sans inquiétude, car selon toute apparence votre sort est fixé. Dans la petite ville où vous passez les hivers, dans ce canton solitaire où vous ramènent les beaux jours, il n'est point d'homme qui soit digne de vous ni qui puisse prétendre à vous donner son nom. Vous ne connaîtrez pas les douceurs du mariage, vous en ignorerez aussi les soucis, les tracasseries, et souvent les déceptions; mais je ne crains pour votre âme aimante ni l'ennui ni le vide; elle trouvera toujours à qui se donner; Dieu, votre père, les pauvres, voilà de quoi l'occuper et la remplir... » Et levant les bras au ciel : « Que le Dieu clément bénisse cette plante qui croît au désert et qui passera sans avoir été vue du monde! »

Ainsi parliez-vous, monsieur l'abbé. Oserai-je vous confesser ce que je vous répondais tout bas? Vos louanges outrées me contristaient; j'y sentais comme une pointe de cruauté cachée. « Eh quoi! murmurais-je, me connaissez-vous bien? Êtes-vous sûr d'avoir lu jusqu'au fond de mon cœur? Cette paix, ce bonheur que vous peignez, est-ce là vraiment mon partage? Quoi! pas un soupir, pas un regret, pas un rêve?... Mon père, en êtes-vous bien sûr? »

Voilà ce que je vous répondais, mais vous ne m'entendiez pas. Le soleil disparut à l'horizon. Il fallut nous dire adieu. Je vous reconduisis jusqu'à la grille, — et là, immobile sur le seuil, écoutant le bruit décroissant de vos pas, je me surpris à croire au malheur.

II.

Quelqu'un a dit que personne n'était jamais « resté au milieu d'une semaine. » Ce qui diminue le prix de cette consolation, c'est que, la semaine finie, personne n'est dispensé d'en recommencer une autre. C'est l'expérience que je fis après votre départ. Les premières journées qui le suivirent me parurent infinies. A la vérité, vos visites n'avaient jamais été très fréquentes, mais elles revenaient à des époques réglées. Je les espérais, je les attendais; c'était le seul événement de ma vie. Et puis (ne vous fâchez pas!) vous aviez beau venir seul, un hôte invisible vous accompagnait; c'était le monde,

le monde en soutane, je le veux, mais le monde enfin. Vous saviez des nouvelles, vous vous plaisiez à les conter. Jamais piété ne fut plus enjouée ni plus aimable que la vôtre, et je doute que dans votre ordre même, qui de tout temps s'est piqué de rendre la religion agréable, vous ayez votre pareil. Au risque de vous pousser à bout, j'ajouterai que jamais saint ne fut plus instruit que vous des choses de la terre. Vous l'aimez, cette pauvre terre, sans que le ciel ait le droit d'être jaloux. De quoi ne causions-nous pas! Minuties, bagatelles, chiffons même, tout nous était bon, car, ne vous en défendez pas, vous avez l'esprit de détail, et par ce côté, monsieur l'abbé, vous êtes un peu femme. Les hommes, je parle des plus subtils, résument tout; c'est le gros de l'affaire qui les intéresse. Les femmes seules savent le prix d'un détail.

« Désormais, me dis-je, tous mes jours se ressembleront. Une porte vient de se fermer, il n'entrera plus personne. » Et je songeais à ce bûcheron qui avait charbonné cette inscription sur le devant de sa cabane : « Ici il ne se passe rien. » Pendant longtemps, je ne pus regarder sans une sorte de frémissement le fauteuil où vous aviez coutume de vous asseoir : lui aussi semblait appeler tout bas l'infidèle; mais honteuse de ma faiblesse, « je n'y penserai plus, » me dis-je, et j'eus presque la force de n'y plus penser.

Quant à mon bon et excellent père, il n'eut guère le loisir de vous regretter. Vous vous rappelez que, s'il avait acheté Louveau, c'est qu'il avait cru reconnaître dans le petit plateau qui termine la *combe* l'emplacement d'une villa gallo-romaine. Bâtimens et terrain, il eut le tout à bon compte. Le voilà grattant le sol. Les fouilles, longtemps infructueuses, récompensèrent enfin ses peines. Infatigable, ne se rebutant jamais, à force de questionner la terre, il l'obligea de répondre. Une hache, des poteries, des débris d'amphores,... enfin la villa parut. Habitant du Canada, avez-vous oublié les transports d'un antiquaire du Jura le jour qu'il vous fit toucher du doigt d'antiques murailles liées par du ciment romain, et qu'au fond d'un caveau il vous montra des fresques dont les couleurs n'avaient point pâli? Dès lors sa fortune ne se démentit pas, jusqu'à ce qu'une semaine après votre départ il fit une trouvaille qui dépassait toutes ses espérances. Je m'entends appeler, j'accours. Il était pâle comme un linge. — Mon père, vous trouvez-vous mal? — Mais il me fit signe de me taire, et d'une main tremblante il me montrait l'extrémité d'un doigt de marbre qui sortait du sol. Dès que ses esprits se furent calmés, il fit écarter les ouvriers et acheva le déblaiement avec ses ongles. Un bras apparut, puis une tête, puis une draperie, un bout d'aile, bref une charmante statue de trois pieds de haut et d'une belle conservation. Le cou tendu, il

demeura quelque temps en extase, et je ne crois pas qu'aucune mère ait jamais regardé avec plus de tendresse dans le berceau où sommeille son premier-né. — C'est une Némésis! s'écria-t-il en se redressant. Voyez plutôt ses ailes, son front noble et calme, sa fière chevelure qu'ombrage une couronne de narcisses! Isabelle, incline-toi devant l'image de la justice antique et embrasse ton père, il est le plus fortuné des hommes. — Dans l'ivresse de son triomphe, il envoya quérir tous nos gens pour leur faire part de sa découverte. Le valet de chambre, le cuisinier, les fermiers, le ban et l'arrière-ban furent convoqués, jusqu'à Janicot, le petit porcher. — Némésis! Némésis! criait mon père à pleine tête. — Némésis! répétait après lui Janicot, qui, à le voir si content, pleurait de joie sans savoir pourquoi. La statue fut emportée comme en procession, et quelques jours plus tard, dressée sur un socle, elle occupait la place d'honneur dans ce sanctuaire où le plus digne et le plus innocent des hommes a rassemblé ses vases antiques, ses poteries, ses figulines, délices de son cœur, fruit précieux des recherches, des voyages et des dépenses de toute sa vie. Après cela, monsieur l'abbé, vous étonnerez-vous qu'on se soit consolé de votre départ?

Cette trouvaille, l'espoir d'en faire d'autres, inspirèrent à mon père un goût si vif pour Louveau, qu'il me proposa d'y passer l'hiver.

— Que perdrons-nous, me dit-il, à ne pas retourner à ***? Dix méchans platanes alignés en quinconce sur une petite place, quelques dîners d'ennuyeuse mémoire, quelques parties de whist, des commérages, des caquets de petite ville, des fâcheux à éconduire, force bâillemens à étouffer. Restons ici, ma reine, dans cette divine petite combe où l'on déterre des chefs-d'œuvre. Nous y coulerons des jours tranquilles. Foin des importuns et des sots! Que notre solitude sera douce! Loin du tumulte du monde, j'aurai l'esprit plus libre, et je prétends, sous tes auspices, achever en trois mois un mémoire dont il sera parlé dans les deux hémisphères.

Je lui fis quelques objections, je lui représentai que la divine petite combe serait bientôt ensevelie sous la neige, que les caquets des petites villes valent bien les hurlemens des loups, et qu'à *** le tumulte du monde n'avait rien d'effrayant; mais je le vis si épris de sa fantaisie que je n'insistai pas. Cependant j'eus regret au quinconce; croiriez-vous qu'à force de voir des sapins on finit par trouver de l'esprit aux platanes?

L'hiver se passa comme il put. Les premiers mois, il tomba beaucoup de neige; pendant quatre semaines, nous ne pûmes mettre le nez à l'air; pendant dix jours au moins, le sucre et le café nous manquèrent; nous étions au bout de nos provisions. Je ne parle pas

des fureurs du vent ni de nos cheminées qui fumaient; elles nous donnèrent bien du mal. Il fallut s'ingénier, se débattre; mais rien ne prit sur la belle humeur de mon père. Némésis lui tenait lieu de tout; je ne l'avais jamais vu si épanoui : le moyen que je ne le fusse pas?

Le matin, il travaillait à son mémoire sur la villa gallo-romaine, et, passant mes manches de serge grise, je remplissais mon office de secrétaire. Vous savez qu'il dicte toujours, que ses idées, trop abondantes, arrivent toutes à la fois, se pressent en bouillonnant, se confondent, s'enchevêtrent, et qu'Isabelle la Sérieuse s'entend quelquefois à débrouiller ce chaos. Le soir, après dîner, nous passions au salon, et le plus souvent mon père s'en allait chercher et plaçait devant lui sur un guéridon ces deux vases grecs qu'il idolâtre, et qui sont le plus précieux joyau de son musée. Vous-même, vous avez souvent admiré cette amphore à support et à quatre anses, décorée de figures noires sur un fond jaunâtre. Que les proportions en sont belles! que le profil en est pur et fier! quelle grâce fuyante dans les lignes! et qu'ils sont nobles et ingénus, ces deux enfans si bien drapés qu'une prêtresse initie aux saints mystères! Mais vos préférences étaient, je crois, pour cette petite urne de bronze à côtes saillantes que porte un trépied à griffes de lion, et dont le couvercle est orné sur ses bords de quatre gentils cavaliers galopant autour d'une ourse qui les regarde faire. En conscience, moi, je tiens pour l'amphore. Quant à mon père, il ne se prononce pas; il contemple, il adore et se tait.

Les vases placés devant lui, quand il leur avait payé son tribut de muette admiration, il tirait un volume de ses grandes poches, et, renversé dans son fauteuil, me traduisait à livre ouvert quelques centaines de vers d'un poète grec; puis, pour mettre le comble à sa béatitude, il m'envoyait au piano et se faisait jouer un thème de Mozart, le seul des grands musiciens, disait-il, qui fût un Athénien. Alors en vain vous vous déchaîniez, vents du Jura; en vain vous faisiez trembler nos vitres et craquer nos solives! Mon père n'avait cure de vos fureurs. Cri funèbre des girouettes rouillées, aboiemens désespérés des chiens de garde, grondemens lugubres et houleux des sapinières, tous ces bruits funestes n'arrivaient pas jusqu'à lui. Entendre du Mozart en contemplant deux vases grecs! Son âme nageait dans les délices, et par intervalles il se frottait les mains avec frénésie jusqu'à s'enlever la peau. C'étaient de véritables rages de joie qui ne sont connues, je crois, que des hellénistes.

Si vous le voulez savoir, monsieur l'abbé, je crois que j'aimais autant que lui les deux vases grecs, mais je les aimais autrement. Je n'ai jamais osé vous dire tout ce que je ressentais en les regar-

dant. Quelquefois la vénération qu'ils m'inspiraient se mêlait de pitié. « Pauvres exilés! pensais-je, vous rêvez en grelottant à votre ciel bleu! Qu'y a-t-il entre vous et nos brouillards, nos sapins en deuil, notre air sans couleur et sans parfum? » Mais le plus souvent ils me répondaient : Partons! — Et nous partions. Mon père, qui avait visité la Grèce dans sa jeunesse, la revoyait, je pense, à volonté. Moi, qui ne l'avais pas vue, je l'imaginais à ma façon, ou, pour mieux dire, les deux vases me racontaient je ne sais quels champs élyséens où je me perdais avec eux. Je voyais une mer d'un bleu foncé, tachetée par endroits de violet et de pourpre, et que des rivages onduleux embrassaient étroitement, et sur ces rives fleuries je me représentais des statues d'ivoire, des colonnes, des frontons étincelans d'or et d'azur, des marbres qui semblaient respirer, des bois d'oliviers, des brises délicieuses, des chants, des danses, des plis flottans, une vie libre et pourtant réglée, des âmes à la fois douces et passionnées, des vertus couronnées de beauté, des sages aux lèvres d'or, d'aimables fous, des dieux indulgens et familiers... Ah! j'en dis trop. Quand je m'abandonnais à ces imaginations, il me semblait qu'autrefois, dans un passé lointain, j'avais vu tout ce qu'aujourd'hui j'étais réduite à rêver. Des souvenirs endormis se réveillaient en moi, et je comparais mon âme au château de la Belle au bois dormant. Vous en souvient-il? à peine le prince eut passé le seuil du palais, le charme fut détruit : la princesse se dressa sur son séant, ses filles d'honneur se frottèrent les yeux, les broches recommencèrent à tourner, le canari chanta... Ainsi faisaient mes souvenirs. « Prenons garde! me disais-je. Silence! ne réveillons pas ceux qui dorment! »

Un soir de février, mon père me dit (ses paroles me sont demeurées dans l'esprit, car j'eus l'occasion d'y repenser depuis) : — Mon Dieu! que nous sommes heureux, mon enfant! Non, le sort de l'empereur de la Chine n'est pas comparable au mien; mais au fond, à le bien prendre, c'est une chose très simple que le bonheur, et à la portée de tous. Ce matin, en m'habillant, je faisais réflexion que le grand fléau de notre pauvre espèce, ce sont les idées confuses. Folles ambitions, sottes vanités, tout vient de là. Quiconque voit clair découvre que le bonheur est de vivre au fond d'une retraite avec son Isabelle.

— Vous oubliez, lui dis-je, les fouilles heureuses, les Elzévirs, les vases grecs.

— Ce sont les accessoires; Isabelle est le principal.

— C'est le cas de dire, repris-je, que l'incident emporte quelquefois le fond.

— Allons, ne me taquine pas, répondit-il. Veux-tu que je mette

cette amphore en pièces? Morbleu! j'en sens le prix, et je tiens que la vue d'un ove bien tourné peut consoler de tous les chagrins; mais encore faut-il qu'Isabelle soit là.

— Bien, lui dis-je; mais ne parlons pas trop haut de notre bonheur. Némésis nous entend, et vous savez qu'elle est jalouse des heureux.

— Au nom du ciel, ne la calomnie pas! me répondit-il avec feu.

Et, me conduisant devant la statue : — Regarde-la bien : a-t-elle l'air méchant?

— Je ne sais, lui dis-je; mais ses coins de bouche, ses sourcils...

— Ne sont sévères, ma fille, qu'aux parjures, aux orgueilleux, aux grands coupables, et franchement nous ne sommes pas de ces gens-là. L'abbé lui-même en conviendrait. Je sais bien que le bonhomme Hérodote nous a conté certaines historiettes de la jalousie des dieux; mais, à le bien interpréter, il savait comme moi de quoi il retourne. Qu'est-ce que Némésis? La règle souveraine qui ramène chaque chose à sa juste mesure, car, suis-moi bien, tous les êtres ont leur destinée, leur lot, et il convient qu'ils s'y tiennent. Par malheur, la plus forte tendance de notre nature est d'abuser :

De tous les animaux l'homme a le plus de pente
A se porter dedans l'excès.

C'est alors, ma fille, que Némésis intervient : *vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre.* Dans sa juste aversion pour tout ce qui est excessif et qui entreprend sur les lois communes de la vie, elle frappe sans pitié de sa lance les fronts superbes, et, en terrassant leur insolente prospérité, elle donne du jour et de l'air aux humbles et aux petits. Adorons Némésis, mon enfant : elle représente la mesure suprême, la mesure! nom sacré et la plus belle définition de Dieu; car beauté, sagesse, bonheur, la mesure est le secret de tout. Après cela, je te le demande, qu'avons-nous à craindre d'elle? Nous n'abusons de rien; notre maison n'est pas un palais, pas plus que Janicot n'est un page; depuis tantôt dix jours, nous buvons notre thé sans sucre; nos cheminées sont vastes, mais elles fument; tu es la plus belle fille de l'univers, mais tu n'en sais rien; je suis un très savant homme et je le sais un peu, mais je ne le crie pas sur les toits. Allons, rassure-toi; Némésis nous veut du bien, et j'en reviens à mon dire : pour être heureux, il suffit d'y voir clair.

Alors je lui récitai ce mot d'un poète grec qu'il m'avait lu la veille : « prenez garde aux hasards dont la vie est pleine; il n'est pas de pierre sous laquelle un scorpion ne puisse se glisser. »

Mais il me répondit : — Les scorpions! les scorpions! Je ne crois pas aux scorpions!

Vers la fin de février, l'hiver s'adoucit, la neige fondit. J'en profitai pour faire chaque après-midi une promenade à cheval. Un jour que, montée sur ma chère jument grise, je traversais ce bois que vous aimiez, à défaut d'un scorpion, je fis rencontre d'un loup. J'eus peur, mais je fus fâchée d'avoir eu peur. Les loups du Jura sont courtois. Celui-ci me devina et fit à ma fierté la grâce de s'enfuir.

III.

Le printemps fut précoce. Contre son naturel maussade, avril eut pour nos montagnes quelques rares sourires dont je lui sus gré. Mai nous fut plus propice encore; il nous accorda quelques beaux jours, sans compter qu'il amena dans ma vie un changement inattendu. Oui, monsieur l'abbé, en mai il m'arriva quelque chose. Moi qui ne croyais plus aux événemens! Et cet événement ne fut pas un loup.

A vingt minutes de Louveau, sur la crête opposée de la combe, vous avez remarqué un château à donjon et à tourelles qui, en dépit de son délabrement, se ressouvient de ses origines et a conservé les grands airs d'un manoir féodal. Pendant dix ans, ce château était demeuré inhabité; j'en avais toujours vu les fenêtres et les portes closes; l'herbe poussait à foison dans les cours; sauf le cri des chouettes, c'était le royaume du silence. Un jour, passant par là, j'entendis à ma grande surprise des voix, des bruits de pas. Les portes étaient ouvertes; des ouvriers de campagne, qui prenaient les ordres d'un valet de pied en livrée, sarclaient les orties, secouaient des tapis et déchargeaient des fourgons dans la cour. Je m'informai; j'appris que la baronne de Ferjeux venait passer l'été dans son donjon délaissé; on l'attendait sous peu.

— Que sera-ce que cette baronne? me demandai-je. Les jours suivans, je pensai plus d'une fois à elle. Je me la représentais toute pareille à son château, de grandes manières, l'air solennel et tragique. Je fus bien surprise quand je la vis. Je ne sais si elle vous plairait. Figurez-vous une petite femme entre deux âges, toute ronde, grassouillette, potelée, de belle humeur, vive comme la poudre, étourdie comme le premier coup de matines, une vraie tête à l'évent, de bruyantes gaîtés, une pétulance inouie, de grands yeux noirs bien fendus qui se moquent du monde, mêlant tous les tons, contant gravement des folies et traitant follement les affaires d'état, prenant la vie comme un jeu, mais incapable de feintes, de manéges, et gagnant à jeu découvert; au demeurant, la meilleure femme du monde, qui veut du bien à toute la terre, et dans les occasions jette son argent et son cœur par les fenêtres.

La première fois que nous nous rencontrâmes, elle me dit que, lasse de l'Opéra, des bals, des concerts, des dîners, des papotages, des colifichets et des pompons, elle était venue à Ferjeux pour y tâter de la tristesse. Je crois bien que c'était la seule connaissance qu'il lui restât à faire; mais la tristesse ne voulut pas d'elle. Janicot prétendait que cette femme était capable de *dérider un tas de pierres*. Il y parut bien. A peine arrivée, son lugubre château se transforma comme si une fée l'eût touché de sa baguette. Elle fit venir de toutes parts des légions d'ouvriers, fit regratter ses murs, percer des portes et des fenêtres, remettre à neuf ses plafonds. Elle se levait à l'aube, et, juchée sur une poutre au milieu des plâtras, l'éventail à la main, les doigts barbouillés de vernis, elle donnait ses ordres, gourmandait son monde, dominait de sa petite voix perçante le cri de la ripe et le grincement des scies, haranguait à la fois Pierre et Jacques, leur brouillait l'esprit par le décousu de ses explications, et riait de leurs méprises et de tout à gorge déployée. Elle trouva moyen de faire durer ce tintamarre tout l'été. C'était sa façon de goûter le *charme de la solitude*.

Mon pauvre père fut d'abord très effrayé de ce qu'il appelait « une invasion inattendue. » Il venait de s'apercevoir, disait-il, que Louveau est un endroit très *passant*, et il se plaignait que le « tumulte du monde » s'acharnât à le poursuivre. Vraiment il a l'humeur sauvage, et pourtant je ne connais personne qui soit plus propre que lui à frayer avec les hommes. A-t-il une fois surmonté sa paresse, il est aimable, liant, causant, entre sans effort dans la pensée et les convenances d'autrui, s'intéresse à tout, et tient jeunes et vieux sous le charme de sa gaîté facile et de son esprit aisé. A ***, on l'adorait; les robins et les douairières de la ville le proclamaient à l'envi un causeur accompli et un joueur de whist consommé. Lui-même, en sortant de ces réunions où j'avais eu mille peines à l'entraîner, me confessait tout bas « qu'il ne s'était pas trop ennuyé; » mais, à peine au logis, son âme rentrait dans ses plis naturels, et il en revenait à trouver que la solitude est préférable à tout. Aussi, quelque visiteur sonnait-il à la porte, il s'écriait en bondissant sur sa chaise : — Bon Dieu! voilà l'ennemi! — et quand je lui présentais quelque billet d'invitation : — Mais qu'ai-je donc fait à ces gens-là, disait-il, pour qu'ils attentent à mon bonheur?

J'allai à Ferjeux souhaiter la bienvenue à la baronne. Dès le lendemain, elle me rendit ma visite. Je venais de sortir. Mon père épouvanté se hâta de faire dire qu'il n'y était pas; mais à je ne sais quel flottement de rideau, elle s'aperçut qu'on y était et qu'on se cachait. Elle n'était pas femme à se rebuter. Elle donne sa carte,

feint de s'éloigner, puis, revenant par un détour sur ses pas, elle avise un trou dans la palissade, enjambe, se glisse à pas de loup dans le jardin. Là elle s'embusque, attendant sa proie. Mon père, qui croit l'ennemi parti, sort; elle s'élance, le voilà dans ses bras,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

— Ah! vous n'êtes pas chez vous, monsieur l'antiquaire! mais j'y suis... — Et, lui prenant le bras, elle le promène, le questionne, répond pour lui, l'agace, l'émoustille, lui conte mille sornettes, et fait si bien qu'au bout d'une heure ils étaient les meilleurs amis du monde. Je la rencontrai comme elle retournait à Ferjeux. — J'ai affaité l'oiseau! me cria-t-elle de sa voiture.

— Cette femme est une charmante folle, me dit à son tour mon père en me revoyant; mais je ne lui montrerai plus mes vases. Avec son grand diable d'éventail en écaille, elle a pensé vingt fois tout fracasser.

Vous avez tenté par instans de vous persuader, monsieur l'abbé, que je suis une femme supérieure. Là, convenez que c'est une chose que vous mouriez d'envie de croire. Que vous étiez loin de compte! Figurez-vous qu'en dépit de ses travers et de sa futilité la baronne de Ferjeux me plut beaucoup. Nous nous arrangions pour nous voir presque tous les jours, et j'avoue à ma confusion que je trouvais dans sa société d'agréables distractions. Elle me contait Paris, ce Paris que j'avais quitté pour toujours à l'âge de quinze ans, et après lequel, sans trop le savoir, je soupirais tout bas. Ses historiettes m'enchantaient; je l'écoutais bouche béante, comme les enfans regardent la lanterne magique; moins attentifs, moins suspendus aux lèvres du narrateur sont des chameliers turcs lorsque, pendant une halte, ils font cercle autour d'un *hadji* qui revient de La Mecque et qui les promène de la Kaaba au puits de Zemzem. Mon père ne pouvait se plaindre, car en revenant auprès de lui il me semblait que je venais de lui faire une sorte d'infidélité, et je me croyais tenue à le dédommager par un redoublement de petits soins. De son côté, Mme de Ferjeux paraissait se plaire infiniment dans ma compagnie; elle me caressait beaucoup, me taquinait et tout à la fois m'encensait un peu. J'aurais dû m'en défendre; à vrai dire, mes résistances étaient faibles. Dans un pays où il y a des loups, monsieur l'abbé, une aimable baronne prend bien de l'empire sur les cœurs. Le contraste de nos caractères la charmait; elle se divertissait à me mettre en belle humeur, à m'étourdir de sa vivacité.

— Vous êtes étonnante, ma chère, me disait-elle. Je veux mou-

rir si je m'attendais à trouver dans ces vilains bois une fille de vingt-quatre ans faite comme vous. Je cherche en vain à vous définir, je m'y perds. Élevée à l'ombre d'un sapin par un savant en *us* et par un jésuite, quel bizarre composé vous faites! Vous n'êtes ni une Parisienne ni une provinciale. Vous n'avez pas le « je ne sais quoi, » et cependant on ne s'aperçoit guère qu'il vous manque. Savez-vous ce que c'est? Je gagerais que vous êtes une statue antique, une Galatée. M. de Loanne vous a déterrée dans un de ces affreux caveaux que j'ai consenti à visiter par complaisance, et où j'ai perdu une robe, un organdi superbe, s'il vous plaît. Le bon Dieu bénisse tous les antiquaires de France! Mais, dites-moi, êtes-vous bien sûre d'être en vie? Là, pourriez-vous en jurer? J'imagine, moi, qu'en grattant la femme, on trouverait le marbre. Ne vous fâchez pas. Je ne veux pas dire que vous soyez une antiquaille; mais vous êtes classique, ma toute belle, et le classique n'est ni vieux ni jeune, il n'a point d'âge. Votre démarche, vos regards, votre geste, tout est dans les règles, tout va en mesure; il n'y a rien de trop, rien n'est à côté, c'est ce qui me fâche. On est tenté de vous accompagner sur la harpe. Voyons, mon ange, convenez que depuis que vous êtes au monde, vous n'avez jamais fait de folie. Quoi! pas une fantaisie, pas un caprice! Un cœur qui bat comme un chronomètre de Bréguet! Le mien, ma chère, je vous en préviens, ressemble comme deux gouttes d'eau à la montre du Gascon qui abattait son heure en quarante-cinq minutes. Qui ne s'agite pas dépérit d'ennui; il faut un peu d'étourdissement. Se repentir et recommencer, voilà la vie, et quand je ne déraisonnerai plus, je n'aurai plus besoin que d'un *De Profundis*.

L'un des grands plaisirs de la baronne était de me coiffer et de me parer à sa guise. Elle s'enfermait avec moi dans son boudoir, seule pièce où les maçons n'eussent point accès. Là, étalant sur sa toilette ses boîtes à poudre, ses houppes, ses cache-peignes, ses fers à friser, dont elle s'escrimait avec une merveilleuse dextérité, ses plumes, ses rubans, mille affiquets, elle me poudrait, me pomponnait, m'attifait, reculait de trois pas pour me regarder, pirouettait sur ses talons, s'applaudissait de son œuvre, répétait cent fois : Ma toute belle, vous avez les plus beaux cheveux de France et de Navarre! Je la laissais faire, souriant moitié d'aise, moitié d'indulgente pitié. J'ai promis d'être sincère : ce petit manége ne m'ennuyait pas. Il y avait longtemps que personne n'avait admiré mes cheveux. Je leur disais : Profitez de l'occasion, vos beaux jours sont comptés.

Un jour qu'elle m'avait coiffée à la Marie-Antoinette et décorée comme une châsse, elle se prit à pousser de vrais cris d'admiration,

et, se jetant dans un fauteuil : — Savez-vous que vous êtes ravissante, mon cœur? Mais, je vous le demande, où avez-vous donc pris ces grands traits réguliers? On dirait une muse. J'ai à Paris un dessus de porte qui vous ressemble. Le bel avantage que vous avez là! De quoi vous sert-il? Dire qu'une fille qui a vos yeux, un nom, une dot et vingt-quatre ans, vit ici enterrée dans un trou! C'est une horreur, c'est un meurtre, c'est mille fois pire que le sacrifice d'Iphigénie. A votre place, comme j'en appellerais! M. de Loanne est un affreux égoïste. Ne me mangez pas, je le lui dirai à lui-même, et pas plus tard que demain. Laissez-moi faire, je prétends vous soustraire à la puissance paternelle. Je vous marierai, moi qui vous parle. Ce n'est pas que le mariage soit une invention bien miraculeuse; mais jusqu'à présent on n'a rien trouvé de mieux. Nos Solons ont l'imagination si stérile! Le plus beau des métiers, ma mignonne, est le mien; malheureusement on ne naît pas veuve comme on naît poète; il faut passer par l'autre cérémonie pour en arriver là. Fiez-vous à moi, je me charge de vos affaires. Il ne sera pas dit qu'en plein XIXe siècle un père égorge sa fille sans que la justice informe.

Elle continua longtemps sur ce ton. Je la laissai dire et ne fis que rire de cette belle sortie. « Un clou chasse l'autre, » pensais-je, les maçons vont avoir leur tour, et il n'en sera rien de plus; mais je découvris qu'elle avait plus de suite dans l'esprit que je ne le croyais. Le lendemain, le surlendemain, elle revint à la charge. Alors je lui représentai tout doucement qu'elle était mille fois trop bonne, qu'elle se mettait à tort martel en tête, que je n'avais nulle envie de me marier, que j'avais formé le propos de rester fille, que mon tyran était le meilleur des hommes, que j'étais heureuse, très heureuse à Louveau, que mes inclinations s'accordaient avec mon devoir, qu'au surplus les soupirans ne m'avaient point manqué, qu'il en était jusqu'à deux dont mon père eût sans peine agréé la recherche, mais que j'avais des exigences ridicules et préférais ma liberté aux meilleurs partis. — Elle haussa les épaules et me répliqua que ce n'était pas à elle qu'on faisait accroire ces choses-là; puis, s'égayant aux dépens de mes prétendans, elle fit du premier un jeune dadais délicat et blond, tout chamarré de phébus, du second un vieux gentillâtre à lièvre; elle les accommoda de toutes pièces, découpa leur silhouette dans une feuille de carton, les mit en scène, singea leurs tons, leurs manières, me fit rire aux larmes. Quand elle fut lasse de ses deux pantins, elle les hacha menu et les fit dévorer par son bichon.

— Ce qui me consterne, dit-elle, ce qui me désespère, c'est que, si on vous laissait faire, vous finiriez, de guerre lasse, par avaler

le morceau et par épouser quelque sot, sentant son bourgeois d'une lieue, qui ferait rafle sur votre beauté et n'aurait pas même le mérite de s'étonner de son aventure.

Vous irez par le coche en sa petite ville,
Qu'en oncles et cousins vous trouverez fertile.

Le dimanche il se fera honneur de vous à la promenade, à l'heure où l'on entend le trombone et où la cassonade et les nouveautés font assaut de toilettes. Vous pondrez, vous couverez. Quelle bénédiction! Battue en brèche par les œillades assassines du hausse-col, désespoir des laiderons, espoir inavoué d'un clerc de notaire, vous vous éteindrez dans une douce langueur, le nez sur un pot de giroflée et contant vos chagrins à la lune. Mort de ma vie! j'enrage quand je pense que les cheveux que voici blanchiront sans avoir été vus aux Italiens! Mais je suis là, je protégerai l'innocence sacrifiée.

Ses insistances me déplurent; je demeurai quelques jours sans la voir. Elle n'eut garde de s'en affecter. Quand je retournai à Ferjeux, je la trouvai cachetant une lettre.

— Vous arrivez fort à propos, me dit-elle. Je m'occupe de vous. Lisez cette adresse : cela vous intéresse plus que vous ne pensez.

Je jetai les yeux sur le pli et je lus : « A monsieur le marquis Max de Lestang. »

— Dieu ait en sa sainte garde le marquis de Lestang! lui dis-je; mais je n'ai pas l'honneur de le connaître.

— Votre cœur ne vous dit rien? Point de pressentimens? Mettez-vous là, ma belle, et écoutez-moi. Le marquis de Lestang, mon neveu, est un superbe garçon de trente-deux ans, beau comme un Apollon, brave comme Artaban, fin et discret comme le prince Charmant, et qui possède un hôtel à Paris et un château dans le Dauphiné. Orphelin à douze ans, il a mené sa jeunesse à grandes guides. Ce bel écervelé, ma chère, a fait bien des passions, et m'est avis qu'il n'a jamais trouvé de cruelles. Je le conjure de faire une fin : il m'a d'abord renvoyée bien loin; mais depuis peu une douce mélancolie s'est emparée de lui, et dernièrement il m'écrivait que, si je pouvais lui découvrir une femme qui ne ressemblât à aucune de celles qu'il a connues, il se résignerait sans trop d'effort à lui sacrifier sa liberté. Vous m'entendez, il veut une femme qui ne soit pas la femme. Avec cela, il exige beaucoup de principes; les Lovelaces n'épousent que des dragons de vertu. Je viens de lui répondre que j'avais trouvé son fait, qu'il prît la poste, qu'il accourût, que je lui ferais voir dans nos bois quelque chose qui l'étonnerait fort. Je le connais, il viendra, et je prétends qu'avant

deux mois le contrat soit signé et paraphé. Vous raffolerez de ce monstre, ma charmante; il a été mis au monde tout exprès pour faire votre bonheur. Son passé vous répond de lui; il est bon qu'avant de se marier un homme ait épuisé la liste de ses curiosités. Ce sont les curieux du lendemain qui font les mauvais maris. De son côté, je gagerais qu'il vous adorera. Vous l'étonnerez, c'est le principal; il n'a rien vu qui vous ressemble. Les belles mondaines, les reines de salons, les femmes à la mode, il connaît tout cela par le menu; mais vous, mon cœur, à force de vivre avec des vases grecs, vous avez contracté des airs de tête et des attitudes qui lui seront tout nouveaux. Ce que vous avez, ce n'est pas de la grâce, ce n'est pas du charme, c'est du style. Je ne sais trop m'expliquer, mais je crois que le style est une sorte de beauté dans les règles qui ne sait pas qu'on la regarde. Je vous l'ai déjà dit, on vous prendrait pour une statue antique qui a reçu le feu de la vie et qui fait ses premiers essais dans l'art d'exister. Par momens, vous vous ressouvenez trop de votre premier état, et l'on se prend à craindre que vous ne vous rendormiez de votre sommeil de marbre; mais je me repose sur le marquis du soin de vous réveiller tout à fait : il achèvera de vous dégourdir. Tenez, dans ce moment, vous êtes adorable. S'il était ici et qu'il vous vît avec votre air ébahi et vos grands yeux effarés, il ne se ferait pas prier pour tomber à vos genoux. La première fois que vous le verrez, tâchez de retrouver cette expression. Allons, voilà une affaire faite. Arrivez vite, mon beau monsieur : la divine Galatée vous attend. Du même coup je m'en vais faire deux heureux; ce sera la plus belle action de ma vie.

— Madame la baronne, lui dis-je, votre plaisanterie est charmante; mais donnez-moi cette lettre, je vous prie.

— Qu'en voulez-vous faire, mon cœur?

— La déchirer, madame, ou la brûler.

Et j'avançai le bras pour m'emparer du pli; mais elle l'éleva en l'air, et, courant à la fenêtre, le lança sur la terrasse; puis, appelant son chasseur à grands cris, elle lui commanda de ramasser le précieux papier, de seller promptement un cheval et de courir à bride abattue au prochain bureau de poste.

En vérité, je ne savais si je devais rire ou me fâcher.

— J'aime à croire, lui dis-je, que tout ceci n'est qu'une histoire en l'air, que vous vous amusez de ma crédulité...

— Croyez tout ce qu'il vous plaira, interrompit-elle; mais j'ai des ordres à donner à mes ouvriers. Je veux faire réparer et meubler le petit pavillon qui est au bout de la terrasse. C'est là que logera votre adorateur. Ce pauvre garçon ne peut pourtant pas

coucher à la belle étoile. Maltraitez-le tant que vous voudrez, je n'entends pas que son désespoir s'enrhume.

— Voyons, lui dis-je, soyez bonne une fois dans votre vie; convenez que le marquis est votre oncle, qu'il a soixante-dix ans, et que...

— Peste! s'écria-t-elle, je n'ai pas affaire à une Agnès, et vous savez toutes les rubriques. Vous l'avez dit, mon ange : ce pauvre marquis est un septuagénaire fort cassé, un peu cacochyme. Il a besoin d'un bâton de vieillesse. Vous lui chaufferez ses bouillons. C'est votre partie que le dévouement.

— Au moins, repris-je, je me flatte que mon père ne saura rien de ce badinage. Un mot suffirait pour troubler son repos et empoisonner sa vie.

— Oh! que voilà de grandes phrases! s'écria-t-elle; sachez qu'hier je suis allée trouver M. de Loanne dans ce joli caveau où j'avais juré mes grands dieux de ne plus remettre les pieds. Une seconde robe perdue, ma chère! Vous voyez si je me ménage pour servir mes amis. J'ai commencé par tout regarder, par tout admirer sur parole, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope; je me suis attendrie sur un petit morceau de brique, un tesson de pot, s'il le faut nommer par son nom; j'ai consenti à voir des fresques invisibles; j'ai juré sur mon honneur que j'apercevais du rouge, du bleu, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; bref, j'ai eu des transports, des syncopes. Jugez s'il était content de moi; j'imagine qu'en ce moment j'aurais pu lui demander sa vie. J'ai profité de ces bonnes dispositions pour lui conter mes petites raisons. Je vous avouerai qu'il a eu l'air d'un homme qu'on réveille en sursaut : c'est ce qui s'appelle un saisissement désagréable. Donnez une douche à mon bichon : vous verrez comme il se secouera; mais que parliez-vous de poison? L'ai-je empoisonné, ce pauvre homme? Vous voyez en tout cas qu'il n'en est pas mort. Il faut croire que les archéologues résistent au curare.

Cette fois je perdis patience, je lui adressai les plus vifs reproches; mais avec cette étrange femme il n'y a pas moyen de se fâcher longtemps.

— Oh! que la colère vous va bien! s'écria-t-elle. Vos joues se colorent, vos yeux petillent. Adieu la statue! voilà la femme. Pends-toi, marquis, tu n'es pas là! Mais regardez-vous donc dans la glace; vous êtes jolie à croquer, madame la marquise de Lestang!

Je retournai à Louveau fort préoccupée. Je maudissais la baronne et son zèle indiscret. La veille, j'avais trouvé mon père rêveur; ce soir-là, il le fut encore. Il ne regarda point ses vases, laissa son poète grec sommeiller en paix dans ses grandes poches. Silen-

cieux, se retournant dans son fauteuil, il m'observait du coin de l'œil et poussait par instans de gros et bruyans soupirs. Je m'approchai de lui.

— A qui en avez-vous? lui dis-je. S'est-il fait en moi quelque changement qui vous étonne?

— Pourquoi ne pas me le dire? me répondit-il en secouant mélancoliquement la tête.

— Quoi vous dire? lui demandai-je. Je vous certifie que vous avez tous mes secrets.

— Tu sais si je t'aime, reprit-il. Que ne m'avouais-tu que tu t'ennuies, que tu broies du noir?

— Qui vous a mis en tête ces folles idées? m'écriai-je en lui prenant les mains. Je gagerais que c'est cette maudite baronne. Ne voyez-vous pas que cette femme est un vrai brise-raison? Ses maçons ne suffisent pas à amuser son ennui, il faut à toute force qu'elle s'agite et agite autrui.

— Non, non, dit-il, la baronne n'est pas si folle qu'elle en a l'air. Sur un mot fort sensé qu'elle m'a dit l'autre jour, j'ai fait un retour sur moi-même. Ma conscience a parlé; elle m'a fait convenir que j'étais un franc égoïste, Isabelle, un mauvais père. Depuis des années, je te sacrifie sans vergogne à mes goûts; je ne pense qu'à moi, je suis comme un avare qui enterre son trésor. Tu as de la beauté, de la fortune. Je tiens tes grâces sous clé, je te séquestre de tout commerce du monde, je te fais vivre avec les loups et te condamne à coiffer sainte Catherine.

— Vous avez raison, interrompis-je; vos crimes font frémir la nature. Peste soit de la sorcière! Les gens qui s'ennuient s'amusent à faire des ricochets. Cette odieuse femme en a fait dans votre cœur *avec des cailloux plats, ronds, légers et tranchans*. Et voilà ce pauvre cœur uni comme une glace qui s'émeut, bouillonne, se hérisse; mais, je vous prie, parlons raison. Ai-je l'air triste, la mine allongée et les yeux battus? Demandez à ces murailles si je me cache pour pleurer dans les petits coins. La vérité vraie est que ma liberté m'est chère et que je me soucie du mariage comme d'une noisette vide; mais que dis-je? je ne suis plus libre; j'ai engagé ma foi à ce petit homme noir sur fond jaune que vous voyez là-bas. Regardez donc ce port de tête et les plis que fait son manteau. Tout autre parti me ferait pitié.

— Il est certain, reprit-il, que jusqu'à ce jour il ne s'en est guère présenté de sortables; mais il est de par le monde certains hommes...

— Des marquis?

— Et pourquoi non? répondit-il.

— Ah! marquis, marquis, m'écriai-je, que me veux-tu? Mais c'est donc un charme, un ensorcellement? Mon père, vous êtes malade; autrement vous ne donneriez pas dans les visions cornues de Mme de Ferjeux. Écoutez-moi, je suis votre médecin; la faculté vous ordonne de travailler à votre mémoire, de ne plus songer creux et de rentrer dans votre repos.

— Tu en parles à ton aise, dit-il. La conscience, une fois réveillée, a peine à se rendormir, et les reproches que je me fais...

— Au moins, interrompis-je, gardez vos réflexions pour vous. Je ne veux plus entendre un mot; sinon, je vous en avertis, je me sauve avec mon bel Athénien dans quelque endroit moins fréquenté que Louveau.

Là-dessus, me mettant au piano, je lui jouai de mon mieux l'un de ses airs favoris; mais il ne battit pas des mains, et son front demeura soucieux.

— Vous n'aimez donc plus la musique? lui dis-je.

— Si fait, j'aimerai toujours Mozart, me répondit-il; mais je commence à croire aux scorpions.

Les jours suivans, cette fâcheuse question ne fut pas remise sur le tapis. Mon père cependant n'était point dans son assiette naturelle; il avait perdu son bel appétit et persistait à me regarder en coulisse.

Une semaine s'était passée sans que je remisse les pieds à Ferjeux, quand la baronne vint nous voir. Je la pris à part.

— S'il vous échappe un mot qui puisse chagriner mon père, lui dis-je à voix basse, je ne vous reverrai de ma vie.

Elle fit l'étonnée. — De quoi craignez-vous donc que je lui parle? Du marquis? Il est mort; j'en reçois à l'instant la nouvelle : voyez mes larmes. A vrai dire, ce pauvre homme ne tenait plus qu'à un fil. Il a reçu ma lettre, et la joie l'a suffoqué. Il a succombé, ma chère, à une indigestion d'espérance.

— Je le plains de tout mon cœur, lui dis-je, mais point de distraction; n'allez pas oublier qu'il est enterré.

Elle parla de la pluie et du beau temps, de ses maçons, des impatiences qu'ils lui causaient, de trois girouettes qu'elle faisait venir de Paris, du parfum des violettes, de sa passion pour les bois, de la douce mélancolie qu'on y respire. Lorsqu'elle eut tout dit, elle témoigna à mon père le désir de revoir ses figulines; il s'empressa de la satisfaire. Ce jour-là, par bonheur, elle avait oublié chez elle son éventail. Introduite dans le sanctuaire, elle examina tout d'un œil ravi; elle eut même des attendrissemens, des pâmoisons qui me furent suspects. Elle s'extasia surtout devant Némésis; excité par ses questions, mon père se lança à corps perdu dans une disserta-

tion mythologique qui se termina par de longues réflexions sur les prospérités démesurées dont la déesse condamne et châtie l'insolence. Crésus et Polycrate ne furent point oubliés.

Mme de Ferjeux semblait charmée. Elle nous dit adieu, puis au moment de sortir : — Votre Némésis me fait peur, dit-elle à mon père, et votre Polycrate me trotte dans la cervelle. A votre place, je jetterais mon anneau à la mer.

— Je n'en ai point qui soit de prix, belle dame, lui répliqua-t-il.

— Malepeste! vous avez une fille! dit-elle, et elle disparut; mais, rouvrant la porte : — A propos, j'attends la visite d'un parent, jeune ou vieux, mon oncle ou mon neveu, il n'importe. Ce jeune vieillard ou cet antique adolescent a la passion des vases et des statues. Me permettrez-vous de vous l'amener?

— Nous sommes tout à votre dévotion, madame, répondit mon père.

— Dieu soit loué! la voilà partie, dis-je en frappant du pied. Je ne comprends pas que cette femme ait pu me plaire. Aujourd'hui ses grands yeux émérillonnés me mettaient aux champs.

Mon père demeura quelque temps silencieux, se promenant en long et en large dans le salon. Je devinai que son esprit travaillait. Tout savant qu'il soit, il est un peu poète. Les hommes d'imagination, monsieur l'abbé, sont sujets à se passionner contre leur propre intérêt; vous les voyez aujourd'hui s'éprendre résolûment de ce qui hier encore les désolait; rêver des malheurs, c'est encore rêver, et ils ont pour tous leurs songes une tendresse paternelle.

Après quelques minutes, mon père se jeta dans un fauteuil et se prit à dire entre ses dents :

— Eh bien! qu'il vienne, qu'il vienne! et que le destin s'accomplisse! Le plus tôt sera le mieux. Assurément il m'en coûtera. O mon cher anneau, qui avez si longtemps brillé à mon doigt, je vais vous donner en pâture aux requins! O mes chers dieux pénates, vous allez voir se séparer les deux êtres qui se sont aimés sous vos yeux. Du moins ma conscience sera contente, et les regrets sont moins cruels que les remords. Oui, j'abusais du dévouement de cette chère enfant; elle me cachait son ennui : un heureux hasard vient de m'éclairer. Némésis elle-même a parlé : Isabelle, tes sacrifices trouveront enfin leur récompense. Le marquis de Lestang est un homme charmant.

— Encore ce marquis! lui dis-je, étonnée et impatientée au dernier point; mais vous le connaissez donc?

— Ne m'interromps pas, petite, poursuivit-il, et laisse-moi raisonner avec moi-même. Je disais donc que le marquis est charmant. Cette union sera fort bien assortie. Vos âges se conviennent;

il est bien fait, et tu es belle; il est riche, et tu as des rentes. L'hiver à Paris, l'été en province, vous coulerez ensemble de beaux jours. Quant à ton vieux bonhomme de père, il ne sera pas aussi à plaindre qu'il veut bien le dire. Avant quinze mois, il aura terminé ses fouilles de Louveau, et, emportant avec lui ses trésors, il ira te rejoindre. Le marquis est un homme de goût; il sait ce que vaut un antiquaire; il me logera volontiers dans le coin le plus retiré et le plus silencieux de sa maison. J'aurai mon ménage à moi; je ne veux gêner personne. Dans douze ans d'ici, mon petit-fils sera en âge de discerner un vase grec d'avec un vase étrusque; je me chargerai de son éducation; j'en veux faire mon secrétaire. N'oublions pas que le château de mon gendre est situé dans le voisinage de Saint-Paul-Trois-Châteaux, la vénérable capitale des Tricastins, ville consacrée à Diane, ville chère aux antiquaires, où l'on a déterré tant de mosaïques, tant de médailles, et ce précieux camée qui représente la Pudeur se retirant au ciel avec Astrée. Qui peut dire ce que j'y trouverai? Depuis la découverte de la Némésis, je crois tout possible. A mes heures perdues, j'irai relire Mme de Sévigné à Grignan; je ne serais pas fâché de savoir ce qu'était cette bise qui faisait mal à sa *seconde poitrine*. Ah! par exemple, j'exige qu'on respecte ma liberté. Quand mon gendre aura du monde, je m'enfermerai chez moi. Si quelque invité demande : Où est M. de Loanne? répondez-lui : Que voulez-vous? il est quinteux, sauvage, un peu bizarre...

— Très bizarre, interrompis-je, et très enfant.

Et, secouant doucement sa tête grise entre mes deux mains, j'ajoutai : — Quand vous vous réveillerez, nous prendrons le thé.

IV.

Eh bien! monsieur l'abbé, qu'en pensez-vous? Que va-t-il advenir de tout cela? Croyez-vous au marquis? Sera-t-il jeune ou vieux? Mais votre esprit s'est rouillé chez les Indiens; vous n'aimez plus à deviner, et jetez du premier coup votre langue aux chiens.

Le fait est que pendant une semaine je dormis mal. Je faisais des rêves extravagans : une nuit, je crus me voir poursuivie par un loup, la baronne accourait à mon secours et ramassait une pierre pour me défendre; mais en la soulevant elle mettait à découvert un scorpion, lequel se transformait subitement en un beau jeune homme qui m'appelait en souriant. Comme je m'approchais de mon sauveur, je découvris qu'il portait au front un dard acéré, reste de son premier état, et qu'il cherchait à m'en percer le cœur. Cela m'inspira de la tendresse pour les loups. Une autre fois

je rêvais d'une étoile rougeâtre qui dominait fatalement ma vie; en vain je m'enfuyais par monts et par vaux, elle rayonnait toujours sur ma tête, et je me sentais en proie à sa maligne influence. Apparemment c'était l'étoile de Mme de Ferjeux. — Que tout cela est absurde! pensais-je en me réveillant; mais il est des heures où le cœur croit à l'absurde.

Souvent je m'écriais : « Je n'ai pas le sens commun. Il n'y a point de marquis; notre voisine nous mystifie; elle rit sous cape de notre émoi et de nos transes. » — Et dans ces momens-là, direz-vous, vous étiez rassurée et contente? Et si Mme de Ferjeux elle-même était venue vous dire : « Pure plaisanterie que tout cela! n'attendez personne, car personne ne viendra, ni aujourd'hui, ni demain, ni après-demain! » oh! pour le coup, vous l'auriez embrassée avec effusion. — N'en doutez pas, monsieur l'abbé. Et cependant, vous le dirai-je? au fond du cœur... Mais ne vous fâchez pas, je n'ai rien dit.

En revanche, quand il m'arrivait de croire résolûment au vrai marquis, au jeune marquis, beau comme Apollon, brave comme Artaban, à ce prince Charmant qui n'avait point trouvé de cruelles, ah! croyez-moi, je me promettais de lui faire un accueil qui déconcerterait sa fatuité, car j'avais décidé qu'il était fat, dédaigneux, blasé sur tout, et je me le figurais m'observant d'un œil à la fois indiscret et superbe. Et même, n'eût-il pas été fat, je lui en voulais d'être le neveu de sa tante, de répondre avec tant d'empressement à son appel, d'accourir à son ordre pour examiner la bête curieuse qu'elle lui promettait. Je croyais l'entendre raisonnant avec elle, lui disant : « Épouserai-je? n'épouserai-je pas? L'affaire ne se présente pas si bien que je le pensais... » Et puis il me déplaisait qu'on prétendît régler mon sort, disposer de moi sans mon aveu. La délicatesse de mes sentimens en était froissée, ma dignité s'en indignait, et je me rappelais ce mot de ma mère, qui assurait qu'il y a deux sortes de poésies, celles qui sont nées et celles qu'on a faites, que les premières sont bonnes, que les autres ne valent pas le diable, et qu'il en va de même des mariages. « Arrivez, mon gentilhomme! disais-je en moi-même. Je tiens pour vous en réserve mes plus grands airs et mes plus grandes manières. » Et vraiment je les préparais d'avance, je répétais la scène dans ma tête, mes premières phrases étaient toutes prêtes... Hélas! ce que c'est que de nous, et comme la bizarre fortune se joue de nos précautions!

Un matin j'étais descendue dans la cour pour porter du grain à mes pigeons. D'où vous êtes, vous les voyez accourant à ma voix, voletant autour de moi, se posant à l'envi sur mes bras, sur mes épaules et sur ma tête. Lionne, cette chienne qui vous aimait, sur-

vint en bondissant et aboyant, et les oiseaux épouvantés s'enfuirent sur les toits. Je grondai Lionne, la fis coucher à mes pieds en lui enjoignant un religieux silence, puis je rappelai mes pensionnaires ailés, qui se décidèrent à revenir et reprirent l'un après l'autre leur poste accoutumé; mais tout à coup ils s'envolèrent de nouveau à grand bruit d'ailes. Il fallait que je fusse bien préoccupée, car je n'avais entendu venir personne. Et cependant quelqu'un était là; sur le pavé de la cour éclairé du soleil, je voyais se dessiner une grande ombre immobile, accompagnée d'une autre ombre plus petite qui remuait... J'eus un frémissement. « Il est ici, me dis-je; c'est lui! » Et dans mon émoi je n'osais tourner la tête. Dans cet instant, approchant à pas de loup, Mme de Ferjeux me prit le menton d'une main, de l'autre releva le bord pendant de mon chapeau de campagne, et s'adressant à lui (car c'était bien lui) : — Eh bien! mon beau chevalier, fit-elle, que vous en semble?

La brusquerie de cette attaque inopinée qui rompait toutes mes mesures, qui déroutait toutes mes prévisions, me jeta dans un tel désordre d'esprit que je ne pus trouver une parole. Moitié confusion, moitié dépit, je me sentis rougir jusqu'aux oreilles, et les larmes me vinrent aux yeux; tout tournait autour de moi; j'aurais voulu être à cent pieds sous terre.

Alors le beau chevalier vint à moi, me fit un profond salut, et me dit d'un ton doux et respectueux : — J'aime à croire, mademoiselle, que vous connaissez assez Mme de Ferjeux pour ne plus vous effaroucher de ses plaisanteries; mais il en est, je l'avoue, que j'ai peine à lui pardonner.

Quelle fut ma réponse? Impossible de vous le dire, ni de quelle langue je me servis pour la faire, car la mienne assurément était hors de service; mais M. de Lestang eut la délicatesse de ne pas me regarder. Penché vers Lionne, qui était demeurée couchée à mes pieds, il la flattait de la main, lui tirait tout doucement les oreilles, me faisait compliment sur sa beauté. En ce moment, mon père parut; on entra dans la maison, je réussis à me dérober, et je me sauvai dans ma chambre. Là, cachant mon visage dans mes mains, je maudis mon mauvais sort, et je songeai à cette fatale étoile, à cette étoile rouge de mes rêves, qui malgré moi gouvernait ma vie. Toutefois, comme je suis une fille raisonnable, je ne tardai pas à secouer mon chagrin; ma bonne humeur reprit le dessus, et, tout en faisant ma toilette, je ne pus m'empêcher de rire un peu au souvenir de mes beaux plans de campagne et de ces airs majestueux dont je m'étais promis de foudroyer l'ennemi. « Je suis punie, me dis-je, par où j'ai péché. Ne prenons point d'airs, gardons celui qui nous est naturel. Il en sera ce qui pourra. »

Quand je redescendis au salon, Mme de Ferjeux venait de partir, et mon père faisait au marquis les honneurs de son cabinet d'antiques. On a dit que rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître. Cependant je crois que je me présentai devant M. de Lestang de l'air le plus aisé du monde, car dans son premier regard je vis percer un peu d'étonnement, comme s'il avait eu quelque peine à me reconnaître; je lui sus gré de sa surprise, elle me fit plaisir. Du reste, il eut pour ma personne le degré d'attention qu'exigeait la politesse, mais rien de plus. Il était fort occupé d'examiner les trésors d'art étalés sous ses yeux. Il en parlait non en savant, mais en homme du monde qui a beaucoup vu. La Némésis surtout l'enchantait, il ne se lassait pas de la regarder.

— Ma chère enfant, me dit mon père, M. de Lestang est fou de ma statue; il estime que c'est un morceau achevé et du premier mérite.

— Je ne pense pas, dit le marquis, qu'il puisse y avoir deux avis à ce sujet. — Et il justifia son dire par des raisons où l'on sentait le connaisseur qui a du coup d'œil et du goût. Mon père semblait ravi au septième ciel, et à chaque mot clignait des yeux en signe d'approbation.

— Peste! vous vous y entendez, disait-il, et vous seriez digne de savoir le grec.

— Je ne suis qu'un ignorant, répondit le marquis; mais je crois avoir de l'instinct, et je n'ai garde d'apprendre; ce serait me priver du plaisir de deviner... De deviner et de me tromper, ajouta-t-il en souriant; mais enfin deviner bien ou mal et vouloir, il n'y a que cela qui compte, ce sont les deux épices de la vie.

Vous conviendrez, monsieur l'abbé, que je pouvais me rassurer. Cette théorie sur les épices n'était pas propre à me tourner la tête.

Là-dessus M. de Lestang tira de sa poche un portefeuille en maroquin et un crayon, et se mit en devoir de prendre un léger croquis de la statue. Mon père lui arrêta la main.

— Ne faites pas cet affront à la déesse, dit-il. Elle croirait que vous lui faites vos adieux. Vous nous demeurerez quelques jours, j'espère, et vous reviendrez la voir.

En vain je lui jetai un coup d'œil suppliant qui signifiait : de grâce, pas trop de zèle! Le père avait disparu, il ne restait que l'antiquaire, lequel était sous le charme. Ce fut cet antiquaire obstiné et tout entier à son idée qui retint le marquis à déjeuner. A vrai dire, M. de Lestang ne se fit pas prier; il paraissait se trouver à l'aise sous notre toit. A table, il fut gai, nous conta ses voyages, et je trouvai qu'il contait bien. Il avait la parole nette et facile, et de la douceur dans la voix. Par intervalles seulement, il

s'animait tout à coup, élevait le ton, accentuait fortement certains mots; dans ces momens-là, ses sourcils se fronçaient légèrement, et ses yeux, d'un bleu sombre, s'enflammaient. C'était comme un éclair de passion, on eût dit que son âme allait prendre feu; mais cela passait vite, et il revenait avec un sourire à son ton dégagé et uni.

En sortant de table, mon père lui dit : — Après les vases, les bouquins. Allons faire un tour dans ma bibliothèque.

— Ah! pour le coup, repartit M. de Lestang, vous tenez à me dépayser et à m'humilier. Épargnez-moi, ne me demandez mon avis que sur les reliures.

Il suivit mon père, se laissa tout montrer, écouta avec la plus accorte complaisance toutes ses explications.

— Que de richesses! dit-il. Vous en avez fait sans doute le catalogue?

— Il est incomplet, répondit mon père, et je remets d'année en année à le terminer. Je me fais vieux, je suis devenu très paresseux pour tout ce qui n'est pas ma besogne d'affection. Voyez comme ces rayons là-haut sont poudreux! Il faudrait que le plumeau passât partout; mais je ne saurais souffrir que la main d'un domestique touchât à mes chers volumes, et quant à moi, le temps me manque. La vie est si courte!

— Il y a cette différence entre nous, dit M. de Lestang, que vous êtes trop occupé pour achever l'inventaire de vos biens et que je suis trop inoccupé pour ne pas faire le mien, car, moi aussi, je possède une bibliothèque, vieux patrimoine de famille un peu endommagé par les rats, mais les restes en sont bons. Cette année, pour la première fois j'ai passé l'hiver à Lestang, et soit faute de savoir comment remplir mes journées, soit amour de l'impossible et des tours de force, j'entrepris de disputer mes livres aux rats et d'en faire à moi seul un beau catalogue par ordre de matières. Jugez si les bévues y fourmillent. J'ai fait peut-être comme celui qui rangeait le *Traité des fluxions* de Newton parmi les ouvrages de médecine.

— Je n'en crois rien, repartit mon père; vous nous avez dit et prouvé que vous avez le don de deviner.

— Enfin, reprit-il, je suis venu à bout de cette aventure, et, qui mieux est, j'ai pris goût au métier... Voyons, ajouta-t-il, mettez mes talens à l'épreuve. Nommez-moi votre épousseteur en chef. Nous allons commencer par ouvrir toutes les fenêtres, après quoi je grimperai sur cette grande échelle que voici, et je descendrai un à un tous vos poudreux in-quarto. Fiez-vous à moi du soin de faire leur toilette. Oh! n'ayez crainte, je vous jure de n'y toucher qu'avec

des doigts respectueux. De votre côté, monsieur le bibliothécaire, vous profiterez de l'occasion pour redresser votre registre et en remplir les blancs. Courage, à l'œuvre! En quelques jours, tout sera fait, et vraiment je ne serai pas fâché de laisser à Louveau une trace de mon passage.

Mon père s'en défendit bien fort, il n'avait garde d'infliger à son hôte l'ennui d'une si ingrate besogne, il résista le plus longtemps qu'il put; mais le marquis ne s'entendait pas moins à vouloir qu'à deviner. Il avisa sur une chaise une méchante souquenille de toile dont il s'affubla, l'échelle fut dressée, et le voilà à l'ouvrage.

J'étais restée au salon, je brodais au tambour près de la petite table ronde; la porte de la bibliothèque étant demeurée ouverte, de ma place, sans même remuer la tête, je voyais et j'entendais tout. Franchement, monsieur l'abbé, vous l'auriez trouvé adorable, ce beau gentilhomme au fier profil, aux petites mains blanches, dont toute la personne portait un cachet d'exquise élégance, et qui, vêtu d'un sarrau, docile comme un enfant, gai comme un écolier, leste comme un écureuil, allait et venait aux ordres de mon bon père ébahi, grimpait aux échelles, époussetait des livres, charmant la longueur du travail par des lazzis et de francs rires, et conservant, le plumeau à la main, toute la distinction de sa noble et fine nature.

Pendant ce temps, comme vous pensez bien, la fille de mon père causait un peu avec elle-même.

— Comme l'événement, me disais-je, trompe toujours notre attente!... Qu'il soit beau, bien fait, qu'il ait de grands yeux d'un bleu sombre, à la rigueur je pouvais le prévoir; mais où est ce fat que j'attendais, impertinent, rongé d'ennui, revenu de tout? Son cœur et son esprit sont restés jeunes. N'ayons pas l'air de le regarder; mais se doute-t-il qu'il est à peindre, là-haut, sur son échelle?... Ce qui est unique, c'est ce charme de simplicité; ce serait par là qu'il pourrait être dangereux... Autre chose encore : il paraît à la fois doux et passionné comme ces fameux habitans de mes *champs Élysées*... Il est charmant quand il fronce le sourcil. Nous autres femmes, nous adorons la force ou ce qui lui ressemble; mais ce qui nous subjugue tout à fait, c'est la douceur des violens. N'est-il pas de cette race?... En vérité, ma pauvre Isabelle, il est heureux que nous n'ayons plus dix-huit ans! Notre imagination risquerait bien de se monter; mais aujourd'hui adieu les chimères! Quand ce bel épousseteur partira, nous lui dirons adieu sans le moindre frémissement dans la voix, et il s'en ira ayant rangé une bibliothèque sans avoir rien dérangé dans notre cœur.

Lorsque M. Max de Lestang se fut retiré en promettant de reve-

nir le lendemain de bonne heure, mon père s'avança vers moi sur la pointe des pieds, et, me regardant dans les yeux : — Eh bien! me dit-il d'un ton de mystère, qu'en pensons-nous?

— Oh! c'est à vous de parler, repartis-je. Je l'ai à peine vu et encore moins regardé.

— C'est un homme délicieux, reprit-il vivement. Figure-toi que, grâce à lui, j'ai retrouvé un Alde superbe que je croyais perdu. Ce malheureux volume avait disparu dans une crevasse de la boiserie. Notre jeune homme s'avise de tout, il a des yeux au bout des doigts. Avant peu, ma bibliothèque sera nette comme une perle. Il ne sait pas le grec, c'est dommage; mais il serait capable de l'inventer à ses momens perdus. Il est charmant! te dis-je, et sa bonne grâce m'a tant jeté de poudre aux yeux que je n'ai plus vu le larron qui s'apprête à me dérober mon bien.

— Ah! quant à cela, lui répondis-je en riant, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles; votre bien est fort en sûreté, il ne songe pas à le convoiter... Mais vraiment vous vous échauffez. Épousez-le donc, ce beau marquis, je ne m'y oppose pas.

Le lendemain, M. de Lestang reparut à l'heure dite et retourna bien vite à ses échelles, à son plumeau. Il en fut de même les jours suivans. Je ne le voyais guère qu'au déjeuner, pendant lequel il avait pour moi, comme je vous l'ai dit, la mesure d'attentions que la courtoisie exige. Il était aimable, toutefois sans empressement : notre maison lui plaisait, il promenait autour de lui des regards satisfaits; mais il ne me fit pas un doigt de cour, ni le plus petit compliment. Un jour cependant, comme mon père, en sortant de table, m'avait obligée de lui jouer un *andante* de Mozart, le marquis m'écouta dans une attitude rêveuse, et quand, j'eus fini, il me dit d'un ton pénétré : — J'avais souvent entendu cet air, mais je ne le connaissais pas. — Le même jour, il s'écria du haut de son échelle : — Décidément la poussière de cette bibliothèque a des vertus magiques. Depuis que je m'en barbouille les doigts, je me sens rajeunir. Hier je n'avais plus que vingt ans, aujourd'hui je me plairais à des jeux d'enfant. Je crois entendre des bruits de crécelles, des ronflemens de toupie. Vous auriez dû me prévenir, monsieur, car cela devient effrayant. Demain un *tonton* me semblera plein de charmes, et après-demain il faudra me tailler un béguin.

Oh! pour le coup, il n'y avait pas à s'y tromper, le compliment n'était pas à mon adresse : c'est de *tontons* qu'il rêvait.

Le jour d'après (c'était un vendredi), M. de Lestang avertit mon père que son départ était fixé au surlendemain. — Travaillons bien, lui dit-il; je serais désolé de vous quitter avant que notre monument soit achevé. — Ce jour-là, je fis seller ma jument grise, et,

laissant ces messieurs déjeuner en tête à tête, je me rendis chez la vieille Thérèse, cette pauvre infirme que nous avons souvent visitée ensemble. J'y restai fort longtemps. En rentrant, je trouvai mon père seul, le menton dans la main, arpentant le salon d'un air grave. Il vint à moi, et, sans me donner le temps d'ôter mes gants et mon chapeau, il me fit asseoir sur le sofa et me dit à brûle-pourpoint :

— Isabelle, l'aimes-tu ?

Je le regardai avec surprise et ne répondis rien.

— Oh ! je t'en conjure, reprit-il, ne l'aime pas encore. Attends quelques jours, il faut que nous sachions d'abord... Il m'est venu certains doutes... Comment te dire ?... Mais figure-toi que je suis incertain si c'est à toi qu'il en veut ou à la statue.

— La chose est plaisante, lui répondis-je avec une gaîté forcée. Vous a-t-il demandé Némésis en mariage?

— Non, il n'a pas osé... Mais qu'est-ce que je dis? tes plaisanteries me brouillent l'esprit. Ce qui est certain, c'est qu'il en raffole. Dieu le lui pardonne! elle est si belle! Seulement il l'aime trop... Cette après-midi, il m'a dit tout à coup : « Reprenons un instant haleine et allons nous reposer auprès d'elle. » J'ai cru qu'il voulait parler de toi, et j'allais lui rappeler que tu étais sortie; mais, avant que j'eusse le temps d'ouvrir la bouche, il a traversé en courant le salon, s'est élancé dans la galerie et s'est placé en contemplation devant la déesse; puis il a pris un crayon et l'a dessinée. Un charmant croquis, je t'assure. Il est sorcier... Mais à sa pose, à ses longs regards pensifs, on eût dit un amant faisant le portrait de sa maîtresse. Pendant qu'il crayonnait, je me suis souvenu que l'autre jour il m'avait parlé d'une sorte de grande niche qui coupe par le milieu la galerie vitrée de son château; il y a des bustes antiques aux quatre coins avec un grand socle de porphyre au milieu. « Ce socle, me disait-il, est encore vide, il attend sa statue. »

— Et vous pensez qu'il aura l'indiscrétion de vous dire : Votre statue me plaît, elle ferait bel effet sur mon socle, vendez-la-moi?

— Les amateurs d'objets d'art, Isabelle, sont une race sans scrupule. Les plus honnêtes ne volent pas à main armée; voilà tout. Ce qui m'épouvante, c'est que je suis faible, je ne sais pas résister. Tu te rappelles que plus d'une fois je me suis laissé prendre à des cajoleries, quitte à m'en mordre les doigts, *jurant, mais un peu tard*... C'est pour cela que je crains le monde. Les moutons y sont tondus de près, heureux quand le berger ne les écorche pas!.. Passe encore, ajouta-t-il, si M. de Lestang aimait à la fois ma statue et ma fille, car je donnerais presque sans regret Némésis à mon gen-

dre; je n'aurais pas le chagrin de m'en séparer; tu sais que mon gendre sera tenu de me loger chez lui.

— Oh! de grâce, lui dis-je, laissons dormir toutes ces folies, elles n'ont pas même le mérite d'être gaies.

— Attends, attends, reprit-il, je ne t'ai pas tout conté. A cinq heures, je suis sorti avec M. de Lestang et l'ai reconduit jusqu'à Ferjeux. Là il m'a quitté pour aller faire un tour dans les bois, et j'ai demandé à voir la baronne.

— Bon Dieu! m'écriai-je. Vous avez parlé à Mme de Ferjeux?

— Ne me fais donc pas de si gros yeux. Dans ce siècle, comme les enfans sont sévères! Voyons, Isabelle, ai-je du tact ou n'en ai-je pas?... Mme de Ferjeux me demanda où en étaient *nos affaires*. — Oh! lui répondis-je en riant (je te jure, Isabelle, que j'avais l'air fort enjoué), oh! chère madame, j'ai l'esprit bien tranquille; c'est à ma Némésis que votre beau neveu fait les yeux doux. Elle se mit à rire comme une folle. — Croiriez-vous, me dit-elle, qu'hier soir il vint à moi se frottant les mains et disant : Décidément je l'aime, et par l'étoile du berger je l'aurai, je l'aurai! — Mais, beau neveu, vous l'a-t-on accordée? — Qu'à cela ne tienne! si on me la refuse, je l'enlève. — Oh! oh! y consentira-t-elle? — Chère madame, qui ne dit mot consent. — Je la connais, Lovelace, soyez sûr que Clarisse criera. — Il partit d'un éclat de rire, continua-t-elle, et il m'expliqua qu'il aimait Némésis, qu'il adorait Némésis, qu'il enlèverait Némésis, et que sûrement Némésis ne crierait pas. Se moquait-il de moi? Cela lui arrive quelquefois; mais d'autre part il a des lubies si étranges, notre gentilhomme, et il veut si bien tout ce qu'il veut! Enfin cela vous regarde. Tirez-vous d'embarras comme vous pourrez. Mon neveu, qui est aussi mystérieux que votre fille, m'a fait jurer que durant son séjour ici je ne remettrais pas les pieds à Louveau. Il entend faire ses affaires lui-même. A merveille! je ne me mêle plus de rien. Le loup rôde autour de la bergerie; montez la garde, mon brave homme! Qu'on vous enlève votre statue ou votre Isabelle, je m'en soucie comme de la pantoufle de la reine Berthe, et je m'en vais de ce pas retrouver mes maçons. Ce sont de braves gens qui ont le cœur sur la main. — Là-dessus elle me mit à la porte en me donnant de petits coups d'éventail sur les doigts; mais comme je traversais la cour d'honneur, elle avança la tête à la fenêtre et me cria : — A propos, que pense de tout cela votre belle insensible? — Oh! lui dis-je, elle est d'une superbe indifférence dont rien n'approche. — Ce sont deux sournois, reprit-elle. En dépit de mes sermens, j'irai dîner demain à Louveau, et je découvrirai le pot aux roses... — Voyons, Isabelle, t'ai-je compromise?

— Je suis désolée, mon père, lui dis-je avec un peu de dépit, que vous ayez fait vos confidences à Mme de Ferjeux. Je vous préviens que j'aurai la migraine demain. Je suis décidée à ne pas voir M. de Lestang en présence de sa tante.

Pendant tout le dîner, nous nous querellâmes un peu. Je l'accusais d'être trop confiant; il me reprochait d'être trop fière. « Si tu avais pris la peine de questionner tout doucement son cœur, me dit-il, tu l'aurais forcé de se déclarer, et nous saurions à quoi nous en tenir, tandis qu'il pourra nous dire adieu demain sans que nous ayons un reproche à lui faire. » Je lui répondis qu'il faisait bon marché de ma dignité, et j'ajoutai quelques mots piquans qui le chagrinèrent. Je sentais gronder en moi comme une sourde colère qui s'en prenait à tout le monde et qui menaçait à tout coup d'éclater. Je me renfermai quelque temps dans un morne silence; mais quand nous eûmes pris le thé, je regrettai mes rudesses et je lui dis en l'embrassant : « Pardonnez-moi, mon bon père, et quittez vos soucis; vous garderez votre déesse et votre fille. »

Je suivis la galerie pour me retirer chez moi, et, en passant devant la Némésis, je ne pus m'empêcher de la regarder. Ma lampe éclairait le bas de son corps et ses draperies; sa tête restait dans l'ombre. Il me sembla qu'elle s'animait, et je crus voir courir sur ses lèvres de marbre le sourire insultant d'une rivale.

Rentrée dans ma chambre, je m'assis près de mon rideau, le coude appuyé sur le rebord de la fenêtre, ma joue dans ma main. La nuit était claire et sereine, le ciel étincelait de mille feux. Le cri monotone des grillons formait avec le clapotis d'un ruisseau un doux concert auquel par intervalles une orfraie mêlait sa note triste et rauque. En face de moi, de l'autre côté de la combe, j'apercevais de vagues blancheurs de rochers qui me révélaient le précipice que domine Ferjeux. Il me paraissait que mes pensées secrètes, semblables à des oiseaux longtemps captifs à qui l'on rend la clé des champs, s'étaient envolées de mon cœur resté vide, qu'elles erraient autour de moi dans la nuit, qu'elles me parlaient par la voix du grillon, par le murmure de l'onde agitée, par la plainte entrecoupée de la chouette. Un cœur troublé intéresse l'univers entier à ses ennuis; il se flatte de tourmenter de sa fièvre l'âme tranquille de l'indifférente nature; sa folle passion interpelle jusqu'à cet abîme des cieux étoilés, jusqu'à ces mornes espaces qui n'ont jamais rompu leur vœu d'éternel silence. Étrange orgueil de tout ce qui souffre! La douleur nous devrait avertir du peu que nous sommes, et cependant qui de nous ne prend à témoin de ses larmes et les hommes et les choses mêmes, ces divines aveugles à qui nous prêtons des yeux pour nous voir et de mystérieuses pitiés

pour pleurer avec nous? Ce soir-là, je me figurais que tout autour de moi agitait la question de mon bonheur. Des voix secrètes m'appelaient par mon nom. Les unes me disaient : « Crains tout! » les autres : « Espère tout! » Je crus entendre aussi ces mots : « Défie-toi surtout de tes espérances! » Enfin je secouai mes songes, je me levai, je regardai une dernière fois le vallon solitaire, les étoiles, les bois, les pâles rochers...

— Hélas! c'en est fait, je l'aime! dis-je à demi-voix en refermant la fenêtre.

V.

Le lendemain, après le déjeuner, M. de Lestang nous proposa une promenade à cheval. « Nous avons travaillé comme des bûcherons, dit-il à mon père. Donnons-nous un peu de relâche; au retour, le reste sera l'affaire d'une heure. » Mon père me consulta du regard. Je cherchai une défaite, je n'en trouvai point. M. de Lestang courut à Ferjeux et reparut monté sur un des beaux alezans de la baronne. La petite cavalcade, après avoir gravi la côte, s'enfonça dans les bois. Le *beau chevalier* parut apprécier mes talens d'écuyère et me donna des éloges flatteurs. Je reçus son compliment de bonne grâce; j'étais résolue à être gaie; quel que fût l'événement, j'entendais sortir avec honneur de cette aventure. Et puis ce jour-là je me sentais jolie; dans ces heureux momens, une femme est bien forte.

Au bout d'une heure, nous vînmes à passer près de ce *tumulus* que vous connaissez. Mon père ne put revoir cet ancien ami sans que son cœur tressaillît; il voulut lui donner le bonjour; attachant son cheval à une branche d'arbre : — Allez toujours, nous dit-il, je suis à vous dans l'instant.

Nous fîmes prendre le pas à nos chevaux. En cet endroit, comme vous savez, le chemin est assez large pour qu'on y puisse marcher de front.

Le marquis garda quelques instans le silence; il semblait réfléchir, puis il me dit : — C'est le séjour du bonheur que Louveau. En faisant mes adieux à la bibliothèque de M. de Loanne, j'aurai soin d'emporter au bout de mes doigts un peu de cette poussière sacrée qui rajeunit; mais après tout le bonheur ne suffit pas à l'homme, encore moins aux femmes, j'imagine. Ne vous ennuyez-vous jamais?

— Malgré ses défauts, lui répondis-je, le bonheur est de bonne compagnie. Je m'en contente.

— Quoi que vous en disiez, reprit-il, il est nécessaire, pour se

sentir vivre, de se procurer de temps en temps de bons petits accès de fièvre, avec fréquence du pouls, chaleur et frisson... Ne regrettez-vous jamais le monde? N'avez-vous point de questions à lui faire?... Mais vous allez trouver que je suis trop curieux.

— Oh! dis-je en riant, les amis avec qui je vis (et je lui montrais du doigt les silencieux sapins qui bordaient le chemin) sont d'un naturel si discret, si réservé, que votre curiosité m'étonne sans me fâcher; c'est dans ma vie une nouveauté agréable : aussi bien une fois n'est pas coutume... Vous me demandez, je crois, quels sont mes plaisirs?

. . . . . Quelquefois à l'autel
Je présente au grand-prêtre ou l'encens ou le sel.

— Fort bien; mais après?

— Après? Ne vous ai-je pas présenté mes amis? J'adore les bois.

— Il suffit de les aimer. Assurément les hommes sont moins innocens que vos discrets amis; mais, puisqu'il s'agit des plaisirs du spectacle, j'estime qu'un vice est plus intéressant qu'un sapin.

— Cela dépend des goûts, lui dis-je. Les choses sont plus complaisantes que les hommes; elles se prêtent à toutes nos fantaisies, nous en pouvons disposer à notre guise. J'aime ces marionnettes dociles qui répètent sans se tromper tous les rôles qu'il nous plaît de leur souffler. Et ce qui est charmant, c'est que nous prenons la représentation au sérieux et croyons naïvement aux fureurs des vents déchaînés, aux soupirs des ruisseaux et aux regards de la lune.

— Ah! pour la lune, dit-il, je ne me suis jamais flatté d'en être regardé... Non, je tiens à mon dire, comme spectacle, les bois ne valent pas le monde, et je préfère au tumulte des vents dans une sapinière le bruit que font les passions dans des cœurs de chair et de sang.

— Les passions! dis-je. Il faudrait y croire.

— Peste! voilà un doute bien injurieux pour notre pauvre espèce!... Les passions! il n'est que de les chercher pour les trouver.

— Combien souvent on s'y trompe! repris-je. Les hommes sont si entendus dans l'art de faire la papillote! L'enveloppe est brillante, argentée, dorée; on y lit l'un de ces mots pompeux qui font battre le cœur : dévouement, enthousiasme, noble ambition... Ouvrez : la dragée est un pauvre petit calcul bien plat, bien vulgaire, et l'on est fort heureux quand l'amande n'est pas amère.

— Voilà, dit-il, ce qui se raconte au fond des bois. Vos amis sont bien médisans, pour ne rien dire de plus. Croyez-moi, ce pauvre monde est fort sot, mais il n'est pas si faux que vous le

pensez. Aujourd'hui l'hypocrisie est très rare, et tous les masques sont si usés, si transparens, qu'il n'y a plus que les niais qui s'en couvrent le visage; les gens d'esprit les portent à la main. Ce n'est plus un expédient, c'est une contenance.

— Ah! permettez, répondis-je, la sagesse des bois n'accuse pas le monde d'imposture, elle prétend que le monde est habile à se tromper lui-même. Si les hommes nous donnent avec assurance leurs combinaisons pour des sentimens et leurs courses au clocher pour des romans, c'est qu'à défaut d'autres passions il en est une du moins, la fureur du jeu, qui se mêle à tous leurs calculs et se charge de leur procurer quelques bons accès de fièvre, tels que vous les aimez, avec fréquence du pouls, chaleur et frisson. Cette sorte de fièvre ne me plaît guère, je vous l'avoue, et pourtant je suis tentée de croire que c'est la plus commune. J'ai ouï parler d'hommes d'esprit et même de cœur qui ne voient dans la vie qu'une suite de tailles à perdre ou à gagner, et qui se mourraient d'ennui s'ils n'avaient un paroli à tenir. La partie engagée, les voilà tout yeux, tout oreilles; s'il survient quelque accroc, leur orgueil se pique, s'acharne; l'enjeu est leur bonheur, quelquefois celui des autres; le gain le plus souvent ne vaut pas la peine qu'on en parle : une courte ivresse de l'amour-propre, le vain plaisir de se dire : J'ai contenté mon caprice, la fortune a trouvé son maître... Non, je n'aime pas les joueurs. Étant petite fille, je fis rencontre, dans une ville de bains, d'un beau vieillard frais et enjoué qui aimait les enfans et s'en faisait adorer. Un soir, je le vis ponter au pharaon. Grand Dieu! quelle métamorphose! Ses yeux brillaient d'un éclat vitreux qui me fit horreur. Depuis, j'appris à connaître dans le salon de ma mère des hommes du monde aimables, gracieux, qui semblaient ne se soucier que des élégances de la vie, — et tout à coup je croyais surprendre dans leurs yeux un de ces tristes regards de ponte qui m'avaient tant effrayée. — Oh! oh! me disais-je, qui tient la banque ici? — Enfin à chacun ses goûts; mais rien ne me semble plus déplaisant que la mélancolie d'un joueur qui perd, si ce n'est le sourire d'un joueur qui gagne, et voilà pourquoi j'aime les bois.

J'avais mis dans le blanc, presque sans viser. M. de Lestang asséna un grand coup de cravache sur une branche de sapin qui lui barrait le passage, après quoi, fronçant le sourcil, il m'observa du coin de l'œil. Je le voyais fort bien sans le regarder, car de quoi nous servirait-il d'être femmes, si nous avions besoin de regarder pour voir?

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, me répondit-il enfin; mais vous exagérez. Vous oubliez que nos inconséquences se char-

gent de corriger nos vices. Quelqu'un a fort bien dit que le temps est le plus puissant de tous les êtres abstraits; il n'est pas de parti pris dont il ne vienne à bout. On se croit un homme fort, on a fait ses preuves et conquis par ses prouesses la sotte admiration des badauds, on se jure à soi-même de ne jamais fléchir, de demeurer intraitable, d'être à l'abri de toute faiblesse et de toute surprise, — et tout à coup, dans un moment de fatigue, la fibre s'amollit, on éprouve un trouble inconnu. On s'était flatté d'avoir tué son cœur, on le sent remuer et tressaillir, et voilà notre rodomont qui en un instant dément tout son passé, et rend son épée sans combat... Ceci n'est pas un conte de fées, et quand vous reverrez le monde, vous me donnerez raison.

— J'aime mieux vous en croire tout de suite, lui dis-je, car le reverrai-je jamais?

— Qui peut savoir s'il ne viendra pas vous enlever à vos amis?

— Un enlèvement! m'écriai-je. Que fait-on en pareil cas? Je crois qu'on crie.

Il tordit sa moustache et me sonda du regard.

— Non, non, poursuivis-je, la bonne Providence m'a fait une vie facile, je ne la veux pas changer. Je suis craintive et défiante. J'aimerais à voir la mer, mais je ne me soucie pas de naviguer.

— Les naufrages par imprudence sont les plus communs, me répondit-il d'un ton bref. Le point est de bien choisir son pilote.

— En est-il de bons? repartis-je. Les meilleurs s'endorment ou s'oublient à regarder les étoiles; d'autres ont le goût des émotions et appellent tout bas les tempêtes et les écueils. Le plus sûr est de ne pas s'embarquer.

Nous avions atteint le bord de cette côte nue et ravinée qui termine la sapinière. — Regardez la belle fleur! dis-je à M. de Lestang pour rompre l'entretien. — Et je lui montrai du doigt un grand lis martagon qui croissait sur la pointe d'un rocher.

Je n'avais pas achevé, qu'enfonçant brusquement l'éperon dans le flanc de son cheval, il le lança à bride abattue dans le ravin. Je me sentis pâlir. Vous savez comme la pente est rapide; en un clin d'œil, il arriva près du rocher, se pencha, étendit la main, arracha le lis. Un ressaut du terrain le déroba à ma vue; je ne pus retenir un cri : cheval et cavalier jouaient un jeu à se rompre vingt fois le cou; mais l'instant d'après je les vis reparaître l'un sur l'autre et franchir d'un saut le ruisseau qui serpente au pied du ravin. A peine eut-il touché l'autre rive, l'alezan furieux se dressa, se cabra, rua; M. de Lestang le réduisit à grands coups de cravache et le fit galoper jusqu'au bout du pacage. Quand il eut amorti sa fougue, il regagna le sentier au petit trot, contourna le ravin, et

me retrouva immobile et tremblante à l'endroit même où il m'avait laissée.

Alors, attachant sur moi des yeux étincelans qui respiraient à la fois l'audace, la domination et l'amour, il me présenta le lis en me disant : — Avec cette fleur, je vous offre ma vie; la voulez-vous?

Je penchai la tête; je me sentais fascinée comme le pigeon sous le regard de l'épervier. Je restai un instant muette, profondément troublée, ne voyant plus rien, ni autour de moi, ni en moi-même. Les bois, mon cœur, ma vie, tout se perdait dans la nuit. Enfin, non sans peine, je surmontai mon trouble, et, relevant les yeux, je le regardai fixement et lui dis : — Est-ce plus qu'un accès de fièvre? Je ne m'en contenterais pas.

Il ne me répondit rien, mais ses yeux, dont l'expression s'était adoucie, parlaient pour lui. Je pris la fleur, en respirai le parfum, et tendis la main droite à mon maître, qui la serra dans la sienne et la pressa sur ses lèvres.

En ce moment, mon père parut au bout du chemin. — Arrivez donc, monsieur, lui cria gaîment le marquis. Vous n'avez pas l'air de vous douter que nous avons d'importantes affaires à terminer aujourd'hui.

— Je n'en connais qu'une, dit mon père, et qui ne nous tiendra pas longtemps.

— Ah! sans doute, à tout seigneur tout honneur, reprit le marquis, et nous devons d'abord finir notre catalogue; mais ensuite... Hélas! vous ne savez pas encore, monsieur, quel hôte dangereux vous avez accueilli sous votre toit. J'aspire à vous dépouiller de votre bien; mais aussi pourquoi montrer imprudemment vos trésors?

La figure de mon père se rembrunit. En passant près de moi, il me dit tout bas : — T'a-t-il parlé de la statue? — Je lui fis signe que non. Au même instant, M. de Lestang lui demanda des nouvelles de son *tumulus*, et il ne put m'en dire davantage.

Dès que nous fûmes à Louveau, ces messieurs s'enfermèrent dans la bibliothèque, et je montai à ma chambre. Je me jetai dans un fauteuil, je repassai toute la scène dans mon esprit. Je revoyais l'endroit, le ravin, le lis sur son rocher, le bond furieux du cheval, et puis cette course dans le pacage, la côte gravie au petit trot, et enfin ce regard ardent qui réclamait sa proie et dont le charme impérieux m'avait subjuguée... Était-ce un rêve? Non, le lis m'en faisait foi; il était là, je le tenais, j'effleurais de mes lèvres la corolle parfumée. — Belle fleur, pensai-je, sois-moi un gage de la pureté de ses sentimens et de la vérité de son amour! Puisse son cœur auprès de moi mourir au passé et naître à la vie nouvelle!

Je redescendis au salon. Bientôt la porte de la bibliothèque s'ouvrit, et mon père entra, l'air agité et perplexe. Quand il se fut assis près de moi, M. de Lestang, demeurant debout, le regarda en souriant.

— Jacob, dit-il, servit sept ans pour mériter Rachel. Je n'ai servi que sept jours. Jacob, il est vrai, gardait les troupeaux, ce qui est un métier de paresseux; aussi bien dans ce temps-là la vie des hommes était longue; moi qui ne vivrai pas cent cinquante ans, pendant une semaine j'ai grimpé aux échelles, j'ai avalé beaucoup de poussière, et, j'en atteste le ciel, j'ai déchiffré du grec. Puis-je espérer que mes jours de travail me seront comptés pour des années?

Mon père, qui ne pouvait démordre de son idée, lui répondit d'une voix émue :

— Je vous suis reconnaissant de vos peines, monsieur; mais Rachel m'est chère.

— Je sais combien vous l'aimez, repartit le marquis, et que ce serait un crime de vous séparer d'elle. Vous viendrez la voir; je désire même que ma maison soit la vôtre.

— Ce ne sera pas la même chose. L'amour de la propriété...

— Mais ne peut-elle être à moi sans cesser d'être à vous?

— Que vous dirai-je? Songez, monsieur, que c'est moi qui l'ai trouvée.

— Trouvée? répéta le marquis avec étonnement. Trouvée?

Ici mon père, qui se défiait de sa faiblesse, s'avisa d'un expédient.

— Êtes-vous bien sûr, dit-il, qu'elle ferait bel effet sur votre socle? Mais quand cela serait, je ne puis en disposer, je l'ai donnée à ma fille.

M. de Lestang se mit à rire. — Ah çà! de quoi parlons-nous? Ce n'est pas votre statue, monsieur, que je vous demande en mariage, c'est votre fille, et Dieu m'est témoin que je n'ai pas l'intention de l'exposer sur un socle.

Mon père fit un geste de surprise, se leva, et, mettant ma main dans celle du marquis, il lui récita ce vers de l'un de ses poètes : « Jamais une fille ne fut égale en beauté à celle-ci, ô mon gendre! »

Sur ces entrefaites, la baronne parut; elle avait tout entendu à travers la porte. — Quand je vous disais que c'étaient deux sournois! cria-t-elle à mon père. Et se tournant vers son neveu : — Eh bien! marquis, y avez-vous pensé? Êtes-vous certain de votre choix? Cette belle enfant est-elle bien votre fait, et n'enlèverez-vous point Némésis?

— Je la leur ai donnée, dit mon père; c'est le métier des enfans de dépouiller les pères.

— Nous ne l'acceptons, dit le marquis en me jetant un coup d'œil, qu'à titre d'otage. Vous viendrez la chercher à Lestang, et nous ferons si bien que vous y resterez.

Mon père me regarda d'un air de triomphe. — Il est entendu dans ce siècle, dit-il, que les pères n'ont pas le sens commun, et que leurs filles ont mission de Dieu pour les gouverner. Je connais un brave homme d'antiquaire qui rêva un jour qu'il avait un gendre, que ce gendre était aimable, bien fait, capable de tout, même de savoir un peu le grec, et qu'il disait à son beau-père : « Que ma maison soit la vôtre! » Voilà ce qu'imaginait le bonhomme. « Quand vous vous réveillerez, lui dit sa fille, nous prendrons le thé. » Mais allons dîner, ajouta-t-il en offrant son bras à Mme de Ferjeux, et se penchant vers moi : — A propos, Isabelle, et ta migraine?

Le surlendemain, M. de Lestang dut repartir pour le Dauphiné, où il avait des affaires pressantes à régler. Il fut décidé que le mariage se ferait à Paris, qu'après la cérémonie nous partirions pour l'Angleterre, qu'en janvier nous reviendrions en France, et qu'aux premiers jours du printemps j'irais prendre possession de mon château de Lestang.

J'étais heureuse, mais un peu troublée. Peut-on ne l'être pas dans les grandes crises de la vie? Quand je songeais à ce changement inattendu et si rapide de ma destinée, quand je me rappelais mes réflexions d'autrefois, et que j'avais cru mon sort à jamais fixé, je ne pouvais m'empêcher de me dire que toutes nos prévoyances sont vaines, et qu'il ne faut compter sur rien. Je m'étais crue à l'abri de l'imprévu; n'avait-il pas su me découvrir dans ma retraite et forcer une porte condamnée? L'imprévu est un maître aux fantaisies changeantes; on ne peut l'aimer sans le redouter un peu. Enfin, je vous le répète, j'étais heureuse; mais il y a au fond de tous les grands bonheurs une sorte d'amertume secrète : c'est à ce signe qu'ils se font reconnaître. Ne nous en plaignons pas, mettons la souffrance de moitié dans toutes nos joies; elle se croit généreuse quand elle consent à un partage.

En revanche, la baronne était gaie comme une alouette. Elle avait tout prévu, tout imaginé, tout préparé, tout arrangé; d'heureux pressentimens l'avaient amenée à Ferjeux; elle était ma providence, mon ange tutélaire, et se promettait de me servir de chaperon dans le monde. — Sans moi, disait-elle, vous auriez terminé vos jours à Louveau. Quelle destinée, grand Dieu! Dans six ans d'ici, vous étiez finie, ma chère belle. Je sais que les statues n'ont point de rides; mais la vieillesse sans rides est plus affreuse que l'autre. J'en ai connu de ces fronts unis, polis comme une glace,

sur lesquels on croit lire ce mot fatal : inutile de frapper, il n'y a plus personne!... Ma pauvre enfant, on eût dit de vous à trente ans : Oh! que voilà une femme bien conservée! Et dix ans plus tard on aurait écrit sur votre tombe : « Isabelle exista, mais ne vécut point. »

Cette terrible femme ne me quittait plus. Bien qu'ils eussent le cœur sur la main, ses maçons commençaient à l'ennuyer; elle me trouvait plus intéressante, j'étais son ouvrage, sa découverte, son invention; elle m'étourdissait de ses conseils, de ses leçons, de ses sagesses et de ses folies. Heureusement elle imagina de retourner au plus vite à Paris pour nous chercher un appartement et s'occuper de mon trousseau. Je m'empressai de lui donner des pouvoirs illimités, et un beau matin elle mit tout son monde à la porte, salua de la main ses plafonds à demi blanchis et ses planchers encombrés de plâtras, ferma son portail à double tour, fourra les clés dans sa poche et s'élança dans son coupé. — Je pars en courrier, me dit-elle, et je donnerai du cor le long du chemin.

Je bénis ce départ : j'éprouvais le besoin de me recueillir, de causer avec le passé, d'interroger l'avenir. J'avais aussi mon père à consoler. La fièvre de l'événement calmée, son excitation factice était tombée à plat; il voyait les choses sous un autre jour, et, se perdant dans des réflexions qui n'étaient pas couleur de rose, il lui prenait par intervalles de grands accès de découragement qu'il ne réussissait pas à me cacher. Lui aussi avait cru son sort fixé, et, contre toute attente emporté par un courant, le navire avait chassé sur ses ancres. Ce pauvre père se demandait s'il lui serait possible de renoncer aux douces habitudes dans lesquelles il s'était promis de vieillir. Comment combler le vide qu'allait lui causer mon absence? Il perdait en moi non-seulement son unique société, mais son secrétaire; il fallait me chercher un remplaçant. Cet étranger serait-il d'un commerce sûr et agréable? Saurait-il le comprendre, le deviner? Je m'efforçais de le rassurer. — Vous m'avez souvent prêché, lui disais-je, que les idées confuses sont notre plus grand ennemi. Gardons-nous, vous et moi, de nous livrer à de vagues appréhensions. A la longue, tout s'arrangera. Aussi bien vous l'avez voulu, et croyez d'ailleurs que nous nous quitterons pour peu de temps. Il me répondait qu'il ne se repentait de rien, qu'il avait fait son devoir et ce que la sagesse lui commandait, mais qu'il commençait à soupçonner qu'il ne suffit pas de voir clair pour être heureux. Ce qui effarouchait aussi d'avance son imagination, c'était Paris, des visites à faire et à recevoir, des cérémonies, tous les apprêts d'un mariage. Il n'avait jamais aimé ce grand et bruyant Paris, qu'en bon légitimiste il appelait « une pétaudière d'hommes d'esprit ingouvernable. » — Heureusement,

lui disais-je, vous n'êtes pas chargé de les gouverner. — Et je lui promettais que tout se passerait en douceur et avec le moins de bruit et d'éclat possible.

Cependant sa tristesse influait malgré moi sur mon humeur. Avant de partir, je voulus visiter une dernière fois tous les environs de Louveau, ces rochers, ces sapinières qui avaient si longtemps borné l'horizon de ma vie. Je ne pus revoir ces sauvages amis sans que mon cœur s'émût, et il y eut quelque mélancolie dans nos adieux.

Un dimanche, comme je passais près du ravin qui avait vu se décider mon sort, je trouvai, à la place même d'où s'était élancé le cheval, la vieille Thérèse. Ses enfans, qui la traînaient dans un petit char, l'avaient amenée là pour humer l'air et le soleil. Je descendis de cheval, m'approchai d'elle, lui expliquai que j'allais quitter Louveau, que j'épousais un homme que j'aimais. Vous vous rappelez qu'elle est dure d'oreille; je ne sais ce qu'elle crut entendre, mais elle me répondit en me pressant les mains : Dieu vous bénisse, brave demoiselle, et vous donne bon courage!

La veille de notre départ fut employée à l'emballement de la statue, car en vain j'engageai mon père à la garder : il ne voulait pas manquer de parole à son futur gendre, et par je ne sais quelle superstition du cœur il tenait même à placer ma nouvelle vie sous cette divine protection. Excusez-le, monsieur l'abbé; que ne passe-t-on pas aux antiquaires? — Aussi bien, ajoutait-il, elle ne fera que me précéder à Lestang, et mon empressement à la revoir diminuera mon regret de me séparer des ruines de ma belle villa. — La déesse fut traitée en personne délicate pour le coucher, et qu'on ne pouvait trop prémunir contre les cahots du voyage. Emmaillottée d'étoupes, de chiffons, de couvertures de laine, on fit reposer mollement son beau corps sur un matelas fraîchement cardé. Avant qu'on recouvrît son visage, je me penchai sur elle pour la regarder. Sa figure me parut grave et noble, mais bienveillante. Il était clair qu'elle ne m'en voulait pas.

Un mois plus tard, j'étais à lui.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES
ÉMEUTES SOUS LOUIS XIV

D'APRES DES DOCUMENS NOUVEAUX

On a déjà beaucoup écrit sur Louis XIV et les événemens de son règne sans que le sujet soit épuisé, sans qu'on se lasse même de le discuter dans ses grandes lignes comme dans ses détails. Les sciences naturelles, nous en avons la preuve par les progrès qu'elles font tous les jours, ont des attraits irrésistibles, et les problèmes qu'elles posent à l'intelligence passionnent des milliers d'esprits chercheurs et ingénieux. Quoi d'étonnant que l'homme s'intéresse plus vivement encore à l'analyse et à la connaissance approfondie de ses semblables, soit que la Providence les ait marqués du sceau du génie, soit que, chefs d'empire, leur nom serve à personnifier un système de gouvernement? Or, sous ce dernier rapport, aucun souverain n'a mieux que Louis XIV façonné son époque et n'y a laissé une plus forte empreinte de sa personnalité. On a bientôt fait de dire que les scandales de la régence et de Louis XV sont les causes principales de la révolution de 1789. L'orage venait de plus loin; il était en germe dans les institutions despotiques du règne précédent, dans les excès de la réglementation et la désorganisation des municipalités, au moins autant que dans l'inégalité des charges publiques et l'opposition systématique des diverses classes à toute sorte d'améliorations. Le régent et Louis XV eussent-ils possédé toutes les vertus qui leur manquaient, la catastrophe eût tout au plus été retardée. Sans remonter plus loin, qu'on se reporte au premier manifeste de la fronde, et l'on verra ce que les esprits éclairés, les politiques du temps pensaient de l'organisation des pouvoirs. N'est-ce pas Mme de

Motteville, une fidèle amie de la régente, qui raconte que « les marchands eux-mêmes étoient *infectés de l'amour du bien public*, qu'ils estimoient plus que leur avantage particulier? » Utiles au point de vue de l'unité territoriale et de la concentration du pouvoir, les coups d'autorité de Richelieu avaient si bien mis en relief les vices du gouvernement absolu, que toute l'habileté de Mazarin ne suffit pas à faire prendre le change. La folle ambition des princes du sang fit par malheur avorter un mouvement généreux qui aurait pu être le point de départ d'une constitution équitable et libérale, aussi nécessaire à la royauté qu'au peuple. Quant à Louis XIV, l'esprit troublé par les événemens qui se passaient en Angleterre, tournant le dos à l'avenir, il ne fit, pendant plus de cinquante ans, surtout de 1660 à 1675, qu'aggraver une situation déjà pleine de périls.

Soyons juste pourtant. Rien n'était plus de nature à lui faire illusion que le calme inusité dont jouit Paris après les sanglantes commotions de la guerre civile. Si dans les esprits ce calme se fit lentement, il n'y parut pas au dehors. A partir de 1653, et pendant toute la durée du règne, c'est à peine si aux plus mauvais temps des disettes quelques grondemens se faisaient entendre. Le maître et ses ministres, qui n'avaient pas oublié la turbulence des années de la minorité, n'aimaient pas le bruit, et aux premiers tumultes de la rue des mesures sévères rétablissaient l'ordre un moment troublé. Souvent même des explosions nationales et qui n'avaient rien d'agressif étaient étouffées à l'origine. C'est ce qui eut lieu quand circula le bruit de la mort du prince d'Orange et à l'occasion des cris proférés contre la princesse de Carignan en haine de la maison de Savoie. Invité à prévenir ces manifestations jugées inconvenantes, le lieutenant-général de police se le tint pour dit. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, la populace de Paris (nul n'excite impunément les mauvaises passions) ayant insulté au lit de mort des protestans qui refusaient d'abjurer, la police fut encore obligée d'intervenir. Enfin à l'époque des terribles disettes de 1692 et de 1709 des troubles éclatèrent, et il fallut sévir principalement contre des soldats. Ces désordres purement accidentels n'avaient d'ailleurs aucun caractère d'opposition, et l'on peut affirmer que, pendant plus d'un demi-siècle, l'exercice de l'autorité la plus despotique ne rencontra pas le plus léger obstacle chez les Parisiens. Indépendamment du lieutenant de police et de sa justice sommaire, les gardes du roi et les mousquetaires de toutes couleurs tenaient en respect la grande ville et ses faubourgs.

Mais si la capitale du royaume goûta, à part les circonstances exceptionnelles que nous venons d'indiquer, les douceurs de cette longue tranquillité, il n'en fut pas de même dans plusieurs provinces où de graves soulèvemens, des révoltes menaçantes appelè-

rent une répression énergique et parfois impitoyable. Comprimé à Paris par l'imposant spectacle des forces militaires, le mécontentement se faisait jour où il pouvait. On doit ajouter, il est vrai, que, sauf les déplorables collisions des Cévennes, toutes ces révoltes furent provoquées par des accroissemens d'impôt. Du premier au dernier jour du règne, dans les villes comme dans les campagnes, cette question, triste conséquence des grands travaux de Versailles, des prodigalités ruineuses, des guerres continuelles et des subventions accordées aux princes dont il fallait acheter l'alliance, agita les esprits. On ne peut plus se dissimuler aujourd'hui, en présence du témoignage officiel des intendans et des évêques, que, même du temps de Colbert, et grâce à l'influence devenue toute-puissante de Louvois, la misère des campagnes était excessive et presque générale. On ne sera donc pas surpris que les aggravations d'impôt y aient causé de nombreux soulèvemens. L'histoire s'en est à peine occupée jusqu'à ce jour, mais il n'est plus permis de les passer sous silence. Les plus considérables furent ceux qui agitèrent successivement le Boulonnais, les Landes, Bordeaux, Rennes et la Basse-Bretagne. Des mouvemens partiels qui eurent lieu à Bayonne, à Bourges, à Lyon, dans le Vivarais et les Pyrénées, à Tours, à Périgueux, au Mans, provoquèrent aussi des sévérités outrées, eu égard à la détresse de ceux qu'elles atteignaient. Il serait sans utilité de les décrire tous. Il suffira d'entrer dans quelques détails sur les principaux, d'en faire connaître les causes, les péripéties d'après des documens trop peu consultés, et de montrer enfin comment, dans ces circonstances critiques, ministres, gouverneurs, intendans, usaient, dans l'intérêt général, du pouvoir à peu près arbitraire dont ils étaient investis.

I.

La première en date des grandes révoltes dont nous aurons à parler, et l'une des plus sérieuses, celle du Boulonnais, n'a pas encore été impartialement racontée. Une histoire locale a insisté sur la rigueur de la répression (1). Les instructions de Louis XIV au dauphin, quelques lettres de Colbert et de ses agens, un mot de la *Gazette de France* et de Bussy-Rabutin, complètent les faits. Des quartiers d'hiver ruineux avaient, pendant plusieurs années, écrasé les campagnes. Les exigences des troupes furent surtout intolérables dans l'hiver de 1660 à cause de la cherté des grains. Désireuse d'éviter cette occasion constante de conflits, la province offrit béné-

(1) *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, par MM. d'Hautefeuille et Bénard, t. Ier, p. 437 et suiv.

volement au roi, qui l'accepta, une somme de 40,000 livres. L'année suivante, la paix ayant été signée, il n'y eut point de quartier d'hiver. Malgré cela, la cour exigea une contribution extraordinaire de 30,000 livres, qui devait être permanente. Une députation envoyée immédiatement à Paris fut éconduite. A la nouvelle que leurs députés n'avaient rien obtenu, les paysans du Boulonnais refusèrent le paiement de l'impôt, maltraitèrent les collecteurs et se réfugièrent par bandes dans les montagnes, où ils soutinrent la lutte contre les troupes royales. Dans ses instructions au dauphin, Louis XIV raconte que diverses provinces jouissaient à cette époque de priviléges incompatibles avec le droit, la stricte justice et l'autorité souveraine, que le Boulonnais entre autres, aguerri par des luttes constantes avec l'Angleterre et l'Espagne, s'enorgueillissait d'une sorte de milice aux ordres de la province, et toujours prête à se réunir. Écoutons à ce sujet la parole impérieuse du jeune roi, faiblement adoucie par la rhétorique de Pellisson :

« Je voulus, dit-il, y faire imposer une très petite somme, seulement pour lui faire connoître que j'en avois le pouvoir et le droit : cela produisit d'abord un mauvais effet; mais l'usage que j'en fis, quoique avec peine et avec douleur, l'a rendu bon pour les suites. Le bas peuple, effrayé d'une chose qui lui paroissoit nouvelle, ou secrètement excité par la noblesse, s'émut séditieusement contre mes ordres. Les remontrances et la douceur de ceux à qui j'en avois confié l'exécution, étant prises pour timidité ou pour foiblesse, augmentèrent le tumulte, au lieu de l'apaiser. Les mutins se rassemblèrent en divers lieux jusqu'au nombre de six mille hommes. Leur fureur ne pouvoit être dissimulée. J'y envoyai des troupes pour la châtier, ils se dispersèrent pour la plus grande partie. Je pardonnai sans peine à tous ceux dont la retraite témoignoit le repentir. Quelques-uns, plus obstinés dans leur faute, furent pris les armes à la main et abandonnés à la justice. Leur crime méritoit la mort; je fis en sorte que la plupart fussent seulement condamnés aux galères, et je les aurois même exemptés de ce supplice, si je n'eusse cru devoir suivre en cette circonstance ma raison plutôt que mon inclination (1). »

Qui ne sait le sort réservé à ces sortes de révoltes, même aux plus formidables en apparence? Après quelques succès accompagnés de crimes inutiles, les chefs du complot hésitent et s'effacent, les troupes arrivent, et la foule entraînée expie la faute de quelques meneurs. « Le roi, dit la *Gazette de France*, ayant eu avis que plusieurs paysans du Boulonnois, à la suscitation de quelques particuliers, avoient pris les armes et commis divers excès en la personne de leurs compatriotes qui demeuroient dans leur devoir, même pillé et brûlé leurs maisons pour les obliger à se soulever,

(1) *Œuvres de Louis XIV*, instructions au dauphin, année 1662, t. Ier, p. 213.

sa majesté résolut de faire marcher de ce côté-là dix compagnies de gardes françoises et cinq des Suisses, avec vingt-trois de chevau-légers, et d'envoyer le sieur de Machault, maître des requêtes, pour faire le procès aux coupables (1). » Bussy-Rabutin confirme ces détails en ajoutant que *ces coquins*, derrière lesquels Louis XIV et ses ministres voyaient pourtant la noblesse du pays, furent bientôt mis à la raison (2). Que pouvaient les rebelles contre un tel déploiement de forces? Une rencontre eut lieu vers le 12 juillet au bourg d'Eucliers, où cinq cent quatre-vingt-quatorze individus furent pris, tués ou blessés. Il y avait dans le nombre cent dix enfans et deux cent un vieillards. Le nombre des prisonniers s'éleva bientôt jusqu'à trois mille. Le maître des requêtes chargé d'informer était habile, expéditif, ennemi des difficultés; il fut bientôt prêt. « Je dois vous dire en secret, lui écrivit Colbert, que cette révolte pourroit bien faire naître au roi la pensée d'annuler tous les priviléges des Boulonnois, qui sont fort grands, les peuples étant exempts des tailles, aides, gabelles, et généralement de toute sorte d'impositions, pourquoi il est d'une très grande conséquence que vous dirigiez vos informations et procédures en sorte qu'il soit évident que sa majesté aura beaucoup de raison et de justice d'exécuter cette pensée, en cas qu'elle s'y détermine entièrement, ce que je ne doute point que vous ne fassiez aisément, et par la qualité de la chose en soi qui vous fournira assez de matière pour la tourner ainsi, et par votre adresse et la facilité que vous avez de donner aux affaires la face que l'on souhaite (3)... » Quelques jours après, Colbert invita de Machault à prendre des juges hors du pays par le motif que ceux-ci « auroient trop d'indulgence et de compassion pour donner un exemple de terreur. » Si le commissaire du roi avait par hasard éprouvé quelques embarras, ils n'auraient pas été de longue durée, car on lui expédia de Paris un jugement tout dressé. « On a envoyé au sieur de Machault, dit la *Gazette*, un arrêt du conseil portant que le procès seroit fait à douze cents des plus coupables, que ceux qui se trouveroient de l'âge de vingt ans et au-dessous, ou de soixante-dix et au-dessus, ensemble les estropiés et les infirmes, seroient mis en liberté, et que du reste il en seroit choisi quatre cents des plus valides pour servir à perpétuité sur les galères. »

C'était juste le moment où, pour reconstituer les galères, si négligées par Mazarin, Colbert recommandait aux procureurs-généraux de ne requérir la peine de mort que pour les crimes exceptionnels et d'envoyer aux chiourmes le plus de condamnés possible,

(1) *Gazette de France* de l'année 1662, n° 88.
(2) *Mémoires*, édition Lalanne, t. II, p. 129.
(3) Archives de la marine, *Recueil de diverses lettres*, fol. 31.

pourvu qu'ils fussent forts et valides. L'arrêt, dressé à Paris, fut aussitôt transformé en jugement. Un des chefs de l'insurrection roué vif sur une place de Boulogne, plusieurs autres pendus à Samer, Marquise et dans quelques villages voisins, servirent d'exemple. Quant aux quatre cents qu'on avait décidé, avant jugement, d'envoyer aux galères, on a, par un agent de Colbert, des détails sur leur état. Arrivé à Montreuil-sur-Mer le 31 juillet pour prendre la conduite de la chaîne, il les avait trouvés à peu près nus, malades, décimés par les fièvres; il espérait pourtant qu'ils se porteraient mieux *quand ils auroient pris l'air.* Un autre agent mandait le 6 août à Colbert que les quatre cents forçats de Montreuil étaient bien misérables. « Il faut, ajoutait-il, faire un peu de dépense extraordinaire afin de les remettre, car ce sont de bons hommes qui pourront servir, s'ils sont bien ménagés et secourus. Si l'on peut les conduire comme il faut, ce sera un grand renfort pour les galères de sa majesté (1). » Les préparatifs de la chaîne terminés, elle se mit en marche, escortée par de forts détachemens. La précaution n'était pas superflue, surtout en traversant la province, car on redoutait un enlèvement, et le ministre Le Tellier écrivait (19 août) qu'on avait offert au conducteur jusqu'à 200 pistoles pour substituer des faux-sauniers à quelques-uns des condamnés. On devine, et les lettres de l'intendant de marine de Toulon le disent assez, l'état pitoyable dans lequel la chaîne y arriva. Ce n'est pas tout. La ville de Boulogne n'avait, disaient ses habitans, pris aucune part au mouvement. La cour, convaincue du contraire, voulut punir ceux qui avaient laissé faire, peut-être même excité les mécontens. On croyait la répression satisfaite quand le maréchal d'Aumont, gouverneur de la province, reçut huit lettres de cachet en blanc, « avec l'ordre, dit une relation contemporaine, de les délivrer à autant de principaux bourgeois de la ville qu'il connoîtroit avoir trempé dans cette affaire par leurs conseils ou autrement. » Le maréchal eut beau protester, il dut s'exécuter et exiler à Troyes « huit honnêtes bourgeois, réellement innocens (ce sont ses expressions), faute d'en pouvoir trouver de coupables : » tristes représailles, qui provoquèrent immédiatement une réunion des trois états à l'hôtel de ville. On y décida l'envoi d'une nouvelle députation au roi pour réclamer le rétablissement des priviléges du pays, la suppression des 40,000 livres pour les quartiers d'hiver, une amnistie générale, le pardon des galériens et le rappel des huit exilés. C'était beaucoup demander. L'évêque de Boulogne, qui intervint, obtint seulement que ces derniers seraient autorisés à ren-

(1) Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 897.

trer dans leurs foyers, et que la province conserverait ses priviléges. C'est à quoi elle tenait le plus. Quant à la contribution de 40,000 livres, elle fut maintenue, et les états du Boulonnais en réclamaient encore la suppression en 1789.

Une insurrection redoutable, qui eut lieu deux ans après dans les landes de Gascogne, vint montrer de nouveau combien étaient grandes les difficultés toutes les fois que le gouvernement, dansune intention qu'on ne saurait trop louer, essayait de soumettre au niveau de l'impôt les diverses parties du territoire. Il s'agissait d'une taxe sur le sel, et le pays, qui paraissait en avoir été depuis longtemps affranchi, ne s'y résigna qu'à la longue et en frémissant. A peine les agens chargés de la perception eurent-ils ouvert leurs bureaux (mai 1664) que les mécontentemens éclatèrent au bourg d'Hagetmau. Un moment calmée par la retraite des gabeleurs, la sédition recommença peu après, et plusieurs assassinats furent commis. Quand le directeur de la ferme arriva, suivi de gardes et de deux compagnies de dragons, il trouva toute la lande soulevée, les villages barricadés. « On prétend, écrivit l'intendant à Colbert, qu'il y a des gentilshommes du complot, et que trente ou quarante paroisses voisines fournissent des gens. » Toujours, on le voit, la noblesse est mise en cause par les agens du gouvernement et soupçonnée de complicité. Vers le milieu du mois d'août, deux des rebelles d'Hagetmau furent pendus; deux autres avaient été condamnés aux galères, sans compter une foule de manans et quelques gentilshommes roués et décapités en effigie. L'intendant demandait pourtant, car le pays bouillonnait encore, que les dragons ne s'éloignassent pas de Saint-Sever et de Tartas. Dans ces circonstances, il suffisait d'un chef énergique pour faire beaucoup de mal et rallumer l'incendie à peine éteint; il se trouva. Audijos, un ancien cavalier du régiment de Créqui, condamné par contumace à être roué, parcourut les villages, excita les paysans, campa la nuit au milieu des landes, échappant à toutes les poursuites. « Il a assassiné le curé de Costure, mandait l'intendant, à cause qu'il avoit publié une ordonnance qui défendoit de lui donner retraite. On fait ce qu'on peut pour l'attraper, mais on n'a pu encore en venir à bout, parce que ce pays-là est fort fâcheux et couvert... Outre cela, les habitans et gentilshommes lui prêtent la main par connivence ou par crainte... » Audacieux et infatigable, connaissant à fond le pays, Audijos se multipliait et voyait chaque jour s'accroître le nombre de ses compagnons. Par intervalles, quelques révoltés étaient pris et pendus; mais le meneur était insaisissable. Loin de perdre du terrain pendant l'hiver, il avait vu sa bande grossir. Outre de nombreux villages, la fertile Chalosse, Dax, Mont-de-Marsan, Tartas,

Grenade, tenaient pour lui, et il comptait des complices jusque dans les Pyrénées, à Orthez. Bayonne même se révolta, et il fallut y envoyer des forces. Il y avait dans le pays une source d'eau salée; l'intendant proposa de la détruire pour ôter ainsi tout espoir aux populations de ne plus payer l'impôt du sel. Dans la prévision que l'Espagne pourrait un jour ou l'autre servir de refuge à Audijos, on supplia, mais en vain, sa majesté catholique de donner des ordres pour le faire arrêter. Au mois d'avril 1665, le champ de la rébellion s'étendit encore. Dans son inquiétude, l'intendant demanda l'autorisation d'envoyer aux galères par la première chaîne, *sans aucune forme ni figure de procès*, ceux qui seraient pris avec un fusil. Cependant Audijos battait toujours la campagne. Une fois il avait failli être pris. Cerné dans une maison en plaine, il s'échappa au milieu de la nuit avec dix des siens en faisant une trouée dans la compagnie qui l'assiégeait. Un de ses camarades fut tué; trois autres faits prisonniers et pendus témoignaient de l'acharnement de la lutte. Des lettres interceptées sur ces entrefaites attestèrent la sympathie que les rebelles trouvaient dans les provinces voisines, notamment en Guienne. De Paris même, on les encourageait à persister. Serré de trop près, Audijos passait en Espagne, y bravait les dragons, et reparaissait sur un autre point. Une tentative d'enlèvement sur le territoire espagnol ayant échoué, l'intendant prétendit que les Espagnols auraient bien tort de se plaindre, *car nous n'avions fait que paroître sur la frontière;* il les trouvait cent fois plus blâmables de donner asile au rebelle. Las de voir ses efforts infructueux, il s'était décidé à offrir 12,000 livres à celui qui livrerait Audijos; on lui demandait 12,000 écus, et on ne le livra pas. Au mois de septembre 1665, ce même bourg d'Hagetmau, où la sédition avait commencé, vit pendre cinq nouveaux complices du chef de bande. Peu à peu cependant tous ces exemples de sévérité avaient fini par porter conseil, et, la lassitude s'en mêlant, le calme était à peu près revenu dans le pays. Vers la fin de l'année, les bureaux établis sur tous les points fonctionnaient sans difficulté, les amendes prononcées contre les paroisses, longtemps récalcitrantes, rentraient dans les caisses; presque tous les compagnons d'Audijos s'étaient rendus et avaient été graciés, à l'exception des inculpés de meurtres. Le gouvernement était enfin maître du terrain. Malgré tout, Audijos ne quittait pas le pays, et la terreur de son nom était telle qu'il fallait pour lui seul maintenir des garnisons dans la plupart des paroisses. « Quelques gens m'ont dit, écrivait l'intendant à Colbert (23 décembre), qu'il vouloit quitter sa vie et demandoit grâce; je leur ai fait répondre que le seul moyen seroit de se remettre à la miséricorde du roi. Je n'ai point de réponse; mais s'il acceptoit ce parti, ce que j'ai de la peine à croire, *l'on en feroit ce*

qu'on voudroit. » Six mois après, le même intendant proposait, à l'occasion de nouvelles inquiétudes causées par Audijos, de *se tirer cette épine du pied* en lui donnant une abolition et *quelque emploi hors du royaume*. La correspondance officielle ne dit pas si ce conseil fut suivi, et l'on ignore même ce que devint Audijos. Quoi qu'il en soit, la gabelle était désormais établie dans les Landes, mais on vient de voir après quelles luttes et quels compromis (1).

Des troubles non moins sérieux, occasionnés par une augmentation des droits d'aides, agitèrent vers la même époque une autre partie du territoire, le Berri. On avait imaginé de taxer les vins le tiers de leur valeur. Poussées à bout, les populations s'émurent. Des exécutions capitales, des condamnations aux galères (Dieu sait si l'on s'en faisait faute!) signalèrent ces tristes épisodes au sujet desquels un maître des requêtes en mission écrivait de Bourges à Colbert le 18 juin 1664 : « Il règne en ce pays une misère bien plus grande que celle des autres provinces. La mortalité de leurs bestiaux, le peu de commerce de ceux qui restent et la stérilité des dernières années doivent entrer en considération pour ne pas accabler le peu de vin qui reste. Bref, le menu peuple est à l'aumône. » Telle était donc la situation du royaume, même avant les grandes guerres contre l'Europe coalisée. Si pendant son ministère Colbert parvint à augmenter de trente millions les revenus de l'état, ce ne fut pas du moins sans soulever bien des plaintes légitimes. Une insurrection qui éclata dans le Roussillon en 1668 a laissé quelques traces dans sa correspondance. Il s'agissait encore de la gabelle, dont le Valespir était parvenu à s'exonérer, et qu'on voulut y rétablir. De nombreux villages se révoltèrent, et des soldats indigènes, les miquelets, prenant parti pour la population, firent aux commis une guerre qui dura deux ans. Quelques membres du conseil de Roussillon avaient tenté de se rendre sur les points soulevés pour y rétablir l'ordre. Attaqués en route par les miquelets, ils leur échappèrent à grand'peine, et plusieurs hommes de leur escorte furent tués. On regrette de voir l'illustre auteur du canal de Languedoc, qui était aussi fermier des gabelles de la contrée, conseiller à Colbert de faire incendier les villages qui auraient donné asile aux miquelets. Heureusement Riquet n'avait pas affaire à Louvois et ne fut pas écouté. Il y eut pourtant des exécutions, et le 5 juillet 1670 le ministre, écrivant à Riquet, exprimait l'espoir que « ces exemples, joints à ceux qui se feroient des autres coupables, les contiendroient dorénavant dans le devoir (2). » Outre le Valespir, plusieurs localités environnantes, Arles-sur-Tech, Con-

(1) Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 68 et suiv.
(2) Archives du canal du Midi, ACC, n° 5.

flans, Prades, Villeneuve, s'étaient aussi déclarées contre la gabelle. Le conseil de Roussillon intervint avec douceur, apaisa les haines, fit comprendre l'inutilité de la lutte. Tout en fortifiant les garnisons, on prit des arrangemens avec les communes, et les miquelets obtinrent grâce entière. Moins grave sans doute que celle des Landes, la révolte, qui coïncidait avec quelques troubles dans le Vivarais, fut des plus sérieuses. Ici encore le gouvernement, bien inspiré, finit par se montrer indulgent. Quant aux populations, désarmées, vaincues, elles subirent désormais le joug commun.

II.

Plusieurs années se passèrent pendant lesquelles le calme dont jouissait Paris semble s'être étendu aux provinces, ou, si quelques mouvemens s'y produisirent, ils eurent peu d'importance. Il faut arriver à l'année 1675 pour rencontrer les deux insurrections les plus formidables du règne. La guerre de Hollande, commencée avec tant d'éclat, mais que les incroyables exigences du secrétaire d'état de la guerre prolongèrent plus de six ans, avait fini par imposer de dures nécessités au contrôleur-général. Il avait eu le tort de la désirer et d'y contribuer, dans l'espoir de ruiner l'industrieuse république et de voir la France s'approprier son commerce d'Europe et des Indes. Quels ne durent pas être ses regrets quand il la vit s'éterniser et qu'il lui fallut écraser de nouveaux impôts des provinces appauvries où, faute d'hommes et d'argent, tout travail s'était pour ainsi dire arrêté! C'est le temps des créations d'offices inutiles entravant le commerce et renchérissant les denrées, des emprunts onéreux, de l'établissement du papier timbré et du droit de marque sur la vaisselle d'étain, de l'augmentation des gabelles et des taxes sur le tabac et les corporations d'ouvriers. Pour l'entretien d'une armée de trois cent mille hommes, la plus considérable que la royauté eût encore mise sur pied, Colbert avait dû se résigner aux mesures qu'il désapprouvait le plus. Partout *ces affaires extraordinaires*, c'est ainsi qu'on les nommait, occasionnèrent des murmures, par malheur trop fondés; mais nulle part l'émotion ne fut aussi vive qu'en Guienne, et surtout en Bretagne.

Les premiers troubles éclatèrent à Bordeaux, où l'autorité, prise à l'improviste, se vit obligée de rendre des prisonniers et d'accorder une amnistie générale, à laquelle succédèrent bientôt de nouveaux désordres. Des correspondances nombreuses permettent de suivre les phases de cette révolte, qui rappelait celle de 1548, provoquée également par l'augmentation d'un impôt, celui du sel, et

où le connétable de Montmorency, chargé de la répression, s'était montré terrible (1). Vers la fin de mars 1675, à l'occasion de quelques nouveaux édits sur le tabac, le papier timbré et la marque de la vaisselle, la populace du quartier Saint-Michel pilla les boutiques de plusieurs potiers d'étain, auxquels elle ne pardonnait pas d'avoir laissé marquer leur marchandise. On sonna le beffroi, et des bandes furieuses parcoururent les rues, criant : « Vive le roi sans gabelles! » et assommant ceux qui refusaient de crier. Le subdélégué de l'intendant, qu'elles rencontrèrent, leur ayant tenu tête, elles l'assassinèrent, mirent son corps dans un carrosse, et le brûlèrent. Un conseiller au parlement essaya de leur faire des remontrances; il fut tué à la porte de sa maison, sous les yeux de sa femme, qui courut elle-même les plus grands dangers. Maîtres de Bordeaux sur tous les points, les rebelles n'écoutèrent plus rien. On leur avait fait quelques prisonniers, déposés au Château-Trompette : ils en exigèrent la restitution, menaçant, si leur demande était repoussée, de mettre le feu aux quatre coins de la ville; ils exigèrent également une amnistie générale, absolue. Il fallut enfin, car ils auraient pu massacrer la plupart des fonctionnaires, réfugiés avec leurs femmes à la citadelle, leur promettre l'abolition de tous les droits contre lesquels ils s'étaient soulevés.

Jamais, depuis la fronde, le gouvernement n'avait subi pareil échec. Le 24 avril 1675, l'intendant de Séve fit connaître à Colbert les motifs de son inaction et les ménagemens qu'il était, bien malgré lui, tenu de garder. Il l'informait que les artisans de Bordeaux, assez calmes la semaine précédente, paraissaient s'agiter. Recherches faites, et après avoir conféré avec quelques chefs, il s'était assuré que les procureurs, les huissiers et les notaires travaillaient à entretenir le feu. On avait cependant insinué au peuple que, s'il voulait s'assurer l'exemption des droits qui se levaient sur le blé, sur le lard et sur les agneaux, ainsi que la suppression de ceux sur le tabac et l'étain, il n'avait qu'à demander le rétablissement du papier timbré, du contrôle et des greffes des arbitrages, qui ne le touchaient en rien. Les syndics des corps de métiers, qui avaient pris la plus grande part aux désordres, étaient bien disposés, et ils comptaient sur les artisans; mais en une nuit tout était changé, et les notaires, procureurs et huissiers avaient décidé la populace à ne souffrir aucun changement à l'arrêt du parlement qui avait apaisé la sédition. « Ce que je trouve de plus fâcheux, ajoutait

(1) Il entra dans la ville par une brèche, à la tête d'un corps de dix mille hommes, la désarma, et fit exécuter plus de cent personnes, au nombre desquelles figuraient les principaux magistrats et bourgeois de la cité. Heureusement Henri II finit par intervenir et arrêta le farouche connétable dans ses exécutions.

l'intendant, est que la bourgeoisie n'est guère mieux intentionnée que le peuple. Les marchands qui trafiquent du tabac, et qui, en outre de la cessation de leur commerce, se voyoient chargés de beaucoup de marchandises de cette nature que les fermiers refusoient d'acheter, et qu'il ne leur étoit pas permis de vendre aux particuliers, sont bien aises que le bruit continue, pour continuer avec liberté le débit de leur tabac. Les autres négocians s'étoient laissé persuader que du tabac on vouloit passer aux autres marchandises. Les étrangers habitués ici fomentent de leur côté le désordre, et je ne crois pas vous devoir taire qu'il s'est tenu des discours très insolens sur l'ancienne domination des Anglois, et si le roi d'Angleterre vouloit profiter de ces dispositions et faire une descente en Guienne, où le parti des religionnaires est très fort, il donneroit dans la conjoncture présente beaucoup de peine. Jusqu'ici, monsieur, le parlement a fait en corps, et chaque officier en particulier, tout ce qu'on pouvoit souhaiter du zèle de cette compagnie; mais vous connoissez l'inconstance des Bordelois. » D'après l'intendant, Périgueux, Bergerac et d'autres villes du Périgord demandaient les mêmes exemptions que Bordeaux; il terminait en disant que la nouvelle du mouvement qui venait d'éclater à Rennes avait produit dans Bordeaux « un très méchant effet. »

Ainsi, malgré les conseils de la prudence, l'agitation, loin de se calmer, gagnait du terrain, et de proche en proche passait aux provinces limitrophes. Le 27 avril, l'intendant écrivait à Colbert : « A Pau, on tire des coups de fusil aux environs de la maison où le bureau de papier timbré est établi. » Quelque temps après, le 10 juin, le bureau du papier timbré de Monségur fut brûlé par le peuple, et une insurrection éclata pour le même objet à La Réole; mais elle fut vigoureusement réprimée, et l'on y fit onze prisonniers. Revenue de sa première stupeur, l'autorité s'était raffermie, et l'heure des représailles avait sonné. Elles furent terribles. Un crocheteur et un porteur de chaises avaient été saisis dans les rues de Bordeaux, où ils excitaient du désordre. Ils furent condamnés aux galères au grand étonnement de la population, qui n'avait pas pris leurs actes au sérieux, et le premier président écrivit à Colbert : « Il y avoit bien de quoi faire moins, mais non de quoi faire plus... » Pendant que l'affaire de La Réole suivait son cours, l'intendant reçut d'un Bordelais du quartier Saint-Michel une lettre anonyme où on l'invitait, s'il ne voulait s'en repentir, « à ne point fâcher le pauvre peuple de La Réole, et à ne pas le traiter comme les misérables catholiques de Bergerac, pour de l'argent et pour favoriser les huguenots. » — « Si vous êtes sage, ajoutait-on, ménagez bien les intérêts du roi par quelque autre voie plus honnête que celle

des partisans, et pour l'amour de Dieu, de vous et de nous, vivons et mourons en paix. »

Le quartier Saint-Michel sut bientôt à quoi s'en tenir sur les dispositions de l'intendant. Malgré le désir de repos que semblait indiquer la lettre anonyme, de nouveaux troubles accueillirent le rétablissement du papier timbré; mais depuis le mois de mars la cour avait pris ses précautions. On tira sur les mutins, et quelques hommes furent tués. C'était désormais au quartier Saint-Michel à demander grâce, et c'est ce qu'il fit, le curé en tête. L'autorité répondit par des arrestations et des supplices. Le 21 août, le maréchal d'Albret mandait à Colbert : « Hier on commença d'en pendre deux dans la place Saint-Michel, et aujourd'hui on continuera, ainsi que le reste de la semaine, de donner au public tous ces exemples de sévérité. » Néanmoins l'intendant écrivait le lendemain que la crainte de la potence n'avait pas déraciné l'esprit de révolte, et que la plupart des bourgeois n'étaient guère mieux disposés. En effet, neuf jours plus tard (tant l'exaspération était grande), un nouveau soulèvement éclatait aux portes de Bordeaux, à La Bastide, où l'un des meneurs fut fait prisonnier, condamné à la roue et exécuté. Grâce à ces exemples multipliés, le calme revint peu à peu. A partir du mois de septembre 1675, la correspondance de Colbert ne mentionne plus de révolte en Guienne. Successivement rétablis, les droits dont le parlement de Bordeaux avait précédemment exempté la ville furent dès lors perçus sans opposition (1). Là encore une province nouvelle était conquise à l'unité de l'impôt; mais on vient de voir à quel prix.

Au moment même où l'intendant de Bordeaux déplorait le contre-coup des événemens de Rennes, le gouverneur de la Bretagne (c'était alors le duc de Chaulnes) écrivait de Paris à Colbert que, malgré le soulèvement de la Guienne, tout était encore tranquille dans sa province, mais que les nouveaux édits et surtout la manière dont ils étaient exécutés indisposaient les populations. La plupart des villes, maintenues jusqu'alors à force de promesses, le pressaient, ajoutait-il, d'appuyer leurs doléances et de faire cause commune avec le premier président. Quant à lui, craignant qu'il ne fût bientôt plus possible de contenir le peuple, il était d'avis d'ordonner secrètement aux fermiers de suspendre les édits.

La province de Bretagne se trouvait, il faut l'avouer, vis-à-vis du pouvoir royal, surtout en matière d'impôt, dans des conditions particulières. Lors de sa réunion à la France, nulle contribution ne pouvait y être établie sans le consentement des états. François Ier

(1) Bibliothèque impériale, Mss., lettres adressées à Colbert.

avait reconnu ses priviléges, et depuis on les avait à peu près respectés. Or les états de Bretagne s'étaient imposé, dans la session de 1673, les plus lourds sacrifices, précisément pour être délivrés des impôts sur le papier timbré et le tabac. « On a révoqué tous les édits qui nous étrangloient, écrivit à ce sujet Mme de Sévigné; mais savez-vous ce que nous donnons au roi pour témoigner notre reconnaissance? 2,600,000 livres, et autant de don gratuit. C'est justement 5,200,000 livres. Que dites-vous de la petite somme? Vous pouvez juger par là de la grâce qu'on nous a faite de nous ôter les édits. » En réalité, l'imposition était plus que doublée. Le duc de Chaulnes avait dit de son côté que la seule crainte de l'exécution des édits jetait la province dans la dernière confusion, et que l'effet produirait inévitablement de très grands désordres. Annonçant un jour à Colbert que les états venaient, malgré l'augmentation de 3 millions, de faire chanter un *Te Deum*, il attribuait la satisfaction présente à la révocation des édits. « Vous n'en serez pas surpris, ajoutait-il, quand vous saurez avec combien de violences on les exécutoit. »

Lorsqu'à dix-huit mois de là ces impôts exécrés et rachetés si cher durent être rétablis, avec aggravation de la marque sur la vaisselle d'étain, ce fut dans la province une indignation générale, que la sédition, un moment victorieuse à Bordeaux, ne fit qu'accroître. On a vu que le duc de Chaulnes écrivait de Paris à Colbert (19 avril 1675) que rien ne remuait encore, mais que les têtes commençaient à s'échauffer. Il ignorait que, la veille même, à Rennes, un rassemblement considérable s'était porté chez le premier président, qui avait promis son intervention auprès du roi pour obtenir l'abolition des édits. Prenant cette promesse au sérieux, la foule envahit les bureaux de tabac et du timbre, les dévasta de fond en comble, lacéra les registres, au cri de « vive le roi sans édits! » Cinq séditieux furent tués ou mortellement blessés par les buralistes; mais l'effervescence de la multitude n'en fut pas calmée, et d'autres bureaux furent encore saccagés. Vers le soir, ivre, hors d'elle-même, elle parla de mettre le feu à la ville pour piller, au milieu de la confusion qui s'ensuivrait, les maisons des riches et de quelques gens d'affaires.

Surprise un moment, l'autorité se mit bientôt en mesure de résister. En l'absence de son père, gouverneur de Rennes, le marquis de Coëtlogon fit appel à la noblesse et aux *cinquantaines de quartier*, sorte de milice bourgeoise. Sur son ordre, on ferma les portes, on chargea les rebelles, qui lâchèrent pied en laissant une trentaine des leurs sur le carreau. En rendant compte de ces événemens à la cour, le marquis de Coëtlogon essaya de dégager la

ville de Rennes : il attribua les troubles à des gens sans aveu, à des misérables pour la plupart étrangers au pays, et à la canaille des faubourgs. Une seconde alerte, moins vive, eut lieu huit jours après; le bruit s'étant répandu que les commis du papier timbré professaient la religion réformée, la populace se donna rendez-vous à un temple des faubourgs et y mit le feu. Quand le gouverneur de la ville accourut avec la noblesse et les bourgeois, le temple était détruit. Cependant, loin de s'améliorer, la situation générale s'aggravait de jour en jour, et l'on redoutait de grands malheurs. Rappelé à Rennes, le duc de Chaulnes y fit son entrée officielle le 2 mai. Le lendemain, il apprenait que des troubles sérieux avaient éclaté à la fois sur divers points. A Nantes surtout, le désordre avait eu une gravité particulière. Une femme du peuple ayant été emprisonnée, les révoltés s'emparèrent de l'évêque, intervenu pour les calmer, et menacèrent de le mettre à mort si on ne leur rendait la femme arrêtée. L'auraient-ils osé? Pour éviter ce malheur, le gouverneur de la ville céda et fut vivement blâmé. Quelques jours après, M. de Lavardin, escorté de troupes envoyées à la hâte, venait le remplacer. De son côté, le duc de Chaulnes eut l'ordre de faire décréter en plein parlement la levée des nouveaux impôts; mais, abandonné par la noblesse et par la bourgeoisie, il put voir que le parlement lui-même ne le suivrait qu'à contre-cœur. Malgré les milices urbaines et la présence des troupes dans les centres de population, la révolte s'étendit à Guingamp, où trois émeutiers furent pendus, et à Châteaulin, où le lieutenant-général de la province fut repoussé par des milliers de paysans. De proche en proche, la sédition gagna les Montagnes-Noires, Carhaix, la Haute-Cornouaille, les pays de Poher et de Léon. Convaincus, d'après les bruits perfidement répandus, que, non content d'imposer le tabac et le papier timbré, le gouvernement élèverait le prix du sel et taxerait le blé, les paysans ne connurent plus de frein, chassèrent tous les agens de l'autorité et furent, trois mois durant, les maîtres absolus du pays.

A Rennes même, malgré la présence du gouverneur, le rétablissement des édits déterminait une fermentation sourde. Se faisant illusion sur l'état des esprits, voyant d'ailleurs la province partout soulevée ou agitée, le duc de Chaulnes aurait voulu la parcourir en tous sens pour y ramener l'ordre; mais le premier président d'Argouges et le marquis de Coëtlogon le suppliaient de rester. Pour les tranquilliser, il fit venir de Nantes trois compagnies composées de cent cinquante hommes, qui entrèrent dans la ville, *la mèche allumée par les deux bouts*. Un des priviléges auxquels Rennes tenait le plus était l'exemption des garnisons royales. Quand après

la bravade de leur entrée les trois compagnies voulurent prendre à l'hôtel de ville la place de la milice bourgeoise, celle-ci, bientôt renforcée par un grand nombre d'habitans, s'y opposa, et elles durent aller coucher aux hôtels de Chaulnes et de Coëtlogon. Le lendemain, les faubourgs étant venus en aide aux bourgeois, l'hôtel de Chaulnes fut de bonne heure cerné par une ardente multitude. Brave, hardi, le duc méprisait le péril. Il parut sur le seuil de son hôtel, exposé, dit Mme de Sévigné, « à une grêle de pierres et d'injures, » et, bien que couché en joue par deux cents fusils pendant que des milliers de voix criaient : *Tue! tue!* il ne recula pas. Les capitaines de la milice dissipèrent enfin la foule, et les habitans des faubourgs rentrèrent chez eux. De son côté, le duc de Chaulnes promit de rassembler le parlement à Dinan avant cinq semaines et de renvoyer à Nantes les trois compagnies, dont la présence avait failli mettre le feu aux poudres. Malgré ces concessions, l'agitation était toujours grande, et des prises d'armes eurent encore lieu. Un prisonnier fut délivré, et on menaça de nouveau d'incendier la ville pour la piller. Les écrivains bretons reprochent au duc de Chaulnes d'avoir manqué à son devoir en dissimulant au roi la situation des esprits et les causes légitimes de l'insurrection. Une disgrâce eût peut-être puni sa franchise. Était-ce une raison pour taire la vérité (1)? Ancien ambassadeur à la cour de Rome, esprit fin, délié, égoïste, le duc de Chaulnes se garda bien de tenir un langage qui l'eût peut-être compromis. Il atténua la révolte de Rennes, se contentant d'incriminer les faubourgs, qu'il était d'avis de *ruiner entièrement*. Il reconnaissait bien que le remède était *un peu violent*, mais à son sens c'était l'unique, et il n'en trouvait même pas l'exécution difficile, pourvu qu'on lui donnât quelques troupes réglées. « Peu d'infanterie suffira, ajoutait-il, avec le régiment de la Couronne... » La guerre, qui durait toujours, ne permettant pas de lui procurer cette satisfaction, il fallut patienter. En attendant, il prépara le terrain. Les *cinquantaines* continuaient à garder les portes. Il leur prouva un jour que ce service était inutile, et qu'il suffisait d'un poste à l'hôtel de ville, comme avant les troubles. « Les bons bourgeois, dit un témoin oculaire, furent touchés de la sincérité de son éloquence, de ses protestations, et ils firent sans méfiance ce qu'il demandoit. »

Des faillites considérables vinrent ajouter au malaise de la Bretagne. Le duc de Chaulnes le voyait bien, mais il ne se souciait pas de demander à la cour des adoucissemens que les nécessités de la

(1) M. de La Borderie, *la Révolte du papier timbré en 1675*. Cet écrivain, parfaitement renseigné, a pu consulter un grand nombre de documens imprimés et de journaux manuscrits.

guerre rendaient impossibles. Moins personnel et plus humain, le premier président supplia Colbert (21 juin) d'ajourner les nouveaux impôts à la réunion des états, seul remède à la situation. Originaires de la province, affectés comme tout le monde par les contributions extraordinaires, blessés du peu de cas que l'on faisait de leurs vieux priviléges, les membres du parlement étaient au fond très hostiles au duc de Chaulnes, qui ne l'ignorait pas et ne se faisait pas faute de les dénoncer. Après les troubles de Nantes et de Guingamp, il leur avait enlevé le jugement des rebelles, qui furent livrés à des commissions militaires. Ils refusèrent, quand il les en pria, d'intervenir auprès des mutins, annonçant l'intention d'envoyer des députés à la cour pour représenter la misère du pays et réclamer la suppression des édits. Le premier président lui-même était de cet avis, mais le duc de Chaulnes l'obligea d'y renoncer; il le décida même à faire rendre un arrêt qui défendait les attroupemens sous peine de mort. Quant à lui, il déclara perturbateur du repos public quiconque répandrait le bruit que le roi voulait établir la gabelle ou imposer les blés, « rien n'étant, disait-il, si contraire à ses intentions, qui étoient de maintenir la province *dans ses priviléges.* » Croyait-il donc tromper quelqu'un en passant sous silence les impôts mis, sans le concours des états, sur le tabac, le papier timbré et la vaisselle d'étain? Le piége était trop grossier, et les Bretons ne s'y laissèrent pas prendre; de nouveaux soulèvemens répondirent au langage du duc de Chaulnes. « Toute la rage, écrivit alors le duc à Colbert, est présentement contre les gentilshommes, dont ils ont reçu de mauvais traitemens. Il est certain que la noblesse a fort rudement traité les paysans; ils s'en vengent présentement... » De son côté, Mme de Sévigné, en ce moment à Paris, écrivait : « On dit qu'il y a cinq ou six cents *bonnets bleus* en Basse-Bretagne (il y avait les *bonnets rouges* sur d'autres points) qui auroient bon besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler... » La noble marquise parlera différemment quand elle verra les choses de près. Les historiens de la province nient cette exaspération des campagnes contre la noblesse. D'après eux, les agens du pouvoir ne pensaient qu'à donner le change sur la cause réelle des mécontentemens. Un *code paysan*, proclamé par quelques paroisses de la Basse-Bretagne, portait cependant qu'à l'avenir la chasse serait défendue à tous du mois de mars à la mi-septembre, que les colombiers seraient rasés, et qu'il n'y aurait plus de moulins obligatoires. Ces prescriptions n'annoncent-elles pas de profondes et légitimes rancunes contre la noblesse, et faut-il s'étonner si le peuple, une fois soulevé, s'était porté contre elle à de coupables excès? Le même code sommait les gentilshommes de retourner dans

leurs maisons de campagne au plus tôt, faute de quoi ils seraient déchus de ladite grâce, » et l'article 5 obligeait leurs filles *à choisir leurs maris de condition commune* (1). » Quoi qu'il en soit, la révolte, comme une traînée de poudre, se généralisait. Les évêchés de Léon et de Quimper, Carhaix et Landernau, le diocèse de Tréguier, les environs de Fort-Louis, d'Hennebon, de Quimperlé, étaient en armes. Outre le *code paysan*, un chant populaire, inspiré par d'amers ressentimens et gros de vengeance, exaltait toutes les têtes. C'était la *Ronde du papier timbré*.

« Quelle nouvelle en Bretagne?... Que de bruit! que de fumée! — Le cheval du roi, quoique boiteux, vient d'être ferré de neuf. — Il va porter en Basse-Bretagne le papier timbré et les scellés. — Le roi de France a six capitaines, bons gentilshommes, gens de grande noblesse; le roi de France a six capitaines pour monter sa haquenée. — Deux sont en selle, deux sur le cou, les deux autres sur le bout de la croupe. — Légère armée qu'a le roi de France! Dans notre balance, elle ne pèsera pas cent livres!

« Le premier porte le pavillon et la fleur de lis du poltron (2); — le second tient une épée rouillée qui ne fera grand mal à personne; — le troisième a des éperons de paille pour égratigner la sale bête; — le quatrième porte deux plumes, l'une sur son chapeau de capitaine et l'autre derrière l'oreille. Avec le cinquième, viennent les herbes de malheur : le papier timbré, la bourse vide, — la bourse du roi, profonde comme la mer, comme l'enfer toujours béante. — Enfin le dernier tient la queue et conduit le cheval en poste.

« Quel équipage a le roi! quelle noblesse! quelle armée! — Or, à leur première arrivée avec leur timbre en ce pays, — ils étaient couverts de haillons et maigres comme des feuilles sèches; — nez longs, grands yeux, joues pâles et décharnées; — leurs jambes étaient des bâtons de barrières, et leurs genoux des nœuds de fagots. — Mais ils ne furent pas longtemps au pays qu'ils changèrent, nos six messieurs. — Habits de velours à passementeries, bas de soie, et brodés encore! — Nos six croquans s'étaient même acheté chacun une épée à garde d'ivoire. — En bien peu de temps, dans nos cantons, ils avaient changé de manière d'être. — Face arrondie, trogne avinée, petits yeux vifs et égrillards, — ventres larges comme des tonneaux, voilà le portrait de nos six huissiers. — Pour les porter jusqu'à Rennes, on creva six chevaux de limon! — Lors de leur arrivée première

(1) L'article 6 du code était ainsi conçu : « Il est défendu, à peine d'être passé par la fourche, de donner retraite à la gabelle et à ses enfans, et de leur fournir ni à manger ni aucune commodité; mais au contraire il est enjoint de tirer sur elle comme sur un chien enragé. » (*La Révolte du papier timbré*, page 92.)

(2) M. de La Borderie voit là une allusion à Louis XIV, e il rappelle à ce sujet les vers de Boileau :

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

avec le timbre en ce pays, — Jean le Paysan vivait aux champs, tout doucement, bien tranquille, à l'aise. — Avant qu'ils s'en retournassent chez eux, il y avait eu du trouble dans nos quartiers; — il en avait coûté à nos bourses de faire habiller de neuf nos gaillards! « Mes amis, si ce n'est pas faux ce que racontent les vieillards, — du temps de la duchesse Anne on ne nous traitait pas ainsi! »

III.

Pendant que, de tous les côtés, la Basse-Bretagne était agitée et près de s'enflammer, la ville de Rennes semblait assoupie, mais les mécontens n'attendaient qu'une occasion. Le duc de Chaulnes croyait pourtant les esprits calmes, et il était parti le 4 juillet pour apaiser les troubles de la province. Quelques missionnaires dont il s'était fait accompagner avaient d'abord été mal reçus, et ils furent même obligés de déclarer, par-devant notaire, que nul ne devait prétendre aucun droit nouveau. Ils rendirent plus tard de véritables services au gouverneur. Cependant son départ de Rennes avait été le signal de nouvelles émeutes. Le 17 juillet, à la suite d'une querelle entre les employés du papier timbré et un clerc de procureur, les bureaux furent envahis, pillés, dévastés. La milice, étant intervenue, tua l'un des séditieux, en blessa quelques autres, et se mit aux ordres du gouverneur, qui, n'ayant plus de bureau de papier timbré à protéger, l'aurait, dit-on, remerciée. Abandonnés à eux-mêmes, les faubourgs étaient devenus l'effroi des nobles et des bourgeois. « Les bons habitans, dit un contemporain, sont tellement dans la crainte des tumultuaires qu'ils n'osent sortir de leurs maisons, menacés qu'ils sont par une populace vagabonde et libertine. » Un jour cette population tua les chevaux d'un gentilhomme qui se promenait en voiture, une autre fois elle lança un chat pourri dans le carrosse de la duchesse de Chaulnes qu'elle détestait, en même temps un coup de fusil brisa l'épaule d'un de ses pages. De pareilles insultes n'étaient pas de celles qu'on oublie, mais faute de répression immédiate la révolte s'étendait. Vers le 20 juillet, les paysans saccageaient et incendiaient les environs de Fougères; des employés du tabac étaient massacrés près de Lamballe, tandis que dans l'évêché de Tréguier des bandes de *bonnets rouges* couraient les campagnes et menaçaient encore une fois Guingamp. Le dimanche 21, deux mille paysans du duché de Rohan pillèrent la maison d'un employé de Pontivy et brûlèrent son papier timbré. Dans la Cornouaille, que le duc de Chaulnes avait d'abord visitée et croyait pacifiée, le mouvement fut plus vif encore. Le propriétaire du château de Kergoët avait approuvé les nouveaux impôts; il était

de plus l'ami du gouverneur. Assailli à la fois par vingt communes, il vit son château, le plus fort de la contrée, pris d'assaut et mis à sac. Un redoublement de violences s'ensuivit. « Toute la Basse-Bretagne, dit un historien breton, était en feu. Ce n'étaient plus seulement les pays de Châteaulin, de Carhaix et les alentours de Landernau : c'était la Cornouaille entière et les deux tiers du Léon; dans l'évêché de Tréguier, les pays de Morlaix, de Lannion, de Guingamp; dans le diocèse de Vannes, ceux d'Aurai, d'Hennebon, de Pontivy, presque tout le duché de Rohan. » Naturellement gentilshommes et bourgeois s'empressèrent de quitter la campagne avec leurs meubles et effets les plus précieux pour rentrer dans les places où ils se croyaient plus en sûreté. « La plupart des villes sont encore dans leur devoir, écrivait en effet l'évêque de Saint-Malo à Colbert le 23 juillet 1675, mais il n'y en a quasi plus aucune que ces paysans ne fassent trembler. »

Tant d'audace ne pouvait rester impunie, et le simple bon sens aurait dû faire comprendre aux révoltés que la répression serait sans pitié. Les plus imprévoyans purent s'en douter en apprenant vers les premiers jours d'août que le bailli de Forbin, lieutenant-général, et le marquis de Vins, capitaine d'une compagnie de mousquetaires, se dirigeaient sur la Bretagne avec six mille hommes. Ils venaient de loin, et ils marchaient lentement, car l'ennemi (une province entière) ne pouvait leur échapper. Le 28 août, l'évêque de Saint-Malo prévint Colbert du bon effet que leur arrivée avait déjà produit. Le duc de Chaulnes, qui les attendait dans les murs de Fort-Louis, se mit à leur tête, gagna Quimper et de là le pays de Carhaix, centre et quartier-général de la révolte. On ne sait encore que vaguement les détails de la lutte qui s'engagea, mais les rebelles furent défaits à la première rencontre, et les *penderies*, comme dit Mme de Sévigné dans sa langue énergique, commencèrent. Vainement ils s'attroupaient, tombaient à genoux par bandes devant les soldats, criant *mea culpa*, « le seul mot de françois qu'ils savoient, » le duc de Chaulnes ne les ménageait pas. Carhaix et Quimper, les pays d'Hennebon et de Pontivy, les cantons du Léon et l'évêché de Tréguier virent les actes de sa justice expéditive. Après eux, Guingamp, Morlaix, Lannion, eurent leur tour. Ceux qui avaient la vie sauve étaient envoyés à Brest ou à Toulon pour le service des galères. » Les paysans ont été bien punis de leur rébellion, écrivait-on le 24 septembre de l'évêché de Tréguier; ils sont maintenant souples comme un gant; on en a pendu et roué une quantité. » Tout en semant l'effroi sur sa route, le duc de Chaulnes se dirigeait vers Rennes avec une lenteur calculée, bien faite pour donner de la crainte, et qui inspira en effet à ses habitans une véritable épou-

vante. Pour la calmer, il leur avait écrit vers le 15 août « d'être sans inquiétude, et que la marche des troupes n'avoit rien qui les regardât. » Plus d'un mois après, le 24 septembre, il leur écrivit de nouveau pour les inviter à accepter le papier timbré, espérant, s'il en était ainsi, attirer sur leur ville « les grâces que son obéissance et sa soumission aux volontés du roi lui pourroient mériter. » Il va sans dire que le papier timbré fut immédiatement rétabli. De son côté, le marquis de Coëtlogon, en remettant les dernières lettres du duc à messieurs de la ville et du parlement, leur fit espérer l'éloignement des troupes et la prompte réunion des états.

Quelle ne fut pas, après la confiance que ces paroles avaient dû inspirer, l'inquiétude des habitans de Rennes en apprenant que le duc de Chaulnes arrivait à la tête de six mille hommes! Ces mots de Mme de Sévigné, amie du duc et très liée avec la duchesse, en donnent une idée : « l'émotion est grande dans la ville de Rennes, et la haine incroyable dans toute la province pour le gouverneur. » Quelques jours après, celui-ci faisait son entrée, précédé de deux compagnies de mousquetaires, de six compagnies de gardes françaises et de gardes suisses, de six cents dragons, de plusieurs régimens d'infanterie, d'un millier d'archers de la maréchaussée, tant à pied qu'à cheval. Ils s'avançaient quatre à quatre, mèche allumée des deux bouts, la balle à la bouche, le mousquet haut, l'épée hors du fourreau. Un maître des requêtes chargé de faire le procès aux rebelles, M. de Marillac, accompagnait le duc. Exempte jusqu'alors de garnison par ses priviléges, la ville de Rennes n'avait pas de casernes; il fallut donc loger ces six mille hommes chez les habitans et lever coup sur coup des contributions forcées pour les nourrir. Protégé par cette force imposante, M. de Marillac informait contre les plus compromis. Sept d'entre eux furent roués ou pendus. On citait dans le nombre un joueur de violon convaincu d'avoir donné le signal de la troisième révolte contre le papier timbré, et dont on ne put rien tirer, sinon que les fermiers lui avaient donné vingt-cinq écus pour commencer. Il est certain que beaucoup de buralistes, s'attendant à être pillés, exagéraient leurs déclarations, et il fut constaté qu'un receveur de Nantes, dont la caisse fut mieux gardée qu'il ne le désirait, n'y avait laissé que 64,000 livres au lieu de 250,000 accusées par lui. On se souvient de la lettre du duc de Chaulnes à Colbert sur les faubourgs de Rennes qu'il avait proposé de *ruiner entièrement*. Un édit du 16 octobre 1675 décida que le plus considérable, la Rue-Haute, serait rasé. Il y avait environ quatre mille habitans; Mme de Sévigné nous apprend ce qu'ils devinrent : « on a chassé et banni toute une grande rue et défendu de les recueillir sous peine de la vie, de

sorte qu'on voit tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfans, errer en pleurs au sortir de la ville sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher. »

La Bretagne et la ville de Rennes en particulier n'étaient-elles pas suffisamment châtiées ? Il paraît que non, car le duc de Chaulnes, qui dans les commencemens accusait le parlement de pactiser avec la révolte, fut, malgré l'impopularité dont il était l'objet, accusé à son tour de mollesse et d'indulgence. Désireux de rester dans la province et voyant combien déjà il était exécré, il craignit de s'y rendre impossible, si la répression était prolongée, et il demanda que les six mille hommes du bailli de Forbin fussent rappelés (1). Ce ne fut pas l'opinion de la cour, qui, trouvant au contraire, sur l'avis de quelque dénonciateur zélé, que ces troupes avaient trop ménagé les habitans, les remplaça par dix mille hommes tirés pendant l'hiver de l'armée du Rhin, si connue par ses cruautés. Un maître des requêtes, M. de Pommereu, plus sévère sans doute que M. de Marillac, en prit la direction. On se représente les excès auxquels ils se portèrent. Le duc de Chaulnes au moins avait eu le soin de donner les ordres les plus rigoureux contre les soldats qui molesteraient les bourgeois, et l'un d'eux avait même été fusillé pour l'exemple. Au lieu de punir les violences, on les encouragea. Écoutons encore Mme de Sévigné. « Tout est plein de gens de guerre... Il s'en écarte qui vont chez les paysans, les volent et les dépouillent. C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés... » Puis encore, le 5 janvier 1676, « pour nos soldats, ils s'amusent à voler; ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche. » Et le fils de la marquise, un ancien soldat, d'ajouter : « Toutes ces troupes de Bretagne ne font que tuer et voler. » Plusieurs témoins oculaires confirment ces tristes faits. « Tous les soldats, dit l'un d'eux, ont tellement vexé les habitans qu'ils ont jeté leurs hôtes et hôtesses par les fenêtres après les avoir battus et excédés, ont violé des femmes, lié des enfans tout nus sur des broches pour les faire rôtir, rompu et brûlé les meubles, exigé grandes sommes, et commis tant de crimes qu'ils égalent Rennes à la destruction de Jérusalem. »

Heureusement la campagne allait se rouvrir sur le Rhin, et le

(1) Le duc de Chaulnes avait de bonnes raisons de vouloir rester en Bretagne malgré les déboires qu'il avait eus de la province et de la cour. L'extrait suivant de Dangeau est édifiant. — *6 novembre 1692.* « Les armateurs de Bretagne ont fait tant de prises depuis la déclaration de la guerre qu'on croit que M. de Chaulnes a eu pour sa part 8 ou 900,000 francs. Il a le dixième, ayant les droits d'amirauté attachés au gouvernement de la province. »

roi n'avait pas trop de toutes ses troupes. L'armée de Bretagne fut rappelée. Le lendemain 1er mars 1676, le parlement, exilé à Vannes, enregistrait des lettres d'amnistie. Cent soixante-quatre exceptions étaient faites à l'égard d'individus particulièrement compromis, dont quelques-uns furent plus tard appréhendés, jugés, exécutés. La ville de Rennes seule comptait cinquante-six exclus, parmi lesquels figuraient des gens de métier, un gentilhomme, un notaire et quatorze procureurs ou clercs de procureur, preuve évidente de l'influence que l'impôt du papier timbré avait eue sur les événemens. On croira sans peine que le souvenir de ces représailles laissa des traces profondes dans les esprits. Le pillage des châteaux et la crainte incessante pendant plusieurs mois de voir la populace des villes se porter à tous les excès, la province entière livrée à toutes les violences du soldat, tant de malheureux roués et pendus, le pays ruiné, frappé coup sur coup de contributions extraordinaires, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans chassés de leurs foyers, il n'en fallait pas tant pour que la révolte du papier timbré restât profondément gravée dans tous les souvenirs. Les plus punis furent encore les habitans de Rennes à cause de l'exil prolongé du parlement. Vainement sollicitaient-ils son retour en protestant de leur fidélité; les supplications et les protestations ne suffirent pas. Il fallut que la coalition de 1687 éclatât, et que la ville ajoutât à toutes ses promesses le poids d'une contribution nouvelle de cinq cent mille livres, qui ne lui parut pas exorbitante, s'il faut en juger par la joie qu'elle éprouva en voyant enfin revenir dans ses murs (février 1690) ces robes rouges, symboles de son antique splendeur, exilées depuis quatorze ans.

Comment s'étonner de ces mouvemens de l'opinion? L'attachement passionné des pays d'état à leurs vieilles institutions avait des causes nombreuses et diverses par lesquelles s'expliquent bien des exagérations, payées depuis d'un anéantissement complet qui commence à paraître regrettable. La preuve, manifeste à tous les yeux, que les impôts y étaient moins lourds et plus équitablement répartis, les routes plus nombreuses et mieux entretenues que dans les pays d'élection, pour qui ils étaient un objet d'envie, le déplaisir évident avec lequel les ministres subissaient les assemblées provinciales, le soin de les soustraire aux grands courans d'opposition en les faisant siéger dans les moindres localités et de les renvoyer le plus tôt possible (1), voilà bien des raisons pour que les Bretons vissent revenir à Rennes au milieu de l'allégresse gé-

(1) Le ministre Pontchartrain disait naïvement, au sujet de la fin des états, que c'était « la fin de toutes agitations et de tout genre de chagrin pour un honnête homme. »

nérale le parlement qui les avait soutenus à ses dépens dans la révolte du papier timbré, et qui était pour eux, avec les états, la forme la plus expressive de leur nationalité.

D'autres désordres, presque toujours causés par les nouveaux impôts, eurent encore lieu sur divers points. A Lyon, en 1669, une femme de la Croix-Rousse avait été pendue pour s'être mise à la tête de cinq ou six cents personnes. Plus tard, à Angoulême, des mécontens avaient intimidé et fait reculer l'intendant. Irrité de sa faiblesse, Colbert lui écrivit (15 novembre 1674) qu'un dépositaire de l'autorité devait savoir risquer sa vie « dans les occasions. » Il lui enjoignit en même temps de retourner à Angoulême, d'y étouffer toute velléité d'indépendance, et de publier bien haut que le roi avait toujours près de Paris une armée de vingt mille hommes pour rappeler les peuples à l'obéissance. Avec de pareilles instructions, l'intendant, on s'en doute bien, eut bientôt raison des séditieux d'Angoulême. Au Mans, où quelques actes de désordre avaient coïncidé avec ceux de Rennes et de Nantes, six cents cavaliers et seize compagnies d'infanterie envoyés à la hâte de Paris écrasèrent la ville. Aussi l'évêque disait-il qu'elle était près de sa ruine sans avoir mérité de telles rigueurs. On se rappelle enfin la description saisissante faite par Mme de Sévigné (31 juillet 1675) de la misère de ce pauvre passementier du faubourg Saint-Marceau qui, faute d'avoir pu payer un impôt de 10 écus sur les maîtrises, avait, disait-elle, vu vendre son lit, son écuelle, et de désespoir coupé la gorge à trois de ses enfans. Une lettre de La Reynie dément, il est vrai, la nouvelle; mais le bruit qui en avait couru prouve que les taxes extraordinaires demandées aux corporations pour la continuation de la guerre de Hollande pesèrent sur la capitale comme dans les provinces.

Les révoltes de Guienne et de Bretagne avaient eu dans le royaume un tel retentissement et laissé une impression si forte, que bien des années se passèrent sans que le gouvernement eût à infliger des punitions nouvelles. Si quelques mécontentemens se produisirent, ils furent de peu d'importance ou promptement étouffés. La situation des provinces était pourtant allée en empirant, et les expédiens auxquels les contrôleurs-généraux Pontchartrain et Chamillart avaient dû recourir pour payer les dépenses de guerre, — la capitation, les nouveaux offices, l'augmentation du sel, les charges extraordinaires de toute sorte, — grevaient bien autrement les populations que les impôts, source première des grandes révoltes de 1675; mais la terreur l'emportait. Une fois encore cependant, en 1707, la certitude des plus rigoureux châtimens demeura sans effet. Cédant à une suggestion malheureuse, le gouvernement

aux abois avait eu le tort de mettre des taxes sur les mariages, les baptêmes et les enterremens. Il faut voir dans Saint-Simon et dans l'impassible Dangeau quels résultats produisirent ces impositions immorales. Elles eurent pour premier effet de décider les pauvres gens des villes et des campagnes à se passer de mariage et à baptiser eux-mêmes leurs enfans. Ce n'était pas le compte des traitans, qui réclamèrent contre ces réfractaires d'un nouveau genre. « Du cri public et des murmures, dit Saint-Simon, on passa à la sédition dans quelques lieux. On alla si loin à Cahors, qu'à peine deux bataillons qui y étoient purent empêcher les paysans armés de s'emparer de la ville, et qu'il y fallut envoyer des troupes destinées pour l'Espagne. » Même émotion dans le Quercy, où l'on eut grand'peine à dissiper les paysans armés et attroupés. « En Périgord, ajoute Saint-Simon, ils se soulevèrent tous, pillèrent les bureaux, se rendirent maîtres d'une petite ville et de quelques châteaux, et forcèrent quelques gentilshommes de se mettre à leur tête... » Les rebelles consentaient d'ailleurs à payer les tailles et la capitation, la dîme aux curés, la redevance aux seigneurs. Quant aux impôts sur les mariages, baptêmes et enterremens, ils ne voulaient pas en entendre parler. Avaient-ils tort?

Il y a des limites que le pouvoir le plus despotique ne saurait dépasser. On en était arrivé là; aussi les malencontreux édits durent-ils être retirés. Un autre contrôleur-général vint, Desmaretz, qui, au lieu de tendre encore la corde de l'impôt, demanda davantage au crédit. La misère était devenue telle, surtout à la fin de l'hiver et de l'affreuse disette de 1709, que les peuples n'avaient plus la force de se révolter. Ils souffraient sans bruit et mouraient décimés avant l'heure. Heureusement la guerre cessa, grâce à Villars. Les paysans valides n'allèrent plus aux armées, et les récoltes se rétablirent, quoique lentement. Des émeutes occasionnées par la cherté du blé eurent encore lieu de 1713 à 1715 en Normandie et dans le midi. A Caen, le peuple s'attaqua aux fabricans d'amidon et de poudre à poudrer, dont il dévasta les ateliers. Là comme à Toulouse, l'autorité fit en sorte de n'avoir pas à sévir. Il n'est pas jusqu'aux troupes qui dans ces circonstances ne donnassent l'exemple de la rébellion. Le ministre de la guerre avait traité avec un munitionnaire pour la fourniture du pain; les soldats, qui le payaient plus cher qu'au marché, le refusèrent, et obtinrent gain de cause. A Lyon enfin, c'est encore Saint-Simon et Dangeau qui le constatent, un droit nouveau sur la viande provoqua en 1714 une révolte considérable. Il fallut mettre en mouvement sept régimens de dragons, deux régimens de cavalerie et quatre bataillons d'infanterie; puis, par un compromis au moins étrange, en même temps que les com-

mis des traitans étaient punis, on maintint le droit qu'ils avaient été autorisés à percevoir.

Ce fut la dernière explosion populaire causée par les impôts sous le règne de Louis XIV. Peu à peu les greniers s'étaient remplis, et l'industrie avait été exonérée des charges de la guerre. La consommation reprenait avec la confiance. Un nouveau règne se montrait d'ailleurs à l'horizon avec les illusions ordinaires, et les populations laborieuses, si longtemps foulées et opprimées, commençaient à respirer. On vient de voir quelle avait été leur misère. Peu après la bataille de Lens, l'avocat-général Talon disait déjà devant Louis XIV, à l'occasion de nouveaux impôts que le parlement refusait d'approuver : « Il y a des provinces entières où l'on ne se nourrit que d'un peu de pain d'avoine et de son. Les victoires ne diminuent rien de la misère des peuples... Toutes les provinces sont appauvries et épuisées... » Plus tard, les victoires se succèdent, et la misère augmente encore. Nous n'avons pas cité, entre autres témoignages irrécusables, celui du lieutenant-général de Lesdiguières écrivant en 1675 que dans le Dauphiné les paysans n'avaient d'autre nourriture que l'herbe des prés et l'écorce des arbres. Nous n'avons pas invoqué non plus les passages célèbres de La Bruyère et de Vauban, car à quoi bon rembrunir un tableau déjà si sombre et suffisamment connu aujourd'hui dans son ensemble? La seule remarque à faire en terminant, c'est ce contraste de gloire publique et de calamités privées, de grands événemens, de villes conquises, d'agrandissement du territoire, de palais de marbre, de chefs-d'œuvre de toute sorte enfin s'épanouissant comme par enchantement à la voix d'un homme, tandis qu'au-dessous de lui d'autres hommes, mais ceux-là par millions, concourent sans gloire et sans profit, par leurs sueurs, leurs souffrances et leur mort, au but poursuivi par un seul. Ce but, je me hâte de le reconnaître, était patriotique, et la France moderne aurait mauvaise grâce à le contester; mais qui donc fixera la mesure des sacrifices que le présent doit à l'avenir? Ce qui est certain, c'est qu'on ne comprendrait plus, dans l'état actuel des choses et des esprits, un progrès, si grand qu'il fût, conquis au prix de la détresse générale, d'impôts écrasans et ruineux, des larmes et du sang de plusieurs générations.

PIERRE CLÉMENT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1865.

Le fait politique important du moment, nous ne nous lasserons point de le répéter, c'est le réveil de l'esprit de spontanéité et d'initiative au sein du pays. Voilà le curieux travail que révèlent les élections significatives, celles qui se produisent dans les milieux vraiment actifs et vivans. Les seconds tours de scrutin pour les élections municipales ont confirmé nos appréciations sur les tendances de l'opinion. Ces seconds tours ont été favorables à l'union libérale, c'est-à-dire au mouvement d'opinion qui veut sincèrement rétablir, comme on l'a dit, la pyramide sur sa base, en d'autres termes faire partir du corps électoral l'inspiration et les directions qui doivent conduire le pouvoir politique et administratif. Ce qui surprend au premier aspect, c'est que ce réveil de l'esprit public ait pu se produire en l'absence de ces libertés politiques que M. Thiers a si heureusement appelées les libertés nécessaires, sous un régime de restrictions qui annulent le droit de réunion, et qui enlèvent à la presse la première vertu de la fonction qu'elle est appelée à exercer dans les sociétés modernes, qui est de fournir aux citoyens un moyen facile et rapide de concert et d'action commune. Il s'est fait là, tandis que peu de gens y songeaient ou le prévoyaient, une sorte de travail instinctif, sourd, latent. Ainsi commence le progrès d'une réaction inévitable et irrésistible. C'est de cette façon qu'agissent les lois de la nature, inflexibles et silencieuses, sans avoir besoin d'aide et sans céder aux obstacles. Qu'on en prenne donc son parti : s'il y a eu excès dans les priviléges et les prérogatives que le pouvoir s'est donnés en France depuis quatorze ans, le pays commence à ressentir cet excès; l'opinion publique, manifestée par les élections, semble dire que le tour de la liberté est enfin venu, et que ce n'est plus maintenant au pouvoir de faire des conquêtes.

Ce qui nous plaît dans cette évolution libérale, c'est qu'elle n'a rien d'orageux, rien d'inquiétant, et que, pour parler trivialement, elle com-

mence par le bon bout. Nous y pouvons entrer avec cette calme et sereine ardeur que donnent au savant, dans l'étude de la nature, la certitude de l'expérience et l'enthousiasme de l'inconnu, exprimés ici naguère en si beaux termes par M. Claude Bernard. Les institutions dans lesquelles se meut un peuple sont un laboratoire où se poursuit, à travers cette série d'expérimentations qui forme l'histoire, le progrès continu de la science politique et sociale. S'il est un fait démontré par l'expérience, au-dessus de toute contestation, c'est qu'en France les institutions donnent au pouvoir une prépondérance excessive dans le gouvernement et dans l'administration, et que la spontanéité nationale et le libre et original développement des individus sont trop comprimés par l'appareil gouvernemental. Tous les esprits élevés et désintéressés qui se sont appliqués à la politique depuis soixante ans, tous ceux qu'on peut appeler nos philosophes politiques, ont vu, décrit, dénoncé le mal et le péril. Sous la restauration, Royer-Collard montrait dans son grand et fier langage les libertés de la charte étouffées par la grande machine du despotisme qu'il appelait la centralité, et que nous nommons la centralisation. Au lendemain de 1852, notre Tocqueville nous replaçait en face de notre histoire, et nous faisait voir dans la centralisation révolutionnaire et impérialiste la résurrection ou plutôt la continuation rétrograde du despotisme de l'ancien régime. Mais en politique il ne suffit point que le faux et le vrai soient découverts par les grands esprits; il faut que l'erreur soit comprise, que la vérité soit reconnue et voulue par les masses. Ce qui se passe dans les manifestations électorales de la France depuis deux ans est de nature à nous donner l'espoir qu'à cet égard l'esprit public prendra le bon chemin. On se met en train de réagir contre la tutelle abusive du pouvoir, et la réaction commence d'une façon toute pratique, aux premiers degrés de la vie publique. Les grandes villes protestent contre l'intervention impérieuse des préfets dans l'élection des députés; les communes importantes veulent prendre plus d'influence dans l'administration de leurs affaires : elles disent clairement qu'elles veulent avoir à leur tête des maires appelés par le suffrage de leurs concitoyens, et non plus exclusivement élevés et choisis par l'autorité d'en haut. C'est donc par la vie municipale que la vie publique semble vouloir renaître : tendance excellente, et qui rend singulièrement encourageans les symptômes qui se manifestent à la surface du pays.

Ce serait pourtant se montrer inattentif que d'attribuer exclusivement à un mouvement latent, confus, qui s'ignorerait lui-même, l'état des esprits sur lequel nous insistons. Le grand intérêt de la décentralisation est l'objet actuel des préoccupations réfléchies des hommes politiques qui revendiquent pour la France le droit, l'honneur et la sécurité de se gouverner elle-même. Montaigne a lancé avec une plaisante drôlerie d'esprit un de ses plus vifs paradoxes contre les législations politiques artificielles, et il a intitulé cette sortie humoristique : *des Cannibales*. Rencontre piquante et

que M. Montégut eût pu indiquer dans son ingénieuse hypothèse sur *la Tempête* de Shakspeare, le grand poète anglais a traduit dans le second acte de cette ravissante comédie un morceau du chapitre des *Cannibales*. Le livre de Montaigne était une des lectures favorites de Shakspeare. Les *Essais* furent traduits en anglais en 1603 par Florio; parmi les raretés les plus curieuses que possède la bibliothèque du *British Museum* se trouve l'exemplaire de la traduction de Florio qui a appartenu à Shakspeare, avec la signature du poète. D'une boutade de Montaigne, Shakspeare a fait le plan de république utopique qu'il a mis dans la bouche de Gonzalo. La république que la verve de Montaigne imaginait chez les *cannibales*, et que Gonzalo voulait établir dans l'île de Prospero, peut se définir du nom de celle de M. Proudhon, l'an-archie. « C'est une nation, dirais-je à Platon, — ainsi parle Montaigne en belle humeur, — à laquelle il n'y a aucune espèce de traficque, nulle cognoissance de lettres, nulle science de nombres, nul nom de magistrat, ny de supériorité politique, nul usage de service, de richesse ou de pauvreté; nuls contrats, nulles successions, nuls partages, nulles occupations qu'oysifves, nul respect de parenté que commun; nuls vestemens, nulle agriculture, nul métal, nul usage du vin ou du bled; les paroles mesmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la détraction, le pardon, inouyes. Combien trouveroit-il la république qu'il a imaginée esloingnée de cette perfection! » Enchanté de ses cannibales, le Gascon s'écrie : « Tout cela ne va pas trop mal; mais quoy! ils ne portent point de hault de chausses. » Ce qui séduisait Montaigne chez ses sauvages, c'est que leur société « se peust maintenir avec si peu d'artifice et de soudure humaine. »

C'est de cette *soudure* par laquelle s'obtient la cohésion de la société politique qu'il est aujourd'hui question parmi nous. Il s'agit d'en trouver une qui soit plus humaine, moins artificielle que celle qui nous tient en nous contraignant à une passive inertie. Un peuple vivant est une vaste association d'associations particulières; c'est surtout du mode suivant lequel les associations particulières se lient et se fondent dans l'association générale que dépend la liberté d'un peuple. Les associations administratives et politiques déterminées par le fait de la cohabitation sur une certaine étendue de territoire se classent dans la proportion de cette étendue. La première de ces associations, la plus naturelle, est la commune. L'histoire, la géographie, les variétés de races et de langues, avaient autrefois constitué chez nous les provinces; mais la tradition provinciale a été brisée par la révolution française. Entre les associations communales et la grande association, qui est l'état, il y a place pour des associations intermédiaires. Chez nous, de la commune à l'état, la gradation est établie par ces formes d'association que l'on appelle le canton, l'arrondissement, le département. Comment faut-il attacher en faisceau ces divers organismes de la vie collective du pays? Il se trouve en France

que, par l'effet soit des routines du despotisme de l'ancien régime, soit des nécessités de circonstance créées par des révolutions soudaines, soit de l'ambition jalouse de pouvoirs nouveaux qui croient rendre leur autorité plus vigilante et plus stable en l'étendant partout, l'organisation des groupes politiques et administratifs s'est faite de haut en bas, s'est constituée *à priori*. Tout est parti, tout part du pouvoir central. Le pouvoir central est présent, est maître dans le département, dans l'arrondissement, dans la commune. On a bien supposé en principe que les divers groupes devaient avoir une vie propre et exercer cette vie par des représentans; mais en pratique on a voulu que le premier et le dernier mot appartinssent à l'agent du pouvoir central placé à la tête de chaque groupe, et ces groupes, frappés d'une minorité perpétuelle, ont été placés sous la tutelle de l'état. Ce système et ce régime sont la centralisation, sous laquelle s'éteint toute spontanéité locale et s'alanguit chez nous la vie publique. Cette façon de construire l'état *à priori* et de haut en bas est artificielle : c'est la centralisation dans le mauvais sens du mot. La méthode naturelle, — une fois bien définis et délimités les attributions et les droits de l'état, du département, de la commune, — est au contraire de faire partir la vie de la base pour la conduire au sommet. Que chaque groupe vive de sa vie propre et spontanée, et se rattache harmonieusement et librement à l'unité centrale par un lien élastique et souple, que la commune et le département s'administrent eux-mêmes autant que possible et soient administrés par l'état le moins possible, voilà ce qu'on demande sous le nom de décentralisation. Et ici il ne faut point prendre le change et confondre certains effets matériels avec l'essence même de la centralisation abusive. Un des inconvéniens pratiques de la centralisation est de nuire à la prompte et logique expédition des affaires en les obligeant à passer par la longue filière de la hiérarchie administrative. Quelques-uns, le gouvernement entre autres, ont souvent l'air de croire que l'on a suffisamment décentralisé quand on a dispensé les affaires de subir l'action de certains rouages qui les ralentissaient, quand par exemple on en a transporté la décision finale du ministre au préfet. L'accroissement des attributions et de l'autorité du préfet aux dépens du pouvoir ministériel n'a rien à faire avec la décentralisation morale que poursuivent les esprits libéraux. La décentralisation que l'on demande aujourd'hui pour la France, c'est la réduction du pouvoir des agens de l'autorité centrale au profit des représentans élus des associations locales, à propos des intérêts et des questions qui touchent directement ces associations. Ce que l'on veut, c'est l'émancipation du département et de la commune.

Cette émancipation nécessaire mûrit sous nos yeux. Elle n'est plus une aspiration vague et paresseuse; elle se présente à nous comme un plan délibéré répondant aux nécessités pratiques et actuelles de la question. Nous avons à signaler ici une des tentatives les plus intéressantes et les

plus louables de notre temps. Il s'est trouvé dans un de nos principaux chefs-lieux de département, à Nancy, une réunion d'hommes qui n'ont perdu ni le goût, ni l'intelligence, ni le zèle des choses politiques, et qui se sont résolûment attaqués à la question de la décentralisation. La réunion de Nancy n'est point composée d'enthousiastes et d'utopistes; elle est formée de propriétaires, d'anciens représentans, d'anciens fonctionnaires, de membres de conseils-généraux et de conseils municipaux. Elle s'est mise à étudier la réforme départementale et communale avec le calme, le soin des détails, le sens pratique qu'apporterait dans une telle investigation une section du conseil d'état ou une commission législative. Jamais l'agitation d'une grande question politique n'a eu un début plus paisible, plus raisonnable, plus ferme et plus modeste. La réunion de Nancy, en même temps qu'elle signalait le mal, a indiqué le remède efficace, non à l'aventure, mais en se fondant sur les rapports naturels des choses, en s'appuyant sur des exemples positifs, sur des expériences certaines chaque jour accomplies à côté de nous par des populations libérales qui parlent notre langue. Il y a peu de mois, elle publiait sous forme de brochure le résultat remarquable de son travail; elle nous en donne aujourd'hui une nouvelle édition. Nous croyons qu'elle a trouvé la bonne *soudure*. Ou nous nous trompons fort, ou le *Projet de Décentralisation* de Nancy, semblable à une de ces œuvres animées de l'amour du bien public qui parurent avant la révolution française, est destiné à avoir un retentissement considérable.

La publication de la réunion de Nancy est en effet une tentative féconde qui a déjà produit une des manifestations politiques les plus intéressantes et les plus utiles qu'on ait vues en France depuis longtemps. Les représentans les plus éminens de nos grandes opinions se sont rencontrés sur le terrain ouvert par les pionniers de Nancy. La nouvelle édition du projet renferme un grand nombre de lettres où se concilient, par un mouvement naturel de raison et de cœur, des hommes politiques appartenant aux partis les plus divers. On dirait que la réunion de Nancy a convoqué un vaste *meeting* pour agiter la question de l'émancipation du département et de la commune, que les premiers hommes du pays ont tenu à honneur de répondre à son appel, et que la nouvelle brochure est le compte-rendu de leurs discours. Là ont parlé M. Odilon Barrot et M. Jules Favre, M. le duc de Broglie et M. Carnot, M. Guizot et M. Garnier-Pagès, M. Berryer et M. Eugène Pelletan, M. Duvergier de Hauranne et M. Jules Simon, M. Dufaure et M. Magnin; là nous entendons les voix de ces anciens représentans, de ces citoyens honnêtes rentrés dans la vie privée depuis 1852, et qui conservent le feu sacré au fond de nos départemens, tels que M. J. Chauffour, de Colmar; là enfin, et nous ne nommons point tout le monde, des hommes plus jeunes, MM. Paul Andral, Lanfrey, Jules Ferry, s'expriment sur la question des libertés locales avec une fermeté de vues et une décision de langage qui sont d'un bon augure pour l'avenir

de cette cause. Nous avons surtout remarqué parmi ces dernières adhésions la discussion nette, énergique, de M. Jules Ferry. Il est impossible que le public ne soit point frappé d'une manifestation de cette importance, et que l'exemple des conciliations opérées ainsi par les vues droites et les sentimens dignes ne porte point d'heureux fruits dans la conscience du pays.

Au surplus, tout se réunit pour mettre à l'ordre du jour la question de la décentralisation. La marche des esprits se rencontre en ce point avec les essais mêmes tentés par le pouvoir pour écarter quelques-uns des abus matériels de la centralisation excessive. On se souvient que le gouvernement avait, dans la dernière session, présenté au corps législatif un projet de loi sur les conseils-généraux. On n'a pas eu le temps de voter ce projet cette année-ci; on le discutera infailliblement l'année prochaine. En attendant, les conseils-généraux vont se réunir dans peu de jours, et il semblerait opportun que ces conseils fissent entendre des observations raisonnées sur une mesure qui les touche de si près. M. de Montalivet a compris cette opportunité et n'a point hésité à soumettre aux conseils-généraux, sous la forme d'une *Note à consulter*, les réflexions qu'une étude très attentive du projet de loi lui a inspirées. C'est avec une grande autorité que M. de Montalivet s'adresse aux représentans de nos départemens, et la question particulière sur laquelle il appelle leur attention est fort sérieuse. M. de Montalivet n'est pas seulement le fils d'un ministre de l'intérieur du premier empire qui attacha son nom à de nombreuses améliorations administratives; il a été l'un des plus remarquables ministres de l'intérieur d'un régime libre, et c'est lui qui a proposé et promulgué la loi organique de 1838, qui régit les conseils-généraux, et dont tout le monde s'est accordé à reconnaître les bons résultats. Le fait que M. de Montalivet a tenu à mettre en lumière est une conséquence financière du projet de loi présenté au corps législatif qui n'a jusqu'à présent été relevée par personne, une question financière relative au budget départemental. Il y aurait de quoi prendre la fuite, si un autre que M. de Montalivet faisait mine de nous vouloir guider dans ce labyrinthe. N'avez-vous pas remarqué qu'une des armes les plus efficaces par lesquelles les bureaucraties défendent leurs despotiques routines, c'est la langue spéciale, l'argot particulier qu'elles inventent pour traiter de leurs affaires? Avant de discuter avec elles, et si l'on veut saisir les conséquences de leurs actes, il faut apprendre leur vocabulaire, et elles ont bien soin de vous rebuter, dans cette étude, en rendant ce vocabulaire aussi aride, aussi fastidieux que possible. Elles se défendent avant tout contre la critique par l'immense ennui que leur technologie narcotique vous inspire. Si vous voulez par exemple vous engager dans la discussion des budgets départementaux, il faut vous jeter à corps perdu dans les catégories de ces centimes ordinaires, spéciaux, extraordinaires, etc., moins pittoresques encore que les vieux sous pour livres de notre ancien

régime. La grande supériorité des financiers libéraux, c'est qu'ils ôtent au public la peine de déchiffrer ce grimoire, et qu'ils traduisent en langue vulgaire la lourde algèbre bureaucratique. Jamais dans un discours de M. Gladstone ou de M. Thiers vous n'êtes arrêté par un vilain mot de métier. M. de Montalivet participe à cette grâce d'état qui fait don de la clarté aux hommes politiques épris de la vérité, et qui se font un devoir de la rendre accessible à tous. Quand on connaît l'état de souffrance physique dans lequel M. de Montalivet est depuis plusieurs années, on admire cette chaleur de sentiment qui l'anime pour le bien public, cette ardeur et cette activité d'esprit qui luttent contre la douleur et la dominent.

La combinaison du projet de loi que M. de Montalivet met en lumière et sur laquelle il éveille la sollicitude des conseils-généraux est celle qui porterait en fait de 112 millions à 123 les ressources mises à la disposition des départemens pour leurs dépenses. Certes M. de Montalivet ne trouve point à redire à l'augmentation de ces ressources; cette augmentation est nécessaire. Les départemens sont en train de dépenser plus qu'ils ne reçoivent : ils s'endettent, leurs finances sont dans une situation critique, il est urgent d'accroître leurs ressources; mais ici il y a trois questions à examiner. Quelle est la cause principale de l'accroissement inévitable des dépenses? A qui faut-il demander les nouvelles ressources? Où le projet de loi les prend-il? Il est certain que l'accroissement de charges que subissent les départemens provient surtout des dépenses mixtes, c'est-à-dire de dépenses faites dans l'intérêt de l'état plus que dans l'intérêt du département, et dans lesquelles le département est substitué à l'état comme un meilleur administrateur, telles par exemple que les alignemens, loyers et ameublemens des préfectures et sous-préfectures, des cours et tribunaux, d'une partie des routes départementales, du service des aliénés et des enfans trouvés, etc. Il y a là toute une catégorie de dépenses auxquelles correspondent les centimes obligatoires, qui, par leur caractère général, ont bien plus pour objet de défrayer des services de l'état que de subvenir à des intérêts départementaux. Ces charges étant arrivées à l'excès, c'est plutôt l'état, avec son budget général, que le budget départemental qui devrait faire face à l'insuffisance des ressources. En pareil cas, l'équité, la logique, voudraient que l'état vînt au secours du département; les précédens se prononcent pour cette politique. Sous la restauration, sous le gouvernement de juillet, sous la république de 1848, l'état, en de telles rencontres, a toujours pris sur le budget général les secours qu'il s'est tenu pour obligé d'apporter aux départemens en détresse. Le nouveau projet de loi comprend différemment les nécessités de la situation et s'écarte des anciens précédens. Il résulterait des combinaisons annoncées par ce projet, de l'économie qu'il introduit dans la levée et la distribution des centimes, que l'accroissement d'environ 11 millions donné aux ressources départementales ne serait point emprunté au budget général, mais qu'il

proviendrait d'une augmentation de 3 centimes 63 centièmes de centime prélevés sur les quatre contributions directes : foncière, personnelle et mobilière, portes et fenêtres, patentes. En d'autres termes, les contributions directes, qui, par les centimes ajoutés, subviennent seules aux budgets départementaux, seraient augmentées de près de 11 millions. M. de Montalivet déduit très habilement et très clairement cette conséquence des combinaisons du nouveau projet, et il en signale le défaut de justice et de logique avec une grande autorité. Les finances départementales sont embarrassées; cet embarras résulte surtout de dépenses que les départemens font moins pour eux-mêmes que pour l'état. En faire supporter l'effet aux budgets départementaux contrairement aux précédens et à l'équité, c'est aussi en rejeter tout le fardeau sur les contributions directes; c'est réellement augmenter l'impôt direct et en même temps restreindre pour l'avenir le réservoir des ressources départementales. Une pareille tendance de la loi, à laquelle on n'avait point pris garde encore, valait bien la peine d'être étudiée et indiquée aux conseils-généraux et au corps législatif. Tel est le service que M. de Montalivet nous rend à tous par sa *Note à consulter*. Les conseils-généraux profiteront de cette note. Il leur sera permis, nous n'en doutons point, de présenter des observations sur le projet de loi qui les concerne, leurs attributions légales les y autorisent; puis il ne s'agit point là d'un intérêt de parti : l'intérêt public est seul en jeu. C'est une de ces questions dans la solution desquelles, pour nous servir du mot heureux et conciliant de la circulaire de M. de Lavalette sur les élections municipales, il ne saurait y avoir ni vainqueurs ni vaincus.

En cette saison d'universel repos, la diplomatie allemande occupe seule la scène. Nous avons eu raison de ne point trop nous alarmer du conflit qui paraissait s'être engagé dans ces derniers temps entre l'Autriche et la Prusse. Au fait, la guerre que les journaux allemands ont paru craindre pendant quarante-huit heures n'eût pu éclater que si M. de Bismark l'eût voulue quand même. Il aurait fallu pousser l'Autriche à bout et lui faire un outrage prémédité pour lui mettre les armes à la main. Nous ne savons quels ménagemens M. de Bismark a daigné avoir pour l'amour-propre autrichien. Il est heureux pour l'humanité que ce terrible ministre ne soit point un grand général; sans cela, les choses étaient disposées de telle sorte que nous eussions bien pu avoir une représentation complète en plein XIXe siècle de la politique de Frédéric II, un coup de rapine cyniquement préparé dans le cabinet et achevé par quelque hardie manœuvre sur le champ de bataille. Nous l'avons échappé belle. Et cependant que pourrait désirer de plus pour la confusion de notre époque le plus narquois des sceptiques que le spectacle auquel nous avons assisté depuis deux ans dans cette affaire des duchés? Est-il rien de plus prodigieux, de plus inoui que le rôle joué par le cabinet de Berlin? Quel empressement à saisir les faux prétextes! quelle confiance dans la dissimulation! quel sans-gêne à confes-

ser le mensonge quand on ne voit plus d'intérêt à déguiser la vérité! Une guerre est entreprise contre un petit royaume accusé d'usurper des provinces dont on mettait en avant le propriétaire soi-disant légitime; les provinces conquises, les prétendans sont écartés, personne n'avait droit aux duchés que ceux à qui on vient de les dérober, on l'avoue et l'on proclame qu'il n'y a plus qu'un droit, celui que l'on puise dans le traité imposé au vaincu! L'Allemagne, mystifiée la première dans les aspirations de ses radicaux et les prétentions vaniteuses de ses états secondaires, voit cela et s'y résigne; la France voit cela et se console en cultivant sa gloire; l'Angleterre voit cela et se félicite de réduire ses taxes et d'étendre son commerce. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, et le XIXe siècle est l'heureux imitateur du XVIIIe. Il faut que dans notre Europe la forme monarchique soit douée d'une vitalité bien puissante pour qu'elle puisse survivre à de pareilles prouesses d'immoralité.

Ce n'est point nous qui accuserons l'Autriche de faiblesse, si elle se montre dans cette circonstance trop complaisante pour la Prusse. L'Autriche est à coup sûr le gouvernement en Europe qui a le plus de droit au repos et qui est le plus autorisé à sacrifier son amour-propre à sa tranquillité. Nous sommes de ceux qui souhaitent que l'empire autrichien s'occupe de son gouvernement intérieur, et nous faisons des vœux pour le succès de l'expérience qui y commence à l'heure présente. Que le gouvernement autrichien se réconcilie donc sincèrement et pleinement avec les nationalités généreuses et énergiques qui peuvent s'associer à ses destinées! Ce travail de réconciliation est déjà en train de réussir en Hongrie; le comte Belcredi le poursuivra aussi dans les provinces dont l'administration lui est particulièrement confiée. La circulaire par laquelle il a inauguré son arrivée au pouvoir annonce des intentions excellentes, et rompt d'une façon heureuse avec le despotisme bureaucratique. On s'attendait à voir le nouveau cabinet signaler son avénement par de larges mesures de clémence envers les prisonniers politiques. Ces amnisties eussent été surtout bienvenues dans les provinces polonaises, et certes le gouvernement autrichien doit aux Polonais de sérieuses réparations. Toute l'Europe a vu les encouragemens que le cabinet de Vienne donna d'abord aux mouvemens de la Pologne. Les autorités locales fermaient les yeux sur le concours que les Galiciens prêtaient à l'insurrection. La Galicie n'eût pas pu demeurer une semaine la base d'opération des insurgés sans la connivence tacite du gouvernement autrichien. Comment les Galiciens n'eussent-ils pas vu dans cette connivence une sorte d'approbation secrète? On se souvient aussi que, lorsqu'il fut démontré que les puissances occidentales ne tenteraient rien pour la Pologne, la politique changea soudainement. Il fallut alors conjurer le ressentiment de la Russie, apaiser un si dangereux voisin, lui donner des gages. Il fallut apprendre aux Galiciens que le gouvernement ne couvrait plus de sa tolérance les expéditions entreprises sur la frontière. L'avertissement fut cruel. On condamna à la prison des femmes, la comtesse Ostrow-

ska, mère de huit enfans; on emprisonna des hommes respectés, tels que le comte Tarnowski, que nous ne pouvons nous souvenir sans émotion d'avoir connu à Paris en 1863. Depuis ce temps, ces victimes des tergiversations et d'une réaction de la politique autrichienne souffrent dans les cachots. Comment a-t-on pu prolonger cette persécution au-delà des circonstances critiques qui en furent le prétexte? Comment le nouveau cabinet, qui n'est pour rien dans les variations du ministère précédent, pourrait-il accepter le déplorable héritage d'une répression arbitraire et impitoyable? Le nouveau gouvernement autrichien a publié en Galicie une petite amnistie au profit des condamnés qui n'avaient prêté aux volontaires polonais qu'un asile provisoire; ceux qui avaient gardé plus longtemps chez eux les volontaires n'ont point été compris dans cette amnistie. C'est en faveur de ceux-ci que nous élevons la voix; c'est bien plus encore dans l'intérêt du gouvernement autrichien que nous réclamons leur élargissement. Nous voudrions que ce gouvernement ne perdît point le fruit de ses bonnes intentions par des demi-mesures, et comprît qu'il n'y a de clémence habile et efficace que celle qui est franche et complète.

Nous ne voyons pas non plus quel service la cour de Vienne croirait rendre à la Russie en se montrant cruelle pour ses sujets galiciens. Nous faisons au gouvernement russe, qui est après tout un grand gouvernement, l'honneur de croire qu'il n'a pas des passions de tyranneau, et qu'il ne se plaît point à exercer ses vengeances par commission et procuration. En Russie même, les passions de 1863 ont eu le temps de se refroidir, et le gouvernement de l'empereur Alexandre peut porter son attention sur des objets moins déplaisans que la poursuite d'une répression acharnée. De temps à autre, il arrive maintenant de Russie des informations auxquelles l'Europe peut prendre intérêt. Aujourd'hui nous apprenons que l'empereur Alexandre a décidé des réductions considérables dans l'effectif de son armée. Le tsar prend là une initiative qui l'honore, et donne un exemple dont devraient profiter les grandes puissances continentales. Il y a peu de jours, le télégraphe annonçait la création en Russie d'une grande institution de crédit foncier. On voit que les préoccupations dominantes se sont modifiées à Saint-Pétersbourg. Le crédit foncier ramène naturellement la pensée sur les effets de l'abolition du servage, grande résolution que l'Europe avait accueillie avec sympathie, mais dont les suites lui ont nécessairement échappé au milieu des complications survenues depuis trois ans. L'abolition du servage a produit en Russie dans la propriété territoriale une crise dont il importerait de connaître les résultats. La propriété en Russie jouissait autrefois de grandes facilités de crédit, et nous nous souvenons que les statisticiens estimaient à un milliard de roubles les prêts qu'elle avait reçus des banques nationales. La valeur des propriétés s'établissait autrefois sur le nombre des serfs qui y étaient attachés, elle se calculait par nombre d'*âmes*. Qui ne se souvient à ce propos du curieux roman de Gogol, *les Ames mortes*? C'étaient donc les *âmes* qui formaient le gage du

crédit, et depuis l'abolition du servage les âmes sont bien *mortes* pour les propriétaires. Une large institution de crédit foncier peut donc remplir une fonction très importante et plus efficace en Russie qu'en aucun autre pays. Au moment de la transformation qu'y subit la propriété, elle peut faire passer d'un régime suranné aux conditions du régime de crédit qui est en vigueur en Europe les richesses territoriales, encore si incomplétement exploitées, de ce vaste empire.

En Amérique, la période de transition ouverte par l'abolition de l'esclavage dans les états soumis du sud semble vouée à une longue et pénible confusion. On ne peut savoir encore jusqu'à quel point les nègres se prêteront au travail salarié, ni dans quelle mesure les propriétaires appauvris pourront faire au travail libre les avances de capitaux qui lui sont nécessaires; puis aux difficultés économiques se mêlent les difficultés politiques. La reconstruction des états du sud ne s'accomplissant point sur un plan unique, ces états restant en possession de leur autonomie et traçant eux-mêmes les dispositions de leurs constitutions futures, d'étranges diversités se produiront dans la condition politique des anciens esclaves. Ici les nègres auront le droit de suffrage, là la capacité électorale leur sera refusée. Avant que ces flots troublés aient repris leur niveau, il faut s'attendre à de longues tourmentes. Il y aurait de quoi douter de la bonne issue de ce travail de rénovation, si l'on n'avait affaire à la fougueuse énergie du caractère américain, accoutumé à mépriser et à vaincre tous les obstacles. Le général Sherman, il y a peu de temps, donnait à Saint-Louis dans une réunion publique un curieux aperçu des robustes qualités de ce caractère en racontant la guerre qui vient de finir. Le héros de la campagne de Georgie expliquait la stratégie de cette guerre avec une vivacité expressive, une clarté pittoresque et une rare modestie. Suivant lui, l'affaire capitale de la guerre a été la campagne du Mississipi. Avec une franchise équitable, il a fait honneur de l'inspiration qui décida la campagne au général Halleck, celui-là même dont il a eu récemment à se plaindre et qu'il a peu ménagé dans son récent séjour à Washington. La première action de cette campagne fut le combat de Pittsburg-Landing, où les généraux fédéraux Sherman et Grant, alors jeunes et inconnus, se mesurèrent avec un des plus renommés généraux confédérés, le général Sidney Johnson. Les fédéraux restèrent maîtres du champ de bataille, et cette première victoire ouvrit la série ininterrompue de leurs succès. Puis commencèrent les longues manœuvres et les lentes opérations contre Vicksburg, la forteresse qui était la clé du Mississipi central. Vicksburg fut pris, et alors, comme le rappelle Sherman, M. Lincoln put dire : « Le Mississipi coule maintenant libre jusqu'à la mer. » L'erreur des confédérés, la faute surtout de leur chef, M. Jefferson Davis, fut de ne pas comprendre d'abord que le Mississipi empêchait la coexistence de deux confédérations séparées, qu'il était pour chacune d'elles d'un intérêt essentiel et absolu de le posséder, que par conséquent la guerre durerait tant que l'un des états rivaux ne se

serait point rendu entièrement maître du grand fleuve; mais le jour aussi où les positions stratégiques du Mississipi furent au pouvoir des fédéraux, où il vit qu'il était impossible de les leur reprendre, M. Jefferson Davis eût dû sentir que le destin de la guerre était arrêté, que la continuation de la lutte ne conduisait qu'à une inhumaine et stupide effusion de sang, et que les confédérés ne devaient se servir de ce qui leur restait de force et de prestige que pour obtenir leur rentrée dans l'Union américaine à des conditions équitables et raisonnables. Ce fut un mauvais sentiment que de vouloir déchirer en deux cette grande république; ce fut une faute de jugement de ne pas s'arrêter le jour où l'impossibilité du succès de cette tentative fut démontrée. Voilà les erreurs et les fautes que M. Jefferson Davis expie aujourd'hui si cruellement. Nous pensons que les États-Unis vainqueurs sont assez vengés contre le chef de la rébellion par la façon sévère dont les événemens l'ont forcé à reconnaître ses torts. Nous persistons plus que jamais à espérer que l'Union américaine n'imposera pas au grand rebelle d'autre peine que celle que lui a infligée déjà l'avortement de son orgueilleuse entreprise. Les faits ont prouvé jusqu'à présent que nous ne nous sommes point trompés en annonçant depuis longtemps que les États-Unis vainqueurs étonneraient le monde par leur clémence. On voit que presque tous les chefs de la rébellion ont été amnistiés; M. Davis est à l'abri du sort que l'on avait redouté pour lui. Les hommes les plus influens et les plus écoutés du parti radical préparent noblement l'opinion à la générosité. Nous croyons devoir signaler surtout une publication de M. Ward Beecher sur la punition des rebelles, qui est un plaidoyer aussi éloquent qu'habile contre ceux qui voudraient traîner M. Davis au supplice. M. Beecher a eu l'heureuse pensée d'inviter ses concitoyens à la clémence au nom de la gratitude qu'ils doivent aux amis que les États-Unis n'ont cessé de compter parmi les libéraux de l'Europe. M. Beecher ne s'est point trompé, et l'Europe libérale sera à son tour reconnaissante envers les États-Unis, si ceux-ci, ne perdant pas de vue les intérêts de la cause que leur république représente dans le monde, évitent d'obscurcir le triomphe de cette cause par de froides vengeances et d'inutiles cruautés.

E. FORCADE.

Tous les ans, à cette bienheureuse époque de dispersion et de repos, l'Académie française distribue prix et couronnes tout comme l'Université, tout comme la plus humble école de village. C'est la fertile et riante saison : tous les lauriers sont coupés à la fois et distribués d'une main libérale à tous les degrés, au travail, au zèle et à la bonne volonté, à l'enfant et à l'esprit mûri dans l'étude, aux héros obscurs de la vie pratique et à ces autres héros de la vie intellectuelle que l'Académie sait toujours découvrir, à ceux qui les méritent et à ceux qui ne les méritent pas. Hélas! c'est une grave question de savoir ce que peuvent réellement les récom-

penses quand on n'est plus au collége. Elles ont de l'efficacité sans doute pour l'enfant, dont elles stimulent l'ardeur et l'expansive émulation, à qui elles montrent en perspective cette fête du grand concours où M. Duruy faisait entendre l'autre jour de virils encouragemens à la jeunesse; elles sont de cet âge ingénu où tout devient un aiguillon. Au-delà de l'enfance, quand le grand concours c'est la vie elle-même, que peuvent les récompenses? Elles sont un ornement flatteur, une apparence de décoration, une médaille; elles donnent le droit de mettre sur un livre : « ouvrage couronné par l'Académie française. » Jamais, je le crois bien, elles n'ont produit ni une bonne action ni une œuvre supérieure de l'esprit; jamais elles n'ont incliné un cœur honnête au bien ou provoqué l'essor d'une imagination originale; jamais en un mot elles n'ont eu la puissance qui engendre le génie ou la vertu. Et il y a mieux : ni la vertu ni le talent ne seraient ce qu'ils sont, s'ils cessaient de procéder de l'inspiration la plus intime et la plus indépendante, s'ils perdaient leur caractère de spontanéité et de désintéressement pour devenir une affaire de récompenses publiques avec prix et accessits. C'est ce qui fait une idée si bizarre de l'idée en apparence si naturelle et si simple du généreux M. de Montyon, qui a imaginé de laisser un budget d'encouragement pour le mérite sous toutes les formes, et chargé l'Académie française de l'administration de ce budget. M. de Montyon, tout plein de l'esprit de son siècle, obéissait évidemment à une pensée bienfaisante et inefficace : il créait une institution utile sans doute dans une certaine mesure, honorable dans tous les cas, mais, si l'on me passe le terme, dénuée de toute puissance reproductive, souvent plus favorable à la médiocrité et au calcul qu'aux véritables élans de l'esprit ou du cœur.

Pour l'esprit, passe encore. A défaut de l'originalité, qui est la vie des lettres, qui ne trouve qu'en elle-même son inspiration et sa force, l'Académie peut provoquer des travaux utiles, des études discrètement méritoires, ou récompenser d'honorables essais, et à toute extrémité elle a toujours la ressource d'élargir ses programmes pour y faire entrer des œuvres souvent étonnées de se trouver ensemble; mais pour la vertu, c'est là qu'est la difficulté. Imaginez donc un prix de dévouement, un prix d'amour de l'humanité, des accessits d'honnêteté et de vertu! imaginez quelque brave personne venant recevoir la médaille pour avoir secouru ses semblables, pour avoir senti s'allumer en elle cette flamme de charité qui, comme l'esprit, souffle où elle veut! Ici le retentissement est presque une diminution du mérite moral, presque une offense à la délicate pudeur de l'héroïsme inconnu, et il risque plutôt de devenir un encouragement aux bonnes actions intéressées, à la fausse vertu. Il ne manquerait plus, pour compléter ce concours supérieur, que d'y ajouter des concours régionaux, et d'organiser une vaste machine destinée à procréer la vertu par la voie des mécanismes administratifs et des récompenses honnêtes! Heureusement l'Académie dans la pratique réduit du mieux qu'elle peut les incon-

véniens du système. Et d'abord, comme le disait si bien l'autre jour M. Sainte-Beuve, « il est naturellement interdit aux vertueux de se proposer eux-mêmes; » ils ne sont pas admis à présenter leurs titres. Il faut qu'ils soient l'objet d'une sorte de désignation publique et spontanée. Alors tout le monde s'y met, ceux qui connaissent une bonne action pour la raconter, le maire pour attester, le préfet pour confirmer, les membres de l'Académie pour vérifier et peser. Il n'y a que le lauréat qui ne sait rien ou qui est censé ignorer ce qui se prépare, jusqu'au jour où son nom retentit à l'Académie et entre dans cette légende dorée des braves gens couronnés pour leur vertu. Depuis que cette légende se fait, bon nombre de noms inconnus y ont pris place, et bien des membres de l'Académie en ont été les collaborateurs. Pour les récompenses destinées à l'esprit, c'est toujours M. Villemain qui en est l'élégant et ingénieux rapporteur, qui a la mission de justifier les choix de l'Académie en faisant au besoin la part de la critique et de l'éloge. Pour les prix de vertu, chaque académicien à son tour est chargé de ce bulletin de victoire de l'honnêteté contemporaine. C'est M. Sainte-Beuve cette année qui, pour la première fois à l'Académie, se trouvait appelé à ce rôle attrayant, quoique un peu embarrassant, de rapporteur des actions vertueuses, et par la coïncidence imprévue d'un hasard complaisant l'auteur des *Causeries du Lundi* se trouvait pour la première fois appelé à ce rôle au moment où il venait d'être promu au sénat. Ce n'était plus seulement un simple écrivain ou même un simple académicien, c'était un personnage ayant la toge, et le discours de M. Sainte-Beuve a réussi tout comme s'il n'était pas le discours d'un sénateur.

M. Sainte-Beuve a réussi à l'Académie l'autre jour, comme il réussit d'habitude, par la finesse, par la pénétration ingénieuse, par l'habileté des nuances, par la justesse des tons et des aperçus, même peut-être un peu par cette modération à demi sceptique, quoique respectueuse encore, qui ne se laisse pas imposer par les grands mots de philanthropie et de vertu. Je ne sais si je me trompe, M. Sainte-Beuve avait à résoudre un problème qui n'était pas des plus faciles : il avait à parler de toutes ces actions auxquelles s'adressent les couronnes de M. de Montyon, sans partager absolument les illusions de cet homme de bien et de son siècle, avec un tour d'esprit aussi peu fait que possible pour glisser dans les illusions banales et les fausses sensibilités, en homme qui, au cours de ses études, a eu souvent l'occasion de prendre la mesure de la race humaine, qui, même quand il s'agit de la vertu, répète encore : « Oh! que le vrai en tout genre demande de l'attention et de la précaution pour le bien démêler! » Et c'est là justement le mauvais pas, le pas difficile d'où M. Sainte-Beuve s'est tiré avec habileté, avec finesse, sans diminuer la valeur d'une fondation généreuse, et sans paraître aussi trop sacrifier aux chimériques confiances d'une philanthropie inefficace. M. Sainte-Beuve est le modèle des distributeurs de prix de vertu qui ne sont pas dupes de leur rôle d'un moment. C'est là, j'ose le dire, la saveur de son dernier discours, de ce discours qui

est encore une causerie sur les bonnes actions après tant d'autres causeries sur les œuvres de l'imagination et de l'esprit. On peut raconter autrement, on ne racontera pas avec plus de facile bonne grâce et plus d'ingénieuse animation; on n'enchaînera pas dans un tissu plus fin, plus industrieusement orné, toutes ces honnêtes et modestes actions qui ne sont pas des plus éclatantes, il est vrai, qui n'ont rien d'exceptionnel, mais où se peignent des âmes simples, dont le moindre mérite est de n'avoir jamais songé à la couronne académique qui va les chercher : une pauvre institutrice de Bretagne élevant les enfans, soignant les malades, devenue la providence du village, une bonne grainetière de Paris dévouant sa vie à la charité, un brave sous-officier se partageant entre son devoir de soldat et sa mère, un vieux prêtre épuisant son patrimoine et s'oubliant lui-même pour donner à son pays une église, des écoles, des orphelinats, des ouvroirs. M. Sainte-Beuve se plaît à ces contrastes : le prêtre et le soldat, le bon curé de Laviron rappelant dans sa touchante imprévoyance le vicaire de Wakefield, la figure d'Ary Scheffer apparaissant à l'improviste dans la vie de la brave grainetière.

Pour ma part, toutes les fois que reviennent ces distributions de récompenses, il est une chose qui me frappe comme elle a frappé M. Sainte-Beuve : ces quelques exemples choisis avec art réveillent l'idée de tout un ensemble de choses pratiques suivant leur cours dans l'obscurité, à l'abri des changemens et des disputes bruyantes. Pendant que nous en sommes à discuter pour savoir comment on répandra l'instruction, si elle sera gratuite et obligatoire, universitaire ou cléricale, spiritualiste ou panthéiste, voici de pauvres gens qui n'entendent rien aux systèmes, et qui, dans la mesure de ce qu'ils peuvent, résolvent chaque jour le problème en attirant les enfans dans leurs écoles, en recueillant les orphelins pour les instruire. Pendant que nous dissertons à perte de vue sur la morale, sur la vertu, sur les devoirs sociaux, voici d'humbles créatures humaines qui pratiquent obscurément et sans bruit les choses dont nous parlons si bien. Elles n'ont point eu besoin d'entendre des discours sur la fraternité et la mutualité pour être secourables, pas plus qu'elles n'ont attendu les démonstrations économiques pour se livrer à leur labeur quotidien. Elles sont tout simplement honnêtes, dévouées, travailleuses, faisant le bien sans aucune pensée de gloire et sans l'ambition d'un rôle, dans l'humilité et le silence, et c'est ainsi, peut-on ajouter avec M. Sainte-Beuve, « c'est ainsi qu'au sein des sociétés humaines subsiste et se renouvelle incessamment cette dose de bien nécessaire à l'équilibre moral du monde. »

Que l'Académie distribue donc ses récompenses aux vertus qui lui sont signalées, — pourvu qu'on n'en attende pas une influence démesurée sur le mouvement de la moralité universelle, — rien de mieux, comme aussi il est juste que les œuvres de l'esprit aient leurs couronnes, pourvu qu'on n'en attende pas non plus des effets bien décisifs sur le progrès de l'intelligence contemporaine. On pourrait même dire peut-être, à ce point de

vue, que le dernier concours littéraire n'égale pas les plus brillans de ceux qui l'ont précédé; il n'a pas l'éclat de celui où le talent de M. Taine se révélait, il y a quelques années, par l'*Essai sur Tite-Live*. Ce n'est pas que nous pensions à rabaisser les œuvres de mérite que les préférences de l'Académie sont allées rechercher; mais l'ensemble manque évidemment de relief, et ce ne sera pas encore ce concours, je le crains, qui marquera l'ère nouvelle de notre littérature. Il y a longtemps déjà que M. Villemain, le modèle des secrétaires perpétuels, se joue dans cette tâche de rapporteur des prix académiques, qu'il remplissait une fois de plus l'autre jour. C'est son domaine privilégié, et il y marche d'un pas sûr, d'un esprit toujours ferme. Autrefois, à l'époque de ses retentissantes leçons, M. Villemain rassemblait autour de sa chaire toute une jeunesse studieuse et enthousiaste; aujourd'hui il ne fait plus qu'une leçon par année, devant un auditoire choisi : c'est son rapport sur les ouvrages que couronne l'Académie, et l'ensemble de ces rapports, qui se succèdent depuis trente ans, formerait assurément tout un cours de littérature contemporaine, un cours aussi varié qu'élégant, semé de jugemens fins, de traits expressifs, d'aperçus ingénieux. Ce serait toute notre littérature ou du moins toute une partie de notre littérature vue de l'Académie par un esprit supérieur qui regarde au-delà de l'enceinte de l'Institut.

C'est là le charme sérieux des rapports de M. Villemain. Dans ce vieux cadre du discours académique rajeuni par sa parole, il a fait entrer tous les sujets, il les marque au passage d'un trait lumineux et rapide. Ce n'est plus seulement un rapporteur, c'est un critique animé qui juge, résume, rectifie, coordonne les vues les plus diverses, et fait à son tour œuvre d'art en jugeant les autres. Ainsi il apparaissait l'autre jour encore, partageant avec M. Sainte-Beuve et aussi avec M. Saint-Marc Girardin, qui a lu un fragment sur l'apologue, l'honneur de cette séance, appliquant à tout, à la littérature et à l'histoire, une égale justesse de parole et relevant les banalités trop ordinaires des éloges académiques par la finesse des remarques, quelquefois par une pointe de critique élégamment mordante. Je n'ai pas besoin d'énumérer tous les livres passés en revue et spirituellement caractérisés par M. Villemain : ils sont couronnés, ils suivront leur fortune, que ne changera guère une récompense académique. Cette année, c'est une *Histoire de France* de M. Trognon qui a obtenu le prix réservé au meilleur, au plus éloquent morceau historique, et c'est aussi à un travail d'histoire des plus intéressans, des plus patriotiques, le livre de M. Lavallée sur *les Limites de la France*, qu'est échu le second prix de cet ordre. Quant aux autres, j'ai toujours admiré ce qu'un programme pouvait avoir d'élasticité et quelle variété de travaux on peut faire entrer dans ce cadre des ouvrages les plus utiles aux mœurs. Histoire, littérature, philosophie, critique, contes à lire en famille, tout y passe, tout peut servir à l'amélioration des mœurs sans doute; il ne s'agit que de mettre un certain esprit d'accommodement dans l'interprétation, et après tout la

bonne littérature sera toujours assurément l'auxiliaire de la bonne morale. Un peu de mélange est inévitable dans cette classe de livres couronnés par l'Académie; mais, l'idée acceptée, comment se fait-il que ce soit justement un des ouvrages les plus distingués du concours, le livre des *Moralistes sous l'empire romain* de M. Martha, pour lequel M. Villemain se montre le plus sévère et le plus réservé? M. Martha est, avec M. Boissier, de cette génération de professeurs, de jeunes érudits de l'université occupés à déchiffrer encore une fois l'antiquité romaine ou grecque, et qui relèvent la science par l'esprit, par la grâce élégante, par un goût purement littéraire; ils s'entendent merveilleusement à faire de l'érudition classique une chose aimable et attrayante. Je n'assure pas que le livre de M. Martha doive exercer une influence souveraine et décisive sur les mœurs, d'autant plus qu'il est de cet ordre de livres qui ne s'adressent pas à la masse des lecteurs; mais c'est assurément une étude de littérature aussi savante que fine, et si l'auteur ne s'échauffe pas comme Diderot, s'il ne cherche pas dans les œuvres de la pensée les protestations de principes, s'il a quelque faiblesse pour Lucien, le terrible moqueur, ce n'est pas absolument un grand mal, ni même une méprise dangereuse pour les mœurs contemporaines.

CH. DE MAZADE.

LA CHAPELLE DU PALAIS DE L'ÉLYSÉE.

Il n'est pas rare de voir, dans les palais destinés à l'habitation d'un souverain ou d'un prince, la chapelle étaler une opulence orgueilleuse en désaccord avec les sentimens et les pensées que doit inspirer un pareil lieu. Arrive-t-il en revanche que la contagion de ce luxe profane l'ait épargnée : l'espace est parfois si restreint, la modestie de l'aspect forme un tel contraste avec les magnificences environnantes, qu'on prendrait presque le logis de Dieu pour celui d'un des plus minces officiers de la maison, d'un hôte avec lequel il n'y a ni beaucoup de façons à faire, ni une étiquette fort rigoureuse à observer. On sait le mot de cet étranger visitant les écuries du château de Chantilly, et demandant comment Dieu pouvait être traité dans une demeure où l'on hébergeait ainsi les chevaux. En face des ornemens dont certaines chapelles royales sont surchargées, il ne serait ni moins opportun ni moins juste de se demander quels trésors de fantaisie et de luxe ont pu être dépensés ailleurs pour la décoration d'une salle de fête, puisque les architectes et les peintres semblent s'être proposé ici une tâche du même genre et en avoir d'avance à peu près rempli les conditions. Faudrait-il par exemple entreprendre de grands changemens dans la chapelle du palais de Versailles, s'il s'agissait de l'approprier à une destination toute différente de celle qu'elle recevait il y a bientôt deux siècles? Et cependant Mansart, Lafosse, d'autres artistes encore, qui ont élevé ou orné les murs de la chapelle de Versailles, n'étaient pas seulement des

gens habiles. C'étaient aussi des chrétiens qu'eût scandalisés sans doute la pensée des torts qu'ils se donnaient ainsi à leur insu; mais le moyen, surtout à l'époque et sous les regards de Louis XIV, de célébrer la majesté divine sans la confondre quelque peu dans les termes avec la gloire du roi, et d'imaginer des hommages dont l'expression ne participât ni des pompes accoutumées du siècle, ni des usages établis à la cour?

L'excès de ce faste au surplus et les caractères trop humains du système de décoration le plus ordinairement suivi en pareil cas ont leur explication, sinon leur excuse, dans les difficultés particulières de l'entreprise et dans les conditions multiples qu'elle prescrit. Il ne faut pas que la chapelle d'un palais ne soit qu'un salon de plus, une pièce complétant ou continuant par sa magnificence banale la somptuosité des appartemens royaux; il est nécessaire toutefois, sous peine de contre-sens, qu'elle corresponde à l'importance sociale de ceux qui s'y réunissent, qu'elle laisse voir clairement pour quelle classe d'hommes elle a été faite, et que, en nous montrant avant tout le sanctuaire, elle nous révèle aussi le voisinage du trône, — comme dans un ordre de faits différent la chapelle d'un monastère doit nous parler de la pauvreté et de l'humilité volontaires des religieux qui viennent y prier. Autrement pourquoi cette église en dehors des églises ouvertes à tous, pourquoi ce culte domestique? Comment oser appeler Dieu chez soi, si c'est pour se familiariser à ce point avec lui qu'on l'accueille moins cérémonieusement que l'envoyé d'une cour étrangère?

Il convient donc, il est indispensable que la chapelle d'un palais ait une apparence de richesse en harmonie avec la qualité des personnages qui la fréquentent et avec les splendeurs qu'offrent les autres parties de l'édifice, — à la condition pourtant de ne pas laisser une place principale aux témoignages de ces souvenirs, à la condition de ne déposséder ni la religion au profit du prince, ni la majesté liturgique au profit de l'éclat d'un cortége, ni l'art enfin au seul profit du faste. Il convient surtout que ce lieu consacré garde un aspect et un caractère de sévérité dignes des mystères que le prêtre y célèbre, dignes aussi des graves avertissemens qui tomberont de la chaire évangélique. Or quoi de plus délicat, quoi de plus malaisé, que de réussir à concilier ces élémens contraires? Quelle élévation et en même temps quelle finesse de goût ne faudra-t-il pas pour résoudre ce double problème, d'une impression religieuse à produire avec des moyens tout mondains et d'un hommage à rendre aux grands de la terre sans leur décerner pour cela une apothéose ou les installer dans un olympe d'opéra! Les artistes de notre pays qui ont essayé, à différentes époques, de louvoyer entre ces écueils ont le plus souvent échoué, nous l'avons dit. La tentative récemment faite au palais de l'Élysée par MM. Eugène Lacroix et Sébastien Cornu a-t-elle eu un meilleur succès? Nous ne voudrions pas en exagérer l'importance, ni prétendre trouver là le dernier mot de la question. Toutefois, parmi les œuvres analogues qui se sont succédé en France depuis le commencement du siècle, celle-ci nous semble une des

plus sensément conçues et exécutées, une des mieux appropriées aux exigences diverses que nous rappelions tout à l'heure. A ce titre, elle mérite de sérieux éloges, et en tout cas elle commande l'examen.

Pour l'architecte chargé de construire la chapelle du palais de l'Élysée, le problème se compliquait de certains empêchemens matériels, indépendans des difficultés inhérentes aux tâches de ce genre en général. L'exiguïté de la superficie ne permettait pas de multiplier les divisions architectoniques, d'indiquer, même à l'état d'esquisse, soit la figure consacrée de la croix, soit la forme, renouvelée des basiliques, d'une nef aboutissant au chœur parallèlement à deux bas-côtés. Une salle, ou si l'on veut une galerie étroite, longue à peine de quatorze ou quinze mètres, éclairée d'un seul côté par trois fenêtres et couverte d'un toit horizontal à très peu d'élévation au-dessus du sol, voilà l'ingrat espace où il s'agissait d'opérer. Comment féconder ce champ aride, comment isoler suffisamment le sanctuaire sans restreindre outre mesure les places réservées à l'empereur, à sa famille, à sa maison? Et d'une autre part le moyen de rapprocher sans irrévérence, de confondre dans une sorte de pêle-mêle, non-seulement les choses sacrées et les choses temporelles, mais aussi les personnes et les rangs? Dans l'impossibilité où il était d'élargir ou de prolonger l'espace compris entre ces murs, M. Lacroix a pris le parti de le partager en plusieurs plans, de manière à reconquérir sur la hauteur, si médiocre qu'elle fût, les moyens qui lui manquaient ailleurs d'établir des lignes de démarcation. En face de l'autel érigé, à l'extrémité et sur le sol même de la chapelle, dans un enfoncement dont l'obscurité enveloppe à demi la table des saints mystères et fait d'autant mieux resplendir la lumière des cierges autour du tabernacle, une première tribune s'élève, communiquant par des degrés avec la partie inférieure qui précède le sanctuaire et qui tient lieu de chœur. Cette tribune, fermée de chaque côté par les murs latéraux de la chapelle et s'ouvrant, dans la direction de l'autel, en trois baies que séparent deux groupes de colonnes accouplées, cette sorte d'estrade monumentale est destinée au souverain et à sa famille. Plus loin, sur deux plans progressivement exhaussés et reliés entre eux par quelques marches, s'étagent les autres personnages de la cour. Enfin, derrière ceux-ci, deux portes donnent accès à la chapelle et la mettent en communication avec les appartemens du palais.

On le voit, l'ordonnance architectonique est ici fort simple; mais il y a de l'imagination dans cette simplicité, puisqu'elle résulte de combinaisons que la disposition primitive des lieux ne suggérait ni ne favorisait nullement par elle-même. Quant au mode de décoration adopté, il faut savoir gré à M. Lacroix de la mesure qu'il a gardée entre la prodigalité et une parcimonie malséante dans une occasion semblable. Partout les matériaux précieux ont leur place, et une large place : ils n'usurpent rien cependant de celle qui appartient à l'art. Les ornemens que dessinent les marbres de couleur sur le pavé, sur la plinthe des lambris et sur le soubassement de

la tribune, — les riches moulures qui marquent les divisions du plafond ou la courbe des arcades plaquées le long des murs, — tout exprime, sans l'afficher, la magnificence, tout intéresse le regard sans mécontenter la raison, sans laisser soupçonner une arrière-pensée d'ostentation sous ce luxe dont le goût a réglé les dehors et tempéré l'éclat.

La chapelle du palais de l'Élysée a un autre mérite, assez rare dans les œuvres de l'art contemporain : elle n'accuse aucun excès de l'esprit archéologique, aucun effort pour donner le change sur l'époque où elle a été construite et pour simuler une image des anciennes mœurs. Je sais, comme tout le monde, les lois qu'en matière d'architecture ecclésiastique prescrit l'immutabilité du dogme, et par conséquent les devoirs imposés aux artistes dans la partie proprement religieuse de leur travail; mais, pour ce qui concerne seulement l'art et les moyens d'exécution, est-il nécessaire, est-il juste de se confiner dans l'imitation servile du passé, d'y placer bon gré mal gré l'idéal du présent, de nier ainsi le progrès ou tout au moins l'évidente mobilité des choses humaines? Contrairement à l'opinion d'une école un peu trop en faveur aujourd'hui, il nous semble que les architectes seraient malavisés de s'évertuer à contredire absolument leur temps, qu'ils peuvent, sans en subir tous les caprices, en accepter du moins les aspirations légitimes, et qu'au lieu de copier littéralement les ornemens à l'usage de tel ou tel siècle, ils feront bien d'en agencer pour leur propre compte qui correspondent aux convenances actuelles et aux idées de l'époque où nous vivons. L'architecte de la chapelle de l'Élysée est apparemment de notre avis, puisqu'il n'a voulu donner à son œuvre ni une date mensongère ni une physionomie toute d'emprunt. En s'inspirant, de préférence à d'autres modèles, des monumens de l'art byzantin, il ne s'est pas condamné pour cela à n'en éditer qu'une contrefaçon stérile. Qu'il ait toujours rencontré dans les détails la délicatesse ou la fermeté, que les innovations ou les combinaisons tentées par lui aient eu pour résultat invariable l'élégance, la pureté du style, c'est ce qu'on ne saurait affirmer, si l'on examine de près certaines parties, — le champ de marbre vert entre autres sur lequel se répètent, au bas de chaque tableau, des lignes d'or assez inutilement tourmentées et encadrant avec quelque lourdeur l'abeille impériale, — ou bien les ornemens et les tons d'une coquetterie un peu banale qui couvrent la surface du plafond. Il n'en est pas moins vrai que les formes et les couleurs réunies par M. Lacroix composent un ensemble très digne d'éloges. Exempte de prétention fastueuse comme de pédantisme archaïque, la chapelle du palais de l'Élysée satisfait aux exigences les plus graves, aussi bien qu'aux conditions où l'art et les convenances sont seuls intéressés.

Les peintures, dont l'exécution a été confiée à M. Cornu, tiennent une place considérable dans la décoration de cette chapelle. Outre le fond du sanctuaire, orné d'un médaillon et de deux dessus de porte représentant *Jésus-Christ* en buste et deux *anges* à mi-corps, elles remplissent sur les

trois autres faces douze compartimens en forme de niches, encadrés par des colonnes engagées et par des arcades feintes que surmonte un entablement enrichi de moulures dorées et d'imitations de mosaïques. A ne considérer que les usages traditionnels, les figures des douze apôtres semblaient d'avance promises à ces douze places, ou bien le pinceau devait y retracer les images des saints qui, comme saint Jean-Baptiste ou saint François, comme saint Jérôme ou saint Antoine, ont dû aux austérités de leur vie le privilége d'avoisiner ordinairement dans les églises l'image du rédempteur. M. Cornu néanmoins ne s'est pas conformé sur ce point aux coutumes de ses devanciers, et, vu la destination toute spéciale de son œuvre, nous croyons qu'il a eu raison. A quoi bon en effet proposer aux regards de ceux qui ont reçu la mission de diriger les affaires humaines les types du renoncement au monde, les modèles par excellence du désintéressement chrétien? N'était-il pas ici plus opportun et plus utile de rappeler que le trône a pu quelquefois encourager à l'amour de Dieu aussi sûrement que la grotte de l'anachorète ou la cellule du cénobite, et que dans notre France en particulier, dans le royaume de saint Charlemagne et de saint Louis, les grands exemples de foi ne manquent pas plus que les exemples de génie politique et de courage? A côté de ces héros de la croix couronnés, et pour compléter les souvenirs que leur gloire réveille, M. Cornu a résumé dans quelques figures l'histoire des dévouemens ou des travaux illustres qui, depuis l'apostolat de saint Irénée jusqu'à celui de saint Denis, depuis le martyre de sainte Blandine jusqu'aux pieuses conquêtes de sainte Geneviève et de sainte Clotilde, ont marqué l'établissement du christianisme sur le sol de notre pays et l'y ont comme enraciné. En regard de saint Denis, premier évêque de Paris, le premier évêque de Lyon, saint Pothin, offre à la vénération des peuples une statue de la Vierge portant dans ses bras le divin enfant. Plus loin, le jeune saint Symphorien et le jeune saint Cloud sacrifient au service de Dieu, l'un ses titres, l'autre sa vie, tandis que saint Martin de Tours et saint Rémi vouent à la même cause leur zèle épiscopal et leur indomptable énergie.

Très heureusement choisies quant aux convenances historiques ou morales, ces figures se recommandent en général par la justesse et la dignité de l'expression pittoresque. L'aspect en est à la fois sobre et décoratif, et n'étaient çà et là quelques mollesses dans le dessin, quelque excès de rondeur dans le modelé, l'exécution matérielle honorerait autant l'habileté de l'artiste que la sagesse des intentions, la majesté vraisemblable des attitudes et des gestes, honorent sa raison et son goût. Notons pourtant une infidélité et, selon nous, une infidélité regrettable aux principes qui ont inspiré l'ensemble du travail. Hormis un seul, tous les personnages représentés ici se montrent de face, dans des attitudes calmes, comme le prescrivaient non-seulement les caractères des modèles, mais aussi les lois de la symétrie et les formes données par l'architecture. D'où vient que, pour tracer la figure de *saint Symphorien*, M. Cornu ait pris un point de vue

oblique? Pourquoi cette figure est-elle en mouvement alors que toutes les autres sont immobiles? Il y a là contre l'harmonie linéaire une faute que l'accord entre elles des parties environnantes permet d'autant mieux de relever, comme aussi le choix ingénieux des ajustemens et des couleurs dans chacun des dix autres tableaux nous donne le droit de regretter dans la figure de *Charlemagne* une certaine insuffisance de ton et de caractère.

Quelle que soit au surplus la valeur de ces objections de détail, les peintures de la chapelle de l'Élysée attestent un talent aux inclinations élevées, aux doctrines saines, confirmées par une longue familiarité avec les maîtres comme par les traditions et les souvenirs de l'école où il s'est formé. Il n'y a que justice à ajouter qu'elles révèlent un surcroît de certitude dans la manière de l'ancien élève de M. Ingres et un progrès sur ses œuvres précédentes, — sur les peintures entre autres dont il a décoré la nef de Saint-Louis-d'Antin et les murs de deux chapelles à Saint-Séverin et à Saint-Merry. Bien que dans la chapelle de Saint-Séverin par exemple M. Cornu nous eût donné déjà une jolie figure de *saint Cloud,* celle qu'il a imaginée pour représenter une seconde fois le même personnage a une grâce plus délicate encore et plus expressive. Le coloris d'ailleurs en complète très heureusement le sens, et l'on peut signaler, comme un spécimen de fine harmonie, le choix et la proportion des tons associés dans cette figure, — depuis la blonde chevelure du saint et la teinte violette de son manteau jusqu'au blanc de la tunique, dont l'éclat tempéré achève de s'adoucir au contact du ton vert de la bordure qui la garnit, et par le voisinage des tons, plus vifs encore, qui modèlent les jambes et les pieds.

Après ce chaste *saint Cloud,* auquel *sainte Blandine* sert de digne pendant par l'innocence de la physionomie et le charme juvénile des formes, les meilleurs tableaux de la série nous semblent être ceux qui représentent *saint Pothin* et *saint Irénée*, *saint Denis* et *saint Martin de Tours*. Peut-être, même ici, l'énergie du pinceau ne laisse-t-elle pas de faire un peu défaut; peut-être retrouve-t-on dans le dessin intérieur quelque chose de cette correction un peu molle dont nous parlions il y a un instant. En tout cas, ces quatre figures rachèteraient ce qui leur manque du côté de la précision et du modelé par l'ampleur et l'exactitude des silhouettes, par la noblesse sans emphase des attitudes, par une signification morale dont les autres parties du travail sont d'ailleurs également pourvues.

Les peintures de la chapelle de l'Élysée ne forment donc pas seulement un complément satisfaisant de l'architecture, un ensemble harmonieux au point de vue des couleurs et de l'effet; elles se distinguent de la plupart des toiles qui amusent nos regards au jour le jour, qui encombrent chaque année le Salon, par une expression évidente de bonne foi, d'intentions loyales, de nobles désirs, d'ardentes aspirations vers le beau. Comme les travaux récens de M. Timbal à Saint-Sulpice, comme les peintures de M. Lenepveu dans la même église, elles prouvent que les graves croyances n'ont pas cédé partout la place au culte des réalités vulgaires ou des me-

nus agrémens pittoresques, et que les disciples d'un art sévère n'ont pas tous disparu de notre école. Elles méritent à ce titre d'être tenues en sérieuse estime et d'être comptées parmi les œuvres les plus recommandables produites dans notre pays depuis que le pinceau est tombé des mains du peintre religieux par excellence, depuis la mort d'Hippolyte Flandrin.

HENRI DELABORDE.

UN ESSAI DE DRAME RÉALISTE EN ITALIE (1).

Rien n'est rare comme un auteur italien disposé à comprendre que les sévérités de la critique sont plus utiles à ses œuvres et à lui-même que ne serait le silence fait autour de ses livres et de son nom. Pour ne parler aujourd'hui que du théâtre, l'usage ne permettant guère, en Italie, qu'un ouvrage dramatique, fût-il un chef-d'œuvre, soit représenté plus de trois ou quatre fois, il semble que les écrivains devraient demander à la presse une plus large publicité. En général cependant, ils n'impriment point, soit par défiance d'eux-mêmes ou par économie, soit parce qu'ils se persuadent qu'un ouvrage écrit pour la scène ne peut que perdre à la lecture.

Voici néanmoins une exception, et il faut avant tout féliciter M. Alcide Oliari de comprendre ses intérêts autrement que ne font la plupart des représentans actuels de la littérature dramatique en Italie. Il y a quelques années, dans un travail sur le théâtre italien, nous faisions ici même mention d'un drame de M. Alcide Oliari, *Beatrice Cenci*, qui avait vu le jour, comme les proverbes de Musset, en dehors de la scène. Nous serions bien trompé si le nouveau drame de cet auteur, *Zita di Narni*, avait eu d'autres destinées. Écrit, ainsi que le précédent, avec un soin qu'on néglige généralement en Italie, quand on y écrit pour le théâtre, ce nouvel ouvrage, à en juger par quelques lignes extraites d'une lettre intime et qui servent de préface, ne serait que le développement dialogué d'une anecdote venue, peu importe comment, à la connaissance de l'auteur. C'est donc, dans la force du terme, un drame réaliste, et M. Oliari a voulu bien évidemment être tributaire du fait. Nous ne pouvons vraiment que le regretter pour lui : on a beau en effet chercher son sujet dans les réalités de la vie journalière, l'y choisir, et par conséquent le trouver à son gré; on n'en est pas moins à la gêne, sans parler du danger auquel on s'expose de faire un mauvais choix. C'est, nous le craignons, ce qui est arrivé à M. Alcide Oliari. L'anecdote dont il a fait un long drame en cinq actes n'est autre que l'éternelle histoire de la jeune fille du peuple séduite par un beau gentilhomme, délaissée après sa faute et mourant de désespoir. Quelle difficulté de rajeunir un pareil sujet, et de le traiter sans monotonie avec trois personnages! Nous ne savons si le public italien pense que M. Oliari a rajeuni cette fable par la manière dont il l'a traitée, mais nous serions porté à croire le contraire, car, en lisant l'ouvrage avec attention, tout ce qui nous

(1) *Zita di Narni*, dramma in cinque atti, di Alcide Oliari. Milano 1864.

y a paru digne d'intérêt, c'est ce qui lui donne un caractère italien, et c'est ce que remarquent à peine, sans aucun doute, les compatriotes de l'auteur. Pour nous, ce mérite pique notre curiosité : c'est pourquoi nous nous arrêterons un instant au drame réaliste de M. Oliari.

Le véritable Italien de la pièce, ce n'est ni Zita la victime, ni même Rogiero le séducteur : c'est Folco, grand et fort gaillard que la mère de Zita recueillit jadis par charité, et à qui, en mourant, elle a révélé le secret de sa naissance. Ce secret, à vrai dire, n'en est un que pour Zita : c'est le secret de la comédie; quiconque se prend de querelle avec Folco lui reproche sa bâtardise. Lui-même s'en déclare malheureux plus que de raison; il a d'amères et sombres paroles, comme si la société moderne, qu'il méconnaît, faisait aux âmes honnêtes, aux volontés fortes, un obstacle insurmontable de l'inconduite de leurs parens. Quel goût de la déclamation ne faut-il pas porter en soi pour se dire seul sur la terre, sans affections, sans souvenirs de famille, sans espérances, quand on a été élevé comme un fils par une brave paysanne, quand on a une sœur, une prétendue sœur dont on rêve de faire sa femme, quand on a pu, dans une si humble condition, être l'ami d'enfance, c'est-à-dire sans doute le compagnon de jeux du jeune Rogiero, le seigneur qui habite le château voisin! Cet étrange personnage n'est-il pas déjà bien Italien? Mais comme il nous le paraîtra davantage quand nous le verrons permettre que Zita travaille de ses doigts pour vivre, tandis qu'il préfère pour sa part mendier sur les ponts! Capable d'ailleurs de s'élever autant que de s'avilir, apprend-il que Zita aime Rogiero, au lieu de tuer celui-ci, ce qui sentirait assez le terroir, il sacrifie avec magnanimité ses espérances personnelles à la condition que cette idylle aboutira à un mariage; mais le mariage traîne en longueur, et, se voyant odieux aux deux amans pour les avoir pressés d'en finir, Folco poignarde son rival, s'enfuit par la fenêtre en recommandant son âme à Jésus, et va se faire brigand.

Moins complets peut-être, les deux autres personnages ont pourtant encore leur saveur locale. A peine Zita a-t-elle reçu les déclarations de Rogiero, alors même qu'elle se défend encore, elle cesse de lui dire *lei* et *vossignoria,* ces formes de la civilité et de la déférence en Italie; elle l'appelle par son nom et bientôt le tutoie, quoiqu'elle sache et proclame l'infinie distance qui la sépare de lui. Cela ne l'empêche pas, il est vrai, d'implorer du ciel l'envoi d'un couteau pour frapper l'audacieux; Rogiero tire aussitôt le sien de sa poche et l'offre à sa maîtresse irritée, car il sait bien l'usage qu'elle en fera. Elle en effet, par un mouvement assez dramatique, le jette aussitôt en demandant pardon à sa mère de n'avoir pas le courage de frapper. Bientôt, comptant follement sur le mariage promis, ne consent-elle pas à venir habiter, ainsi que son frère, sous le toit de Rogiero et à accepter les bienfaits du séducteur? Il n'y a pas sans doute de moyen plus assuré et plus naïf de courir au-devant de la défaite. Nous croyons qu'une Parisienne saurait se livrer moins pour mieux préparer le

succès; mais les impétueuses filles de l'Italie n'ont, quand elles aiment, ni ces calculs, ni cette dignité. En revanche, elles ont des forces vraiment viriles: c'est plaisir de voir cette vigoureuse Romaine, quand son amant est blessé et inerte sur le sol, l'emporter à elle seule dans la coulisse, sauf, lorsqu'elle aura succombé, à déclamer comme son frère, à parler à tout instant d'honneur et de mort, à invoquer à toute parole la protection de la *Vergine purissima,* quoiqu'elle ait, ce semble, perdu tout droit à ce chaste et saint patronage.

Telle est Zita, l'ouvrière de Narni; quant au châtelain Rogiero, il ne serait, dans les premières scènes, qu'un vulgaire Lovelace sans un trait d'une hardiesse peu propre ailleurs qu'en Italie à séduire une jeune fille. Pour épouser Zita, il tuera, dit-il, son propre père; il le répète sans crainte de faire horreur à celle qu'il veut séduire, ou de lui inspirer des doutes sur la sincérité de semblables déclarations; mais où il devient un caractère, c'est quand l'action se hâte vers le dénoûment. Le père de Rogiero, qui, soi-disant, s'opposait seul au mariage, est mort depuis trois années. Rogiero est maître de ses actes, Zita séduite est sur le point de devenir mère, et cependant il résiste à ses supplications, il lui signifie froidement que jamais il ne l'épousera. Vous croyez qu'il recule devant les explications? Il les donne au contraire avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Cette cruelle précision, ce langage sévère dans la bouche d'un débauché, d'un séducteur, et s'adressant à la personne séduite, n'est-ce pas le comble de l'horrible? Il est douteux qu'un tel personnage pût être supporté à la scène; mais observez-le avec l'attention qu'il mérite, et vous trouverez dans cette âme glacée de reptile des traits qui nous ramènent au XVIe siècle, qui rappellent les préceptes de Machiavel et de Guicciardin, les pratiques d'Alexandre VI et de César Borgia. Il ne manque à Rogiero que l'honneur d'empoisonner Zita: c'est un soin dont se charge Folco, le chef de brigands.

Voilà des peintures véritablement italiennes; mais, hâtons-nous de le dire, elles nous représentent l'Italie telle que nous la montre l'histoire, non telle qu'elle paraît chaque jour davantage au soleil de la liberté. Sans doute on retrouverait encore des Folco, des Zita, des Rogiero, mais en petit nombre et seulement aux deux extrémités de l'échelle sociale, parmi ces couches profondes de la population où la lumière pénètre avec tant de peine, et dans les rangs d'une aristocratie aujourd'hui fort divisée, parmi les rares hobereaux qui regrettent le moyen âge et les libertés dont leurs pères y jouissaient seuls. Le travail un peu déclamatoire, mais après tout saisissant de M. Oliari nous paraît venir à son heure, car il est bon de prendre, à leur lit de mort, le portrait des personnages curieux qui vont disparaître à jamais.

F.-T. PERRENS.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1865.

Livraison du 1er Juillet.

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE AUX IVe ET Ve SIÈCLES. — IV. — LES MONASTÈRES DE BETHLÉEM, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut..... 5

M. SYLVESTRE, troisième partie, par M. GEORGE SAND..... 43

UNE MISSION RUSSE EN PALESTINE. — M. TISCHENDORF ET LE GRAND-DUC CONSTANTIN, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER..... 79

LE MONT ETNA ET L'ÉRUPTION DE 1865, SOUVENIRS DE VOYAGE, par M. ÉLISÉE RECLUS..... 110

LE LIBAN ET DAVOUD-PACHA. — I. — L'INSTALLATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT, par M. GUSTAVE D'ALAUX..... 139

L'ENSEIGNEMENT DES CLASSES MOYENNES EN ANGLETERRE, par M. LOUIS REYBAUD, de l'Institut..... 169

UN HUMORISTE PROTESTANT, par M. CHARLES DE MAZADE..... 197

REVUE MUSICALE. — MENDELSSOHN ET SES ŒUVRES, par M. F. DE LAGENEVAIS. 215

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 230

UN PRÉCURSEUR FRANÇAIS DE HEGEL, par M. PAUL JANET, de l'Institut..... 244

ESSAIS ET NOTICES. — UNE ÉTUDE SUR L'UNIVERS, par M. EDGAR SAVENEY.... 251

Livraison du 15 Juillet.

M. SYLVESTRE, quatrième partie, par M. GEORGE SAND..... 257

DE LA VIE FUTURE A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENS, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 300

DEUX NÉGOCIATIONS DE LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE. — POLOGNE ET DANEMARK, 1863-64. — V. — UNE EXÉCUTION FÉDÉRALE ET UNE OCCUPATION PACIFIQUE, par M. JULIAN KLACZKO..... 329

Les États-Unis pendant la guerre. — III. — Un *Border-State*, les États du centre, par M. Auguste LAUGEL..... 382
Le Cerveau et la Pensée. — II. — Derniers Débats scientifiques sur la folie, le système des localisations et la mécanique cérébrale, par M. Paul JANET, de l'Institut..... 413
L'Expédition de Chine en 1860. — I. — La Prise des forts de Takou, par M. Charles LAVOLLÉE..... 443
Les Finances américaines après la guerre civile, par M. George WALKER... 473
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 491
Revue littéraire. — Polémiques historiques et Livres nouveaux, par M. Ch. de MAZADE..... 504
Essais et Notices. — *Self-Help*, de Samuel Smiles, par M. Alph. ESQUIROS. 514

Livraison du 1er Août.

Récits de l'Histoire romaine aux IVe et Ve siècles. — V. — Luttes de l'origénisme a Rome. — Mort de Paula, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut..... 521
M. Sylvestre, dernière partie, par M. George SAND..... 564
La Poésie et les Poètes en 1865, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 605
Du Progrès dans les sciences physiologiques, par M. Claude BERNARD, de l'Académie des Sciences..... 640
Deux Visites royales en Hongrie, 1741-1865, par M. BLAZE de BURY..... 664
L'Expédition de Chine en 1860. — II. — Les Traités de Pékin, dernière partie, par M. Charles LAVOLLÉE..... 697
Essais de morale et de littérature. — VI. — Une Hypothèse sur *la Tempête* de Shakspeare, par M. Émile MONTÉGUT..... 732
Revue musicale. — Hérold et *Marie*. — *L'Africaine* a Londres, par M. F. de LAGENEVAIS..... 750
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 764
Essais et Notices..... 776

Livraison du 15 Août.

La Marine en France et aux États-Unis en 1865, par M. V. de MARS..... 777
Gustave III et la cour de France. — V. — Réformes et fêtes de cour a Versailles et a Stockholm, par M. A. GEFFROY..... 820
Huit mois en Amérique. — Lettres et Notes de voyage. — 1864-1865. — I. — New-York, Washington et l'invasion du Maryland, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE..... 852
Deux Négociations de la diplomatie européenne. — Pologne et Danemark. — 1863-64. — VI. — Le Démembrement d'une monarchie, dernière partie, par M. Julian KLACZKO..... 900
Le Roman d'une honnête Femme, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 958
Les Émeutes sous Louis XIV d'après des documens nouveaux, par M. Pierre CLÉMENT, de l'Institut..... 996
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 1022
L'Académie Française et les Prix décernés, par M. Ch. de MAZADE..... 1033
Beaux-Arts. — La Chapelle du palais de l'Élysée, de MM. Eugène Lacroix et Sébastien Cornu, par M. Henri DELABORDE..... 1038

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.